TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10820 — MARDI 13 NOVEMBRE 1979

RÉCONCILIATION AU TCHAD

Le nouveau gouvernement réunit toutes les tendances

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 85 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 80 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Tension en Cisjordanie

Le gouvernement israélien a pris dimanche 11 novembre deux décisions lourdes de conséquences. Il a fait arrêter et incarcérer, avant son éventuelle expulsion, M. Bassam Chaka, maire de Naplouse, et a par ailleurs adopté un nouveau programme de colonies de peuplement dans les territoires occupés.

La première de ces mesures a d'ores et déjà déclenché en Cisjordanie une vague d'agitation sans précédent depuis la protestation contre les accords de Camp David, l'an dernier. A plus long terme, les deux décisions menacent de compromettre encore davantage les chances des négociations, déjà difficiles, sur l'autonomie des territoires occupés, qui doivent reprendre à Tel-Aviv mardi.

La mesure d'expulsion frappant M. Chaka, annoncée vendredi dernier, avait déjà provoqué l'« union sacrée » de l'ensemble des milieux politiques de Cisjordanie. De nombreuses délégations d'élus locaux et de notables, venues de tous les territoires occupés, s'étaient succédé dans les locaux de la mairie de la plus grande ville de Cisjordanie pour assurer M. Chaka, l'une des personnalités les plus connues de la communauté palestinienne, de leur soutien et de leur solidarité. On avait remarqué notamment la présence de M. Elias Freij, maire de Bethléem, et de son collègue de Gaza, M. Rachad Chawa. Le conseil municipal de Naplouse et le maire de Jéricho avaient pris la décision de démissionner.

Dimanche matin, la nouvelle de l'arrestation de M. Chaka a encore renforcé le mouvement. Au cours d'une réunion tenue à Hébron, les maires et délégués de divers groupes politiques ont contesté la version des déclarations de M. Chaka invoquée par les autorités israéliennes pour justifier son expulsion. Le maire de Naplouse se voit en effet reprocher d'avoir « approuvé le terrorisme », et en particulier l'attentat de mars 1978, près de Tel-Aviv, qui avait fait trente-sept morts. Le maire d'Hébron, M. Sahed Kawasmeh, a soutenu que son collègue n'avait fait qu'exprimer sa « compréhension » des motifs qui poussent les fedayin au terrorisme, tout en s'opposant, comme lui-même, aux « meurtres d'innocents ». L'assemblée réunie à Hébron a adopté séance tenante une motion insistant sur le fait que la population de Cisjordanie désirait la création d'un Etat palestinien « dirigé par l'O.L.P. ».

Dans plusieurs localités de Cisjordanie, les lycéens ont interrompu spontanément les cours. Le trafic routier a été entravé, la grève générale proclamée à Naplouse.

En Israël même, alors que la majorité des partis politiques avaient approuvé le principe d'une sanction contre M. Chaka, certains membres de l'opposition mettent en garde contre les effets des décisions gouvernementales. C'est ainsi que M. Yossef Sarid, député travailliste, réclame un débat à la Knesset. De son côté, M. Ezer Weizman, ministre de la défense, qui a pourtant pris avec M. Begin la responsabilité de la décision d'expulsion de M. Chaka, pourrait avoir été entraîné par les éléments les plus durs de la coalition gouvernementale et paraît déplorer les dimensions prises par l'affaire.

La deuxième décision du gouvernement concernant les implantations semble moins grave dans ses conséquences immédiates, mais plus redoutable à long terme pour les négociations en cours. Pour satisfaire les « faucons », qui refusaient l'évacuation d'Elon-Moreh, le gouvernement a décidé d'agrandir les colonies déjà existantes et d'en créer de nouvelles sur des terres domaniales. Comment, dans ces conditions, le partenaire égyptien pourrait-il encore croire à la volonté du gouvernement de M. Begin de parvenir à un accord véritable sur l'autonomie de la population des territoires occupés dans les délais prévus par les accords de paix de Washington, c'est-à-dire d'ici à mai prochain ?

L'affaire des otages de Téhéran semble diviser les dirigeants iraniens

L'épreuve de force se poursuit entre Washington et Téhéran, où une centaine d'otages (dont une soixantaine d'Américains) étaient toujours détenus, ce lundi 12 novembre, à l'ambassade des Etats-Unis, par les « étudiants islamiques ». L'imam Khomeiny réclame l'extradition du chah et persiste à refuser tout compromis et toute médiation, mais certains dirigeants iraniens paraissent souhaiter un règlement négocié. La Maison Blanche, qui s'efforce d'apaiser l'opinion publique américaine, a décidé d'expulser tous les étudiants iraniens qui seraient en situation irrégulière.

Après les démarches infructueuses de l'envoyé spécial du pape Jean-Paul II et des neuf ambassadeurs des pays de la C.E.E., M. William Tolbert, président du Libéria et président en exercice de l'O.U.A., a lancé un appel à l'imam Khomeiny, tandis que M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a informé Téhéran qu'il était prêt à participer à une tentative de règlement pour mettre fin à la prise d'otages.

A Beyrouth, une centaine d'Iraniens scandant des slogans hostiles ont occupé, dimanche, les jardins de l'ambassade des Etats-Unis ; ils en ont été expulsés par la Force arabe de dissuasion. D'autre part, l'ambassade de Bonn à Téhéran a demandé à ceux de ses deux mille cinq cents ressortissants dont la présence n'est pas absolument indispensable de prendre des dipositions pour évacuer l'Iran.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La diplomatie iranienne a engagé depuis quarante-huit heures une opération de grande envergure dont on n'arrive pas encore à déterminer s'il s'agit d'un aventureux coup de poker ou d'une savante partie d'échecs. L'enjeu en est l'ancien chah, et au-delà de son sort personnel, la réputation de la superpuissance américaine ; la mise : l'autorité de l'imam Khomeiny, c'est-à-dire en fait l'avenir de la République islamique.

Téhéran a commencé par prendre toute une série de mesures dont l'objectif évident est de priver l'adversaire de son principal atout : l'opinion mondiale, américaine en particulier. Les responsables iraniens, comme l'un d'eux nous le faisait remarquer, se sont rendu compte que « *Washington a réussi à polariser l'opinion sur la question des otages rejetant ainsi dans l'ombre le problème de fond, celui de l'impérialisme américain et de ses méfaits* ». Dans un long message adressé, samedi 10 novembre, à la nation américaine, le nouveau chef de la diplomatie iranienne, M. Bani Sadr, accuse le gouvernement de Washington de « *tromper l'opinion* » en dénaturant l'objet du conflit.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Les Neuf cherchent à Bruxelles un accord sur les marchés du mouton et du vin

● A BRUXELLES, les ministres de l'agriculture des Neuf cherchent, lundi et mardi, un accord sur les deux marchés du mouton et du vin. Tandis que les partenaires de la France demandent à celle-ci de respecter totalement l'arrêt de la Cour de justice européenne en ouvrant complètement ses frontières aux moutons britanniques. Paris espère convaincre ses partenaires de l'urgence de la mise en place d'une organisation commune du marché de la viande ovine, destinée à garantir — sous des formes à déterminer — les revenus des producteurs. S'agissant du vin, l'accord semble possible pour développer la production de vins de qualité et protéger, en cas de péril, les viticulteurs européens ; reste à s'entendre sur le financement du système.

● A STRASBOURG, l'Assemblée européenne consacre ses travaux, à partir de lundi, à la discussion de son nouveau règlement. Il est envisagé de porter le mandat présidentiel de un an à deux ans et demi, ce qui maintiendrait Mme Simone Veil à la présidence jusqu'à la fin de 1982.

DÉFENDRE L'EUROPE CONFÉDÉRALE

par MAURICE DUVERGER

L'Assemblée européenne a *réussi* un coup de maître en adoptant des amendements budgétaires qui remettent en cause la politique agricole commune. Depuis leur désignation au suffrage universel, ses membres souffrent de l'écart qui sépare cette investiture solennelle de leurs maigres pouvoirs réels. Quelques-uns ont tenté d'ouvrir la voie d'une révision des traités, certains Français n'hésitant pas à violer alors les engagements pris aux élections. Nul n'y a prêté attention, parce que tout le monde savait qu'il s'agissait d'un baroud d'honneur. Pour étendre les compétences des députés de Strasbourg, il faudrait réunir l'unanimité des Neuf, ce qui est tout à fait impossible pour très longtemps, sinon pour toujours.

Le premier mérite des votes du 7 novembre, c'est qu'ils se tiennent dans les limites du droit communautaire, tel que le définit le traité du 22 avril 1970 qui autorise l'Assemblée à modifier les dépenses obligatoires. Si le Conseil n'écarte pas les amendements ainsi décidés, ils sont adoptés définitivement.

(Lire la suite page 41.)

L'Arabie Saoudite pourrait augmenter le prix de son pétrole avant la mi-décembre

L'Arabie Saoudite serait sur le point d'augmenter le prix de son « brut », et cela sans attendre la prochaine conférence de l'OPEP à Caracas, le 17 décembre, annonce la revue Middle East Economic Survey (MEES), *généralement fort bien informée des problèmes du pétrole, notamment en ce qui concerne les intentions de Ryad. Cette indiscrétion est publiée au moment où les experts des treize pays de l'OPEP se réunissent ce lundi 12 novembre, à Vienne (Autriche), pour préparer les options qui seront offertes aux ministres à Caracas.*

Selon l'article de la MEES, longuement repris par l'agence United Press, la décision de Ryad s'expliquerait par les désillusions éprouvées par l'Arabie saoudite quant aux résultats de sa politique de maintien des prix du « brut » à un niveau sensiblement inférieur à celui des autres pays exportateurs. Le prix officiel de l' « arabian light » est actuellement de 18 dollars le baril, alors que le pétrole léger iranien est à 23,50.

Pourtant, souligne la MEES, l'Arabie Saoudite estime que, compte tenu des conditions actuelles d'approvisionnement, une certaine détente pourrait se produire sur le marché pétrolier au début de l'année prochaine, détente qui provoquerait un climat favorable à une réunification des prix. Le niveau auquel un compromis pourrait être établi ne peut faire actuellement que l'objet de spéculations, souligne la MEES. Certains estiment que le prix du baril passerait de 23 à 25 dollars (+ 8,6 %).

Pour que les prix du pétrole puissent être réunifiés il faudrait, d'une part, que l'Iran maintienne sa production et, d'autre part, que l'Arabie Saoudite continue d'approvisionner le marché au rythme élevé qui est le sien et cela au-delà de 1979. La production saoudienne atteint 9,5 millions de barils par jour, soit un million au-dessus du plafond fixé par le gouvernement saoudien. Mais la MEES estime qu'il est très probable que ce haut niveau sera maintenu. Elle ajoute que la production des pays exportateurs dépasse actuellement la demande d'un million de barils par jour.

LE CONFLIT DES AIGUILLEURS DU CIEL DANS L'IMPASSE

L'arrêt des décollages décidé par les contrôleurs aériens pour obtenir du gouvernement l'ouverture de « vraies négociations » perturbe gravement l'activité des aéroports français, obère les comptes des compagnies et mécontente les usagers. Les transporteurs régionaux ont même décidé de se pourvoir contre les syndicats, responsables, selon eux, de la dégradation du service public.

(Lire page 39.)

AU JOUR LE JOUR

Route de nuit

Signalé comme suspect par un pompiste vigilant, fiché comme voleur de voitures par un ordinateur infaillible et arrêté d'une balle dans la tête partie toute seule de l'arme d'un policier empressé, cet automobiliste de vingt-six ans a manqué de chance samedi soir. En effet, le pompiste et l'ordinateur étaient dans l'erreur, tout comme le pistolet du policier.

Comme on voit, la route est d'autant plus dangereuse dans ces circonstances qu'aucun panneau indicateur ne signale encore aux automobilistes qu'un pompiste, un ordinateur et une arme de service valent bien un carrefour dangereux.

BERNARD CHAPUIS.

La nouvelle économie britannique

Au moment où Mme Thatcher célèbre ses six mois de gouvernement, la British Steel Corporation annonce, par la voix de son président, Sir Charles Villiers, la fermeture prochaine de quatre installations, ce qui entraînera la suppression de quatorze mille cinq cents emplois, sur un total de cent quatre-vingt-huit mille. Ces compressions de personnel feront suite au programme antérieur déjà appliqué, qui portait sur la suppression de quarante mille emplois. « Nous sommes à l'heure de vérité », a déclaré le président du groupe nationalisé en annonçant cette décision, approuvée par le premier ministre et contestée par les syndicats, qui s'apprêtent à déclencher d'importants mouvements de protestation. (Lire page 41.)

I. — Le piège du « monétarisme »

par PAUL FABRA

Six mois après le triomphe électoral (la plus forte majorité enregistrée depuis la fin de la guerre) des conservateurs et l'installation 10 Downing Street de Mme Thatcher, les Britanniques se posent une question dont l'intérêt dépasse les frontières de leur pays : est-il suffisant, pour garantir raisonnablement le succès, d'avoir un gouvernement qui sait ce qu'il veut, dont le programme est clairement défini et qui a le courage de l'appliquer, tout en bénéficiant d'une situation politique exceptionnellement favorable, car l'opposition, même si quelques sondages lui sont favorables, est dans un complet désarroi ?

Poser la question en ces termes, c'est d'abord, sur le plan de la politique générale, se demander, comme le font les sujets de sa Gracieuse Majesté, dans quelle mesure un gouvernement, fût-il animé d'une forte volonté, est capable en quelques années de renverser un courant qui, aux yeux de beaucoup (en Grande-Bretagne et ailleurs), a pris les dimensions d'une sorte de fatalité historique : la socialisation progressive de la vie économique et sociale. C'est aussi s'interroger, sur un plan plus technique, sur le point de savoir si les moyens que les tories ont commencé à mettre en œuvre sont tous bien adaptés aux fins proclamées et si le « thatchérisme », si différent à maints égards du « barrisme » (et encore plus du « giscardisme » dans la mesure où celui-ci a des tentations social-démocrates), ne finira pas quand même par connaître, pour des raisons comparables, le même sort que le gouvernement français dans sa lutte contre l'inflation.

Si, de l'aveu de plusieurs ministres de la « Dame de fer », et non des moindres, *« les obstacles à surmonter se révèlent plus difficiles encore que prévu »*, rien n'a changé, après une demi-année d'expérience des affaires, dans la finalité de l'action entreprise. Comme nous demandions à Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie et l'un des inspirateurs du néo-conservatisme, à quoi il mesurerait la réussite, il a répondu : *« Nous aurons avancé dans la bonne direction si on réalise un meilleur système de défense de la Grande-Bretagne en particulier et de l'Europe occidentale en général ; si on obtient une meilleure qualité* (a better standara) *de l'éducation ; si le crime et la violence sont en recul ; si nos relations avec nos amis d'Europe s'améliorent.*

» Sur le plan proprement économique, l'accomplissement de notre mission passe par une diminution de l'importance des dépenses publiques par rapport au produit national, au bénéfice du secteur productif privé, et par la victoire sur l'inflation. Quant à l'emploi, aux investissements et à la croissance de l'économie, on doit les considérer comme les sous-produits d'une bonne politique et non pas comme des objectifs en soi. » Et d'ajouter : « *Le plus difficile dans ce domaine, ce sera d'augmenter la productivité et les profits réels de l'industrie manufacturière.* »

Parfois, la proclamation des principes qui inspirent la nouvelle politique n'est pas exempte d'une pointe de provocation. M. John Biffen, un des jeunes turcs du parti tory, aujourd'hui chef secrétaire *(Chief Secretary)* au Trésor et comme tel chargé de la préparation en détail du Livre blanc sur les réductions des dépenses publiques, un document-clef qui vient d'être publié, nous déclarait : « *Nous avons d'abord cherché à changer l'ordre des priorités. Plus pour l'ordre public* (law and order), *moins pour l'école (les élèves sont moins nombreux) et la construction, où les difficultés sont une création des absurdes contrôles sur les loyers.* » (Ce qui est vrai.)

(Lire la suite page 42.)

UN TROUBADOUR AMÉRICAIN A PARIS

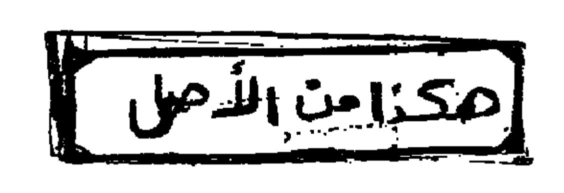
Les « show-stories » de Randy Newman

Samedi soir, au Théâtre des Champs-Elysées, devant une salle comble et subjuguée, Randy Newman, magnifiquement décontracté, naturel, spontané, seul avec son piano ou accompagné par un petit groupe de musiciens, a donné deux beaux concerts, jouant et chantant une série de ballades finement ironiques, de country-rock, de country-blues, de « show-stories », comme il les appelle lui-même, d'« histoires-spectacles » sur des personnes ordinaires dans des situations tout aussi ordinaires ou sur des endroits ou des villes comme Baltimore et Cleveland, chansons qui, rassemblées, apparaissent comme une sorte de portrait de l'Amérique d'aujourd'hui.

Comme Woody Allen et de nombreux artistes juifs américains, Newman a la manière d'aller au fond des choses et de les regarder simultanément de l'extérieur avec dérision. Il a la même acuité sarcastique, le même humour parfois tragique, la sérénité désabusée, la libre démarche et le fond d'anarchie. Comme Woody Guthrie, l'atelier de Randy Newman, c'est le trottoir, la rue, la route, photographe sans appareil photo qui cherche à voir l'existence quotidienne.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 17.)



Le Monde

idées

ÉTAT ET SOCIÉTÉ

Majorité, unanimité, consensus

par JEAN-MARC DUPEU (*)

LA « majorité », on sait ce que c'est et à quoi mène le fétichisme qui y est attaché en France : 51 contre 49, ou le droit, pour la moitié (et des poussières) de faire taire et d'opprimer légalement l'autre moitié (et des poussières).

L'unanimité, on commence à savoir aussi. Après les « larges débats démocratiques » (comme on dit à l'humanimité — pardon ! l'unanité, bref...) vient l'heure de l'unanimisme. Tous pour un, un pour tous. Ou : de l'exécution finale de la pensée. Pourquoi n'y a-t-il que des « unanimes » dans les systèmes totalitaires ? Réponse : parce que ceux qui ne sont pas unanimes n'existent pas, voilà tout. Ou sont en passe de ne plus exister. Qui n'est pas avec moi est contre moi, dit le parlementarisme démocratique. Qui n'est pas avec moi n'existe pas, réplique l'unanimisme totalitaire. Ça paraît monstrueux et exagéré, mais de fait la vérité oblige à aller plus loin encore. Ce qu'il faudrait dire : qui n'est pas avec moi (aujourd'hui) n'a *jamais* existé. C'est ainsi que quinze ou vingt ans plus tard on gomme des photos officielles le visage de ceux qui ont cessé d'être unanimes. Variante moderne : qui n'est pas avec moi est malade. On aura compris que ça revient au même — au niveau de la pensée. Car une pensée malade, folle, n'existe pas. Relisez Descartes.

Eloge de la palabre

Le consensus, c'est moins simple. « *Accord de plusieurs personnes* » : dit le Lexis, qui prudent renvoie au verbe consentir « *Consentir à quelque chose, consentir à, consentir à ce que, ou que, accepter qu'une chose ait lieu, se fasse : je consens à votre départ, à ce que vous partiez (ou que vous partiez), à vous suivre (contr. s'opposer). Enfin, il triompha de sa jalousie et consentit à homologuer l'exploit (Pagnol). Je consens à être ce que je suis, j'ai appris la modestie (Camus) ; et absol. : Qui ne dit mot consent.* »

Frappant comme, avec l'aide de Pagnol et de Camus, le terme nous transporte brutalement du champ de la politique à celui de la sagesse et de l'Ethique. Et puis, Pagnol et Camus : deux Méditerranéens. Une coïncidence ? Plus précisément : une éthique de la *modestie* et de la *tolérance*. L'unanimisme est impossible — ou à tout prendre monstrueux, la majorité illusoire, à moins qu'elle ne soit dérisoire. Vient alors le temps du « consentement mutuel ». Le consensus, on l'aura remarqué, ne porte pas sur la pensée, les sentiments, mais sur l'action. Je ne t'oblige pas à penser, à sentir, comme moi, je t'invite à nous mettre d'accord sur une décision. Le consensus ne porte pas sur la théorie, mais sur la stratégie, voire, plus *modestement* encore, sur la tactique.

Or il se trouve que les ethnologues (1) sont en train de redécouvrir que certaines sociétés dites primitives, celles où, de l'avis de Marx, se serait pratiqué ce qu'il appelle le « communisme primitif » (encore), fonctionnent non à la majorité ou à l'unanimité, mais au consensus. Mieux : il apparaît que, dans ces sociétés, le rôle du chef, à peu près démuni de pouvoir, consiste à obtenir de ses administrés un consensus pour l'action. Ni le « dialogue » démocratique ni les discours coup de poing des commissariats à la propagande, mais ce qu'on appelle là-bas la palabre. Dans nos pays démocratiques (mais indissolublement technocratiques), le terme est péjoratif. Cependant, le dictionnaire souligne bien l'origine de la notion, dont les ethnologues nous ont restitué le sens profond : « *Conférence avec un chef noir, ou de Noirs entre eux* » (Lexis). Ce que notre mépris pour ces façons de « *discuter longuement et de façon oiseuse* » (idem) nous dissimule c'est qu'il y s'agit sans doute de la forme la plus élaborée, la plus achevée de démocratie : comment concilier le droit de chacun à sa pensée, à sa singularité (ou comme on dirait aujourd'hui : à ses analyses) et la nécessité d'un accord du groupe en vue de l'action. Que cela consomme du temps, de la patience, on peut en convenir. Mais est-on sûr que l'enjeu de la chose soit si « oiseux » que cela ? C'est tout le débat de ce qu'on appelle aujourd'hui l'autogestion. Consentir, ça n'est pas applaudir. Et le temps perdu en « palabre » ne vaut-il pas celui consacré à la mauvaise foi des discours électoraux — ou au terrorisme des slogans de la propagande ?

Le consensus signifie : « *Je ne suis pas du même avis que toi sur tout. Ou peut-être même ne le suis-je en rien. Mais il faut bien que nous tombions d'accord sur les choix, les décisions qui nous engagent tous les deux. Refusant d'être maître ou opprimé (car ne sont-ce pas les deux faces de la même aliénation ?) il faut me résoudre à compagnonner avec toi. Pour le meilleur et pour le pire. Je ne perds pas l'espoir de te convaincre, comme en revanche j'admets que tu puisses continuer à me harceler de tes « raisons ». Mais pour que nous puissions continuer ces échanges qui donnent tant de goût à notre fraternelle rivalité, il nous faut bien gérer notre vie, nos relations quotidiennes. Et cela requiert entre nous qu'un consensus se trouve instauré. La palabre* pour *le consensus, mais aussi un consensus* pour *qu'entre nous à jamais puisse continuer d'exister la palabre, n'est-ce pas le goût même de la démocratie ?* »

Car quiconque a vécu, ne serait-ce que quelques jours, avec ces populations a compris que la palabre n'est pas seulement un moyen mis au service du rapport social, mais bien une valeur, et aussi un plaisir, parmi les plus précieux, ce qu'aucun consensus stratégique ne saurait jamais éteindre : la certitude que mes opinions, mes états d'âme, ma singularité pourra continuer, en dépit des choix du groupe, à se dire. Qu'elle trouvera un lieu où elle sera écoutée. Cependant, ce lieu ne saurait pas être une annexe, une voie de garage, éloignée de toute efficacité possible dans le réel (ce que réalise dans les pays « démocratiques » tant le champ des multiples psychothérapies que bien des illusoires « *moyens d'expression* » réservés dans les ghettos de la culture), mais que ce sera au lieu même où les décisions concrètes, concernant le groupe, ont à se prendre que pourra, sans cesse, continuer d'être entendue la différence. C'est à ce prix, à ce seul prix, que je pourrai *consentir* à ce que ces décisions n'épousent pas exactement les contours de ma singularité — mais qu'elles en tiennent compte. C'est tout cela, alors, le sens de mon adhésion au *consensus*.

(1) P. Clastres : *la Société contre l'Etat*, Edit. de Minuit.

(*) Psychiatre.

L'échec du volontarisme

par JEAN-CLAUDE GUIBAL (*)

DEPUIS la monarchie, l'Etat n'a cessé de croître, le champ du politique de s'étendre. Ce mouvement s'est fait au détriment de la société civile, dont il a réduit l'autonomie et désagrégé les structures. Comme si une limite avait été atteinte, il est aujourd'hui en train de s'inverser. Le politique n'a plus réponse à tout. Le rêve d'un Etat providence qui aurait pu épargner aux hommes « le trouble de penser et la peine de vivre » s'estompe. De plus en plus, les décisions de l'Etat glissent sur une réalité qui lui échappe. Ses politiques aboutissent à d'autres résultats que ceux qu'elles poursuivaient. Construit pour modeler le corps social, il se révèle incapable d'en maîtriser et d'en satisfaire les aspirations.

En fin de compte, l'appareil de l'Etat, inadapté mais fortement cohérent, empêche celui-ci de jouer son rôle régulateur et la société de faire aboutir ses besoins de changement. L'impuissance de l'innovation sociale répond à l'échec du volontarisme politique. La société est malade de l'Etat. Pour qu'elle ne se dégrade pas davantage, l'élaboration d'un nouveau système institutionnel est devenue indispensable. Elle implique que soient d'abord redéfinis les rôles respectifs de l'Etat et de la société civile.

Une tentation séculaire, qui plonge ses racines dans la centralisation monarchique puis jacobine et dans le social-étatisme, tentation récemment renforcée par l'insécurité née de la crise économique, pousserait à augmenter encore les responsabilités de l'Etat. Y succomber reviendrait à oublier que l'inflation réglementaire s'accompagne de tant d'effets pervers qu'elle crée plus de problèmes qu'elle ne peut en résoudre.

La société post-industrielle, quant à elle, est trop hétérogène pour se passer d'institutions politiques très élaborées. Elle est aussi trop dangereuse pour que les individus puissent l'affronter isolément. Elle a donc, plus qu'aucune autre, besoin d'Etat, mais d'un Etat qui respecte son autonomie et dispose d'assez d'autorité pour assumer ses divisions. Elle n'appelle pas un Etat « tuteur » et encore moins un Etat « arbitre », mais un Etat qui, tout en lui laissant la maîtrise de son développement, exerce pleinement sa fonction essentielle de régulation et de coordination des actions collectives.

Comment, dès lors, rendre à l'Etat son autorité et sa liberté à la société ? Il faut d'abord poser que l'Etat est au service du corps social, et non l'inverse. Se convaincre qu'il ne peut pas exercer davantage de responsabilités gestionnaires et encore moins prétendre fixer la finalité de la société sans s'engager dans la voie du totalitarisme. S'efforcer de concevoir son rôle de façon verticale plutôt qu'horizontale et considérer que son autorité peut être d'autant plus grande que son pouvoir est plus profond dans un champ plus étroit. Il faut aussi prendre la société pour ce qu'elle est. Admettre qu'elle est trop complexe pour être manœuvrée comme une troupe à la parade, mais trop mouvante pour supporter le maintien de règles intangibles. Accepter de s'appuyer sur les forces qui s'y manifestent, c'est-à-dire, en l'occurrence, sur la rébellion latente contre l'omniprésence de l'Etat aussi bien que sur l'habitude de tout attendre de lui.

Revendiquer ou faire ?

L'Etat doit s'alléger de prérogatives accessoires dont l'exercice le paralyse et qui constituent une incitation permanente, pour les groupes sociaux, à faire appel à lui. Ce désengagement, tout en le préservant des attaques d'un corporatisme querelleur, créerait un vide propice à l'émergence de pouvoirs intermédiaires. Il favoriserait par ailleurs l'épanouissement d'un nouveau courant « entrepreneurial », dont la vitalité s'exprime à travers les mouvements qui se sont constitués spontanément pour résoudre des problèmes économiques, sociaux ou culturels laissés sans solution.

Encore faudrait-il que ceux qui se posent d'abord la question de savoir ce qu'ils peuvent faire par eux-mêmes avant de se demander ce qu'ils peuvent réclamer à l'Etat, ne voient pas leurs actions brisées par trop d'obstacles. Il ne suffit donc pas à l'Etat de réduire ses interventions, ni d'élaguer une réglementation buissonnante qui étouffe, en particulier, les initiatives des entreprises. Il lui faut aussi débloquer les verrous juridiques ou institutionnels qui s'opposent à l'expérimentation sociale et être prêt, éventuellement, à élaborer un droit qui laisse s'exprimer les différences.

La France n'a quelque chance de guérir de son mal que si la « liberté-autonomie » s'y affirme face à la « liberté-participation » et que si le « droit de... » s'y substitue au « droit à... », bref, que si la manie de la revendication peut y céder la place au plaisir de faire.

Ainsi pourraient s'effacer les séquelles d'une histoire où le centralisme étatique s'est nourri de l'individualisme égalitaire et se dissiper les désillusions d'un siècle qui a vu le libéralisme et le socialisme se faire trahir par leurs Etats respectifs. Les ouvriers se rappelleraient alors qu'ils furent, au début du dix-neuvième siècle, partisans de l'association, et les bourgeois qu'ils aspiraient à la réduction du rôle de l'Etat.

Les mouvements qui animent aujourd'hui le corps social sont la résurgence de ce courant, dans lequel ils puisent leur force et leurs références. Ils disent que notre société est encore vivante, mais qu'il lui faut, pour le rester, inventer de nouvelles formules institutionnelles qui assurent sa régulation tout en permettant son développement. Ils invitent, en somme, à considérer que le problème de la société française est moins de choisir entre des politiques, pour la plupart imposées par les faits, que de corriger ce qui, dans le système, les empêche de réussir.

(*) Membre de la Commission économique de l'U.D.F.

« L'Anarchisme au XXe siècle »

par JEAN LACROIX

L'OUVRAGE qu'Henri Arvon consacre à l'anarchie au vingtième siècle a moins pour but de faire l'histoire de cette doctrine que de dégager l'influence qu'elle peut avoir aujourd'hui. Par là, il offre un intérêt qui peut passionner bien des lecteurs. Le développement de la science et de la technique a enfanté une société bureaucratique qui noie l'individu dans l'anonymat et l'insignifiance. Mais la fin de l'illusion scientiste rend à l'anarchie une nouvelle jeunesse et découvre, dans tous les sens du terme, sa signification véritable. On l'a longtemps confondue avec le terrorisme. En réalité, chez ses grands maîtres, comme Proudhon, Bakounine, Stirner et bien d'autres, la doctrine anarchiste était essentiellement éthique, sans violence. Certes, il y eut et il y a encore des tendances différentes. Mais, pour montrer ce que peut être leur influence moderne, l'auteur les relie et dégage la cohérence de leur relative incohérence.

La distinction du politique et du social est fondamentale et commande toute la pensée anarchiste. Le politique dans notre société, c'est l'Etat ; et l'Etat, c'est le mal radical. « *Tout gouvernement est un mal : c'est l'abdication de notre propre jugement et de notre conscience.* » (Godwin.) Selon Proudhon, l'origine du pouvoir, de l' « *arbitraire despotique* », c'est la propriété sans le travail qui entraîne la domination de l'homme sur l'homme. C'est au contraire le travail libre qui unira l'humanité. Son disciple, Bellegarrique, écrivait en 1850 que l'anarchie c'est l'ordre, et le gouvernement la guerre civile. Bakounine soutenait qu'un homme privilégié soit politiquement, soit économiquement est un homme intellectuellement et moralement dépravé. La Révolution française, la Révolution « bourgeoise », comme disait aussi Marx, est vivement condamnée : sa prétendue « liberté politique » n'est que la liberté dont jouit l'Etat pour exercer un pouvoir tyrannique sur les citoyens. Mais ce versant de l'anarchisme pour la négation de la domination étatique de l'homme sur l'homme a pour contrepartie un second versant, celui de l'édification d'une société capable d'harmoniser les inclinations personnelles et les exigences d'une coopération indispensable.

Le salut de l'homme, c'est la vraie société, libre et autonome : l'anarchie positive, c'est l'autogestion et le fédéralisme. Aussi Proudhon se méfiait-il des démocrates qui ne cessent de parler d'une confédération d'Etats-Unis d'Europe : il veut bien une alliance des nations, non des Etats. On dit et répète que l'anarchisme est la liberté individuelle, individualiste, égoïste. C'est ne pas comprendre le sens qu'il donne au mot liberté. Bakounine, là-dessus, est parfaitement clair et a souvent montré que la liberté est le produit d'un travail *social*, collectif. « *La loi de la solidarité sociale est la première loi humaine, la liberté est la seconde loi. Ces deux lois s'interpénètrent et, étant inséparables, elles constituent l'essence de l'humanité.* » Nous ne sommes libres qu'autant que les autres le sont.

Une notion qui n'a pas de sens

De là résulte que, pour la pensée anarchiste, la notion de progrès n'a pas de sens. D'ailleurs, elle se dégrade dans notre société même. En fait, elle était liée à une certaine conception totalitaire du rôle de la science, encore admise dans le socialisme étatique. La poussée anarchiste actuelle ne peut naître que du double échec du scientisme et du socialisme. Marcuse a montré que la science fait abstraction de l'individu concret, de l' « être sensible ». La réalité réduite à des structures physico-mathématiques, l'homme se rend maître de l'univers, mais la société est entièrement soumise à l'administration. Proudhon et Bakounine, notamment, ont dénoncé vivement le marxisme qui soumet la société à une classe pouvant devenir aussi et plus dominatrice que n'importe quelle autre : il n'y a pas à donner le pouvoir aux prolétaires, mais à supprimer tout pouvoir. Au lieu du rapport sujet-objet, il faut introduire partout la relation sujet-sujet. Le but de la société humaine n'est pas de maîtriser la nature mais de favoriser le plein essor de ceux qui sont groupés. Pour cela, le meilleur moyen est la transformation, sans violence, du travail. Le vrai travail humain ne doit pas être l'œuvre de l'*Homo faber* (ou de l'*Homo sapiens*) mais de l'*Homo ludens*, une manifestation des forces créatrices propres à chaque individu : le travail libre est jeu. Stirner a insisté sur ce fait que rétablir l'homme dans le royaume de la subjectivité, c'est faire de sa vie une pure expansion. L'anarchisme veut briser le cycle infernal de la violence en opposant sans cesse à la *révolution*, qui ne peut éviter la terreur, la *révolte* qui s'appuie sur la force morale des individus pour conquérir la liberté et la fraternité humaines.

Cette liberté, cette créativité, sont, dans notre société même, l'art, qui déjà les réalise ; l'anarchisme, au moins sur le plan esthétique, a remporté d'éclatantes victoires. Il veut être créativité, et tout acte esthétique est créateur. C'est ce que montrait aussi André Reszler dans son livre sur *l'Esthétique anarchiste*. Le génie créateur des artistes et écrivains trouve dans l'autonomie personnelle qui leur est reconnue la justification d'une œuvre se déployant en toute liberté. Arvon souligne la multiplicité des rapports entre anarchistes et artistes. Le rôle joué par Godwin est éclairé : Shelley par exemple s'est souvent référé à sa *Justice politique* et a retrouvé son inspiration. Wagner a fait la connaissance de Bakounine, à Dresde, en 1849, et s'en est inspiré, tout en le trouvant « hallucinant et puéril ». L'amitié entre Proudhon et le peintre Courbet était telle que celui-ci déclarait attacher son art à la philsophie de Proudhon et qu'eux deux « ont synthétisé la société ».

Stirner est souvent revenu sur cette idée que l'activité créatrice se satisfait dans une « jouissance personnelle », idée qu'on retrouvera chez Oscar Wilde : le perfectionnement général dépend de l'effort personnel de chacun. Il s'ensuit enfin qu'il faut transformer l'éducation ; elle doit être « non directive ». Il ne convient pas de former les enfants, mais de les « approcher ». Reprenant en France les idées de Stirner, Freinet écrivait en 1930 que l'éducation doit « *dégager au maximum les enfants de l'autorité irrationnelle des adultes* ».

C'est sans doute parce que cette conception est essentiellement éthique que la pensée anarchiste a acquis, après la deuxième guerre mondiale, une résonance profonde. En des termes qui ne sont pas exactement ceux d'Arvon, mais qui correspondent à ses analyses, je dirais volontiers que le véritable anarchisme vise avant tout le plus grand développement possible de la personne humaine, il relève d'une philosophie personnaliste. On pourrait certes critiquer bien des points, comme celui de la totale disparition de l'Etat, du gouvernement, de toute autorité. Son rôle est peut-être important et limité. L'anarchisme est un désir qui sous-tend sans cesse toute société pour la libérer le plus possible.

C'est un ferment nécessaire, une révolte en effet et non une révolution contre les multiples contraintes, en vue de cette liberté éthique et personnelle nécessaire à toute collectivité. Tous les penseurs anarchistes ont dit et répété que l'uniformité était la mort et que la diversité était la vie. Pour atteindre ce but, ils ont aussi dit et répété qu'il faudrait « *briser le cercle infernal de la violence* ». L'anarchiste George Woodcock le prouvait par l'exemple de Tolstoï qui avait donné aux hommes la meilleure leçon anarchiste en leur disant que « *la force morale de l'individu qui de toutes ses forces veut être libre est plus grande que celle d'une foule d'esclaves silencieux* ».

★ *L'Anarchisme au XXe siècle*, par Henri Arvon, P.U.F., 1979, un volume de 232 pages.

Le Monde

étranger

LA CRISE ENTRE WASHINGTON ET TÉHÉRAN

L'affaire des otages semble diviser les dirigeants iraniens

(Suite de la première page.)

Le ministre des affaires étrangères ajoute : « *Après la deuxième guerre mondiale, vous avez traduit en justice les dirigeants nazis. Les procès de Nuremberg ont ainsi établi une tradition saine dans le monde. Vous avez fait exécuter de nombreux nazis. Rudolf Hess est toujours interné malgré son âge avancé et malgré le fait qu'il s'était livré à l'Angleterre en sollicitant le droit d'asile.* »

La « duplicité » des Etats-Unis

Inutile d'ajouter que les déclarations de M. Andrew Young, ancien représentant des Etats-Unis à l'ONU, qui a comparé l'ancien chah à Eichmann, a mis du baume sur le cœur des dirigeants iraniens, les incitant à espérer le retournement d'au moins une partie de l'opinion américaine contre le président Carter et contre sa prétention « *d'accueillir et de protéger un criminel* » à l'encontre des traditions démocratiques du peuple américain.

Documents à l'appui, les responsables de Téhéran se sont appliqués à démontrer la « *duplicité* » des Etats-Unis. Jour après jour, des messages et des rapports ultra-confidentiels (*Secret and sensitive*), saisis par les étudiants à l'ambassade américaine, sont divulgués : des dépêches de M. Cyrus Vance, un projet d'action indiquant notamment que les autorités de Washington cherchaient, dès juillet dernier, un moyen d'accueillir leur ancien protégé, sans que les relations entre les deux pays en souffrent.

Aucun des « *scénarios* » envisagés par le département d'Etat ne fait allusion à la maladie de l'ancien chah, la seule préoccupation des responsables paraissant être, à l'époque, « *les pressions intenses* » exercées par le Congrès sur le président Carter. Il fallait attendre le moment propice, écrivait l'auteur du rapport, « *mais pas plus tard que janvier 1980* », pour admettre l'ancien souverain aux Etats-Unis. En attendant, la garde autour de l'ambassade à Téhéran devait être renforcée pour déjouer une éventuelle tentative de prise d'otages, ajoutait une missive datée du 2 août.

Une autre série de documents confidentiels a été rendue publique le dimanche 11 novembre. L'un d'eux a été particulièrement mis en vedette ici : il indique que l'ambassade américaine à Téhéran a fourni un faux passeport, en juillet dernier, à l'ancien commandant en chef de la marine, l'amiral Kamel Habibollah, lui permettant ainsi d'échapper à la justice révolutionnaire et de rejoindre sa famille aux Etats-Unis. Les autorités de Téhéran estiment, bien entendu, que son cas n'est pas unique.

Bref, selon la thèse iranienne justifiant l'occupation de l'ambassade américaine, celle-ci n'était pas une « *ambassade comme les autres* », mais un « *nid d'espions* » qui servait de « *base de subversion* » contre l'indépendance et la souveraineté du pays hôte, ce dernier étant dès lors parfaitement habilité à la « *neutraliser* ». Quant aux otages, nul n'a l'intention de les maltraiter, encore moins de les exécuter, « *même en cas d'agression militaire américaine* », devait préciser dimanche — pour la première fois — au micro d'Europe 1, M. Bani Sadr. Cette assurance est fondée, selon un membre du Conseil révolutionnaire, sur les préceptes de l'islam, qui interdisent que l'on inflige un tort quelconque à des otages, y compris ceux saisis en temps de guerre.

Un spectacle pénible

Cherchant à « *déjouer la propagande américaine* », l'autorisation a été donnée, samedi et dimanche, d'abord aux représentants diplomatiques de quatre puissances — la France, l'Algérie, la Syrie et la Suède, — ensuite au nonce apostolique, Mgr Annibal Bugnini, de rendre visite aux otages. Rassurante dans un sens, cette initiative risque cependant de produire des effets contraires à ceux que les autorités iraniennes recherchaient. Le spectacle offert par les otages a été très pénible, voire révoltant. Isolés, poignets et chevilles ligotés jour et nuit, ne pouvant manger et satisfaire leurs besoins naturels qu'en présence de leurs gardiens, les prisonniers — a indiqué à l'A.F.P. Mgr Bugnini — sont « *moralement fatigués* ». Certains, catholiques, se sont mis à genoux pour demander la bénédiction du prélat. Comment, dès lors, prêter foi à la pétition, signée par trente-trois d'entre eux, réclamant de leur gouvernement l'extradition de l'ancien chah, ou à la sincérité de la lettre manuscrite de M. Kelvin Hermening adressée à ses parents, dans laquelle il accuse la presse mondiale de « *mentir* » et le président Carter de se préoccuper davantage du sort de l'ex-souverain que de celui de citoyens américains ?

Mgr Bugnini affirme avoir vu tous les otages américains ; les quatre diplomates rapportent qu'ils ont rencontré « *la plupart d'entre eux* ». Aucun de ces observateurs n'a cependant pris la peine de les compter ou de procéder à un pointage systématique. Cette négligence surprenante n'a pas manqué d'être relevée par les représentants de la presse étrangère et a donné naissance aux rumeurs les plus inquiétantes. Les représentants de deux influents quotidiens outre-Atlantique ont câblé à leurs journaux que le colonel Leland Holland, chef des services de sécurité à l'ambassade, chargé entre autres des archives secrètes, n'a été aperçu par aucun des visiteurs. Pas plus que deux des sept femmes internées, dont une qui serait enceinte de quatre mois. L'ambassadeur de Suède soutient, pour sa part, qu'il a bien rencontré le colonel Holland et qu'il n'y avait aucune femme enceinte parmi les détenues.

Certains dirigeants, ici, commencent à réaliser que l'opinion mondiale, quel que soit le degré de compréhension ou de sympathie qu'elle porte à la cause iranienne, ne peut tolérer le recours au procédé de la prise d'otages, même si ces derniers devaient être « *sains et saufs* ». Mais ils se déclarent « *impuissants* » à renverser le cours des événements. M. Bani Sadr, dont les convictions à ce sujet sont connues de ses intimes, avance, non sans embarras, l'argument que l'imam Khomeiny « *n'est pas un dictateur et ne peut pas imposer sa volonté aux étudiants* », affirmation qui reste à démontrer.

Un « procès de Nuremberg »

L'imam a le mérite, pour sa part, d'être plus net. Rejetant samedi 10 novembre la requête du nonce apostolique en faveur de la libération des otages dans une longue péroraison diffusée par la télévision, il s'est étonné de la démarche du Vatican. Aucun pape, a-t-il fait remarquer à son interlocuteur, ne s'est préoccupé du sort des Iraniens opprimés, n'a jamais intercédé pour arrêter ou réduire la répression féroce exercée sous l'égide des Etats-Unis par l'ex-souverain. Au cours d'un règne qui a duré trente-sept ans, a-t-il soutenu, cent mille personnes ont été massacrées par les forces de l'ordre, des dizaines de milliers ont été torturées, mutilées ou assassinées. « *Je ne peux pas croire que le pape ignorait ces atrocités* », a-t-il lancé à Mgr Bugnini, avant d'inviter le Saint-Père, pour lequel il avait « *la plus grande estime* », à « *sauver l'honneur de la chrétienté* ». Avant de demander la libération des otages, a-t-il précisé, il devrait plaider auprès de Washington en faveur de l'extradition du « criminel », auquel on réserverait un « *procès équitable en présence d'observateurs étrangers, y compris ceux du pape et de Carter* ».

Un « procès de Nuremberg » est en préparation. Il se tiendra, que le chah soit livré ou non, qu'il soit vivant ou mort. M. Bani Sadr cherche à traduire en justice moins l'ancien souverain que l'« impérialisme américain », à exposer à l'opinion mondiale un cas d'espèce pour mieux illustrer « *les turpitudes et les cruautés* » qu'infligent les Etats-Unis au tiers-monde afin d'exploiter ses ressources. Il a ordonné à toutes les représentations diplomatiques de l'Iran à l'étranger, mises dimanche soir en « état d'alerte », de « démasquer » les dirigeants de Washington, qui « *prétendent nous donner des leçons d'humanisme (...). Nous ne permettrons pas qu'un homme comme le chah, coupable de crimes et de vols innombrables, coule des jours heureux en Amérique...* »

La déception des Palestiniens

La position iranienne est désormais claire : Téhéran n'est disposé ni à négocier un compromis ni à permettre à quiconque d'offrir sa médiation. Les puissances amies, l'Europe des Neuf — dont les ambassadeurs ont été convoqués samedi au ministère des affaires étrangères — n'ont plus qu'à « *manifester leur bonne foi* » en exerçant des pressions sur Washington ; l'O.L.P. montrera sa solidarité en persuadant ses interlocuteurs américains d'extrader l'ancien chah.

Déception et tristesse paraissaient dominer dans les milieux palestiniens de Téhéran après le départ, dimanche matin, de M. Abou Walid, l'émissaire de M. Yasser Arafat, qui avait été reçu à deux reprises par M. Bani Sadr. « *Les dirigeants iraniens*, nous a dit un Palestinien, *feraient preuve de légèreté s'ils s'imaginaient que Carter leur restituera le chah ; ils feraient un faux calcul qui pourrait se révéler fatal s'ils pensaient que les Etats-Unis manquent de moyens pour mettre à genoux l'Iran, et même pour pousser la République islamique vers la catastrophe. L'O.L.P. souhaite un règlement à l'amiable du conflit, dans l'intérêt même de la révolution iranienne. Pour notre part, nous n'avons rien à gagner à un tel règlement, sauf de montrer au peuple américain le visage humain de l'O.L.P. Celle-ci, nous le savons déjà, ne sera pas pour autant reconnue formellement par les Etats-Unis...* »

Cependant, les dirigeants iraniens paraissent divisés sur l'objectif de la campagne qu'ils ont déclenchée contre les Etats-Unis. Les uns, dit-on, font monter les enchères pour obtenir les meilleures conditions possibles à un compromis — le départ volontaire de l'ancien chah pour l'Egypte, par exemple — les autres croient pouvoir l'emporter en poursuivant l'épreuve de force jusqu'au bout. Tout se passe comme si deux opérations, l'une plus dangereuse que l'autre, se développaient parallèlement : un jeu de poker menteur et une délicate partie d'échecs.

ÉRIC ROULEAU.

● *L'Albanie* est ce lundi 12 novembre le seul pays à avoir approuvé officiellement la prise d'otages de Téhéran : l'organe officiel du parti communiste, *Zerri i popullit*, repris par l'agence albanaise ATA, estimait, le samedi, que cette action correspond « *à une demande juste et légitime du peuple iranien* ». En Yougoslavie, le quotidien *Borba* écrivait dimanche que « *les Iraniens exigent à bon droit que le chah leur soit livré* ». A ceux qui estiment que l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis est une « *mesure impopulaire et illégale* », l'organe de l'Alliance socialiste yougoslave répond qu'il s'agit « *d'une question de style plutôt que de fond* ». — *(A.F.P.)*

● *Le Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran* (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) a publié lundi 12 novembre un communiqué déclarant : « *En dépit des crimes du régime du chah — soutenu par l'impérialisme américain — que nous avons maintes fois dénoncé, le comité exprime son indignation et élève une vigoureuse protestation contre l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, ainsi que contre la prise d'otages de son personnel... La condamnation de la politique criminelle menée par l'impérialisme américain contre le peuple iranien ne constitue pas une raison valable pour justifier l'acte inadmissible que constitue l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran et la prise d'otages.* »

UNE CENTAINE D'OTAGES DONT SOIXANTE AMÉRICAINS

Les « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran ont refusé, ce lundi 12 novembre, de donner des précisions sur le nombre d'otages qu'ils détiennent. Pour sa part, le département d'Etat avait confirmé samedi soir qu'une centaine de personnes étaient aux mains des étudiants : soixante ou soixante et un citoyens américains et une quarantaine de ressortissants d'autres pays employés de l'ambassade, des Pakistanais et des Indiens pour la plupart. Toutefois, les autorités de New-Delhi démentent cette dernière information.

Seraient également détenus, selon le département d'Etat, un Italien, un Sud-Coréen et deux Philippins, qui auraient signé la pétition demandant l'extradition de l'ancien chah. — (A.F.P.).

L'opinion américaine est presque unanime à soutenir M. Carter

De notre correspondant

Washington. — La prise d'otages de Téhéran continue de dominer l'actualité, bien que ni les officiels ni la presse n'aient d'éléments nouveaux à apporter au dossier. Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a même été encore moins encourageant qu'à l'ordinaire en déclarant dimanche 11 novembre : « *Je n'ai aucune prédiction à offrir en ce qui concerne la date de libération des otages ni aucun espoir pour demain, le jour suivant ou n'importe quel autre.* »

Malgré l'impasse, une sérénité nouvelle se manifeste dans le comportement officiel. En premier lieu, M. Carter et ses adjoints ont conscience d'avoir choisi la bonne voie en écartant à la fois la capitulation que serait la livraison du chah et l'aventure d'une tentative de solution par la force. Toute l'Amérique, ou presque, soutient le président dans son attitude, au point que sa position à l'intérieur a rarement été aussi forte.

En second lieu, la prolongation de la crise a fait apparaître les phénomènes classiques des prises d'otages : après une semaine, l'initiateur de l'opération est à son tour dans l'embarras, il est soumis à toutes sortes de pressions et, voyant ses demandes insatisfaites, doit — pense-t-on ici — commencer à chercher une issue honorable. Ces conditions sont réunies dans l'affaire de Téhéran, car, comme l'a remarqué un responsable américain, « *le monde entier est avec nous* », et l'imam Khomeiny n'a apparemment pas l'intention de mettre la vie des captifs américains en danger.

Le temps joue donc désormais contre le dirigeant iranien, pense-t-on ici, ce qui explique les quelques signes de détente relevés depuis quarante-huit heures : l'autorisation donnée à des ambassadeurs étrangers de visiter les otages et le meilleur accueil qui semble être réservé aux émissaires de l'O.L.P.

Tel est aussi l'avis de M. Bakhtiar, l'ancien premier ministre iranien, interrogé en France par M. Pierre Salinger, pour la chaîne de télévision ABC. Il a estimé que la vie des otages n'est pas en danger. Il a annoncé, par ailleurs, qu'il ne formerait pas de gouvernement en exil, car un tel geste de sa part « *placerait les Français dans une mauvaise position* ». Il continue cependant d'envoyer en Iran des enregistrements de ses appels, comme le faisait l'imam Khomeiny pendant son exil.

Un mort à Denver

En attendant que ses démarches diplomatiques, et surtout le temps, fassent leur œuvre, la Maison Blanche s'emploie, non sans succès, à calmer l'irritation du public. Les manifestations relativement violentes de vendredi dernier sur divers campus universitaires ne se sont pas reproduites depuis lors. Quelques centaines de protestataires brandissant des drapeaux américains et des slogans hostiles à l'imam Khomeiny ont entravé la circulation aux abords de l'ambassade d'Iran à Washington, dimanche, mais l'immeuble, bien protégé par la police, n'a pas été attaqué.

La tension a fait une victime, dans des conditions encore mal éclaircies, à Denver, dans le Colorado : un jeune homme, qui « *cherchait les Iraniens* » pour les provoquer, a été trouvé tué par balle, et un étudiant iranien a été arrêté. Sans le dire, les responsables préfèrent que la victime ait été américaine, et non pas l'inverse : leur hantise est que le récit ou les images de mauvais traitements réservés aux Iraniens aux Etats-Unis n'enflamment les passions à Téhéran et n'entraînent des conséquences fatales pour les otages.

Pour les mêmes raisons, des pressions ont été exercées sur les chaînes de télévision pour les inviter à la modération dans leur compte rendu des réactions populaires. L'image, projetée vendredi, d'un étudiant iranien battu par des manifestants en Californie avait été jugée très fâcheuse dans les circonstances actuelles.

Des représailles ultérieures

Le même souci d'éviter les tensions a été invoqué à l'appui de la décision de la Maison Blanche, annoncée samedi, d'obliger les cinquante mille étudiants iraniens actuellement aux Etats-Unis à se présenter dans le délai d'un mois aux autorités pour faire constater que leurs papiers dexpulsion seront ouvertes contre sont en règle. Des procédures tous ceux — et ils sont nombreux — qui auraient violé les lois sur l'immigration. On explique en haut lieu que les manifestations d'étudiants iraniens hostiles au chah et aux Etats-Unis ont été jugées dangereuses en raison des risques de contre-manifestations d'Américains indignés.

L'explication n'est pas très convaincante dans la mesure où les manifestations d'Iraniens sont peu probables dans les jours qui viennent (les autorités locales ont été invitées à les interdire) et où les expulsions ne pourront pas commencer, précise-t-on au ministère de la justice, avant décembre, c'est-à-dire à un moment où l'affaire des otages sera très probablement réglée. En fait, M. Carter a sans doute voulu donner à l'opinion publique une consolation en forme de sanction : c'est la première fois qu'une mesure de ce genre est prise ici à l'encontre de tout un groupe national, encore que les quelque cent mille Iraniens non étudiants résidant aux Etats-Unis ne soient pas inquiétés. Déjà, la semaine dernière, la décision du gouvernement de suspendre les livraisons de pièces de rechange aux forces armées iraniennes avait été une première mesure de représailles.

Ces gestes donnent un avant-goût de ce qui pourrait suivre le dénouement de la crise. Non seulement il sera difficile de maintenir des relations diplomatiques normales après la libération des otages, mais les pressions seront fortes ici pour réclamer des représailles plus sévères. Le commentateur Joseph Kraft, d'ordinaire plus modéré, préconise déjà une politique d'isolement quasi total de l'Iran, une aide spectaculaire aux autres Etats de la région (y compris à l'Irak), ainsi qu'une reprise des opérations clandestines de la C.I.A.

M. Kissinger va dans le même sens en déclarant à l'hebdomadaire *U.S. News and World Report* : « *Aucun pays n'est si important que nous devions nous soumettre à son chantage. Aucun Etat ne doit être induit à croire que les attaques contre les Américains ne coûtent rien.* » Toutefois, l'ancien secrétaire d'Etat est pris à partie pour avoir été favorable à la venue du chah aux Etats-Unis. Le gouvernement l'est à son tour pour avoir accepté cette requête sans avoir pris les assurances nécessaires quant à la sécurité de son ambassade à Téhéran. Ce débat pourrait être moins favorable à M. Carter que la situation présente, mais il est tenu en réserve pour des jours meilleurs.

MICHEL TATU.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES REBELLES MUSULMANS ont tué deux cents soldats gouvernementaux et détruit cinq véhicules blindés et deux tanks lors d'une embuscade tendue sur la route qui relie Kaboul à Kandahar, a annoncé, le vendredi 9 novembre, l'agence pakistanaise P.P.I., sans préciser toutefois la date de cette embuscade. — *(U.P.I.)*

Argentine

● Nous apprenons de bonne source que Mme Maria-Cristina Guillen, âgée de trente et un ans, a été enlevée le 28 octobre à Cordoba avec ses trois enfants, âgés de cinq ans, de trois ans et demi et de six mois. Le mari de Mme Guillen aurait été tué à leur domicile au moment de l'enlèvement.

Etats-Unis

● LES AMERICAINS QUI SE SONT BATTUS AU VIETNAM ont été « dupés » en participant à « *une mauvaise guerre, au mauvais endroit et au mauvais moment* », estiment 62 % des personnes interrogées pour un sondage commandé à la société Louis Harris par la Maison Blanche et l'administration des anciens combattants. — *(A.P.)*

Haïti

● QUATRE DIPLOMATES OCCIDENTAUX, des Etats-Unis, du Canada, d'Allemagne fédérale et de France, ont été molestés, samedi 10 novembre, par des éléments hostiles à la tenue d'une conférence sur le respect des droits de l'homme à Haïti. Des incidents, faisant plusieurs blessés, avaient déjà éclaté, vendredi, à la suite d'échauffourées provoquées par des personnes hostiles à la tenue d'une conférence de M. Gérard Gourgue, président de la Ligue des droits de l'homme. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● DES INCONNUS VENUS D'ALLEMAGNE FEDERALE auraient commis un attentat à l'explosif contre des installations est-allemandes, samedi 10 novembre, dans la région de Suhl, rapport l'agence A.D.N. L'agence de presse de R.D.A. indique que le ministère est-allemand des affaires étrangères « *proteste vigoureusement contre de telles exactions et demande que leurs auteurs soient sévèrement punis* ». « *La R.F.A. porte l'entière responsabilité des conséquences de telles provocations* », écrit encore A.D.N. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● LES MILITANTS du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) ont évacué, dimanche 11 novembre, la cathédrale de San-Salvador, après plus de deux semaines d'occupation. Les membres de l'organisation trotskiste Ligues populaires du 28 février (L.P.-28) ont, par ailleurs, promis de quitter l'église du Rosaire. Les abords du palais national ont égalemet été évacués par un groupe de mères de prisonniers et disparus politiques. Seule la place Morazan reste occupée par de jeunes militants de l'Union démocratique nationaliste (U.D.N.), qui réclament la libération, promise par le gouvernement, des détenus politiques. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LE PHILOSOPHE JULIUS TOMIN a été convoqué récemment par un psychiatre de Prague pour subir un examen médical. Le mari de Zdenka Tominova, porte-parole de la Charte 77, professeur de philosophie d'une « université volante », avait passé quelques jours, en octobre dernier, dans l'hôpital psychiatrique de Horni Berkovice (Bohême du Nord), où il avait été amené de force après avoir refusé de répondre à un interrogatoire de la police. Il avait subi une injection de calmant, qui lui avait causé des troubles moteurs et de la parole. Il avait réussi néanmoins à quitter l'hôpital. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE GOUVERNEMENT ZAIROIS a demandé samedi 10 novembre que la commission d'enquête dont il souhaite la création (*le Monde* daté 11-12 novembre) afin de vérifier les accusations de la Fédération internationale des droits de l'homme sur les massacres d'enfants au Zaïre ait terminé son enquête avant le 20 novembre prochain. M. Karl I Bond, ministre zaïrois des affaires étrangères, a garanti que cette commission serait libre de tout mouvement et pourrait interroger qui bon lui semble. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

Rumeurs préolympiques

De notre correspondant

Moscou. — A un peu plus de huit mois des Jeux olympiques, les Soviétiques ont, d'ores et déjà, établi un nouveau record : celui des rumeurs. Cela n'a rien de très surprenant, mais prend, cette fois, des proportions sans précédent.

Ces rumeurs se concentrent autour d'une question : qui pourra résider à Moscou pendant les Jeux, voire qui pourra y pénétrer ? A l'origine, une simple constatation : Moscou compte environ huit millions et demi d'habitants ; chaque jour, deux millions supplémentaires de Soviétiques arrivent dans la capitale et en repartent (en mission, en touristes ou tout simplement pour y faire des achats ou, dans le cas de nombreux kholkoziens, pour y vendre les produits de leur petit lopin). En période ordinaire, déjà, cela pose d'innombrables problèmes aux autorités : transport, hébergement, approvisionnement. On comprend que la perspective de devoir en plus recevoir *« dignement »* quelque trois cent mille étrangers prenne des allures de cauchemar.

Laissez-passer et « bon voyage »

Les organisateurs des Jeux olympiques ont décidé de s'attaquer à la source du problème, à savoir réduire au maximum la population de Moscou pendant les Jeux et empêcher la migration des provinciaux. Tous les parents sont donc invités à envoyer leurs enfants en âge scolaire en colonie de vacances ou chez des parents ou amis en province. Déjà, la capitale soviétique se distinguait en été par l'absence d'enfants dans ses rues. L'année prochaine, cette absence sera simplement plus marquée. De même, les adolescents seront invités à prendre des vacances prolongées. Pour les étudiants, cela sera encore plus simple : tous les établissements d'enseignement supérieur fermeront leurs portes un mois plus tôt que d'habitude. Il ne s'agit pas seulement de *« vider »* les foyers d'étudiants qui seront destinés à héberger cent soixante mille touristes, mais aussi de mobiliser plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, notamment tous ceux qui parlent une langue étrangère et qui serviront d'interprètes ou de guides. Toutes les administrations qui ne sont pas directement concernées par les Jeux, de même que les grandes entreprises, se mettront en veilleuse, ce qui devrait alléger d'autant les transports en commun, réduire la circulation des poids lourds dans Moscou et mettre à la disposition des organisateurs des Jeux plusieurs dizaines de milliers de voitures. Inutile de préciser que l'écrasante majorité des *« bons de vacances »* distribués par les syndicats seront mis du 15 juillet au 15 août à la disposition des habitants de Moscou et des autres villes olympiques.

Autre préoccupation pour les autorités de la capitale : la circulation. Depuis des mois déjà, les appels et les mises en garde se multiplient, notamment dans la revue *Za Rouliom (Au volant,* 3 200 000 exemplaires). Il est recommandé aux automobilistes de laisser leur voiture au garage ou plutôt, comme on le fait ici, de la mettre sur cales. Bien qu'il soit impossible d'en obtenir la confirmation officielle, il semblerait que les organisateurs aient choisi une solution encore plus radicale : interdire purement et simplement la circulation dans le centre de la ville. Seuls les véhicules munis de laissez-passer spéciaux pourraient circuler dans Moscou (ce qui est d'ailleurs le cas déjà deux fois par an : le 1er mai et le 7 novembre).

Ces rumeurs préoccupent sérieusement la colonie étrangère : diplomates, hommes d'affaires et journalistes, qui n'ont reçu jusqu'à présent aucune assurance à ce sujet. Des restrictions aux déplacements seront toutefois plus sensibles pour les non-résidents. A moins de disposer d'un ordre de mission *(komandirovka)* ou d'un bon de voyage *(poutiovka)*, accompagné d'un billet pour une des manifestations sportives, il sera impossible de venir à Moscou. Ces « bons de voyage » seront destinés aux meilleurs travailleurs (ils seront délivrés par les syndicats ainsi d'ailleurs que les billets pour toutes les manifestations sportives). On conçoit sans mal à Moscou l'énorme travail de contrôle que cela implique, mais personne ne juge cela impossible, bien au contraire.

En fait, ce qui inquiète les responsables soviétiques, ce n'est pas tant la possibilité de *contamination idéologique* que la préservation de l'image de marque de l'URSS. Dans un pays où la pénurie est générale, on imagine sans difficulté les queues qui risqueraient de se former dans les rues de Moscou pendant la période des Jeux. Car, et ce n'est pas la moindre des rumeurs qui circulent aux quatre coins du pays, on dit que les autorités préparent d'énormes stocks, notamment de produits alimentaires, en prévision des J.O. Ce qui expliquerait les difficultés d'approvisionnement auxquelles se heurtent dès à présent et plus cruellement que d'habitude les Soviétiques.

(Intérim.)

Italie

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS EST DEVENUE UN THÈME DE DÉBAT ENTRE LES PARTIS

De notre correspondant

Rome. — La réforme des institutions italiennes n'est plus un sujet tabou. Depuis quelques semaines, elle occupe des colonnes entières dans les journaux. Le débat a même pris une tournure officielle puisque la démocratie chrétienne vient d'engager des consultations sur ce thème avec les principaux partis de la majorité et de l'opposition.

Les milieux politiques sont partis d'un double constat : il devient de plus en plus difficile de constituer des majorités parlementaires tant l'appareil de l'Etat n'est pas à la hauteur de sa tâche. L'Italie souffre de *malgoverno* — vieille affaire — mais aussi de *nongoverno*. Les formes de cette affection chronique sautent aux yeux : des crises gouvernementales annuelles ; des législatures qui n'arrivent jamais à leur terme ; une activité parlementaire trop lente ; des lois non appliquées ; de multiples conflits entre l'Etat et les régions... Il a fallu que le président de la République en personne intervienne ce mois-ci pour régler le conflit des aiguilleurs du ciel.

La question est de savoir si le mal tient aux structures ou à la manière de s'en servir. Autrement dit : si le pays est ingouvernable ou seulement mal gouverné.

Les partisans d'une réforme restent dans le vague. On ignore toujours ce que veut M. Flaminio Piccoli, président de la démocratie chrétienne, malgré une série de déclarations et d'interviews. Le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, n'est pas beaucoup plus explicite avec son projet de « *grande alliance réformatrice* ». On ne discute, en fin de compte, que sur des propositions de juristes, de professeurs de science politique, ou de journalistes.

Quatre thèmes

Ce débat tous azimuts tourne autour de quatre thèmes principaux et de quelques questions annexes :

1) LA LOI ELECTORALE. — Le système proportionnel en vigueur permet aux petits partis d'être représentés au Parlement et de bénéficier du financement public. Mais il n'autorise pas de majorité nette. On assiste à des alliances peu orthodoxes fondées essentiellement sur l'extension de tel ou tel groupe parlementaire. Faut-il atténuer la proportionnelle (barre de 5 %, prime accordée au premier parti) ou adopter carrément un vote majoritaire à la française ?

2) LE CHEF DE L'ETAT. — Elu par les Chambres, il n'est pas responsable de l'exécutif. Ses principaux pouvoirs sont de nommer le président du conseil et de décréter la dissolution du Parlement. Faut-il en faire le pilier du système en l'élisant au suffrage universel ? La plupart des propositions sont plus modestes : réduire le septennat à cinq ans ; permettre la réélection du titulaire et supprimer la règle selon laquelle le président ne peut dissoudre les Chambres pendant les six derniers mois de son mandat.

3) LE PRESIDENT DU CONSEIL. — Théoriquement, il est désigné par le chef de l'Etat et nomme librement ses ministres. En fait, ce sont les partis qui conduisent les jeux et imposent leur choix. Doit-on aller jusqu'à élire le chef du gouvernement au suffrage universel ?

4) LE PARLEMENT. — La Chambre des députés et le Sénat de la République exercent exactement les mêmes tâches. C'est dire qu'une loi met deux fois plus de temps pour être votée. Doit-on supprimer le Sénat ? Ou le différencier de la Chambre par une autre composition et des attributions originales ? Ne faut-il pas, en tout cas, réduire le nombre des parlementaires, qui sont près d'un millier ?

5) PROPOSITIONS ANNEXES. — Réglementer le droit de grève si les syndicats ne se décident pas à le faire eux-mêmes. Supprimer les provinces, qui ne se justifient plus depuis la mise en place des régions. Rendre plus difficile l'organisation des référendums (il suffit actuellement de cinq cent mille signatures).

A part l'extrême droite, qui se prononce clairement et depuis longtemps pour un régime présidentiel teinté de corporatisme, aucun parti n'a fait de proposition globale. Chacun se contente de prononcer des veto. On sait, par exemple, que les petites formations laïques sont fermement opposées — et pour cause — à toute mise en question de la proportionnelle. Selon elles, il faut, au contraire, que le Parlement reflète la nation encore plus fidèlement. Il est difficile à la démocratie chrétienne d'ignorer l'avis de ces formations du centre, qui sont ses alliées naturelles. Quant aux communistes, ils s'opposent avec autant de force au système majoritaire qu'au régime présidentiel. Même pour entrer au gouvernement, ils ne céderaient pas sur ces deux points, qui sont d'ailleurs liés. Et sans les communistes, aucune réforme importante ne peut être votée.

On assiste donc à un double déplacement du débat : des grands projets vers les questions annexes; et de l'aspect institutionnel vers des considérations politiques. « *La réforme institutionnelle est inséparable d'un assainissement économique irréalisable sans un pacte social* », affirme M. Giovanni Spadolini, nouveau secrétaire général du parti républicain. Selon lui, avant de chercher à modifier la Constitution de 1948, il faut commencer par l'appliquer entièrement.

Un dirigeant communiste estime pour sa part : « *Il ne s'agit pas de transformer la Constitution, mais la société. Un* aggiornamento *de certaines lois est sans doute nécessaire. Il faut huiler la machine. Mais que va-t-on produire ? Quel objectif vise-t-on ? Les discussions actuelles ne doivent pas détourner l'attention des problèmes du pays.* » Mais le P.C.I. y participe volontiers : « *Ces discussions,* poursuit notre interlocuteur, *ont l'avantage de rouvrir le dialogue entre toutes les forces constitutionnelles.* » On touche ainsi au fond du problème, à savoir qu'une « gouvernabilité » réelle est impossible sans la participation directe du P.C.I. au pouvoir.

Pour l'extrême gauche, tout cela n'est qu'un écran de fumée. Le grand débat sur les institutions serait surtout un prétexte pour reprendre contact. Les principaux partis politiques ne chercheraient qu'à reconstituer l'ancienne majorité d'union nationale, et le P.C.I. se contenterait, comme hier, d'appuyer le gouvernement sans détenir de portefeuille ministériel. « *En Italie, les grandes réformes cachent toujours les grands compromis* », remarque un représentant du parti radical. Une inquiétude voisine se manifeste parmi les sociaux-démocrates et les libéraux. Mais ils craignent, eux, que le P.C.I. n'entre bel et bien, cette fois, au gouvernement dans le cadre de la « grande alliance réformatrice » préconisée par M. Craxi.

« *On ne résout pas de problème politique par une manipulation institutionnelle,* souligne M. Giuseppe Tamburrano, universitaire socialiste. *Le vote majoritaire et le système présidentiel supposent l'alternance et la volonté d'alternance. Favorable au compromis historique, le P.C.I. est attaché à la proportionnelle. Les partisans d'une union de la gauche doivent commencer par créer les conditions d'une alternance en poussant le P.C.I. à devenir plus occidental. C'est alors seulement qu'ils pourront se battre pour une réforme institutionnelle qui favoriserait des majorités stables et des gouvernements efficaces.* »

Le débat de fond ne semble pas être vraiment amorcé. Dans l'immédiat, la montagne risque d'accoucher d'une souris. Les partis politiques déclarent vouloir s'attaquer au *nongoverno,* mais ils ne feraient que l'illustrer si leurs conversations devaient se terminer en queue de poisson.

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	280 F	480 F	780 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	335 F	463 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	428 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Le sommet franco-italien prépare le prochain conseil européen

Le président du conseil italien, M. Cossiga, arrivé dimanche 11 novembre à Paris, a, ce lundi, des entretiens avec M. Giscard d'Estaing (qui le reçoit à déjeuner), M. Barre et M. P. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat chargé des questions européennes.

De notre correspondant

Rome. — La France et l'Italie tiennent depuis trois ans des sommets réguliers, bien que la périodicité n'en soit pas fixée par écrit. L'instabilité politique qui règne à Rome a obligé plus d'une fois à remettre des rendez-vous qui ne présentaient aucun caractère d'urgence.

La rencontre de ce jour est d'abord une prise de contact entre des dirigeants qui ne se connaissent pas : M. Francesco Cossiga n'occupe la présidence du conseil que depuis le mois dernier. Comme ministre de l'intérieur, il avait bien connu MM. Poniatowski et Bonnet, mais n'a jamais eu l'occasion de rencontrer MM. Giscard d'Estaing et Barre. Ce Sarde de cinquante et un ans les frappera sans doute par sa courtoisie et sa chaleur. Ancien professeur de droit constitutionnel, se déclarant volontiers pascalien, il est considéré dans la démocratie chrétienne comme l'un des fils spirituels d'Aldo Moro.

Depuis la mise en veilleuse de la « guerre du vin », il n'y a guère de contentieux entre la France et l'Italie. Ce sont surtout des questions internationales qui sont discutées lors des sommets. M. Cossiga doit parler avec ses interlocuteurs de la politique agricole de la C.E.E. avant le prochain conseil européen de Dublin. La France s'oppose à une révision du budget communautaire, alors que l'Italie, qui assurera la présidence le 1er janvier 1980, y est favorable.

Plusieurs autres sujets devraient être abordés : l'installation en Europe de nouveaux missiles de l'OTAN (pour laquele le gouvernement italien s'apprête à donner son accord), la situation en Iran, le Proche-Orient et la crise énergétique et très probablement la récente visite en Europe du président Hua Guofeng. — R. S.

Pologne

A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Cinq mille contestataires ont manifesté dans les rues de Varsovie

Varsovie *(A.F.P., Reuter)*. — Deux jours après que le numéro un polonais, M. Gierek, eut demandé à ses concitoyens, dans un discours retransmis par la télévision, de faire preuve de patience devant les difficultés économiques, cinq mille contestataires ont défilé, dimanche 11 novembre, dans les rues de Varsovie.

Organisée conjointement par les deux principaux mouvements dissidents, le KOR et le ROPCIO (1), cette manifestation avait pour but de marquer le soixante et unième anniversaire de l'indépendance polonaise, que l'Eglise catholique et les contestataires fêtent le jour du retour du maréchal Pilsudski à Varsovie. Le pouvoir, quant à lui, préfère retenir le 6 novembre, date de la constitution à Lublin d'un gouvernement provisoire composé de socialistes et de populistes. C'est la quatrième fois en un an qu'une telle manifestation, de caractère très politique, se déroule. La première avait eu lieu l'année dernière, à la même occasion, la seconde, le 31 juillet, jour anniversaire de l'insurrection de Varsovie, et la troisième, le 1er septembre, date du déclenchement de la seconde guerre mondiale.

A l'issue d'un office religieux à la cathédrale Saint-Jean, les manifestants se sont rendus en cortège jusqu'au tombeau du Soldat inconnu, place de la Victoire, distant de 600 mètres. A la sortie de la cathédrale, des policiers en civil ont arraché aux contestataires des banderoles sur lesquelles *ont pouvait lire « Liberté, vérité, pain »*, et une citation du pape Jean-Paul II : *« Pas d'Europe indépendante sans Pologne libre »*.

Après cette brève échauffourée, les manifestants ont déposé des gerbes devant le monument où deux soldats, figés au garde à vous, montaient la garde comme à l'accoutumée. Plusieurs orateurs, munis d'un porte-voix, ont ensuite pris la parole pour exiger *« l'indépendance »* de la Pologne, des *« élections libres »*, la *« liberté »* et le *« respect des droits de l'homme »*. Ils ont également exprimé leur solidarité avec les peuples lituanien, biélorussien, ukrainien, qui, ont-ils dit, *« ont droit, eux aussi, à la liberté »*, ainsi qu'avec les dissidents tchécoslovaques condamnés récemment lors du procès de Prague.

Des interpellations à titre préventif

L'animateur du ROPCIO, M. Czuma, avait notamment déclaré : *« Aujourd'hui, nous n'avons ni l'indépendance ni la liberté : c'est pour cela que nous n'avons pas de viande et pas de maison »* et appelé à boycotter, l'an prochain, les élections au Parlement. Il aurait été arrêté peu après la manifestation. Vendredi et samedi, trente-cinq dissidents, dont M. Michnik, avaient été interpellés à titre préventif.

Dans son discours de vendredi, prononcé en Haute-Silésie, région où soixante-deux mineurs viennent de trouver la mort en un mois, M. Gierek avait énuméré les problèmes à résoudre au plus vite et qui éveillent l' *« impatience »* des Polonais. Le secrétaire général du parti avait en particulier cité les *« ennuis »* en matière de logements, les *« difficultés »* dans l'approvisionnement, les *« queues »* devant les boucheries, les coupures de courant électrique, la pénurie de charbon de chauffage, bien que la Pologne extraie actuellement quelque 200 millions de tonnes de houille par an.

« Ces questions, a-t-il dit, *se sont accumulées au fil des ans. Pour les résoudre, il faut du temps, d'énormes moyens, de la persévérance et aussi de la patience. »*

M. Gierek a ensuite fustigé l' *« incapacité »*, le *« laisser-aller »*, *« l'absence de discipline »*, l' *« inconscience »* qui se manifestent à tous les échelons. Il a lancé enfin un appel à ses compatriotes pour redoubler d'efforts et *« accroître l'efficacité »* du travail.

(1) Le KOR (Comité d'autodéfense sociale) et le ROPCIO (Mouvement polonais pour la défense des droits de l'homme et du citoyen) ont été fondés au cours de l'hiver 1976-1977. Le premier regroupe bon nombre d'anciens communistes, des chrétiens et des intellectuels libéraux. Il est généralement considéré comme le mouvement de l'opposition « de gauche » Le second est d'inspiration plus nationaliste. Depuis quelques mois, un rapprochement semble se faire entre les deux groupes.

Belgique

Après quatre-vingt-quatorze ans de parution

Le parti socialiste est contraint de suspendre la publication du quotidien « le Peuple »

De notre correspondant

Bruxelles. — Exsangue depuis longtemps, condamné depuis 1974, l'organe du parti socialiste, *le Peuple*, mourra le 31 décembre 1979 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. C'est un coup très dur pour la gauche belge et pour la démocratie, mais le parti, malgré sa participation au pouvoir (il fait partie de la coalition gouvernementale) n'a plus les moyens de faire vivre son journal. En même temps, cesseront de paraître *le Travail* et *le Monde du travail*, éditions de Liège et de Vervier du quotidien. Le titre *le Peuple* sera repris par l'organe des syndicats socialistes de Charleroi *le Journal et indépendance* qui le placera en hibernation dans l'espoir de temps meilleurs.

C'est une page prestigieuse tournée par le socialisme. *Le Peuple* a été de toutes les luttes ouvrières, à la fin du XIXe siècle. Il a grandi avec le parti. Ses ténors tels Emile Vandervelde, Camille Huymans et Louis de Brouckere y ont collaboré à l'époque héroïque, et Jean Jaurès y a signé plus d'un article. *Le Peuple* s'est battu pour le suffrage universel, pour les droits de l'homme, pour l'émancipation de la femme, contre Léopold II, jusqu'à la mort du souverain en 1909, et contre Léopold III, après la libération de 1944, jusqu'à l'abdication de 1950.

A la radio, le président du parti a dit sa tristesse de ne pouvoir aider la presse socialiste francophone. *« Nous reverrons la question dans six mois ou dans un an pour que la presse socialiste retrouve la place qui lui revient »*.

Les propos de M. Cools n'ont rassuré personne. On sait à Bruxelles qu'un journal qui meurt est vite oublié par ses lecteurs et ne ressuscite jamais.

La presse socialiste flamande en a fait l'expérience. L'organe du parti néerlandophone de Belgique, *Volksgazet*, a cessé de paraître en 1978 et n'a jamais pu être relancé, alors que sa situation financière était meilleure et que son tirage était très supérieur à celui du *Peuple*. Les socialistes flamands ont cependant résolu leur problème avec bonheur. Ils ont relevé le défi. A *Volksgazet* a succédé un journal jeune et dynamique, *De Morgen* (« le matin »), indépendant du parti mais résolument à gauche et remarquablement rédigé et informé.

C'est d'ailleurs le reproche que les journalistes du *Peuple* font à leurs propriétaires. Dès 1959, le rédacteur en chef du journal, M. Jean-Louis Lobest, écrivait : *« La littérature socialiste pure trouve sa place dans des publications doctrinales, pas dans un quotidien »*.

Le Peuple avait connu des années fastes. Il y a vingt ans, avec ses deux éditions régionales, il avait encore un tirage de cent soixante-dix mille exemplaires, ce qui est plus que respectable en Belgique où la puissante presse catholique francophone de l'époque tirait à cinq cent mille exemplaires, la presse conservatrice libérale à trois cent vingt-cinq mille et la presse « neutre » à six cent mille exemplaires. Tous les journaux depuis ont subi des revers mais ceux du *Peuple* ont été les plus cuisants. La vente au dernier bilan n'était plus que de vingt-quatre mille exemplaires, et l'aide gouvernementale à la presse quotidienne, quelques dizaines de millions de francs français versés depuis quatre ans à tous les journaux d'information, ne pouvait plus sauver *le Peuple*. Le journal avait encore vingt-deux journalistes en 1974, treize aujourd'hui. Il ne pouvait qu'expirer.

PIERRE DE VOS.

Espagne

Disparition d'un proche collaborateur de M. Suarez

De notre correspondant

Madrid. — M. Javier Ruperez, secrétaire des relations internationales de l'Union du centre démocratique (U.C.D) et député de ce parti, a disparu, depuis le dimanche matin 11 novembre, de Madrid. Toutes les forces de sécurité de l'Etat, selon un communiqué officiel, sont à sa recherche. Mais aucun indice n'avait été découvert ce lundi 12 novembre.

Proche collaborateur de M. Adolfo Suarez pour les questions de politique étrangère, M. Ruperez présidait depuis vendredi dans un hôtel de la capitale une « table ronde » réunissant plusieurs dizaines de partis démocrates-chrétiens et libéraux latino-américains. Il était rentré samedi soir à son domicile à Madrid, où il a passé la nuit seul, sa femme étant en voyage. Il était attendu à 9 heures du matin à l'hôtel pour diriger la dernière journée de colloque. Ses voisins disent l'avoir entendu prendre sa douche. Depuis ,on a perdu sa trace. Sa voiture n'a pas été retrouvée non plus.

S'agit-il d'un enlèvement ? C'est l'hypothèse qui circulait dimanche, mais sur l'origine possible des ravisseurs il n'y a pour l'instant que des spéculations. Agé de trente-huit ans, M. Ruperez est diplomate de carrière. Il a fait partie de la délégation espagnole à la conférence d'Helsinki en 1972. Après avoir été chef de cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, il avait été nommé, en 1978, secrétaire des relations internationales de l'U.C.D.

A ce poste, il a défendu l'entrée de son pays dans l'OTAN et maintenu de nombreux contacts avec l'Organisation atlantique. Il avait été envoyé l'an dernier en Algérie pour nouer des relations avec le Front Polisario et sortir les relations hispano-algérienne de l'impasse. Il avait invité de nombreux partis centristes latino-américains à la « table ronde » de Madrid pour une réflexion commune sur une troisième voie possible outre-atlantique « entre le castrisme et les dictatures militaires ». Il y a quelques mois, une autre personnalité de l'U.C.D., M. Gabriel Cisneros, avait fait l'objet d'une tentative d'enlèvement de la part de l'ETA politico-militaire. Grâce à sa présence d'esprit et à son courage, il avait réussi à s'échapper mais avait été grièvement blessé.

D'autre part, l'effervescence a gagné de nouveau le Pays basque dimanche à la suite du mitraillage par la garde civile d'un conseiller municipal d'une localité de Navarre. Celui-ci, M. Miguel Arregui-Marin, qui appartient à la coalition séparatiste Herri Batasuna, roulait en voiture avec plusieurs amis dans la nuit de samedi à dimanche lorsqu'il fut atteint par un tir de la garde civile à l'entrée de la localité d'Echarri-Aranaz.

Les gardes avaient monté un contrôle sur la route nationale après que deux de leurs collègues eurent été grièvement blessés dans un attentat à quelques dizaines de kilomètres de là, près de Vitoria. Ils affirment avoir tiré parce que le véhicule tentait de forcer le barrage. Mais plusieurs témoins soutiennent que les barrières avait déjà été enlevées au moment où les faits se sont produits. Le conseiller municipal est mort de ses blessures. Plusieurs partis et syndicats ont appelé à une grève générale lundi et mardi dans tout le Pays basque. — C. V.

● *M. Santiago Carrillo*, secrétaire général du parti communiste espagnol, a révélé, samedi 10 novembre, qu'il avait proposé à M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, une réunion des dirigeants de tous les partis communistes d'Europe occidentale pour étudier la crise mondiale. Il a, d'autre part, proposé la création d'un organisme commun « entre la C.E.E. et les pays producteurs de pétrole pour remplacer les six ou sept trusts qui monopolisent dans le monde la distribution du pétrole ». — *(A.F.P.)*

ASIE

UN TÉMOIGNAGE SUR LE VIETNAM

La pénurie des biens de consommation frappe sévèrement les habitants de Ho-Chi-Minh-Ville

Un de nos lecteurs vietnamiens, M. Van Quôc, qui vient de séjourner un mois dans son pays, nous a communiqué le témoignage suivant :

Dans le Sud, depuis quatre ans, les bouleversements ont été nombreux. Depuis un an, les stocks de marchandises qui provenaient de la manne américaine s'épuisent. Dans les « marchés aux voleurs » (1), ils ont cédé la place à la vaisselle, au mobilier, aux bibelots, aux appareils de photo et hi-fi japonais, revendus par les bourgeois appauvris par le nouveau régime. Cependant, ces marchandises s'écoulent à un rythme ralenti. Les riches sont partis et les salaires très bas (de 20 à 200 dong) (2). Les *Liên-Xô* (Soviétiques), les ressortissants des pays de l'Est, les Cubains ne sont pas des clients « intéressants ». Ils ne viennent qu'épisodiquement, et leurs faibles moyens financiers ne leur permettent pas d'acheter beaucoup de choses. Toutefois, leurs rares achats visent essentiellement les appareils photographiques et radiophoniques japonais. Quant aux *bô-dôi* (les soldats vietnamiens), ils doivent le plus souvent se contenter de contempler les étalages. La clientèle importante est constituée par les quelques touristes, les « capitalistes » locaux, des hauts fonctionnaires et un certain nombre de *cân-bô* (cadres politiques).

Les « marchés aux voleurs » se sont spécialisés. On trouve le marché de la vaisselle, celui des produits français (alimentation et articles divers), celui des médicaments, des pièces de rechange, etc. Ce dernier, à Ho-Chi-Minh-Ville, est le plus florissant, car la pénurie, dans ce domaine, se ressent de façon immédiate. Beaucoup de petites voitures de transport en commun — les triporteurs Lambretta, — roulent à la fois avec des pneus pleins et des pneus gonflés. D'autres ont des pneus de taille différente.

Quant aux autres véhicules, ils sont remplacés progressivement par les vélos. Les automobiles sont désormais réservées à l'administration et aux hautes personnalités, car seuls les fonctionnaires civils et militaires, peuvent se procurer le précieux carburant grâce à des bons d'approvisionnement. Ceux qui possèdent des motocyclettes ont droit à 3 litres d'essence par mois. Le complément, qu'on se procure au marché noir, provient pour une grande *part de vols aux dépens de l'administration* et, dans une moindre mesure, de la revente des trois litres accordés aux fonctionnaires. C'est ainsi que le chauffeur d'un haut fonctionnaire profite de chaque sortie de son supérieur pour détourner 1 ou 2 litres d'essence du réservoir. Son salaire de 20 dong est amélioré par le bénéfice qu'il retire de la vente du carburant voél (7 dong par litre).

Pourtant, malgré la raréfaction de l'essence, les motocyclettes sont encore nombreuses. Les usagers mélangent l'essence à de l'huile et les engins à deux temps sont très demandés. Une moto de 50 cm3 se vend dans les 500 à 700 dong. Les autres modèles se sont légèrement dépréciés.

Les vélos restent majoritaires dans les rues. Un vélo est un vrai capital : une bicyclette Peugeot peut coûter plus de 2 000 dong. La production locale demeure encore limitée. Les courses cyclistes sont devenues l'un des spectacles favoris de la nouvelle société.

Les mendiants ont réapparu

Par mesure d'économie, le gouvernement a imposé des coupures de courant. A Ho-Chi-Minh-Ville, chaque quartier est, à tour de rôle, privé d'électricié quelques heures la nuit. L'activité fébrile qui caractérisait avant 1975 le monde des affaires et du commerce s'est éteinte. A Cholon et à Ho-Chi-Minh-Ville, seuls subsistent quelques restaurants, avant tout chinois. Certains ont été repris en main par les employés après la fuite de leurs patrons. La plupart ne survivent que très péniblement.

Une Vietnamienne, dont le mari croupit en camp de rééducation, a aménagé son spacieux salon en salle à manger. On y mange l'un des meilleurs *pho* (soupe vietnamienne) de la ville. Ailleurs, ce sont des Vietnamiens chassés du Cambodge par les Khmers rouges, qui cuisinent quelques plats à la mode khmère.

Mais la tendance est au déclin du secteur privé. L'Etat a remis en marche certains établissements abandonnés par leurs propriétaires. Le personnel est salarié et la cuisine convenable à des prix raisonnables. Dans plusieurs restaurants d'Etat, les consommateurs peuvent écouter de la musique américaine et française. L'alcool est abondant et les ivrognes fréquents. La bière Larue et le whisky local Vinasky sont servis à volonté.

Il serait erroné d'en déduire que le peuple vietnamien mange à sa faim. L'arrêt des importations massives de produits alimentaires depuis 1975, les terribles inondations de 1978, la guerre et la résistance individualiste de nombreux paysans ont provoqué la pénurie des biens de consommation. Dans les restaurants d'Ho-Chi-Minh-Ville, les enfants vagabonds tentent de se nourrir des restes des repas des clients repus. Les mendiants ont réapparu. Ce sont presque tous des gens revenus des « nouvelles zones économiques » insalubres ou difficiles à mettre en culture. *L'attitude des citadins est faite de* tolérance, car tous comprennent les causes de cette lamentable situation.

Les marchés offrent tous les produits locaux, mais en quantité restreinte et à des prix prohibitifs (7 dong le kilo de riz pur, 10 dong le kilo de longans, de 7 à 8 dong le kilo de pommes cannelles, etc.). L'Etat ne contrôle encore qu'à peine 40 % du marché dans le Sud, et le rétablissement récent de la libre circulation des marchandises entre les provinces n'a pas abaissé les prix de manière sensible.

Les habitants connaissent, dans leur majorité, de graves problèmes de nutrition (carences de vitamines). Les magasins d'Etat ne délivrent que 2 kilos de riz par personne à 0,5 dong le kilo. Ce riz, appelé « *bo-bo* », est un mélange de gros grains, de manioc et de pâte de riz. Sa consistance est pâteuse. Le lait est rare : une boîte Nestlé se vend 40 dong ou s'échange contre huit boîtes de « lait » local (de la farine de riz diluée dans de l'eau sucrée).

Manque de médicaments

La population souffre du manque de médicaments. Les antibiotiques et les vitamines sont très recherchés. Les comprimés sont vendus à l'unité. Quelques médecins, de formation occidentale, poursuivent leurs consultations privées. Mais ils prescrivent trop souvent des médicaments introuvables ou vendus à des prix *prohibitifs. Dans le domaine de la* santé, on doit toutefois saluer le gouvernement, qui, malgré la faiblesse des moyens, s'efforce d'inculquer à la population l'hygiène la plus élémentaire. Chaque village a désormais son dispensaire.

Pourtant, les Vietnamiens sont unanimes pour dire que le plus grave problème demeure la corruption (le second en importance étant les menaces aux frontières). Elle existait déjà avant la réunification. Elle sévit toujours, mais avec cette différence que l'on ne sait jamais si elle relève d'une politique délibérée de la part de l'Etat ou de la responsabilité de cadres véreux. La population en a assez, car, si les gens comprennent que l'on fasse « payer » les riches, ils ne supportent plus cette pratique à l'égard *de tous. Ainsi,* pour obtenir un certificat régularisant sa situation à l'égard de la Banque nationale, Tuân a glissé 500 dong dans le dossier remis à un fonctionnaire. Pour un visa de sortie, le tarif est de 6 taëls d'or au minimum (soit plus de 12 000 dong) selon la qualité (18 ou 24 carats). Le cours du taël varie selon les possibilités d'accueil des pays voisins. En août et septembre, le taël ordinaire valait de 2 090 à 2 150 dong (contre 2 400-2 500 dong les mois précédents). Après les accords de Genève, en juillet, le prix a de nouveau légèrement baissé, car les départs sont plus strictement contrôlés. Les places sur les embarcations sont très chères (au minimum 40 taëls d'or). Le bénéfice est partagé entre les organisateurs, les propriétaires des bateaux et les « *autorités* ».

Les départs n'ont pas tous des causes politiques à proprement parler. Ce sont les conditions économiques et la bureaucratie qui rendent la vie impossible. « *Nous ne demandons qu'une chose*, disent de nombreuses personnes, *c'est qu'on nous laisse vivre* », c'est-à-dire de quoi manger, et que cessent les tracasseries administratives. Depuis quelques mois, les transactions sont devenues plus âpres, car trop de naïfs se sont fait extorquer leur argent. L'expérience a instruit les autres. Certains fonctionnaires corrompus ont été payés avec de faux taëls en plaqué or. La méfiance réciproque bloque ainsi de nombreux départs.

(1) *Cho troi*, ou « marchés en plein ciel », sur les trottoirs des villes.

(2) 1 dông = 2 francs au taux officiel.





Corée du Sud

Le président par intérim souligne la nécessité de « faire des progrès dans le domaine politique »

De notre envoyé spécial

Séoul. — Les autorités de la Corée du Sud ont choisi une évolution politique dans l'ordre et la continuité constitutionnelle. Deux semaines après l'assassinat du président Park, le chef de l'Etat par intérim, M. Choi Kyu-hah, a annoncé qu'une élection présidentielle aurait lieu *« au cours de la période de temps prévue par la Constitution »*, c'est-à-dire quatre-vingt-dix jours après la mort du président, soit avant le 25 janvier (*le Monde* daté 11-12 novembre).

M. Choi a cependant précisé que le nouveau chef de l'Etat ainsi élu *« n'aurait pas à remplir tout le mandat prévu par la loi, mais devrait, aussitôt que possible et après avoir pris l'avis de juristes et d'une large partie de l'opinion, amender la Constitution et organiser des élections conformément aux nouvelles dispositions de celle-ci »*. Il a conclu en ajoutant que c'était là à son avis *« la voie la plus raisonnable pour répondre aux vœux de stabilité de la population tout en assurant le progrès de la démocratie »*.

Déclaration habile, estime-t-on dans les chancelleries, qui tout en garantissant un amendement constitutionnel attendu n'en prévoit pas moins un processus lent et ordonné permettant de maintenir la stabilité politique du pays. Le passage de la déclaration de M. Choi précisant que le nouveau président n'aurait pas à terminer son mandat — normalement de cinq ans — est interprété à Séoul comme exprimant l'intention des autorités de choisir un homme dont les fonctions, tacitement limitées dans le temps à un ou deux ans, consisteraient avant tout à préparer la véritable succession de M. Park.

Selon la Constitution actuelle, dite Yushin (les réformes revitalisantes) entrée en vigueur en 1972 et qui avait pour but de permettre à l'ancien président de se maintenir aussi longtemps qu'il le voulait au pouvoir, le chef de l'Etat est désigné par un collège de grands électeurs, le Conseil national pour l'unification, qui compte deux mille cinq cent quatre-vingts membres. Dans quelques jours devraient être annoncées les dates et les modalités de l'élection du nouveau président. En sa qualité de chef de l'Etat par intérim, M. Choi a le pouvoir d'amender la Constitution ou de modifier la procédure de désignation du président par le Conseil national pour l'unification, est-il précisé au ministère de l'information. On estime à Séoul que la désignation du nouveau président devrait intervenir dans des délais assez brefs, à la fin de ce mois ou au début de décembre. Il y a de grandes chances en effet pour que cette fonction incombe à M. Choi. Tout en rondeurs, c'est un homme de la conciliation qui a derrière lui une longue carrière de diplomate.

Aucun de ceux qui peuvent briguer le pouvoir par la suite ne souhaite se mettre en avant. M. Kim Jong-pil a été nommé, lundi 12 novembre, chef du parti républicain démocrate, fonction qu'occupait jusqu'à sa mort le président Park. Ancien premier ministre, l'un des artisans du coup d'Etat militaire de 1961, M. Kim Jong-pil était l'un des proches de Park, mais n'en avait pas moins été écarté du pouvoir en 1975, le président ne souhaitant apparemment pas avoir à ses côtés un successeur en puissance. Ancien officier, M. Kim a conservé de solides appuis dans l'armée. Mais c'est lui qui organisa au début des années 1960 la K.C.I.A., aussi n'est-il guère populaire, surtout parmi les opposants.

Les « suggestions » de Washington

Le processus de transfert de pouvoir conçu par les autorités sud-coréennes qui garantit à la fois des changements mais évite une effervescence politique qu'aurait immanquablement provoquée une révision immédiate de la Constitution a été bien accueilli à Tokyo et à Washington.

Dans sa déclaration à la nation, M. Choi a affirmé : *« Parallèlement à notre développement économique et social, nous devons faire des progrès dans le domaine politique. C'est ainsi que je comprends les aspirations de la population. »* La première phrase est, mot pour mot, contenue dans la déclaration que fit en juillet dernier M. Carter lors de sa visite à Séoul. Des rumeurs persistantes continuant à circuler, dans toutes les couches de la population, sur l'implication de la C.I.A. américaine dans la mort du président, les Etats-Unis veulent, semble-t-il, pour l'instant, s'abstenir de toute ingérence ouverte dans les affaires coréennes. Washington n'en a pas moins fait des « suggestions », dit-on dans les cercles gouvernementaux.

Dans les milieux d'affaires étrangers de la capitale sud-coréenne, c'est avec une certaine confiance que l'on voit l'avenir, après la déclaration de M. Choi : *« Un déséquilibre politique, même provisoire, que n'aurait pas manqué de susciter le débat sur la Constitution, aurait pu avoir des effets très néfastes sur l'économie »*, estime un banquier japonais.

L'amendement de la Constitution Yushin et l'abrogation des décrets d'exception qui se sont multipliés ces dernières années semble non seulement une exigence des opposants mais le désir profond de la plupart des Coréens. Dans cette petite ville de province à 250 kilomètres de Séoul où nous nous trouvions au moment de la déclaration de M. Choi, un notable en l'écoutant nous dit : *« Il aurait commis une erreur politique énorme en n'annonçant pas un changement : tout le monde en a assez de tomber, quoi qu'on fasse, sous le coup d'un décret quelconque qui vous interdit la moindre action, ne serait-ce que de parler ouvertement du pouvoir. »*

Mécontentement de l'opposition

Satisfaisante pour beaucoup, la déclaration de M. Choi paraît loin en revanche d'avoir répondu à l'attente de l'opposition. M. Kim Young-sam, chef du nouveau parti démocrate (N.P.D.), a vivement critiqué le gouvernement pour ne pas avoir consulté son parti avant d'arrêter les modalités de la succession du président Park. Au cours d'une conférence de presse, il y a une semaine, M. Kim Young-sam s'était déclaré partisan d'un amendement immédiat de la Constitution afin de permettre l'élection du nouveau président au suffrage universel.

M. Yang, président du petit Parti pour l'unification, a fait une déclaration allant dans le même sens. Aucune des interventions des opposants n'a été reproduite dans la presse coréenne.

La communauté protestante, traditionnellement, pour une partie du moins, opposée au régime Park, serait en train de préparer une lettre à M. Choi lui demandant des changements plus rapides. Du côté gouvernemental, on estime que la disparition du président Park a suffisamment désarmorcé la contestation, qui trouvera plus difficilement des arguments pour mobiliser les mécontents. L'administrateur de la loi martiale a publié un communiqué précisant qu' *« aucune manifestation ne serait tolérée pour quelque raison que ce soit »*.

Progressivement, la vie dans la capitale reprend son rythme normal. Le couvre-feu a été ramené à 11 heures du soir — *« normalement »* il est fixé à minuit depuis des années — et ce lundi les collèges techniques et les écoles normales d'instituteurs ont repris leurs cours. Les autorités hésitent toujours à rouvrir les universités — seuls les cours de doctorat ont été rétablis — par crainte de troubles. Aucune modification n'a été apportée au décret numéro 9, qui interdit toute critique du gouvernement, nous est-il précisé d'autre part au ministère de l'information.

PHILIPPE PONS.

L'artillerie thaïlandaise a bombardé un camp de réfugiés cambodgiens

Avant le débat aux Nations unies, sur le Cambodge, qui doit s'ouvrir ce lundi 12 novembre à New-York, le ministère vietnamien des affaires étrangères a rendu public un mémorandum affirmant que « le vrai problème à résoudre au Kampuchéa à l'heure actuelle, ce n'est pas le retrait des troupes vietnamiennes ni la recherche d'une solution politique au prétendu problème du Kampuchéa, mais la politique agressive et expansionniste des dirigeants chinois liés à l'impérialisme américain et aux autres forces réactionnaires ». Ce texte accuse aussi les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) de pratiquer « un jeu à double face contre le Vietnam pour cacher leur aide à la clique de Pol Pot ».

De notre correspondant

Bangkok. — Le commandement suprême des forces armées thaïlandaises a interdit, samedi 10 novembre, à la presse l'accès des zones frontalières avec le Cambodge, après avoir qualifié de *« mensonges »* les récits de journalistes étrangers qui avaient fait état, jeudi, d'un violent bombardement d'artillerie contre un camp de fugitifs cambodgiens (*le Monde* du 10 novembre). Selon les témoins, une centaine de civils auraient été tués, et plusieurs dizaines blessés. *« Pourquoi gaspillerions-nous des obus pour une cause aussi injuste ? »*, a demandé un porte-parole militaire. Il a toutefois admis — contrairement aux démentis initiaux — que *« deux obus »* auraient été tirés dans le secteur frontalier de Ban-Pangmuong, afin de *« repousser une bande de Khmers armés qui tentaient de prendre d'assaut un avant-poste thaïlandais »*. Selon lui, un soldat thaïlandais a été tué et deux autres blessés au cours de l'affrontement, qui *« a duré toute la journée »*.

Les témoins, une dizaine de journalistes étrangers qui ont subi le bombardement pendant cinq heures, ont affirmé, pour leur part, que l'artillerie thaïlandaise était entrée en action contre cette énorme poche de réfugiés (située à l'intérieur du territoire thaïlandais d'après les bornes frontières) à la suite d'une querelle entre une poignée de soldats gouvernementaux et de Khmers Serei. En outre, précisent ces témoins, le camp était pratiquement sans défense, car la plupart des résistants étaient, ce jour-là, en opération au Cambodge.

Ces bombardements risquent d'avoir de graves conséquences pour le gouvernement de Bangkok, qui avait annoncé, il y a deux semaines, une politique d'accueil de tous les réfugiés cambodgiens sans discrimination. Les militaires thaïlandais apportent leur soutien à divers mouvements de résistance khmers serei qui luttent contre l'intervention vietnamienne dans leur pays. Les dirigeants du Molinaka (Mouvement de libération nationale du Kampuchéa), qui a l'appui du prince Sihanouk, et auquel appartient le camp bombardé, nous avaient déclaré récemment avoir des difficultés avec l'armée thaïlandaise, du fait de leur volonté de se passer de son soutien et de son contrôle. Leurs relations sont aussi délicates avec les mouvements de résistance anticommunistes rivaux, qui bénéficient de la bienveillance de l'armée royale.

Le bombardement du camp khmer a été filmé par trois équipes de télévision américaines, et ces images ont été transmises le jour même par satellite et diffusées aux Etats-Unis, au moment où Mme Carter se trouvait en Thaïlande pour visiter un camp de réfugiés et pour rendre hommage à la politique humanitaire des autorités locales.

Particulièrement embarrassés par cette fâcheuse coïncidence, les diplomates américains avaient, dès jeudi soir, demandé des explications aux autorités militaires et suggéré qu'une équipe médicale du C.I.C.R. soit dépêchée sur place pour prendre soin des blessés.

Cette équipe, indique-t-on de source informée, n'a pu arriver sur les lieux que plus de vingt-quatre heures après les événements. Le C.I.C.R. s'est refusé à tout commentaire, et l'on ignore toujours le nombre des victimes. Enfin, les journalistes qui ont tenté, depuis vendredi, de se rendre dans cette zone frontalière ont eu leurs laissez-passer — délivrés par le commandement suprême — déchirés par les postes de contrôle militaires.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *La Chine et le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés* (H.C.R.) ont signé, samedi 10 novembre, un programme d'aide d'un montant d'environ 18 millions de dollars, pour la réinsertion définitive de 250 000 réfugiés du Vietnam dans quatre provinces méridionales chinoises M Casella, responsable du secteur Asie de l'Est au H.C.R., qui a signé l'accord avec un responsable chinois du ministère des afaires civiles, a indiqué que, selon des chiffre officiels chinois, sur les quelque 250 000 réfugiés en Chine, 6 900 sont des citoyens chinois, 222 000 sont des citoyens vietnamiens d'origine chinoise, 20 000 des Vietnamiens d'origine et plus de 1 000 des « indéterminés ». — *(A.F.P.)*

● *M. Henri Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain, a invité tous les pays du monde *« à mettre le Vietnam au ban de la société en raison de son refus de l'aide au peuple cambodgien, victime de la famine »*. — *(UPI)*.

ASIE

Chine

La police disperse brutalement un rassemblement devant le « mur de la démocratie »

Pékin (*A.F.P.*). — La répression policière s'est à nouveau abattue sur Pékin, dimanche 11 novembre, avec l'arrestation de trois jeunes Chinois au *« mur de la démocratie »* du carrefour Xidan, trois semaines après la condamnation du dissident politique Wei Jingsheng à quinze ans de prison.

Les jeunes gens, dont on ne connaît pas l'identité, pourraient appartenir ou être liés au groupe *« Tribune du 5-avril »* ou au *« Forum du 4-mai »*. Ils commençaient à vendre, comme il avait été annonc éla veille par affiche, la tarnscription ronéotée de la première séance des débats au procès de Wei Jingsheng. Au milieu d'une foule de cinq cents à six cents badauds, une longue queue de cent à deux cents acheteurs chinois et étrangers, en particuliers des journalistes, s'était formée pour acquérir la publication devant le mur.

Brusquement une cinquantaine de policiers en uniformes bleus, arrivés en autobus, ont encerclé les lieux. Pour la première fois depuis un an qu'existe le *« mur de la démocratie »*, les policiers ont fait alors une intervention massive et brutale.

Ils ont foncé sur les trois jeunes gens, âgés au plus de vingt-cinq ans, saisi les quelques centaines d'exemplaires qu'ils s'apprêtaient à vendre, et les ont fait monter sans ménagement dans une jeep et un minibus.

Au cours de l'incident, des journalistes ont été plus ou moins malmenés, une chose rarissime en Chine. Un journaliste suédois, M. Bengt Albons, correspondant de plusieurs journaux scandinaves, a été frappé au visage par un policier alors qu'il allait faire des photos. Les correspondants de l'A.F.P. e td'autres ont été également écratés des lieux *manu militari* par des policiers très nerveux.

Les policiers ont quitté les lieux suivis par plusieurs centaines de Pékinois hostiles qui les ont longuement hués lors de leur départ en autobus. *« Prenez des photos de ces salauds de flics, tout ce qu'ils sont capables de faire c'est d'arrêter les gens »*, a déclaré un Chinois dans la foule, à l'adresse des journalistes.

Cette hostilité des Pékinois vis-à-vis de la police est tout à fait exceptionnelle du moins de façon aussi ouverte. *« Ne parlez plus aux Chinois cela devient vraiment dangereux pour nous »*, a déclaré un Pékinois à l'A.F.P.

L'affaire Wei Jingsheng, le dissident politique chinois condamné récemment à quinze ans de prison, a fourni l'occasion aux autorités chinoises de redéfinir les limites de la liberté d'opinion et d'écarter toute « *libéralisation bourgeoise* » dans leur pays.

La campagne contre « *le traître et contre-révolutionnaire* » Wei Jingsheng bat son plein à travers le pays, dans tous les journaux, comme après l'arrestation des membres de la « *bande des quatre* » en octobre 1976, le jeune dissident est attaqué dans sa vie personnelle et sa moralité. Pour la Chine entière, le jeune ouvrier électricien du zoo de Pékin est devenu la « *brebis galeuse* », le « *rebus de la société* ». La presse publie des témoignanges de ses anciens compagnons de travail déclarant qu'il a toujours été un mauvais élément, un personnage tout à la fois « *arrogant* », malhonnête, paresseux, menteur et saboteur des biens de l'Etat.

Samedi, un haut dirigeant proche du vice-premier ministre Deng Xiao ping, M. Zhao Ziyang, membre du bureau politique, a stigmatisé la « *liberté bourgeoise* » dans le *Quotidien du peuple*.

M. Zhao Zi-yang a notamment déclaré : « *Nous devons nous garde de la liberté prônée par la bourgeoisie et ne pas remplacer des choses erronées par d'autres choses erronées* », c'est-à-dire par les erreurs des « *ultra-gauchistes* » de la « *bande 1es quatre* » par celles de « *droitiers* » comme Wei Jingsheng. « *On ne peut pas parler sans faire de distinction entre la démocratie socialiste et la « démocratie bourgeoise* », a-t-il ajouté.

AFRIQUE

Tchad

Le nouveau gouvernement réunit toutes les « tendances »

Un « gouvernement d'union nationale de transition » a été constitué, samedi 10 novembre, au Tchad, conformément aux accords signés à Lagos le 18 août dernier entre les onze tendances tchadiennes. Le nouveau gouvernement devra organiser des « élections libres et démocratiques » dans un délai de dix-huit mois. C'est seulement à l'issue de cette consultation qu'un gouvernement définitif sera constitué et que la vie politique pourra normalement reprendre son cours.

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Après six jours de laborieuses tractations qui ont pu, à certains moments, faire craindre l'échec, le « gouvernement d'union nationale de transition » du tchad a été finalement formé à Dougula, petite localité située à 60 kilomètres au nord de N'Djamena. (*Le Monde* des 7 et 9 novembre.) Au cours d'une cérémonie solennelle organisée dimanche dans la capitale, le président Goukouni Oueddei a présenté son équipe au peuple tchadien. Elle est l'émanation des onze « *tendances politiques* » signataires de l'accord de Lagos du 21 août dernier. Le chef de l'Etat tchadien a assuré que la « *diversité* » de son paysdevrait se transformer en un « *facteur supplémentaire d'unité* ».

Propos optimistes ? Toujours est-il qu'aucun gouvernement tchadien n'a jamais, dans sa composition, tenu aussi fidèlement compte des réalités politiques, régionales et ethniques du pays. Entre 1960, année de l'indépendance et la formation en 1978 du tandem gouvernemental Malloum-Hissène Habré, les « *Gens du Sud* », comme ils s'appellent eux-mêmes, animistes et chrétiens, avaient toujours été largement sur-représentés au sein des administratiosn successives.

A l'inverse, le cabinet d'union nationale formé au printemps dernier après les accords de Kano, et dirigée par M. Mohamat Choua, était surtout l'émanation des populations « *Goranes* » du nord, notamment des ethnies de MM. Habré et Goukouni. Le gouvernement formé dimanche est équilibré. Conformément aux accords de Lagos, il comprend douze ministres « *Nordistes* » et dix « *Sudistes* ». Sa caractéristique essentielle est d'accorder une bonne place aux représentants de la population arabe (au sens large du terme), dont certains sont d'ailleurs considérés, comme favorables à un rapprochement avec la Libye.

Certes, aucun des trois hommes forts du régime, MM. Goukoni Oueddei, président, Hissène Habré, *ministre de la défense et le lieutenant*-colonel Kamougué, vice-président, ne peuvent être tenue pour des alliés naturels de la Libye. Les deux premiers ont fait preuve par le passé de leur esprit d'indépendance. L'alliance contractée au début de l'année entre le troisième et le gouvernement de Tripoli était, quant à elle, purement circonstantielle. En revanche, deux postes-clés ont été confiés à MM. Acyl Ahmat (affaires étrangères) et Mahamat Abba Saïd (intérieur), personnalités qu'on dit « *prolibiennes* ». Il sera donc intéressant d'observer l'attitude de ces deux ministres « arabes » ainsi que celle de leurs quatre alliés regroupés au sein du « *Front d'action commune provisoire* ». Feront-ils ou non passer les intérêts du Tchad avant ceux de son voisin du Nord.

Le conflit entre les deux pays au sujet de la bande d'Aouzou — occupée depuis 1973 par des unités libyennes — qui avait été mis en sourdine à Lagos sera pour le nouveau chef de la diplomatie tchadienne un test de son nationalisme. M. Abba Siddick, nouveau ministre de l'éducation, a, d'ores et déjà, quant à lui, pris ses distances au cours des dernières semaines envers Tripoli.

Même si la formation du gouvernemetn marque une étape importante dans le processus de réconciliation nationale, le cabinet n'en demeure pas moins une institution provisoire. Comme l'a rappelé dimanche le président Goukouni, sa mission sera d'appliquer complètement les accords de Lagos, qui prévoient, notamment, le départ des troupes françaises et de préparer la tenue des élections générales avant la mise en place, dans dix-huit mois au plus tard, d'un nouveau gouvernement.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les membres du cabinet

Voici la liste des membres du nouveau gouvernement d'Union nationale de transition tchadien. Celui-ci comprend vingt-deux ministres, douze pour le nord et dix pour le sud.

Président : M. Goukouni Oueddei (Forces armées populaires).

Vice-president : lieutenant-colonel Abdelkader Vadel Kamougue (Forces armées tchadiennes).

Ministre d'Etat à la défense nationale, aux anciens combattants et mutilés de guerre : M. Hissene Habré (forces armées du Nord).

Ministre d'Etat à l'intérieur et à la sécurité : M. Mohamat Abba Saïd (Front populaire de libération).

Ministre d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération : M. Acyl Ahmat (Conseil démocratique révolutionnaire-Volcan nouveau).

Justice : M. Djona Golo.

Finances, bâtiments et matériels : M. Mahamat Saleh Ahmat.

Economie : M. Michel Ngangbet Kosnaye.

Travaux publics, mines et géologie : M. Abdoulaye Adoum Dana (Première armée volcan).

Plan : M. Feckoua Laoukissam.

Reconstruction et aménagement du territoire : M. Hadjaro Senoussi (Frolinat fondamental).

Agriculture et lutte contre les calamités naturelles : M. Mbailaou Naimbaye Lossimian.

Santé publique et affaires sociales : M. Moussa Medela Mahamat (Forces armées occidentales).

Education nationale, jeunesse et sports : M. Ali Pamdegue.

Enseignement supérieur, recherche et bourses : Dr Abba Siddick (Frolinat originel).

Information : M. Boukar Nanasbaye.

Elevage et hydraulique pastorale : M. Tchari Maina Affono.

Fonction publique et travail : M. Brahim Mady Gustaru.

Transports, postes et télécommunications : M. Ramat Alkaly.

Tourisme, artisanat et ressources naturelles : M. Yantoingar Mairo Salomon.

Affaires culturelles : M. El Hadj Mahamat Taher Saleh.

Eaux, forêts, pêches et chasses : Dr Amoula Waya.

D'autre part, M. Mahamat Nour Adam Barka devient secrétaire général du gouvernement et M. Yodoyman Joseph secrétaire général adjoint.

Maroc

Des intellectuels et des avocats ont créé une association des droits de l'homme

Après la Tunisie, le Maroc est le deuxième pays du Maghreb à se doter d'une Association des droits de l'homme (1). Le fait mérite d'être noté, car il est rarissime dans le tiers-monde : les dictatures militaires s'opposent, pour des raisons évidentes, à ce genre d'organisations, de même que les Etats à tendance socialiste qui estiment défendre par principe les droits de l'homme ; la plupart des régimes qui affichent un certain libéralisme n'y sont guère plus favorables de crainte qu'elles ne nuisent à leur image de marque en mettant en évidence leur autoritarisme réel.

En fait, deux ligues seulement, en dehors de l'Europe et des Etats-Unis, celles d'Argentine et de Madagascar, sont affiliées à la Fédération internationale des droits de l'homme (3) et deux autres, celles d'El-Salvador et de Tunisie, fondée récemment (*le Monde* du 10 mai 1977), devraient voir leur affiliation (3) ratifiée par le congrès de la F.I.D.H. qui se tiendra les 24 et 25 novembre à Florence. Quelques autres ligues sont affiliées, en revanche, à l'International League for Human Rights qui a son siège à New-York (4) et qui est née, avant la seconde guerre mondiale, d'une scission de la F.I.D.H.

Fondée par des intellectuels et des hommes de loi (le bureau central, de onze membres, compte sept avocats), l'Association marocaine, qui a tenu son congrès constitutif le 24 juin dernier à Rabat, a commencé à se manifester en communiquant son statut à la presse, en créant des sections à travers le pays et en prenant contact avec la F.I.D.H. sans pour autant lui demander son affiliation : une telle demande aurait risqué, il est vrai, de poser des problèmes dans la mesure où la déclaration de fondation condamne l' « *entité sioniste, raciste et usurpatrice* » parce qu'elle « *constitue une violation flagrante et permanente des droits nationaux intangibles et légitimes du peuple palestinien et des peuples de la région* ».

Ce texte condamne également *« les violations flagrantes des libertés publiques et des droits fondamentaux de l'homme dans les pays arabes »*. Il demande à leurs gouvernements d'annuler *« toutes les lois qui interdisent ou limitent les libertés de presse, d'opinion, d'expression et d'association »*, et de libérer *« tous les détenus politiques »*. Le texte recommande au Bureau central marocain, que préside le professeur Ali Oumlil, de *« coordonner ses activités dans ce but avec l'Organisation arabe des droits de l'homme »*. Il exprime aussi la *« solidarité absolue »* du Congrès avec les peuples africains *« dans leur lutte de libération contre le racisme, le colonialisme et l'exploitation »*.

En ce qui concerne le Maroc, l'Association *« condamne toutes les formes de violation des droits de l'homme que constituent les campagnes d'arrestation, de tortures et des contraintes auxquelles s'exposent les citoyens »*. Elle demande au gouvernement marocain de respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle lui demande aussi de réviser la législation concernant l'enfant et la femme conformément aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU en 1975, de sorte qu'elle n'ait plus un caractère archaïque, et elle le presse d'*« agir en vue du respect du citoyen marocain quelle que soit son appartenance culturelle, politique et idéologique »*. Ces positions sont d'autant plus importantes qu'il y a au Maroc quelque cinq cents détenus qui sont, aux yeux de la loi, des condamnés de droit commun, mais que la F.I.D.H. et Amnesty International considèrent comme des prisonniers politiques.

PAUL BALTA.

(1) 5, rue Soussa, Rabat.

(2) 27, rue Jean-Dolent, Paris.

(3) La Ligue mexicaine a été exclue parce qu'elle était sous l'emprise du gouvernement. *Le Cri des hommes*, organe de la F.I.D.H., consacre d'ailleurs son dernier numéro à l'Amérique latine ; le prochain, à paraître en décembre, traitera de l'Iran.

(4) 236 East 46 Street, New-York 10-017.

● *Le secrétaire d'Etat marocain aux affaires étrangères*, M. Abderrahamane Baddou, est arrivé le samedi 10 novembre à Moscou, porteur d'un message du roi Hassan II à M. Leonid Brejnev, qui concernerait la situation au Sahara occidental et le contentieux algéro-marocain. Le Maroc étant le premier partenaire économique de l'U.R.S.S. en Afrique, Moscou avait manifesté une grande prudence sur le problème du Sahara occidental en essayant de ménager à la fois Alger et Rabat, mais, depuis quelques mois, les Soviétiques ont exprimé une sympathie croissante envers le Front Polisario. — (*Corresp.*)

AMÉRIQUES

Bolivie

LE CONGRÈS REFUSE DE RECONNAITRE LE RÉGIME DU COLONEL NATUSH BUSCH

La Paz (A.F.P.). — Le congrès bolivien a décidé samedi 10 novembre de ne pas reconnaître le régime du colonel Alberto Natush Busch qui, depuis sa prise de pouvoir le 1er novembre dernier, se heurte à une hostilité croissante.

La plupart des partis politiques ont exigé sa démission, et l'ancien président Hernan Siles Zuazo, leader de l'Union démocratique et populaire (centre gauche, a réitéré son appel en ce sens. Vendredi, le président Walter Guevara Arze, écarté par le coup d'Etat du colonel Natusch, a réaffirmé devant le congrès qu'il était toujours le président constitutionnel.

Cette prise de position semble compromettre les chances d'une solution de compromis élaborée par le nouveau dirigeant pour consolider sa position : le colonel Natush souhaitait la formation d'un triumvirat où seraient représentés l'armée, le congrès et la centrale syndicale (COB).

M. Juan Lechin, dirigeant de la COB, a rejeté cette proposition.

Le colonel a cependant renouvelé samedi à la COB son invitation à participer à la formation d'un triumvirat avec les principales forces politiques du pays.

L'aile gauche de la centrale implantée surtout dans le secteur minier reste favorable à une prolongation de la grève générale « *jusqu'à la démission du colonel Natusch* ». La plupart des mines du pays sont toujours paralysées quarante-huit heures après la levée du mot d'ordre de grève. Les syndicalistes de tendance trotskiste affirment pour leur part que « *la COB est complice de la situation actuelle dans la mesure où la grève générale a été levée au moment où le colonel Natusch s'apprêtait à démissionner* ».

● *Les ministres des affaires étrangères de Colombie, d'Equateur, du Pérou et du Venezuela*, membres du pacte andin, ont condamné, dimanche 11 novembre, le putsch du colonel Natusch. Les violations des droits de l'homme, le sang des innocents, la supension des institutions démocratiques, sont des atteintes graves qui méritent notre ferme condamnation par solidarité avec le peuple bolivien, proclame un communiqué publié par les ministres réunis à Lima pour étudier la situation en Bolivie. — (*Reuter.*)

Uruguay

Des détenus sont menacés de mort à la prison Libertad

Le Comité pour la défense des prisonniers politiques en Uruguay (1) nous informe de graves menaces formulées par des officiers à l'encontre de détenus de l'établissement pénitentiaire Libertad, près de Montevideo.

Selon des lettres de parents de prisonniers, récemment parvenues en Europe, les détenus se plaignent, lors des visites, d'une récente dégradation de leurs conditions de détention : augmentation des sanctions arbitraires, perquisitions de plus en plus nombreuses, détérioration de la situation sanitaire et de l'alimentation. Plus gravement, les autorités font multiplier les exercies d'alarme, comme en prévision d'une évasion ; deux prisonniers au moins, MM. Samuel Blixon et Antonio Mas Mas, ont été menacés de mort à l'occasion de visites nocturnes faites par des gardiens; des officiers ont indiqué leur intention « *de se débarrasser d'un étage* » — plus précisément le deuxième étage de la prison Libertad. — où sont détenus environ cent cinquante personnes, condamnées à de longues peines et considérées comme « dangereuses ».

Des prisonniers ont fait part à leur famille de leurs craintes de voir se produire un véritable massacre à leur encontre. Le prétexte pourrait en être trouvé dans une prétendue mutinerie ou tentative de fuite collective. Le Comité pour la défense des prisonniers politiques en Uruguay assure qu'il existe un plan précis de cette nature, et que son nom de code, dans les forces armées, est « Atica » — du nom de la prison américaine de l'Etat de New-York, où une révolte, en 1971, avait fait quarante-trois morts.

Outre les détenus « dangereux » de Libertad, une cinquantaine de femmes de la prison de Punta-de-Rieles et un certain nombre d'otages, au secret dans différentes casernes depuis des années, seraient visés.

Selon le Comité, les autorités militaires uruguayennes seraient parvenues à la conviction que ces quelque deux cents détenus seraient « *irrécupérables* », et qu'il convient donc de les éliminer avant de mettre en route un processus de libéralisation limitée dont elles ressentent la nécessité face à l'isolement international du pays.

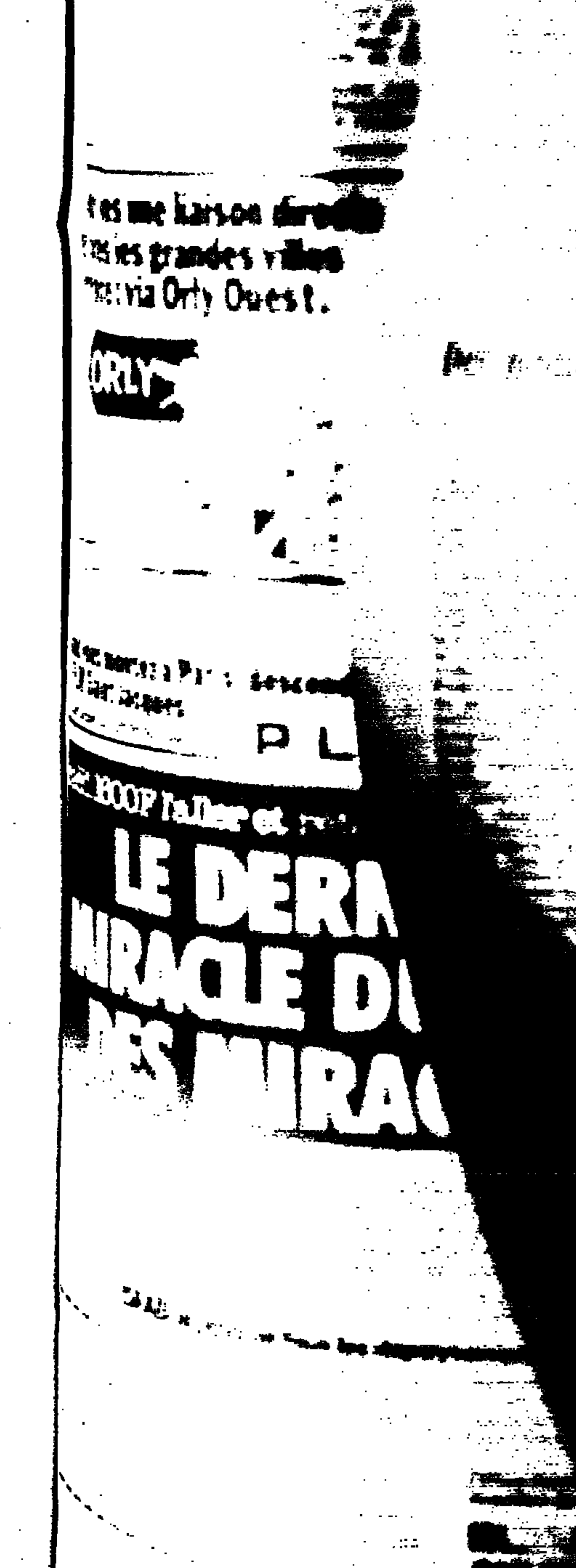
Les conditions de détention des prisonniers politiques en Uruguay se sont encore détériorées, a déclaré de son côté, le samedi 10 novembre, à Rio-de-Janeiro, M. Jean-Louis Weil, membre du comité directeur du secrétariat international des juristes pour l'amnistie en Uruguay.

Le juriste français est au Brésil pour assister à une réunion à l'occasion du premier anniversaire de l'enlèvement du couple de militants de gauche uruguayens, Universindo Diaz et Lilian Celiberti et de leurs deux enfants, par la police uruguayenne, le 12 novembre 1978 dans l'Etat du Rio-Grande-do-Sul, au Brésil, où ils s'étaient réfugiés.

M. Jean-Louis Weil a déclaré que les nombreux témoignages dont il dispose lui permettent d'affirmer que « *1979 a été la pire des années* » en ce qui concerne les conditions de détention des prisonniers politiques en Uruguay. Il a qualifié ces conditions d' « *épouvantables* » pour ce qui concerne Lilian Celiberti, détenue dans un établissement militaire, qui a pu recevoir récemment la visite de sa mère à plusieurs reprises.

M. Weil a précisé qu'il y a actuellement trois mille cinq cents prisonniers politiques en Uruguay. Le gouvernement de ce pays en avoue deux mille, mais ne compte pas les personnes détenues en vertu de décisions administratives, a-t-il dit.

(1) 67, rue du Théâtre, 75015 Paris.



DIPLOMATIE

RÉUNI A LA HAYE

Le groupe nucléaire de l'OTAN recommandera l'installation en Europe de 572 nouveaux missiles

La Haye (*A.F.P.*). — L'OTAN doit avoir les moyens atomiques de frapper directement Moscou pour se protéger contre les nouvelles fusées soviétiques SS-20 ; c'est le sens des « recommandations » que feront, mardi 13 et mercredi 14 novembre, à La Haye, onze ministres de la défense de l'OTAN, dans le cadre du groupe des plans nucléaires.

Les recommandations des ministres (belge, canadien, danois, ouest-allemand, grec, italien, néerlandais, norvégien, turc, britannique, américain) seront transmises aux gouvernements en prévision de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles (du 11 au 14 décembre), qui doivent prendre la décision de doter l'OTAN de nouvelles armes.

Les travaux du groupe, indique-t-on de bonne source, porteront sur les points suivants :

1) Un « constat » de déséquilibre croissant en Europe entre la panoplie soviétique et celle de l'OTAN. Moscou dispose d'une centaine de fusées SS-20 (4 500 kilomètres de portée) à trois têtes de rentrée indépendantes, dont la précision permet à chacune, par exemple, de détruire simultanément Rotterdam, Anvers et Bruxelles. Le commandement soviétique a également une centaine de bombardiers supersoniques TU-26 Backfire (8 000 kilomètres d'autonomie, équipés de missiles de croisière à capacité nucléaire) et de nouveaux missiles SS-22, de 800 kilomètres de portée. Les stratèges de l'OTAN déplorent leurs équipements vieillissants, et de n'avoir rien reçu de nouveau depuis l'introduction en Europe, à la fin des années 60, de 190 bombardiers américains F-111, stationnés en Grande-Bretagne et en R.F.A. Ils rappellent que leur meilleur missile est le Pershing-1 (dont 108 sont basés en R.F.A.), qui ne porte qu'à 700 kilomètres, et que les missiles américains Poséidon, tirés de sous-marins, sont « *prêtés* » à l'OTAN ;

2) L'examen d'un plan de redéploiement de 572 vecteurs à têtes atomiques, dès 1983, dans cinq pays européens de l'alliance (R.F.A., Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Italie). Il s'agit de 108 fusées Pershing-2 de 1 800 kilomètres de portée, et de 464 missiles de croisière de 2 400 kilomètres de portée. Les premiers pourraient frapper des objectifs en U.R.S.S. occidentale, tandis que les seconds pourraient atteindre Moscou.

La répartition des nouvelles fusées — sujette à l'approbation des gouvernements — serait la suivante : PAYS-BAS, moins de 10 %, soit environ une cinquantaine de vecteurs qui seraient des missiles de croisière ; BELGIQUE, le même nombre de missiles de croisière ; ITALIE, environ 20 % du total, soit une centaine de missiles de croisière ; R.F.A., environ 30 % du total, soit 108 fusées Pershing-2 et 70 missiles de croisière ; GRANDE-BRETAGNE, 30 % également du total, soit environ 180 missiles de croisière.

3) L'approbation d'un document synthétisant le plan de déploiement nucléaire et des offres de réduction du nombre de têtes atomiques de l'alliance, et intitulé « *I.D.D.* » *(Integrated Decision Document)*. La proposition américaine de retirer d'Europe un millier de têtes nucléaires sur les sept mille présentes sera examinée lors de la réunion.

● A MOSCOU, la *Pravda*, tout en se félicitant ce lundi de l'approbation du traité SALT 2 en commission du Sénat américain, souligne que « *des obstacles assez importants restent encore à surmonter avant sa ratification* » en séance plénière.

D'autre part, la presse soviétique de dimanche attaque violemment les dirigeants britanniques et notamment Mme Thatcher. « *La dame de fer*, selon les *Izvestia, a joué avec le feu* » en accueillant avec enthousiasme les déclarations antisoviétiques du premier ministre chinois. Tass accuse les Britanniques « *de miner délibérément les chances de négociations avec l'U.R.S.S. en appelant au renforcement militaire des Occidentaux* ».

AMBASSADEUR DE FRANCE

M. Jacques de Beaumarchais est mort

M. Jacques de Beaumarchais, ambassadeur de France, est décédé le dimanche 11 novembre à Paris

« Le bruit fait peu de bien, le bien fait peu de bruit. » *Ce mot de saint François de Sales, qu'André Frossard a cité ces jours-ci à propos de Mme de Gaulle, on l'appliquerait aussi assez bien à Jacques de Beaumarchais, qu'une maladie foudroyante vient d'enlever à l'âge de soixante-sept ans. Il était la délicatesse même, un rare assemblage de raffinement et de simplicité, un homme dont l'élégance, la vraie, celle de l'âme, était la loi.*

Il s'appelait, en réalité, Jacques Delarüe Caron de Beaumarchais, et était apparenté à l'auteur du Barbier de Séville, *dont il avait la finesse de traits et de silhouette. Mais il n'envisageait pas la diplomatie de la même manière que son lointain cousin, qui avait rempli des missions secrètes passablement scabreuses, pour le compte de Vergennes, à la veille de la Révolution française. Fils d'ambassadeur — son père avait représenté la France à Vienne et à Rome, — il était entré dans la Carrière de la manière la plus classique : licence en droit, sciences-po, concours après sa démobilisation en 1941.*

D'abord chargé de mission auprès de la délégation française à la commission d'armistice, il s'évade de France en 1943 et, après quelques mois passés sous les drapeaux, est nommé chef de section au commissariat aux affaires étrangères à Alger. C'est là qu'il fait la connaissance de M. Couve de Murville qui l'emmène avec lui à Rome lorsqu'il y est nommé représentant du C.F.L.N., en 1944, puis, l'année suivante, ambassadeur.

Par la suite, Jacques de Beaumarchais devait se retrouver très souvent aux côtés de celui dont le général de Gaulle allait faire le chef de sa diplomatie. Après avoir occupé divers postes à l'administration centrale, à Londres, et à la délégation française à l'OTAN, il devenait, en effet, de juin 1958 à janvier 1962, directeur adjoint du cabinet de M. Couve de Murville, puis, de 1964 à 1965, directeur de ce même cabinet. Entre-temps, après un court séjour à Moscou, il avait été directeur des affaires d'Europe.

De 1965 à 1972, il joue un rôle de premier plan au Quai d'Orsay comme directeur des affaires politique, puis termine sa carrière comem ambassadeur à Londres, poste qui lui vaut d'être élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

Jacques de Beaumarchais, dans tous les postes qu'il aura occupés, aura montré que l'intelligence et l'efficacité ne sont incompatibles ni avec la gentillesse ni avec la fidélité : à ses amis, qui étaient nombreux, y compris dans la rédaction de ce journal, comme à ses idées, calmement gaullistes.

ANDRÉ FONTAINE.

En marge de la visite du ministre des affaires étrangères à Belgrade et à Bucarest

Les Chinois s'intéressent aux particularités du socialisme yougoslave

Venant de Belgrade par le train, M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, est arrivé samedi 10 novembre à Belgrade. Ce voyage illustre les rapports privilégiés qu'entretiennent, dans cette partie de l'Europe, les Chinois avec la Roumanie et la Yougoslavie.

Belgrade. — Les quatre jours que le ministre des affaires étrangères chinois, M. Huang Hua, vient de passer en Yougoslavie confirment les progrès considérables des rapports entre les deux pays. Chinois et Yougoslaves ont en deux ans noué de multiples contacts.

L'un des résultats de cette nouvelle politique est un spectaculaire va et vient entre les deux pays de personnalités et de délégations. Ces visites ont abouti en un temps record et sans difficultés particulières à la conclusion de nombreux accords.

De notre correspondant

On rencontre les Chinois dans toutes les grandes villes, surtout dans les centres économiques. Leurs interprètes parlent un très bon serbo-croate, ce qui indique que leurs projets de voyage ne datent pas d'hier. Dans la rue, ils accostent les passants, posent des questions. Cet été, on avait même vu des touristes chinois. Les Yougoslaves, quant à eux, se rendent dans ce pays éloigné en avions charters qui, régulièrement, affichent complet malgré le prix relativement élevé du voyage.

Particulièrement nombreuses sont les délégations d'étude. Elles remportent de gros dossiers, pour, disent-elles, « *profiter de l'expérience yougoslave* » ?

Les premiers contacts suivis ont été établis dans le domaine économique. En 1978, les échanges avaient atteint 156 millions de dollars, chiffre encore modeste mais néanmoins important lorsqu'on sait que, deux ans plus tôt, ils n'étaient que d'une trentaine de millions de dollars. Pour 1979, on avait prévu le double. Ce chiffre, cependant, ne sera pas atteint, la Chine n'ayant pas été en mesure de livrer les quantités prévues de pétrole et de coke. Mais, de toute façon, il sera supérieur à celui de l'année précédente. La situation est suivie de près par un comité mixte intergouvernemental. En avril, la chambre économique fédérale avait organisé à grands frais à Pékin une vaste exposition de produits de l'industrie yougoslave. Cette manifestation a connu un succès total et les hommes d'affaires ne dissimulent pas leur optimisme. Dans les domaines culturel et sportif, la collaboration a pris une ampleur inattendue.

Le rapprochement sino-yougoslave a suscité à maintes reprises la mauvaise humeur de Moscou. En 1978 notamment, lors de la visite du président Hua, la presse soviétique avait laissé entendre que les Yougoslaves passaient dans le camp chinois, et s'indignait presque de l'accueil cordial réservé au dirigeant chinois. Belgrade répliqua que nul n'était habilité à dire quel homme d'Etat étranger la Yougoslavie pouvait recevoir et comment. La querelle se poursuit à propos du Cambodge. Dans ce cas, la Yougoslavie défend un principe, celui du respect de l'indépendance nationale d'un membre de l'ONU et non le régime de M. Pol Pot. Elle a condamné l'intervention vietnamienne au Cambodge et chinoise au Vietnam.

Si ses positions sont différentes de celles de Moscou, la Yougoslavie ne peut que le regretter. Les convergences avec la politique chinoise dans ce cas concret ne signifient pas que Belgrade envisage le règlement du problème cambodgien de façon entièrement identique à celle de Pékin. Ses sympathies pour le prince Sihanouk sont de vieille date — c'est l'un des fondateurs du mouvement des non-alignés — et elle estime que, compte tenu de la popularité du prince auprès du peuple khmer et de l'autorité internationale dont il jouit, il serait probablement le plus apte à assurer le retour de la paix dans ce pays qui n'a que trop souffert du fait de ses « sauveurs ».

PAUL YANKOVITCH.

Le Monde

politique

Les dirigeants du P.C.F. refusent de reconsidérer leur attitude à l'égard de l'ancienne direction de la fédération de Paris

L'Humanité publie, lundi 12 novembre, « *l'information* » présentée par M. Paul Laurent, membre du secrétariat, au comité central du P.C.F., le 9 novembre, à propos de la démarche suivie par la direction du parti vis-à-vis de l'ancien secrétariat de la fédération de Paris. M. Laurent évoque, en particulier, la réunion commune du bureau politique et du secrétariat fédéral parisien, le 11 janvier dernier, réunion à la suite de laquelle M. Henri Fiszbin, premier secrétaire fédéral, avait démissionné de cette fonction. M. Fiszbin avait été suivi par la plupart des membres du secrétariat fédéral. L'équipe actuelle, dirigée par M. Henri Malberg depuis le départ de M. Fiszbin, ne comprend qu'un seul membre, sur huit, de l'ancienne équipe (il s'agit de M. Louis Régulier).

Réélu au comité central lors du vingt-troisième congrès, au mois de mai, M. Fiszbin n'avait pas reparu à cette instance jusqu'à la réunion du 8 et 9 novembre. Bien qu'il eût conservé les fonctions de président du groupe communiste du Conseil de Paris, on ne l'a pas revu aux séances du conseil, où la direction du groupe était menée en fait par M. Henri Meillat. Ces absences peuvent s'expliquer par le fait que la démission de M. Fiszbin du secrétariat fédéral parisien avait été présentée comme due à des raisons de santé, ce qu'aurait démenti sa présence au comité central et à l'Hôtel de Ville. Cette explication, toutefois, n'est pas suffisante, et il apparaît aujourd'hui que le problème posé par le départ de M. Fiszbin n'a jamais été résolu.

MACHINE 31 31 31

M. Georges Marchais a tenté d'apporter une solution à ce problème en proposant à M. Fiszbin, à la fin du mois de septembre, de prendre la responsabilité du travail du P.C.F. parmi les employés (proposition qui pourrait passer pour ironique quand on se rappelle qu'un des reproches faits à M. Fiszbin était d'avoir déclaré, en 1976, que le parti communiste devait devenir, à Paris, le parti des employés). M. Fiszbin avait soumis son acceptation de cette tâche, ou de tout autre, à une clarification de la position de la direction sur l'action de l'ancienne équipe dirigeante parisienne.

Deux affirmations s'opposent sur cette question. Pour la direction du parti, s'exprimant par la voix de M. Laurent, M. Fiszbin lui-même aurait signalé au bureau politique, lors de la réunion du 11 janvier, l'existence, à Paris d'une « *pression idéologique* » particulière et des exemples de « perméabilité » du parti à cette pression. Dans cette version, la direction parisienne aurait « fait son métier » en reconnaissant, en dénonçant et en agissant — non sans « défauts » et « insuffisances » — contre les tendances « opportunistes » auxquelles elle devait faire face.

Querelle de personnes ou conflit politique ?

M. Fiszbin et ses amis ont affirmé, le 29 octobre, devant le comité fédéral parisien, que les choses ne s'étaient pas passées ainsi *(le Monde* du 2 novembre). Selon eux, le bureau politique a estimé que la diversion parisienne elle-même avait suivi une ligne opportuniste, c'est-à-dire, dans le vocabulaire usuel du P.C.F., une politique droitière. Cette accusation semble avoir été portée à l'origine par M. Roland Leroy, alors membre du secrétariat du comité central, et qui, rendant compte de la réunion du comité central consacrée à la région parisienne, en décembre 1978, aurait utilisée cette expression. Quoi qu'il en soit de ce point, il semble acquis que le directeur de *l'Humanité* avait pris la tête d'une offensive contre la direction fédérale parisienne et qu'il avait rallié à son point de vue la totalité du bureau politique, dont aucun membre n'avait pris la parole, le 11 janvier, pour défendre M. Fiszbin et ses amis.

M. Laurent, responsable des fédérations de la région parisienne et ancien dirigeant de celle de Paris, a indiqué, jeudi dernier, au comité central, que M. Fiszbin avait averti la direction du parti, en septembre 1977, de ce que son état de santé nécessitait qu'on envisage son remplacement à la tête de la fédération de Paris. Le fait que cette date coïncide avec celle de la rupture de la gauche n'a, semble-t-il, aucune signification. Jusqu'à la fin de l'année 1978, le problème du remplacement de M. Fiszbin ne se posait qu'en raison de l'état de santé de celui-ci. Mais, à cette époque, l'affaire a pris un tour politique.

L'une des raisons pour lesquelles la direction du parti communiste s'est montrée unanime à critiquer le comportement de l'équipe dirigeante parisienne est qu'elle craignait la formation, à Paris, d'une opposition qui se serait exprimée au vingt-troisième congrès. Il est vrai que la fédération de Paris, par sa composition sociale, par la place qu'y ont les cadres et les intellectuels, par son développement récent également, réunissait plusieurs conditions propres à assurer une audience aux thèses des militants critiques. Le compte rendu, au printemps 1978, dans *Paris-Hebdo*, hebdomadaire édité par la fédération de Paris, d'une réunion de militants, au cours de laquelle l'attitude de la direction du parti dans la période précédant les élections législatives avait été critiquée, pouvait alarmer les dirigeants du P.C.F. Mais la question est de savoir si les responsables parisiens ont eu, au total, une attitude propre à favoriser l'« *opportunisme* », ou s'ils sont exempts de ce reproche.

En approuvant à l'unanimité moins une voix — celle de M. Fiszbin — la démarche du bureau politique vis-à-vis de la direction parisienne, le comité central cherche, comme l'y invitait la direction du parti, à fermer le dossier. Pourquoi M. Fiszbin et ses amis refusent-ils qu'il le soit ? S'agit-il d'une querelle de personnes ou d'un conflit politique ? Il appartient désormais aux principaux intéressés de faire savoir ou, au contraire, de garder à cette affaire le caractère mystérieux des débats internes au groupe dirigeant du P.C.F.

PATRICK JARREAU.

M. Paul Laurent : des défauts et des insuffisances ont été mis en lumière

M. Paul Laurent a rappelé, jeudi 9 novembre, devant le comité central du P.C.F., que cette même instance avait procédé, en décembre 1978, « *à un examen critique de l'activité du parti dans la région parisienne* ». A la suite de cette discussion avait eu lieu, le 11 janvier, une réunion commune du bureau politique et du secrétaire de la fédération de Paris, au cours de laquelle M. Henri Fiszbin, premier secrétaire fédéral, avait présenté un rapport.

M. Laurent a déclaré : « *A partir d'une analyse d'ensemble de la situation à Paris et de l'activité du parti dans la capitale, le rapport de M. Fiszbin soulignait à juste titre cette idée essentielle : sans sous-estimer les réalités objectives, il ne saurait être question d'accepter comme fatal le recul de l'influence du parti dans la capitale. Il faut rechercher dans l'activité de la fédération les raisons qui sont de notre fait dans les difficultés rencontrées.*

» *A propos de ces dernières, le rapport insistait sur la nécessité pour les organisations du parti de faire preuve de plus de ténacité, de vigueur, de fermeté dans la mise en œuvre jusqu'au bout de l'orientation déjà dégagée avec le bureau politique en octobre 1976, et sur la base des travaux du vingt-deuxième congrès.*

» *Le rapport indiquait par ailleurs que, en raison du pilonnage idéologique de l'adversaire, une pression plus forte s'exerçait sur le parti à Paris, et il signalait de nombreux exemples de perméabilité à cette pression, allant pour l'essentiel dans le sens d'une interprétation opportuniste du vingt-deuxième congrès.* »

Le rapport de M. Fiszbin paraît, selon M. Laurent, une « *double question* » : « *D'une part, comment remédier à une assimilation insuffisante par le parti de l'ensemble de sa politique ? (...) D'autre part, comment remédier à une insuffisante prise en compte des besoins de la population (...) ?* M. Fiszbin évoquait les « *défauts* » de l'activité des communistes parisiens. « *Ces défauts*, ajoutait le rapport, *ne résultent pas de l'orientation qui a guidé notre activité, mais il faut en rechercher l'origine dans la mise en œuvre de cette orientation, qui n'a pas permis de surmonter les difficultés propres à la région parisienne et à Paris. Nous pensons qu'il y a beaucoup à réfléchir sur la manière dont, à tous les niveaux, cette orientation est mise en œuvre, sur l'acharnement insuffisant à la faire passer dans la vie, jusqu'au bout de toutes ses conséquences. Qu'il s'agisse de la bataille idéologique et politique dans le parti et dans les masses ; qu'il s'agisse de la prise en compte de la politique du parti dans son intégralité, qu'il s'agisse de l'organisation de l'action, du soin apporté à la vie du parti, particulièrement à la vie des cellules et à la qualité des directions, nous avons besoin d'agir avec plus d'esprit de suite, plus d'obstination.* »

M. Laurent a poursuivi : « *C'est sur la base de ce rapport, qu'aucune intervention n'a remis en cause, que la discussion s'est engagée. Au cours de celle-ci, Henri Fiszbin a voulu donner à des arguments qui allaient pourtant dans le sens des analyses du rapport le caractère d'une condamnation de l'orientation de la direction fédérale. Cela, à l'étonnement de tous les membres du bureau politique, et qui provoqua leur protestation contre une interprétation sans rapport avec leur opinion.* »

Le 15 janvier, M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central, adressait au secrétariat fédéral parisien une lettre dans laquelle il écrivait notamment : « *Le bureau politique partage les analyses et les propositions contenues dans le rapport du bureau fédéral présenté par Henri Fiszbin. (...) A Paris, le parti a perdu 4 % depuis 1958 et 2,27 % depuis 1973. Le parti socialiste nous devance pour la première fois. Nous restons en tête de la gauche dans cinq arrondissements seulement, dont deux avec un écart de moins de 2 %.*

» *Sans doute faut-il prendre en compte les données objectives qui rendent plus complexe notre combat à Paris, notamment l'affaiblissement sensible du nombre des ouvriers et le vieillissement de la population que nous avions déjà constaté dans notre rencontre du 26 octobre 1976. Mais nous partageons tout à fait votre point de vue qu'on ne peut accepter ce recul comme fatal, que des raisons de notre fait s'ajoutent aux données objectives (...).*

» *Le bureau politique fait siennes les orientations de votre activité en direction d'abord de la classe ouvrière, dans les entreprises et les cités populaires, mais aussi des employés, des intellectuels et des couches moyennes. Nous estimons cependant que, comme l'a souligné le comité central, nous devons chercher à surmonter l'insuffisance prise en compte par tout le parti, dans la région parisienne, des besoins et revendications des Parisiens, de leur volonté de lutte. (...)*

» *Cela dit, nous considérons que ce qu'il nous faut placer en premier dans nos préoccupations, c'est l'effort d'éclaircissement politique dans le parti et la bataille idéologique dans les masses. Le rapport de votre bureau fédéral l'a montré en soulignant que, pour des raisons qu'il est inutile de rappeler ici, l'affrontement des idées est, à Paris, permanent et plus vif. Il exige donc de porter plus haut le niveau de notre riposte. Dans le même temps, une pression plus forte s'exerce sur le parti, et vous avez signalé de nombreux exemples de perméabilité à cette pression qui vont, pour l'essentiel, dans le sens d'une interprétation opportuniste du vingt-deuxième congrès. Ces phénomènes ne sont pas propres à votre fédération, mais revêtent un caractère plus sensible du fait de la composition sociale et de la dimension particulière prise par la vie politique à Paris. Nous pensons donc qu'il faut consacrer plus d'efforts à l'assimilation par tous les communistes de notre politique et obtenir de l'ensemble des organisations du parti encore plus de fermeté dans la bataille politique et idéologique. C'est d'autant plus nécessaire que le parti socialiste dispute notre influence à Paris sous le couvert de l'orientation « de gauche » du CERES. Le bureau politique considère que cette question est la plus importante de celles que vous avez abordées dans votre rapport, et qu'il faut y attacher une importance prioritaire.* »

« Il n'y a aucune ambiguïté »

M. Laurent a déclaré, jeudi, que le bureau politique n'a « *pas un mot à ajouter ou à retrancher de sa lettre du 15 janvier, qui n'est ni une condamnation ni une esquive des problèmes* ». Il a ajouté : « *Cependant, le 11 janvier, à l'issue de la réunion du bureau politique, Henri Fiszbin affirmait que cette réunion constituait à ses yeux un désaveu de la direction fédérale et annonçait qu'il cessait de diriger la fédération de Paris. Il a maintenu depuis cette position, en dépit de la clarté des prises de position du bureau politique réaffirmées encore récemment, le 1er octobre, dans une lettre de Georges Marchais à Henri Fiszbin, dans laquelle il écrit :*

« *Tu prétends... que lors de la » réunion avec le secrétariat de » la fédération de Paris, le 11 » janvier 1979, le bureau politi- » que aurait désavoué, condamné » l'orientation de la direction fé- » dérale, qui lui aurait fait un » procès.* »

» *Une telle appréciation ne » correspond nullement à ce qu'a » été une réunion commune qui » n'a jamais pris le caractère » d'un désaveu, d'une condam- » nation et encore moins d'un » procès de la fédération. Jamais » l'idée d'une quelconque sanc- » tion n'a été évoquée.* »

M. Laurent a indiqué que, « *en septembre 1977* », M. Fiszbin avait, en raison de son état de santé, demandé à la direction du parti de prévoir son remplacement, à la tête de la fédération de Paris, par M. Henri Malberg, et qu'il avait réitéré cette demande à l'automne de 1978. Après la réunion du 11 janvier, M. Fiszbin avait adressé à M. Marchais une lettre déclarant notamment : « *Il faut aujourd'hui tenir compte des nouvelles données du problème : je suis malade et je demande à la direction du parti d'en prendre acte et de mettre au point avec la direction fédérale les délais et les modalités selon lesquelles sera rendu public mon remplacement pour raison de santé. J'exprime par avance mon accord avec toutes les décisions prises à cet effet.* »

« *Nous avons donc été contraints de prendre acte de sa décision* », a déclaré M. Laurent. Il a ajouté : « *Depuis, Henri Fiszbin a été réélu au comité central, et si certains camarades de la fédération de Paris ont cru devoir quitter leurs responsabilités à la direction fédérale pour les mêmes motifs que lui, ce n'est en aucun cas à l'injonction de la direction du parti. Contrairement d'ailleurs en ce qu'en dit Jean Gager* (1) *dans une lettre qu'il nous a adressée, et qui développe une argumentation identique à celle dont j'ai fait état à propos d'autres camarades : c'est-à-dire le désaccord avec la signification de la réunion du bureau politique.*

» *Après le congrès, et en conformité avec tout ce qui a précédé, la direction du parti a d'ailleurs proposé à Henri Fiszbin d'assumer au secteur « entreprises » la responsabilité nationale du travail parmi les employés. Tenant compte, bien entendu, du fait qu'il est membre du comité fédéral de Paris et président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville.*

» *Les choses sont donc très claires. Il n'y a aucune ambiguïté. Quel que soit le sens donné par les camarades de la fédération de Paris qui y participaient, à la réunion du 11 janvier, il n'y a pas de raison qui puisse motiver, soit, pour Henri Fiszbin, le refus d'assumer les tâches qui lui sont proposées, soit, pour d'autres camarades, de ne plus développer pleinement leur activité militante.*

» *Pendant les dernières années, la fédération de Paris — comme toutes les autres fédérations — a eu à mettre en œuvre le vingt-deuxième congrès. Un grand congrès novateur qui est à la base de notre stratégie et que nous rattachons profondément au vingt-troisième congrès. Le caractère positif du bilan de la fédération de Paris durant cette période est très réel ; mais cela n'altère en rien le sérieux des défauts et des insuffisances qui ont été mises en lumière.* »

A la suite de l'intervention de M. Laurent, le comité central a adopté, à l'unanimité moins une voix — celle de M. Fiszbin, qui a voté contre — une résolution approuvant « *l'attitude et les positions prises par le bureau politique en relation avec la réunion que celui-ci a tenue avec le secrétaire de la fédération de Paris, le 11 janvier 1979* ».

(1) Conseiller de Paris, ancien membre du secrétariat de la fédération de Paris du P.C.F.

A LA FÉDÉRATION DE SEINE-MARITIME

Des militantes de Rouen sont éconduites avec brutalité

De notre correspondant

Rouen. — Après avoir participé au défilé du 6 octobre, à Paris, réclamant entre autres « *la liberté de l'avortement* » et « *la liberté d'information pour la contraception* » (*le Monde* du 9 octobre), une délégation de femmes rouennaises avait obtenu, pour le 19 octobre, un rendez-vous avec M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et député de la circonscription. La rencontre, fixée à 18 heures au siège de la Fédération de la Seine-Maritime du parti communiste, devait permettre, selon les deux parties, un échange de vues sur le compte rendu de la manifestation publié dans *l'Humanité* et jugé « *scandaleux* » par plusieurs centaines de membres du collectif rouennais, responsable, dès 1969, de la création du premier centre d'orthogénie français.

« *Au lieu de ce dialogue que nous estimions indispensable, le parti communiste a préféré l'injure et l'agression physique* », ont expliqué, vendredi 9 novembre, une trentaine de ces militantes, au cours d'une conférence de presse. « *Après nous avoir fait attendre durant près de quatre-vingt-dix minutes, Roland Leroy a finalement refusé de nous recevoir. Plusieurs membres du P.C., devenus subitement très nerveux, ont d'abord manié l'injure sexiste, avant de recourir aux coups pour nous expulser. Une responsable locale du planning familial, présente à titre personnel, a été particulièrement touchée et conduite à cesser son travail durant vingt jours après consultation d'un médecin.* »

Les responsables du groupe « Femmes » rouennais ont affirmé leur souci de dénoncer ces pratiques, qui « *visent à nier leur existence pour faire apparaître le parti communiste comme seul défenseur de la cause des femmes* ». Elles ont notamment annoncé la rédaction d'un Livre blanc regroupant toutes les « *bavures* » de ce type.

M. Leroy, quant à lui, voit dans la démarche du collectif « *une agression anticommuniste* ». Dans un tract diffusé à la population, il invite les femmes en cause « *à réserver leurs coups à M. Lecanuet* » et annonce, en outre, « *un rassemblement sur le thème de l'I.V.G., à l'initiative du parti communiste* », pour le 17 novembre, à Rouen.

MARC LECARPENTIER.

Mmes Buci-Glucksmann, Clément et Vernier : rien à voir avec une « morale du journalisme »

Mmes Christine Buci-Glucksmann, Catherine Clément et France Vernier ont adressé aux militantes rouennaises une lettre qui déclare notamment :

« *Le complot du silence est la pire des choses. Il cautionne l'intolérable et laisse libre champ à tous les mensonges, à toutes les diffamations. Si* l'Humanité *n'a pas cru bon de publier les nombreuses lettres protestant contre le compte rendu falsificateur de la marche des femmes du lundi 8 octobre, si, dans la même lancée aveugle, elle n'a pas publié la mise au point du Collectif ni répondu à la demande de rencontre du Planning ; si elle n'a pas fait la moindre allusion aux condamnations de certains comités de section concernant ce même compte rendu et si, auparavant, elle n'avait donné aucune information sur la marche et l'appel de cent vingt femmes communistes à y participer, c'est sans doute en raison de sa « morale du journalisme » ; celle qui faisait dire à Roland Leroy, à propos du suicide de R. Boulin :* « Il y a deux presses : une presse » de vérité et de responsabilité, » c'est la nôtre » *(sic* l'Humanité, *2 novembre). L'autre, on la devine : de* Minute *au* Canard enchaîné, *en passant par le* Matin *et le* Monde...

» *Eh bien non. En ces temps où l'on assassine sans que le P.C.F. daigne participer à une riposte unitaire (cf. l'assassinat de Goldman), où l'on extrade en toute impunité (Croissant et Piperno), où l'on s'attaque délibérément à une liberté de la presse mise au banc des accusés, où les droits fondamentaux des femmes ne sont même pas reconnus, nous tenons à exprimer publiquement que le mépris, le silence et les contre-vérités n'ont rien à voir avec une « morale » communiste du « journalisme ». En tout cas pas avec la nôtre. C'est pourquoi, comme militantes communistes, nous dénonçons toute atteinte aux libertés, quelle qu'elle soit, et tout particulièrement lorsqu'elle vient de communistes. (...)*

« L'HUMANITÉ » : placer Trotski dans l'histoire.

Dans *l'Humanité*, Jean-Paul Scot consacre un long article à Trotski, sous le titre : « Placer Trotski dans l'histoire... » Après avoir parlé de son « *authentique rôle de dirigeant révolutionnaire* » en 1917 et l'avoir qualifié de « *principal organisateur et dirigeant de l'Armée rouge pendant la guerre civile* », l'auteur conclut :

« *Une abondante littérature apologétique vise à faire de Trotski l'héritier de Lénine et l'antithèse de Staline, selon l'image qu'il a voulu donner de lui-même. Trotski n'est ni un prophète ni un mythe.*

Quelles qu'aient été les aspirations et les actions révolutionnaires de Trotski, quels que soient l'intérêt de certains de ses écrits sur l'art, la littérature, l'histoire ou le brillant de son lyrisme... il faut soumettre ses analyses politiques à la critique du marxisme qu'il revendique sans avoir fourni de véritables travaux théoriques.

Une telle réflexion critique appuyée sur les approches historiques globales du mouvement ouvrier international me semble marquer la limite fondamentale du rôle de Trotski : il ne perçoit pas le caractère spécifique de chaque conjoncture, ce qui limite gravement sa vision stratégique et permet en partie d'expliquer les contradictions non assumées et la famille du « trotskisme ».

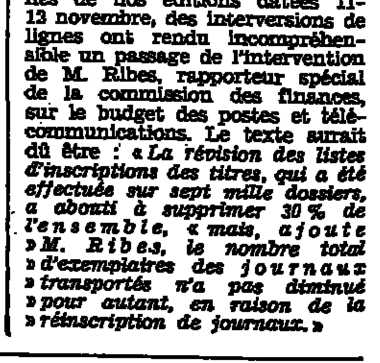
Mme LABATTUT QUITTE LE CONSEIL POLITIQUE DU R.P.R.

Le comité fédéral R.P.R. de la Dordogne, dont le secrétaire est M. Bourland, a publié dimanche 11 novembre un communiqué indiquant que Mme Paulette Labattut, nommée vendredi membre du conseil politique du R.P.R. par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 11-12 novembre) « *estimait que son poste d'adjoint au maire de Périgueux était trop absorbant pour qu'elle puisse envisager de remplir en même temps une autre charge* ». Mme Labattut n'était pas au courant de la remise de ce communiqué à la presse. Mme Labattut, qui appartenait au conseil politique du R.P.R. depuis la fondation de cette instance en février 1977, après avoir été membre du bureau exécutif de l'U.D.R. depuis février 1975, est conseiller municipal de Périgueux depuis 1971 et adjoint au maire, M. Yves Guéna depuis les élections de 1977.

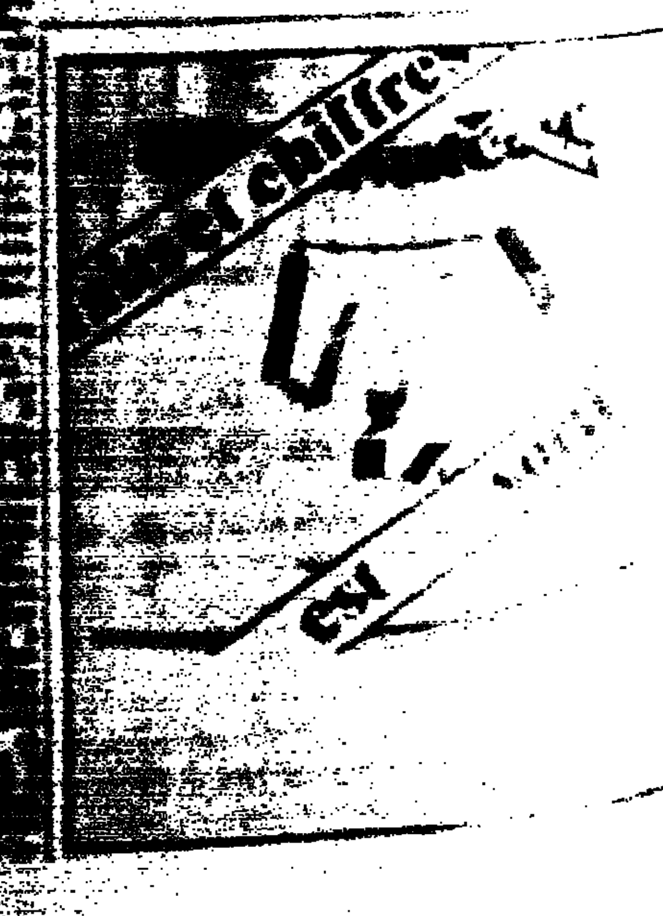
Cette décision intervient après l'éviction de M. Guéna, député R.P.R. de Dordogne, qui figurait parmi les membres nommés de l'ancien conseil politique et n'a pas été maintenu dans cette instance par M. Chirac. M. Guéna avait démissionné de ses fonctions de « conseiller politique » du R.P.R. le 5 mars 1979 et avait critiqué l'action de M. Chirac.

La non-acceptation de Mme Labattut n'avait pas été transmise au secrétariat général du R.P.R. lundi matin, alors que le conseil politique devait se réunir dans l'après-midi.





● ERRATUM. — Dans certaines de nos éditions datées 11-13 novembre, des interversions de lignes ont rendu incompréhensible un passage de l'intervention de M. Ribes, rapporteur spécial de la commission des finances, sur le budget des postes et télécommunications. Le texte aurait dû être : « *La révision des listes d'inscriptions des titres, qui a été effectuée sur sept mille dossiers, a abouti à supprimer 30 % de l'ensemble,* « *mais, ajoute » M. Ribes, le nombre total » d'exemplaires des journaux » transportés n'a pas diminué » pour autant, en raison de la » réinscription de journaux.* »



LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

M. Giscard d'Estaing : on peut critiquer une politique sans rabaisser le débat à un niveau indigne de la France

M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé dimanche les cérémonies du 11 novembre qui ont eu lieu dans la capitale. Il a assisté le matin à la messe dite en la chapelle Saint-Louis-des-Invalides, puis à la revue des troupes, à l'Arc de triomphe.

Le chef de l'Etat s'est ensuite rendu au château de Vincennes, où un déjeuner réunissait à son invitation, un millier de veuves de guerre, de mères et de filles de combattants. A cette occasion il a fait une brève allusion à la situation politique en déclarant : *« La France, comme les autres pays, traverse des temps difficiles générateurs d'inquiétude et de tensions. Dans ces temps difficiles, il est possible à chacun de défendre ses idées ou même de critiquer la politique, sans rabaisser le débat à un niveau indigne de la France. Le peuple, qui porte en lui les valeurs collectives qui font la France, sait tout cela. Il souhaite, en réponse à la liberté — qui est et restera notre règle — la mesure, la droiture et le respect. »*

Le président de la République a conclu : *« Je compte sur vous, Mesdames. Comptez sur moi pour maintenir la France au niveau où le courage et le sacrifice de ceux que vous aimiez l'ont portée. »*

Des mesures en faveur des veuves de guerre

Dans le même discours, le président de la République a exposé diverses mesures dont il a décidé d'accorder le bénéfice à celles qui demeurent, au premier chef, des victimes de guerre.

« *J'ai demandé à M. Plantier,* secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a-t-il déclaré, *de prévoir dans le budget de 1980 un nouvel effort en faveur des veuves de guerre, de telle sorte que toutes celles qui ont au moins quarante ans, et qui sont titulaires d'une pension pleine, voient celle-ci calculée sur la base de l'indice 500.* »

« *Ce résultat,* a précisé le chef de l'Etat, *sera atteint en avançant l'âge à partir duquel est attribué l'indice 500. Il était de soixante ans, de 1974 à 1978. Il a été ramené à cinquante-cinq ans en 1979. Il serait de quarante ans en 1980.* »

La quasi-totalité des plus jeunes veuves, notamment les veuves des combattants d'Algérie, verraient ainsi leurs pensions revalorisées de 1 300 F par an.

Le président de la République a rappelé que, en cinq ans, le pouvoir d'achat du minimum-vieillesse a été accru de 50 %, et que cette mesure a bénéficié principalement aux veuves.

M. Giscard d'Estaing a également indiqué qu'une assurance-veuvage sera créée l'an prochain, pour faciliter la réinsertion sociale et professionnelle des veuves de moins de cinquante-cinq ans, et que le capital en sera versé sous forme de rente trimestrielle pendant trois ans, à compter du décès du conjoint.

Ce discours a été prononcé à la veille du débat sur le budget des anciens combattants, et de la reprise des travaux de la commission tripartite sur le rapport Constant, prévue pour le 27 novembre. Les travaux de cette commission, interrompus depuis le 27 juin, font l'objet du mécontentement actuel du monde des anciens combattants.

● *Des cérémonies militaires et religieuses* ont eu lieu dans la plupart des villes de France dimanche 11 novembre.

A Toulouse, le défilé militaire a été perturbé par des jeunes gens qui ont lancé des tracts en faveur des insoumis et contre les armements nucléaires : une quinzaine d'entre eux ont été appréhendés pour contrôle d'identité.

A Lyon, après les cérémonies traditionnelles, deux cents personnes ont manifesté sans incident dans le centre de la ville pour demander la libération d'un objecteur de conscience.

● *Une cérémonie à la mémoire du maréchal Pétain* s'est déroulée samedi 10 novembre à l'ossuaire de Douaumont à l'occasion de la célébration de l'armistice de 1918.

Les responsables de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, que préside M. Jean Borotra, ont déposé une couronne devant la plaque portant le nom du maréchal et une autre au pied de la stèle du « Soldat de Verdun ».

Devant ce monument, M. Borotra a émis le souhait que la dépouille du maréchal Pétain soit inhumée *« au pied de cette stèle du Soldat de Verdun ».*

A TF 1

La journée des présidents

Elle était belle la France, dimanche sur la première chaîne, elle était grande, elle était patriote au soir du 11 novembre, jour de gloire, jour de victoire, jour de commémoration. L'ombre d'une mort toute récente, celle de la veuve du général de Gaulle, planait sur les cérémonies du souvenir présidées par M. Giscard d'Estaing.

Quand après cela on a vu le président Jean Gabin debout sur le perron de la propriété où il a pris sa retraite, on a tous pensé à la Boisserie. Et puis non, les costumes, les voitures, ce n'était pas ça. C'était avant. On s'était trompé de République. Ce président-là, n'était que président du Conseil sous la IIIe ou la IVe. Quand il a quitté la vie active sur un coup d'éclat, un coup de balai, en dénonçant à l'Assemblée nationale les intérêts privés servis et les énormes fortunes ramassées par les « représentants du peuple », on ne pouvait s'empêcher d'ajouter à cette liste d'autres noms, d'autres scandales tout récents. Le père Gabin a quitté l'hémicycle dans un silence lourd, un nuage de poussière vite retombé. La séance a repris comme si de rien n'était.

Après la fiction, la réalité : un portrait un peu flatté, un peu retouché de Georges Clemenceau. Emission de circonstance et discours assorti de M. Giscard d'Estaing, encore lui, sur le médecin des pauvres, le maire de Montmartre, le député du Var. Clemenceau, en gros, on connaît. M. le ministre de l'intérieur : « *Qu'est-ce que vous prendrez ?* » lui demande, en lui présentant un plateau de rafraîchissements, Sarrien, qui vient d'être nommé président du Conseil, et cherche à constituer un gouvernement (on est en 1906). « *L'intérieur* », répond le Tigre, qui en profitera pour envoyer la troupe — il s'y est cru obligé — contre les mineurs et les viticulteurs en grève. On connaît la suite : retour aux affaires en 1917. Le Père la Victoire, qui souhaitait finir ses jours à l'Elysée, sera écarté du pouvoir, en se voyant préférer par ses pairs un Paul Deschanel déjà rendu à moitié fou par la maladie vénérienne qui allait l'emporter.

Mais ce qu'on aura retenu surtout, au cours de cette vie passée tout entière entre l'office et la cuisine de la politique politicienne, ce sont les retombées du scandale de Panama et la façon dont elles ont éclaboussé l'« incorruptible ». Il y a perdu pour un temps son siège de député du Var et il a payé d'un assez long exil les imprudences qu'il avait pu commettre à cette époque.

En réalité, le Clemenceau qui retient notre attention à la lumière d'événements récents, c'est le Clemenceau journaliste, le Clemenceau de *l'Homme libre*, puis de *l'Homme enchaîné*, le Clemenceau de *l'Aurore* et de l'affaire Dreyfus, envoyant à la composition l'article de Zola, auquel il a su donner, d'un coup de crayon d'une étonnante actualité, un titre retentissant : « *J'accuse* ».

CLAUDE SARRAUTE.

LE COURANT « UNION POUR L'AUTOGESTION » CRITIQUE LE « PROJET SOCIALISTE ».

Le collectif national du courant Union pour l'autogestion du P.S. s'est réuni, samedi 10 et dimanche 11 novembre à Paris. Fondé dans le cadre de la préparation du congrès de Metz par MM. Christian Pierret, député des Vosges, et Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul, ce courant est trop faible pour être représenté dans les instances nationales du parti. M. Pierret lui-même s'en est détaché en rejoignant le courant de M. Pierre Mauroy.

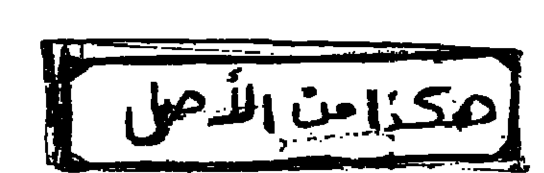
Le collectif national a précisé que le député des Vosges ne peut donc plus s'exprimer au nom du courant Union pour l'autogestion. Les participants à cette réunion ont également confirmé leur volonté de ne s'associer à « *aucun des blocs* » en présence au sein du P.S. et de préserver leur autonomie.

Celle-ci devrait s'affirmer à l'occasion du débat sur le « projet socialiste ». Ce texte, désormais transmis aux sections du parti, a été critiqué par le collectif national du courant ; au motif qu'« *il ne prend pas sérieusement en charge les problèmes et les défis de la période* ».

Une nouvelle réunion est prévue le 2 décembre pour mettre au point la constitution du courant. Une équipe de coordination provisoire a été mise en place autour de MM. Wolf, Michel Beaud et Jacques Guyard, militants de la fédération de Paris, et de Mlle Noëlle Mariller, conseiller de Paris.







POLITIQUE

Yvonne de Gaulle la modeste paroissienne

Les funérailles de Mme Yvonne de Gaulle ont eu lieu, le samedi 10 novembre en l'église de Colombey-les-Deux-Eglises, en présence de la famille et des habitants du village. Le général de Montaudouin, chef de l'état-major particulier du président de la République, y représentait M. Valéry Giscard d'Estaing. Mme Pompidou, MM. Jacques Chirac, qu'accompagnait son épouse, Jacques Chaban-Delmas et Michel Debré assistaient à la cérémonie à titre privé.

De notre envoyé spécial

Colombey-les-Deux-Eglises. — *Tout à l'heure, un grand vol de corneilles a tournoyé sur le village, haut dans le ciel d'où tombait une averse serrée de neige fondue. Au cimetière, un homme se hâte de graver dans la pierre les dernières lettres d'un nom et deux dates, 1900-1979. Envolé avers la forêt les oiseaux noirs et eur tapage, le soleil est revenu, allumant un par un les vitraux de Notre-Dame-de-l'Assomption, les rues mouillées, la pierre grise des façades. Puis le glas s'est mis à sonner sur Colombey. A cet instant — comment ne pas s'en souvenir ? — voici neuf ans, presque jour pour jour, la même cloche sonnait déjà le même chant funèbre. Et comment ne pas se rappeler Malraux imaginant les obsèques du général :* « Dans la petite église sans passé, il y aura la paroisse, la famille, l'Ordre : les funérailles des chevaliers... » ?

Aujourd'hui, Yvonne de Gaulle va franchir pour la dernière fois la porte ouverte à deux battants de cette Maison, où elle est si souvent venue. Si l' « *Ordre* » *n'est pas présent, la paroisse entière est là, qui emplit la nef, pour l'accueillir, l'entourer de sa respectueuse affection, comme elle l'a toujours fait, jusqu'à ce jour de l'année dernière où l'âge et la solitude pesant trop sur ses épaules, Mme de Gaulle avait à contrecœur fermé La Boisserie sur l'ombre immense qui l'habite.*

Il est 15 heures. Six hommes du village déposent près du chœur le cercueil de chêne clair drapé de mauve. « Ce moment, *dira un peu plus tard l'abbé André Lambert, le nouveau curé de Colombey,* notre sœur Yvonne l'attendait depuis le 6 février 1948. » *Ce jour-là, une enfant, âgée de vingt ans, dont le destin avait voulu qu'elle ne fût jamais comme les autres, avait quitté les siens. Mais maintenant la boucle est bouclée. Le couple s'est reformé, réuni dans la mort avec Anne, la fille bien-aimée.*

Pour évoquer la vie exemplaire de cette paroissienne qu'il n'aura pas connue, mais dont il sait que « sa modestie interdit toute louange », *le prêtre a choisi — aurait-il pu mieux choisir ? — de lire les versets du* Livre de la Sagesse (Proverbes, *31) faisant l'éloge de la femme vertueuse.* « Le cœur de son mari a confiance en elle... Elle tend la main aux malheureux, elle tend la main à l'indigent... Son mari est considéré aux Portes lorsqu'il siège avec les anciens... Ses fils se lèvent et la disent heureuse ; son mari se lève et lui donne des louanges... »

Il est 16 heures. Le soleil fait briller des larmes sur les visages. Dehors, le vent a vite soufflé les cierges des enfants de chœur qui mènent le cortège vers une tombe ouverte, à l'extrémité du petit cimetière.

Sous la colline, rien que la grande croix de Lorraine, qui étend ses quatre bras et « si loin que porte le regard, l'ondulation de la forêt mérovingienne ». — J.-M. D.-S.

Le budget du ministère de la coopération est en forte augmentation

L'Assemblée nationale devait examiner, le lundi 12 novembre, le budget de la coopération qui dépassera, en 1980, 4 milliards de francs contre 3.4 milliards en 1979. Pour la première fois depuis 1976, le budget de la coopération augmente plus en pourcentage (16,7 %) que le budget de l'Etat (14,3 %). C'est même l'un des budgets qui connaissent les plus forts taux de croissance. La part des crédits du ministère dans le budget de l'Etat demeure cependant faible, passant de 0,75 à 0,77 % des dépenses totales.

Le projet se caractérise par l'effort consenti en faveur de trois secteurs : l'aide militaire, les concours financiers et les projets de développement économiques et sociaux.

L'aide militaire, qui avait bénéficié d'une hausse de 23 % en 1979, connaît cette année encore une très forte progression, 51 %. Les crédits de l'assistance technique militaire atteindront 14,4 % du budget total du ministère. Les sommes consacrées à l'assistance en personnel passeront de 212 à 236 millions de francs, soit une hausse de 11,5 %. L'aide à la formation des cadres des armées nationales en France verra ses crédits en augmentation de 41 %, ce qui devrait permettre la formation en France de mille sept cents stagiaires africains environ. L'aide en matériel bénéficiera aussi de crédits en forte augmentation, 32 %, ceux destinés à l'équipement en petit matériel croissant de 54 %, alors que les sommes destinées à l'équipement lourd sont en baisse de 11 %.

Les subventions d'équilibre

Les concours financiers, c'est-à-dire principalement les subventions d'équilibre accordées aux budgets en déficit, passeront de 149 millions à 287 millions de francs, soit une augmentation de 92 %. Cette évolution est due à la détérioration de la situation économique des Etats africains les plus pauvres qui sont aussi les plus affectés par la crise de l'énergie et n'arrivent pas à faire face à une conjoncture économique mondiale défavorable. D'autre part, l'insuffisance des crédits affectés à ce poste les années précédentes avait nécessité un nouvel appel de fonds lors de la loi de finances rectificative.

Répondant à la promesse faite par M. Giscard d'Estaing lors de l'ouverture de la conférence franco-africaine de Kigali, « *la dotation d'investissement de la coopération sera portée à 1 milliard de francs en 1980* ». L'aide aux équipements économiques et sociaux est en très forte hausse. Les subventions au Fonds d'aide et de coopération (FAC) sont portées, en crédits de paiement, de 562 à 655 millions de francs, soit une progression de 16,5 %, et surtout les autorisations de programmes atteignent 942 millions de francs, soit une hausse de 48,8 %.

L'assistance technique, culturelle et sociale comme la recherche scientifique verront leurs actions progresser modérément. Les crédits consacrés à la rémunération des assistants techniques civils (43 % des crédits du ministère) sont en augmentation de 10,4 % et devraient permettre de maintenir à son niveau actuel l'effectif global des assistants techniques en Afrique. Les crédits de la coopération culturelle et sociale n'augmentent que de 3,61 %, mais les sommes affectées aux bourses des étudiants africains en France augmentent de 10 millions de francs

Les subventions de fonctionnement attribuées aux organismes de recherche ORSTOM et GERDAT sont en augmentation de 13,9 % et permettront la création de plus de vingt emplois, dont une quinzaine pour des chercheurs. Les autorisations de programme pour ces organismes sont en hausse de 11,5 %.

Les dépenses de l'administration centrale, en augmentation de 10 %, permettront la création de six emplois et la titularisation d'une dizaine d'agents. Les crédits de fonctionnement des missions de coopération et des centres culturels permettront notamment la création d'une mission de coopération aux Comores.

La part des crédits du ministère de la coopération dans l'aide publique de la France au développement demeure d'environ 25 %.

AU NOM DE LA « NOUVELLE DROITE POLITIQUE »

Le P.F.N. pose la candidature de M. Pascal Gauchon à l'élection présidentielle de 1981

Les cent quatre-vingts délégués du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), réunis en congrès national samedi 10 et dimanche 11 novembre à Paris, ont désigné leur candidat à l'élection présidentielle de 1981. Il s'agit de M. Pascal Gauchon, professeur agrégé d'histoire et de géographie, membre du bureau politique depuis 1976, qui figurait en deuxième position sur la liste de l'Union française pour l'Eurodroite conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour aux élections européennes. Succédant « de facto » à celui-ci dans la fonction de porte-parole numéro un de son parti, M. Pascal Gauchon mènera campagne pour l'avènement d'une « nouvelle droite politique » aussi résolument antigiscardienne qu'anticommuniste.

Le P.F.N. indique toutefois que cette candidature « ne ferme pas les portes à toute discussion avec toutes les formations ou les hommes désireux de voir la droite avancer et s'affirmer » et que « cet appel est particulièrement destiné à la droite modérée ». La direction du parti n'exclut pas, en effet, qu'un accord puisse ultérieurement intervenir avec « d'autres éléments droitiers », à condition que ce soit « sur des bases sérieuses ».

Les délégués du P.F.N. ont également modifié l'organigramme de leurs instances dirigeantes au sein desquelles le bureau politique, composé de MM. Pascal Gauchon, Alain Robert et Joël Dupuy, conserve la maîtrise de l'appareil. M. Tixier-Vignancour a été plébiscité président d'honneur. Un comité de soutien est officiellement créé, sous la présidence du prince Sixte Henri de Bourbon-Parme, qui sera assisté de deux vice-présidents : M. Pierre Jouquères d'Oriola et le comte Horace Savelli. En outre, le conseil national du parti aura désormais son propre président en la personne de M. Joseph Ortiz, ancien fondateur du comité de salut public d'Alger.

En désignant M. Pascal Gauchon pour les représenter dans la campagne pour l'élection présidentielle de 1981, les dirigeants de P.F.N. ont fait un choix conforme à la stratégie qui fut à l'origine même de la création de leur formation en 1974.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, officier de réserve, auteur d'ouvrages historiques, ce professeur de vingt-neuf ans incarne parfaitement l'image jeune, moderniste, sérieuse, réaliste, du nouveau visage de la droite que le P.F.N. veut offrir au monde politique, par opposition à la droite « *archaïque, nostalgique, aigrie, désespérée, refermée sur elle-même* », que représentent, à ses yeux, les autres formations de l'extrême droite, et notamment son principal rival, le Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen.

Ce choix d'un homme de réflexion venu assez tard à l'action politique et n'étant pas marqué par le passé, correspond aussi aux impératifs de la « *politique d'ouverture* » que le P.F.N. veut pratiquer en direction de l'électorat de la majorité déçu par la politique giscardienne et l'évolution du mouvement gaulliste.

La stratégie définie, à cette fin, par le congrès, sur la base des « *propositions pour une nouvelle droite politique* » qui lui avaient été soumises par la direction du parti (*le Monde* daté 11-12 novembre), repose sur cinq constatations :

1. — « *La mobilisation de l'ensemble de la « non-gauche » a contribué à écarter la gauche du pouvoir en mars 1978. Depuis lors, les divisions toujours accentuées de celle-ci lui interdisent tout projet politique commun et ont ôté toute crédibilité dans l'immédiat à un gouvernement d'union de la gauche.* »

2. — *Le danger politique pour la France est donc de plus en plus nettement la social-démocratie, à laquelle travaille Valéry Giscard d'Estaing.* »

3. — « *La majorité, qui sombre dans les scandales et qui se livre à de sordides règlements de comptes en une période de crise grave de notre pays, répond de moins en moins à l'attente de la droite.* »

4. — « *Le R.P.R., dont l'attitude oppositionnelle au giscardisme avait été approuvée par beaucoup de gens de droite, a renoncé à certaines de ses critiques sur l'orientation générale du régime qui leur tenait le plus à cœur ; il s'est refermé sur les positions d'un gaullisme orthodoxe, voix de gauche, au lieu de s'ouvrir à droite.* »

5. — *La droite est donc libérée de la nécessité où elle se trouvait de faire bloc contre une gauche unie et menaçante ; elle ne peut plus admettre ni la politique de Valéry Giscard d'Estaing ni les hommes discrédités qui la mènent. Elle ne trouve plus, dans la majorité, de parti qui réponde clairement à sa volonté de ne plus défendre l'indéfendable.* »

Aussi le P.F.N. espère-t-il convaincre les électeurs de droite de voter désormais selon leurs idées et non plus par crainte de la gauche. Sans pour autant remettre en cause son option fondamentale : combattre la gauche. Son objectif est de « *forcer la majorité à tenir compte de la droite, de ses positions, de ses choix* », obliger la majorité à cesser « *de se servir de la droite en refusant de l'admettre comme s'il s'agissait de relations honteuses* », faire en sorte « *que l'on reconnaisse que la droite existe et qu'elle ait donc officiellement sa place dans la vie politique* ». Cela suppose que la « nouvelle droite politique » soit assez forte pour « *peser dans les grands choix* ». C'est pourquoi le congrès a décidé que le P.F.N. participera à toutes les consultations électorales. De même, le P.F.N. entend peaufiner son image de marque : « *Nous devons être « acceptables », ne pas attirer plus d'inconvénients que nous n'apportons d'avantages, avoir un style ouvert, éviter de regrouper contre nous tous ceux (et il ne s'agit pas que de la gauche) qui seraient trop heureux de nous faire échouer.* »

Ces thèmes ont été résumés par M. Gauchon, au cours de la séance de clôture du congrès. Le leader du P.F.N. a vivement critiqué la politique définie par le président de la République qui conduit, selon lui, « *à la finlandisation de l'Europe, à l'affaiblissement de la France et de l'Europe dans les domaines démographique, militaire, économique, à la création d'une société d'assistés et à la social-démocratie alors que partout dans les pays de l'Europe du Nord la social-démocratie régresse au profit des éléments les plus droitiers* ».

Evoquant « *le climat de scandales qui entoure le pouvoir* » le congrès a demandé « *la création d'une commission d'enquête parlementaire, afin de faire toute la lumière sur les trois affaires qui ont récemment ému l'opinion* ». Le P.F.N. se propose, « *si les grands partis continuent leur tentative actuelle d'étouffement* », de lancer une campagne sur le thème : « *Pour une France propre, un gouvernement propre : Barre démission !* »

M. Giorgio Almirante, membre de l'Assemblée européenne, qui représentait au congrès le Mouvement social italien (M.S.I.), a directement évoqué l'affaire Boulin : « *Le président de la République française a dit : laissons les morts enterrer les morts ! Je suis tout à fait d'accord. Mais alors il est nécessaire qu'une certaine démocratie enterre une certaine démocratie parce qu'elle est morte.* » M. Almirante a été ovationné, tout comme M. Tixier-Vignancour, qui a dénoncé « *l'absence, la déshérence du principe d'autorité, qui cause chaque jour, dans notre pays, des désordres constants* ».

La teneur des différentes résolutions adoptées par le congrès témoigne que si la nouvelle génération de l'extrême droite s'efforce parfois, par opportunisme, d'arrondir son langage elle ne cherche en rien, en revanche, à assouplir ses jugements sur le fond.

M. ORTIZ : les pourrisseurs de la jeunesse.

Le congrès du P.F.N. « *demande à la France et aux pays membres de la C.E.E. de suspendre toutes relations diplomatiques avec l'Etat-pirate que constitue désormais l'Iran de Khomeiny* » et, « *si le statu quo devait se perpétuer, souhaite que, pour l'honneur de l'Occident, les Etats-Unis interviennent militairement* ».

« *Contre le laxisme de Carter, contre le progressisme lamentable de Ted Kennedy* » il « *souhaite aux Etats-Unis un président qui refasse de leur pays un rempart ferme face à l'impérialisme communiste* ». Il « *réaffirme, après les prises de position scandaleuses de M. François-Poncet, ministre-complice de Moscou, son soutien inconditionnel et total à la République Sud-Africaine* ». Il demande qu'à l'occasion des Jeux olympiques de Moscou « *une commission d'enquête, composée de sportifs, vérifie sur place, pendant le déroulement des jeux, la non-application des accords d'Helsinki* ». Il réclame « *une riposte européenne* « au » *racket des pays producteurs de pétrole* ». Il « *affirme la nécessité de maintenir la peine de mort dans l'arsenal juridique français* » et « *proteste violemment contre la sortie du film* le Pull-Over rouge, *insulte à la mémoire de la victime d'un meurtre odieux* ». Le P.F.N. indique que son Front de la jeunesse « *se réserve le droit d'intervenir dans les salles qui se feraient complices d'une telle provocation* ».

Pour ce qui concerne la nécessité de changer de formulation, tous les membres du P.F.N. ne semblent pas du même avis. Ainsi, M. Joseph Ortiz, promu président du conseil national, a-t-il conservé son langage de commando pour souligner « *l'absolue nécessité d'avoir des gouvernements musclés* », pour dire que « *les travailleurs étrangers ne doivent pas participer à des grèves et à des manifestations, car s'ils ne sont pas contents on ne les oblige pas à rester en France* » et pour stigmatiser « *les pourrisseurs de la jeunesse* » — il a cité Coluche, Serge Gainsbourg, « *le crasseux* », Guy Bedos, Michel Fugain — « *qu'il faudrait mettre,* dit-il, *là où il nous suffira pour les faire disparaître, de tirer la chasse* ».

A entendre l'ancien cafetier d'Alger s'exprimer de cette façon on était fondé à se demander si la meilleure définition de la « nouvelle droite politique » n'avait pas été donnée, en début de séance, par M. Servando Balaguer, membre du bureau politique de Fuerza Nueva, lequel avait fait acclamer le souvenir de Franco et de Primo de Rivera, fondateur de la Phalange : « *La nouvelle droite, cela ne veut pas dire que nous renions le passé; il s'agit seulement d'une adaptation stratégique. Comme on dit chez nous, il faut le même vin dans des outres différentes.* »

Certains dirigeants du P.F.N. admettaient volontiers, à l'issue du congrès, qu'un tel langage n'était pas de nature à rendre en France l'extrême droite plus « *acceptable* » que par le passé.

ALAIN ROLLAT.

M. JEAN-MARIE LE PEN CONFIRME SA CANDIDATURE

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (F.N., extrême droite), a confirmé dimanche 11 novembre sa candidature à l'élection présidentielle de 1981, qu'il avait annoncée le ent30 setembre (*le Monde* du 2 octobre). Il a indiqué que les différents contacts qu'il avait eus au sein de l'extrême droite lui avaient donné la certitude de disposer des soutiens nécessaires.

Soulignant que « *les récents événements en rapport avec l'affaire Boulin et l'affaire Giscard* [les diamants de Bokassa] *ont ouvert, en fait, la pré-campagne pour l'élection présidentielle* ».

Le président du Front national a précisé que sa première démarche, en tant que candidat à l'Elysée, sera de participer, le samedi 17 novembre, à la manifestation organisée, à Paris, contre la reconduction de la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse.

CORRESPONDANCE

A PROPOS D'« EUROSHIMA »

*Pascal Fontaine, coauteur d'*Euroshima, *nous écrit :*

En réponse à la critique publiée dans *le Monde* du 17 août 1979, à propos de l'ouvrage *Euroshima*, écrit en équipe, je vous serais reconnaissant de bien vouloir insérer dans vos colonnes la mise au point suivante, conformément aux termes de la loi :

« L'ouvrage est trop sérieux pour que le lecteur du *Monde* reste sur la seule impression de la « naïveté » des solutions proposées, ou le sentiment du « ressassé » par rapport à d'autres travaux. Au contraire, la virulence du débat qui s'est ouvert à propos de la défense européenne au cours des dernières semaines témoigne de l'immaturité des esprits ligotés par un tabou vieux de vingt-cinq ans, de la méconnaissance de l'évolution des données stratégiques, du caractère partisan et irrationnel qui s'attache à toute discussion sur la sécurité de la France.

» La caricature de la défense européenne, qui a été présentée sous la forme d'une association nucléaire franco-allemande immédiate et sans garantie, ne pouvait que susciter une levée de boucliers en France comme outre-Rhin. Il serait d'autant plus regrettable d'étouffer maintenant la réflexion, qui doit être pondérée et progressive et s'avère d'ailleurs inévitable, comme nous tentons de le démontrer dans *Euroshima*.

» Alors que l'Europe prend conscience de ses intérêts spécifiques dans le monde et s'est fixé pour objectif une union politique assise sur des institutions communes et démocratiques, peut-on admettre de bonne foi qu'elle s'interdise la constitution d'un appareil de défense indépendant et crédible ?

» Pour la France, la coopération militaire avec ses partenaires européens est devenue un impératif pour faire face aux coûts galopants des armements de plus en plus sophistiqués. Quant à la mise en place d'une dissuasion nucléaire européenne, elle s'imposera à terme comme une nécessité politique tout autant que technique. L' « européisation » de la défense ne se fera pas en un jour, mais elle est inscrite, comme le germe dans l'œuf, dans l'Europe politique que les chefs de gouvernements de la C.E.E. ont commencé à bâtir. Alors, pourquoi continuer à se voiler la face ? »



TROIS LIVRES

UN PAMPHLET DE JEAN-EDERN HALLIER

De la colinisation

par JEAN ELLEINSTEIN

La France serait-elle engagée dans un processus de colinisation ? A lire le livre de Jean-Edern Hallier, la réponse assurément est affirmative, et les conséquences en sont graves sinon dramatiques. Pour ceux qui l'auraient oublié, rappelons les grands traits de ce mal qui ronge notre société.

C'est une « odeur de poisson avarié », « cet inimitable parfum de misère morale, de merde sous cellophane déchirée, d'étron couvert d'écailles », « cette puanteur, cette pouascaille fade, écœurante », « ce vent poissonneux par cinq échelle Beaufort ». La colinisation, pour aller plus loin, c'est la décadence qui envahit la France, l'américanisation des pensers et des genres de vie, « cette langue même de l'économie qui se parle outre-Atlantique », c'est le « pétainisme ripoliné de technocratie fraîche : banque — bien-être — libéralisme », c'est le « génocide culturel qui passe aussi par la gastronomie ».

La toile de fond de cette colinisation, c'est la crise — non seulement celle de l'économie, mais celle de la société, celle de la culture, de l'idéologie, de la civilisation. C'est l'apparent échec de mai 1968 et ses succès lointains, d'un autre ordre que celui qu'imaginaient, le 13 mai 1968, les manifestants de la République à la Sorbonne. Les imbéciles ! écrivait, avant de mourir, Marcuse. Ils croient avoir été battus. Ils ne voient pas que les idées de 68 gagnent du terrain et se fraient un chemin jusqu'à l'establishment lui-même...

Le livre de J.-E. H. (1) irritera tous ceux qui le prendront au premier degré. Patrice de Plumkett, dans « le Figaro Magazine », a déjà donné le tempo. Sus à celui qui porte le fer dans le ventre mou du libéralisme avancé.

Au reste, c'est bien ce que cherche J.-E. H., provocateur professionnel et qui réussit sans doute là son coup de maître. On peut me dire tout ce que l'on veut contre J.-E. H., et j'imagine parfois avec quelque raison. J'aurai en somme moi-même bien des raisons de gémir, mais je crois qu'il faut savoir se débarrasser du poids de ses irritations pour aller à l'essentiel, c'est-à-dire au talent et à la littérature. Au-delà des bons mots, des formules amusantes, des images percutantes et souvent fausses, une « idée simple » chemine, s'insinue, se love dans les recoins du livre et de notre esprit. C'est celle-ci : « la culture commande à l'économie » (p. 121). Je ne suis pas certain que cela soit vrai. Je suis même sûr que c'est le contraire. L'économie commande à la culture. « A quoi sert un manteau ? La réponse de l'économiste sera : à fabriquer d'autres manteaux, et ensuite à les stocker, à régulariser le cours du manteau. » C'est ce que reconnaît J.-E. H., et il voudrait imposer le primat de la culture sur l'économie. Sympathique ! C'est sans doute là que s'exprime le mieux la préoccupation que nous avons en commun dans un monde économiste, pas seulement matérialiste, au sens où le dit le pape Jean-Paul II. Les lois du marché sont en vérité l'alpha et l'omega de notre siècle.

Je pense que J.-E. H. se trompe par rapport à Marx et plus encore par rapport à Gramsci. Ils ne sont pas « restreints à la seule économie » (p. 107). Ils ont perçu que « sous les eaux est engloutie notre Atlantide culturelle ». L'importance attachée par Gramsci aux phénomènes culturels s'exprime au demeurant dans tous ses cahiers de prison. Quand, dans son avertissement, J.-E. H. constate : Giscard et moi, nous ne gouvernons pas la même France », il fait inconsciemment et d'une façon prétentieuse, insolente, de cette insolence qui est au-delà de l'irrespect, la même distinction que Gramsci entre la société civile et l'Etat, cette distinction entre le pays réel et le pays légal, auquel Maurras aurait dû limiter sa réflexion, au lieu de l'engager sur les chemins fangeux de l'antisémitisme.

Mais, pour que la culture commande à l'économie, ne faut-il pas la transformer ? Pendant plus d'un siècle, le socialisme a pensé que c'était chose assez simple. Grave erreur que le passé et le présent du socialisme nous incitent à abandonner totalement, en particulier les goulags qui jalonnent son histoire. D'aucuns jugent qu'ils lui sont consubstantiels. Erreur aussi grave que de nier l'erreur elle-même. Qu'en pense J.-E. H. ? J'aimerais le savoir. De ce point de vue, il tourne autour du pot, ou du plat de colin mayonnaise si l'on préfère. J.-E. H. se sent plus à l'aise dans les grandes chevauchées intellectuelles que dans les analyses précises et affinées, mais qu'importe, ce n'est pas son genre, son registre...

Il constate que les générations actuelles sont malades de la paix, du moins en Occident. Trente-cinq ans de paix mondiale, ce n'est pas rien ! Il n'y a pas de quoi désespérer quand même ! Il vaut mieux être malade de la paix que de la guerre, à tout prendre ; mais considérons de plus près cette maladie nouvelle. Malade de la paix et de l'absence de révolution, cette génération nouvelle est en quête d'idéal. Les dieux vivants sont morts, et les dieux vivants sont plus vivants ! Les religions traditionnelles peuvent connaître quelques succès nouveaux. Elles répondent aux besoins religieux de l'homme, mais non à cet « ennui » des sociétés où le profit est roi, où les techniques dominent et constituent une source nouvelle d'asservissement de l'homme et d'aplatissement de la culture. J.-E. H. dénonce à juste titre des « techniques d'anesthésie concertées et sournoises » (p. 126). Cela me fait penser au film de Wajda, « Sans anesthésie ».

Bref, dit J.-E. H., il est toujours un blé inconnu, une orge, une lavande, un secret ellébore, une mauvaise herbe divine, qui tue malgré l'absence de modèle, de maîtrise vraie dans la permissivité douceâtre où les interdits se diluent. »

La colinisation menace toute l'Europe. « Quelle peut-être la nouvelle Europe des colins froids ! une glacière, une vaste entreprise de salaison régie par les banquiers. »

Il serait malhonnête de ma part de masquer le fait que J.-E. H. n'a plus d'espoir dans le socialisme, dans les partis de gauche et dans les syndicats qu'il n'en a dans les colins qui nous gouvernent. En dehors de lui, tel Narcisse, il n'a d'espoir en personne. L'homme, c'est-à-dire Jean-Edern Hallier, est le centre du monde. J'ai dans mon bureau une grande glace, si haute que les livres sur la cheminée ne la peuvent recouvrir. Quand Jean-Edern vient me voir, il se regarde souvent et longuement dans la glace qui conserve son reflet bien longtemps après son départ, peut-être pour toujours. Son livre est comme ma glace. Il est plein de lui à toutes les pages, à toutes les lignes, à tous les mots, les bons comme les mauvais. Giscardiens, soyez rassurés, ce n'est pas Giscard qui est en cause, c'est Hallier. Il s'étourdit dans le pamphlet, dans l'invective, dans l'insulte. Il roule ses adversaires dans la boue, mais c'est lui qui est touché par la maladie du monde. Il sent cette odeur de poisson fétide qui monte de partout comme, dans le beau film de Tavernier, « Que la fête commence », le Régent sentait la puanteur monter de ses mains gouvernantes.

Je me suis dit que je m'étais fourré dans un sacré pétrin en parlant bien de cette lettre au colin froid, mais après tout c'est bien mon droit, et tant pis pour ceux qui ne le comprennent pas. La décolinisation ne souffre pas du silence et de l'hypocrisie.

★ Jean-Edern Hallier, *Lettre ouverte au colin froid*, Edit. Albin Michel.

(1) On me permettra d'utiliser ces initiales pour des raisons d'économie de mots, donc de signes.

ANCIENNE ET NOUVELLE DROITE

La tête contre les murs du labyrinthe commun

Que faire d'autre, quand on est perdu dans un labyrinthe, que de crier son désarroi et d'interpeller tous ceux qu'on rencontre au hasard de ses tâtonnements pour essayer de trouver la sortie ?

C'est ce qu'a fait Jean-Pierre Apparu, ex-militant d'extrême droite, dont l'itinéraire politique a commencé vers les années 60, dans la lecture de Drieu La Rochelle, Brasillach, Montherlant, Barrès. Il a fréquenté ensuite tous les carrefours de l'activisme — l'O.A.S., Europe-Action, etc. qui ont fait de lui, comme il le dit, *« un parfait fascho »* — jusqu'à ce qu'il connaisse finalement, après plusieurs tragédies personnelles, une profonde crise de conscience nourrie de doutes et d'inquiétudes.

« Héritier ayant perdu son chemin cherche les origines de son héritage »... Dans cette quête, Jean-Pierre Apparu a posé à plusieurs dizaines d'intellectuels, hommes politiques, journalistes, écrivains, philosophes, historiens, militants, humoristes, de droite ou de gauche, chrétiens ou athées, les mêmes questions : au-delà des clichés et des idées reçues, qu'est-ce qu'un homme *« de droite »* ? Qu'est-ce que la droite, aujourd'hui, en France ? Peut-on être *« de droite »* et ne pas être raciste ou antisémite ? Etre *« de droite »* et pour l'avortement ? Etre *« de droite »* et estimer que *« l'ordre commence par la reconnaissance de l'Autre »* ?, etc.

Au terme d'un long travail, il a recueilli soixante-cinq réponses qu'il présente sous la forme d'un recueil, sans les commenter, ni les interpréter, proposant simplement *« un regard sur la vie quotidienne du mot « droite »*. Ses interlocuteurs, pour la plupart, ont joué le jeu, sans verser dans la polémique stérile ou le parti pris systématique.

La diversité des convictions exprimées, leur originalité parfois, font de cet ouvrage un kaléidoscope fascinant pour les passionnés de l'entomologie politique. Pensez donc : voici réunis dans le même débat, René Andrieu et Louis Pauwels, Jean Dutourd et Maurice Clavel, Jean-Marie Le Pen et René Rémond, Wolinski et Alain de Benoist, Maurice Bardèche et Michel Debré, Pierre Sergent, le pasteur Viot, Michel de Saint-Pierre, Jean-Louis Bory, Frédéric Dard, alias San Antonio, Pierre Boutang, Jean-Marie Domenech, Cabu, Solo, Pierre Pujo, Pierre Daix, Reiser, Pascal Gauchon, Raymond Bourgine, Jean-François Chiappe, Georges Suffert, Jean Cau, Pinatel, Jean Daniel, Pierre Chaunu... La droite vue par ceux qui la font, qui la rêvent, la jugent, la condamnent, la haïssent. La droite, traditionnelle, nouvelle, future... La droite qui tourne en rond.

Jean-Pierre Apparu n'y trouve pas son fil d'Ariane. Fatigué de se cogner la tête contre les murs du labyrinthe, il s'assied par terre : *« Le vrai est que tout langage politique est réactionnaire et, de droite ou de gauche, défense d'un pouvoir*, conclut-il. *Nouvelle droite, nouvelle gauche, qu'importe, il est temps de changer de discours.* » Ses lecteurs auront sans doute envie de s'asseoir à son côté. — A. R.

★ *La Droite aujourd'hui*, par Jean-Pierre Apparu, Albin-Michel.

Les pièces du « procès »

En quoi la nouvelle droite diffère-t-elle de l'ancienne et faut-il en avoir peur ? Pour aider à répondre à cette double interrogation, Julien Brunn, qui est journaliste, a établi un dossier rassemblant, en quatre cents pages, les principaux articles de presse publiés sur la nouvelle droite depuis le début de l'été dernier.

Jouant avec application les juges d'instruction, il classe méthodiquement les pièces du « procès » et expose les thèses en présence, non sans avoir, au préalable, situé le décor : la crise idéologique nourrie par la fin des illusions de l'union de la gauche.

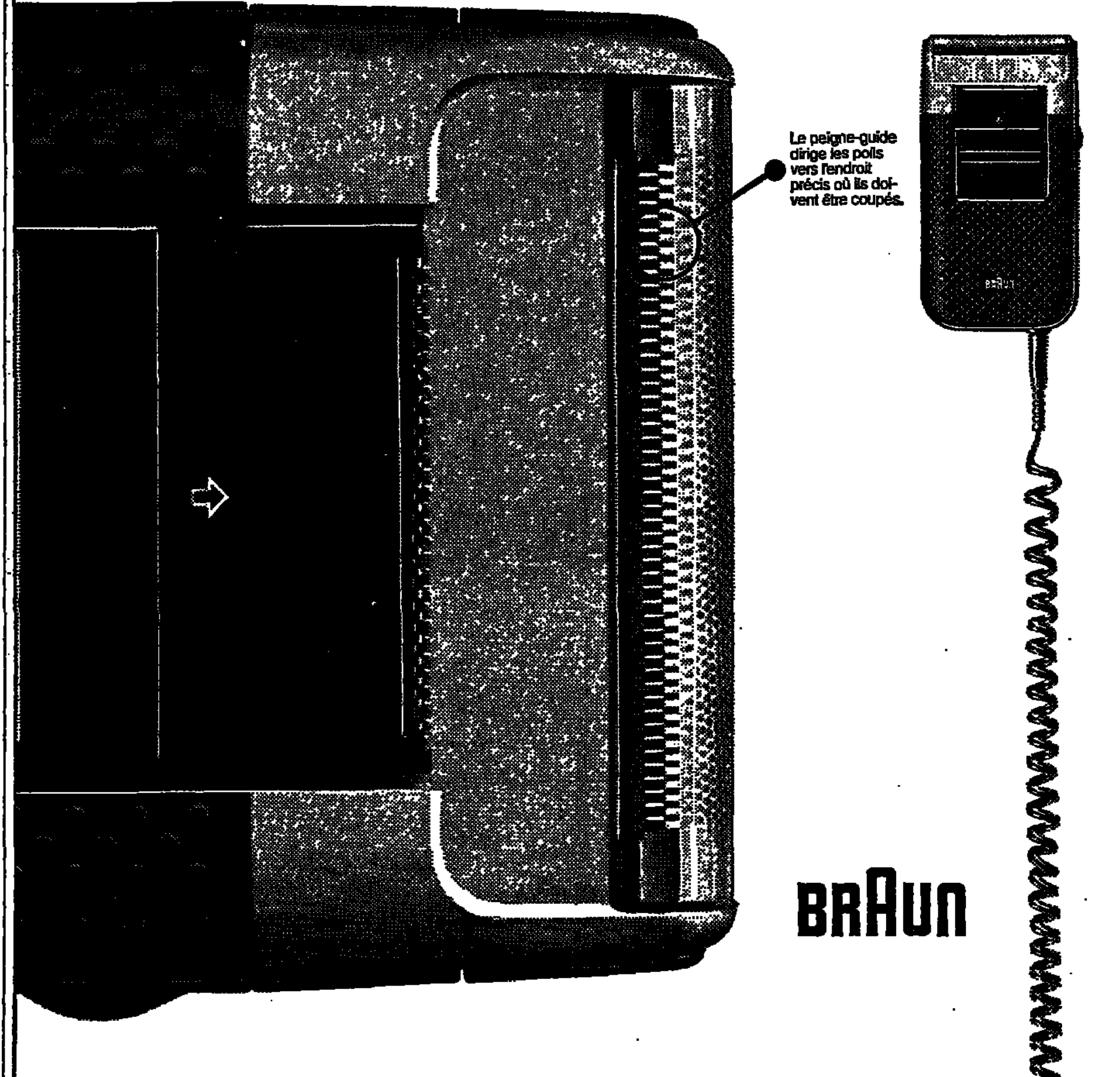
Les acteurs sont connus. Au premier rang des accusés figure le GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) et le courant de pensée animé par M. Alain de Benoist. Le dossier de Julien Brunn les montre tels qu'ils ont été désignés au public par les quotidiens et les hebdomadaires tels qu'ils sont vus, tels qu'ils se présentent eux-mêmes. Il rappelle les jugements prononcés contre eux, non seulement par la gauche mais aussi par les giscardiens, les chiraquiens, les chrétiens et l'extrême droite traditionnelle. Enfin, il souligne comment fut assurée leur défense, en particulier par Louis Pauwels et *le Figaro Magazine*. Sans oublier les divers commentaires suscités par leurs arguments scientistes.

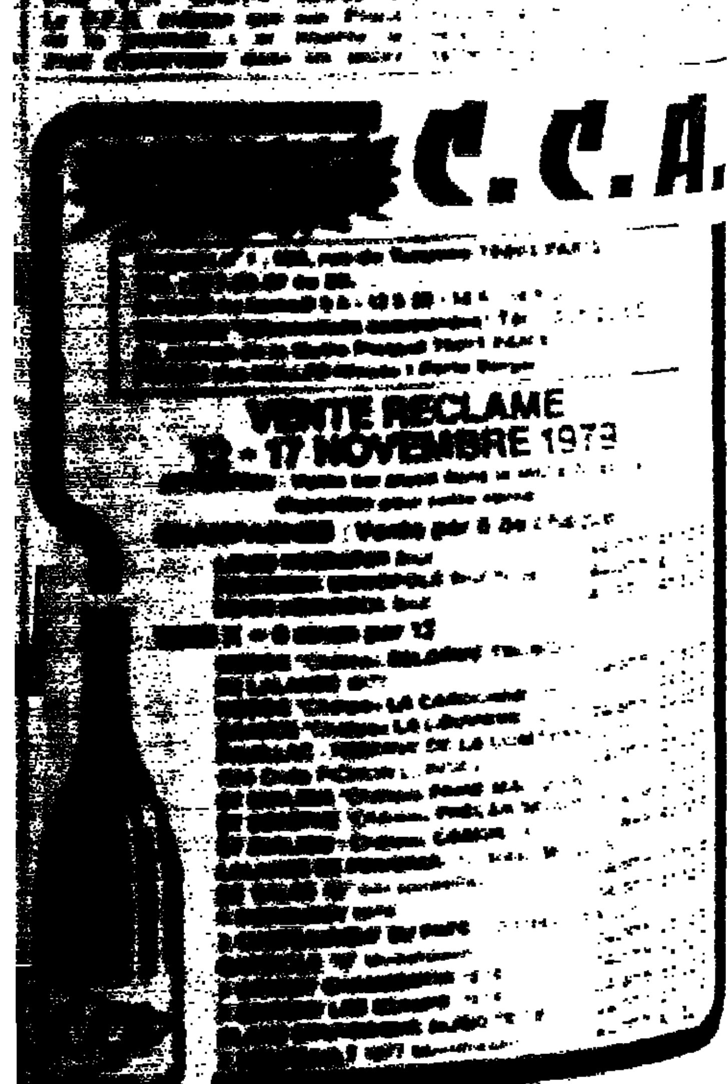
Aucun élément nouveau, donc, mais une synthèse très utile qui servira de référence documentaire.

Dans ce travail d'inventaire, Julien Brunn ne prétend pas à la neutralité. Il ne cache pas, notamment, que la réalisation d'une anthologie des principaux textes de la nouvelle droite provoque *« à la fois répugnance et plaisir »*. Répugnance *« parce qu'y sourdent à chaque page l'aigreur et la volonté de nuire »*. Plaisir *« parce que ces sombres écrits sont entrelardés de telles naïvetés, de telles énormités, qu'ils finissent, derrière l'écœurement, par provoquer le rire »*.

Conservant néanmoins son sérieux, Julien Brunn se refuse à caricaturer la nouvelle droite. Son choix de textes témoigne de son effort d'objectivité. Il ne se transforme pas non plus en procureur. Respectueux du lecteur, qui est en l'occurrence placé en position de juré, Julien Brunn lui laisse le soin de juger sur pièces en attendant la suite des débats. — A. R.

★ *La Nouvelle droite, le dossier du procès*, établi par Julien Brunn, Nouvelles éditions Oswald.





Le Monde

société

LA ONZIÈME CONVENTION DE LA BANDE DESSINÉE

Le marché aux puces de la B.D.

La onzième Convention de la bande dessinée, qui a eu lieu samedi 10 novembre, avait attiré à la Mutualité la foule des grands jours. On ne s'écrasait plus, on s'empilait. Aux stands des grands éditeurs, les dessinateurs signaient leurs albums sans discontinuer. Dominant la mêlée, le micro annonçait périodiquement que tel ou tel album était en rupture de stock. Aussitôt, les fans désolés allaient reformer des queues ailleurs. Le combat se termina fort tard, les auteurs épuisés ayant battu en retraite.

Mais ce qui donnait à la manifestation sa coloration particulière, c'est la présence massive de libraires d'occasion. La Convention, c'est un peu le marché aux puces de la B.D. Un marché aux puces qui, comme son modèle, a beaucoup évolué depuis les temps héroïques. Il n'y a pas moins de deux volumes annuels consacrés à la cotation d'incunables : *le Guide de la B.D.* (éditions Horus) et *le Catalogue encyclopédique des B.D. de collection* (éditions de l'Amateur), le premier, plus complet (60 000 cotations contre 40 000), le second, enrichi de notices qui nourriront les futures histoires du genre. Il est clair que les collectionneurs de B.D. sont en train de dépasser le stade de l'amateurisme : la première vente d'illustrés et d'albums anciens a eu lieu le 4 octobre à l'hôtel Drouot.

La Convention reste un peu la fête des libraires, et c'est justice, car ils jouent parfois un rôle d'animation vital pour la B.D. Beaucoup rêvent de devenir éditeurs, certains passent à l'acte : ainsi Tania Vandesande à la librairie Pepperland de Bruxelles, avec un album de Tardi.

Autre maison d'édition née d'une librairie : Futuropolis. Etienne Robial, son animateur, est un idéaliste, qui n'hésite pas à publier en grand format et sur papier couché les meilleures B.D. parues aux Etats-Unis dans les *Comics underground*. Dernier né : un Moscoso. Tant de soin méritait récompense : c'est chose faite avec un album de Jean-Claude Denis, pittoresquement intitulé *Court tout nu* et publié par Robial, qui vient de recevoir le prix du Drugstore-Opéra. Un prix qui couronne un premier album et est accompagné d'un chèque de 12 000 F. Pour les jeunes dessinateurs, ce n'est pas négligeable.

Enfin, la Convention fut l'occasion d'annoncer le VII[e] Salon international de la B.D., qui aura lieu à Angoulême les 25 26 et 27 janvier 1980, et qui est un peu le Festival de Cannes de la B.D.

JACQUES GOIMARD.

LES MANIFESTATIONS D'INSOUMIS EN BELGIQUE ET EN FRANCE

Les insoumis et objecteurs de conscience, qui ont été expulsés, dans la nuit du 9 novembre au 10 décembre, de l'ambassade de Belgique par la police française, et relâchés presque immédiatement (*le Monde* daté 11-12 novembre), ont adressé une lettre ouverte à l'ambassadeur de ce pays. « *Nous trouvons anormal*, y lit-on, *que le gouvernement belge ait refusé l'asile politique en s'appuyant sur une convention qui ne permet de l'accorder qu'en cas de poursuite religieuse, raciale ou politique. De toute évidence, le refus de la commision juridictionnelle de nous accorder le statut d'objecteurs de conscience sanctionne un délit d'opinion pour lequel nous sommes actuellement recherchés et passibles de deux ans de prison. Il s'agit bien d'un acte politique.* »

Différentes personnalités, parmi lesquelles MM. Yves Boisset, Leny Escudero et Mme Catherine Ribeiro, ont hébergé ces insoumis, expliquant qu'elles se plaçaient volontairement « *en infraction à l'article 128 du code du service national* ».

Près de deux cents manifestants ont demandé à Lyon, le samedi 10 novembre dans l'après-midi, la libération de Jean-Luc Franziy incarcéré dans la prison decette ville depuis le 3 octobre.

POLICE

APRÈS UNE ERREUR AU FICHIER DES VOITURES VOLÉES

Un policier blesse grièvement un jeune automobiliste

Après une méprise, consécutive à une erreur du fichier central des voitures volées, un policier a interpellé un jeune automobiliste sur la RN 20, près d'Orléans, et l'a grièvement blessé d'un coup de revolver. Le ministère de l'intérieur reconnait qu'une « grave erreur » a été commise au fichier des voitures volées. Une enquête est en cours.

D'autre part, à la demande du parquet d'Orléans une enquête a été ouverte pour déterminer si le coup de feu du policier est bien parti, comme l'indique la police d'Orléans, « accidentellement ».

De notre correspondant

Orléans. — Vendredi 9 novembre, vers 22 heures, un coupé Peugeot 504 occupé par trois passagers s'arrêtait pour prendre de l'essence dans une station-service à quelques kilomètres au sud d'Etampes, sur la nationale 20. Le véhicule était conduit par M. Claude François, vingt ans. Le plein fut réglé par chèque. Soupçonneux, le pompiste, qui avait trouvé que ses clients avaient « *l'air de gitans ou de nomades* », alerta aussitôt la police. Interrogé, l'ordinateur du ministère de l'intérieur, où sont centralisés les numéros minéralogiques de tous les véhicules volés, indiquait qu'il s'agissait là d'une voiture volée.

Vers 23 heures, la Peugeot était arrêtée par un barrage mis en place aux portes d'Orléans. Deux agents de la Brigade du service nocturne sur la voie publique (B.S.N.V.P.), s'avançaient alors, en civil, vers la voiture. L'un d'entre eux était porteur d'un pistolet mitrailleur non armé, l'autre d'un 357 Magnum. Soudain, un coup de feu partait, tiré par le policier armé du pistolet. Atteint à la face par une balle (9 millimètres) qui s'est logée à l'arrière du cou, l'un des automobilistes, M. Claude François, habitant Champcueil (Essonne) devait être transporté à l'hôpital d'Orléans-La Source, puis à l'hôpital Laënnec, à Paris, où il a été opéré.

Quelques heures plus tard les policiers se rendaient compte de leur méprise : le fichier du ministère de l'intérieur n'était pas à jour et la voiture, effectivement volée il y a trois ans, avait été retrouvée ; elle avait été acquise régulièrement, voici quinze jours, par M. François.

La police n'a pas révélé l'identité de l'auteur du coup de feu qui, « *ne s'expliquant pas son geste* », serait dans un état d' « *abattement extrême* ». Agé de trente ans, et en poste à Orléans depuis sept ans, il est considéré par ses supérieurs « *comme un tireur d'élite, très habitué aux armes à feu* » et présente de bons états de service. La sûreté urbaine d'Orléans a été chargée de l'enquête ouverte par le parquet d'Orléans.

RÉGIS GUYOTAT.

[On indique, au ministère de l'intérieur, que le fichier qui est à l'origine de cette méprise n'est pas celui où sont répertoriés les véhicules en circulation dans des conditions normales d'utilisation, mais un fichier spécialement affecté au recensement des véhicules volés. Le ministère reconnait qu'il y a eu « une grave erreur » ; la fiche concernant la voiture, précédemment volée, mais depuis retrouvée et régulièrement acquise par M. Claude François, aurait dû être retirée sitôt le véhicule retrouvé.]

Polémiques à Strasbourg après l'affaire des mauvais traitements dans les locaux de la P.J.

Après la plainte déposée par trois prévenus inculpés de trafic de drogue, qui accusent les policiers du S.R.P.J. de Strasbourg de mauvais traitements (*le Monde* du 6 novembre), deux personnalités syndicales de la police s'inquiètent « *de l'activité de la police à Strasbourg* », estimant que « *ces nouvelles bavures mettent en cause le respect des libertés collectives et individuelles* ». Dans une lettre ouverte adressée à Mme Simone Veil, président de l'Assemblée européenne, M. Jean Feidt, ancien président du syndicat du personnel, demande que les fonctionnaires européens « *soient rassurés sur le comportement de la police strasbourgeoise* ». M. Laleur, membre du même syndicat, dans une lettre adressée à M. Pierre Pflimlin, maire de la ville, n'hésite pas à parler de « *racisme anti-européen* », accusant la police et la gendarmerie de Strasbourg de s'en prendre « *systématiquement* », lors des sessions du Parlement européen, aux voitures des fonctionnaires immatriculées à Luxembourg.

« L'honneur et la dignité de la police »

Pour leur part, les syndicats de la police (Intersyndicale des policiers du Bas-Rhin, Syndicat C.F.D.T.-Police, Syndicat des commandants et officiers) ont élevé une protestation, s'indignant des propos, « *qui mettent gravement et injustement en cause l'honneur et la dignité de la police* ». M. Jacques Chartron, préfet de la région Alsace, qui a reçu, le 10 novembre, des représentants de ces syndicats, a indiqué qu'il partageait leur indignation « *face à l'amalgame opéré entre certaines affaires faisant l'objet de procédures conduites sous le contrôle des juges, et l'action menée par l'ensemble des personnels en vue d'assurer la sécurité et la tranquillité des habitants et des visiteurs de Strasbourg* ».

Les quatre inculpés, MM. Chakour, Benlachtar, Arikligil et Ben Labidi (ce dernier n'a pas porté plainte contre les policiers) ont été remis en liberté le 7 novembre. MM. Chakour et Arikkligil ont déposé une plainte contre le médecin qui les avait examinés lors de leur garde à vue dans les locaux du S.R.P.J. de Strasbourg, l'accusant de « *non assistance à personne en danger* ».

TENTATIVE D'HOMICIDE SUR UN GARDIEN DE LA PAIX

Un jeune homme de La Pallice (Charente-Maritime), Patrick Dupouy, âgé de vingt ans, a été inculpé, samedi 10 novembre, de « *tentative d'homicide avec préméditation* », pour avoir blessé d'un coup de couteau, jeudi 8 novembre, à La Rochelle, un gardien de la paix, M. Jacques Fumeau, âgé de trente-et-un ans, qui tentait de le ceinturer. Patrick Dupouy — libéré huit jours plus tôt, où il purgeait une peine de prison pour vol — et son camarade, Pascal Robin, âgé de dix-huit ans, avaient été surpris, nous indique notre correspondant, alors qu'il tentaient de dérober un blouson dans un grand magasin. — *(Corresp.)*

FAITS DIVERS

DEUX TRAINS CONTENANT DES PRODUITS DANGEREUX DÉRAILLENT DANS L'ONTARIO ET EN FLORIDE

Les 240 000 habitants de la région de Mississauga, près de Toronto, dans la province canadienne de l'Ontario, ont été invités à quitter leur domicile. La police craint en effet qu'un wagon contenant 90 tonnes de chlore ne soit finalement atteint par les flammes des autres wagons qui continuent de brûler à la suite du déraillement, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 novembre, d'un train de produits chimiques. Les autorités redoutent également que les vents dont la force a augmenté au cours des dernières heures ne propagent plus largement le nuage toxique.

Personne n'a été blessé à la suite de cet accident, mais nombre de personnes proches de la zone semi-industrielle où il s'est produit se sont plaintes de nausées, de picotements aux yeux et de maux de tête dus à l'inhalation des vapeurs toxiques.

D'autre part, trois wagons de propane liquéfié ont explosé à la suite d'un déraillement dimanche près de Pensacola, en Floride. — — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Un agent d'E.D.F., M. Serge Arnaud, a trouvé la mort* alors qu'il travaillait en compagnie d'un de ses camarades, M. Yvon Esposito, qui a été intoxiqué, à l'intérieur d'un des générateurs de vapeur de la tranche numéro 3 de la centrale nucléaire du Bugey (Ain). Les deux agents ont été victimes d'une intoxication par l'azote. A la suite de cet accident, qui, selon les syndicats, « *pose le problème de la sécurité lors des opérations d'entretien des centrales nucléaires* », la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont appelé l'ensemble des personnels de la centrale du Bugey à un arrêt de travail de quatre heures pour ce lundi 12 novembre.

● *Un incendie* qui, le samedi 10 novembre, a ravagé, après l'implosion d'un téléviseur, un foyer de personnes âgées à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle), près de Nancy, a causé la mort de deux pensionnaires, Mmes Alice Herlory, quatre-vingt-cinq ans, et Renée Schweitzer, quatre-vingt-six ans. Quatorze personnes âgées ont été intoxiquées.

● *Agression contre un professeur.* M. André Masol, professeur d'éducation artistique au lycée d'Agen (Lot-et-Garonne) a été attaqué, vendredi 9 novembre, par deux individus qui lui ont lancé au visage un seau de détritus. Adjoint au maire d'Agen, chargé des affaires culturelles de cette municipalité de centre gauche favorable à la majorité, M. Massol se trouvait au milieu de sa classe lorsque deux personnes, le visage dissimulé par une cagoule, firent irruption dans la salle.

Au large du Ghana

QUATRE PERSONNES TROUVENT LA MORT SUR UN CHANTIER PÉTROLIER « OFFSHORE »

Une série d'accidents survenus les 10 et 11 novembre au large du Ghana sur un chantier pétrolier *offshore* a entraîné la mort de quatre personnes. La Comex (Compagnie maritime d'expertises) effectuait des travaux sous-marins pour la Phillips Petroleum.

Il est encore trop tôt pour savoir ce qui s'est passé exactement. La Comex, qui est une société française, dès la nouvelle des accidents, a envoyé une équipe de douze spécialistes pour enquêter.

Pour le moment, il semble qu'une tourelle de plongée qui était en cours de remontée avec deux hommes, dans la matinée du 10 novembre, est brusquement retombée au fond (à — 130 mètres) pour une raison indéterminée. Plus tard, un des plongeurs qui étaient sur le chantier aurait décidé de descendre, peut-être pour tenter d'accrocher un grappin à la tourelle accidentée. Alors qu'il était à la profondeur de 90 mètres, il a demandé l'aide de la surface. Il a été remonté, mais, victime d'un très grave accident de décompression, il est mort dans le caisson où il avait été placé. Ensuite, un assistant ivoirien qui prodiguait des soins à ce plongeur dans le caisson semble avoir été victime à son tour d'un accident de décompression mortel.

La tourelle a été remontée mais les deux plongeurs étaient morts eux aussi.

● *Un directeur d'entreprise assassiné à Paris.* — M. Pierre Faure, âgé de cinquante-cinq ans, directeur des usines de la Compagnie industrielle et commerciale de tubes, à Vitry-le-François (Marne), a été tué, lundi matin 12 novembre, dans les locaux de la C.I.C.T., à Paris (18[e]). Une femme blessée, qui se trouvait dans un bureau voisin et était en possession d'une carabine 22 long rifle, a été arrêtée. Il pourrait s'agir, selon les enquêteurs, d'un drame passionnel.

JUSTICE

Faits et jugements

Une ancienne prostituée est indigne d'acquérir la nationalité française décide le Conseil d'Etat.

Depuis une loi du 9 janvier 1973, qui a modifié les règles d'acquisition de la nationalité française par mariage, l'étranger ou l'étrangère qui contracte mariage avec un conjoint de nationalité française peut acquérir cette nationalité par une simple déclaration qui prend effet à la date à laquelle elle a été souscrite. Le gouvernement ne peut s'y opposer, par un décret en Conseil d'Etat pris dans un délai d'un an à compter du dépôt de la déclaration, que pour l'un des motifs limitativement énumérés par cette loi : l'indignité, le défaut d'assimilation ou la cessation de la communauté de vie entre les époux.

Par une décision du 31 octobre, rendue sur le rapport de M. Costa et les conclusions de M. Genevois, et après observations de M[e] Ryziger, le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a jugé qu'une étrangère qui s'était livrée habituellement à la prostitution avant son mariage était indigne d'acquérir la nationalité française, même si elle soutenait avoir renoncé ultérieurement à cette activité. Il a ainsi rejeté son recours tendant à l'annulation du décret par lequel le gouvernement s'était opposé à ce qu'elle acquiet la nationalité française.

Le Conseil d'Etat contrôle en effet la légalité des motifs sur lesquels se fonde le gouvernement pour prendre un décret d'opposition, et priver de ce fait un étranger du bénéfice d'un mode d'acquisition de la nationalité française particulièrement favorable. Ainsi, par une décision d'assemblée du 28 avril 1978, il a jugé que l'exercice par un étranger d'une activité politique licite, même dans le cadre d'un parti extrémiste, ne saurait être regardé comme constitutif d'indignité.

● *M. Bernard Reppelin, directeur d'un hypermarché Radar* à Lempdes (Puy-de-Dôme), en détention à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand depuis le 25 octobre (*le Monde* du 31 octobre) a été remis en liberté, jeudi 8 novembre, et placé sous contrôle judiciaire. Les contrôleurs des fraudes et les inspecteurs de la qualité au ministère de l'agriculture avaient découvert dans la chambre froide de l'hyper-marché plusieurs centaines de kilos de viande avariée et traitée au suif pour supprimer les mauvaises odeurs et lui redonner une couleur convenable. Les morceaux de viande étaient sous emballage portant une fausse date de péremption.

La mort d'un détenu cardiaque.

A la suite du décès d'un détenu de la maison d'arrêt de Besançon, sa famille a demandé une autopsie et envisage de déposer un recours devant la juridiction administrative. Maurice Letourneur, âgé de trente-deux ans, avait été condamné le 18 octobre à cinq ans de réclusion pour vol qualifié. Il était placé à la maison d'arrêt de Besançon dans la section des détenus particulièrement surveillés.

Il semble être décédé d'une maladie cardiaque dont les rapports d'experts, produits devant la cour d'assises du Jura, déclaraient alors qu'elle était incompatible avec les conditions carcérales appliquées aux détenus particulièrement surveillés. Ces mêmes experts soulignaient la nécessité de transférer M. Letourneur dans un autre milieu carcéral.

Selon l'avocat de la famille, cette recommandation avait été également exprimée par le président de la cour d'assises. — *(Corr.)*

● *Pascal Guérini*, l'un des frères du célèbre « *clan des Guérini* », qui a longtemps défrayé la chronique policière, a quitté, samedi 10 novembre, la prison de Fresnes après neuf années de détention. Le 22 juin 1967, l'aîné des Guérini, Antoine, avait été tué au volant de sa voiture à Marseille. Un mois plus tard, on retrouvait, au pied d'une falaise de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), le corps d'un jeune malfaiteur, Claude Mandroyan, auteur présumé d'un cambriolage dans la villa d'Antoine Guérini, commis le jour même de l'enterrement de ce dernier. Pascal Guérini et son frère Barthélémy — dit Mémé, — soupçonnés d'avoir tué le jeune homme, avaient été condamnés en janvier 1970 respectivement à quinze et vingt ans de réclusion criminelle (*le Monde* du 17 janvier 1970). Barthélémy Guérini a été libéré, au début de l'année 1979, pour raison de santé.

A LA COUR D'APPEL DE LYON

E.D.F. n'est pas responsable du préjudice causé aux entreprises par les grèves de ses agents

De notre correspondant

Lyon. — La première chambre civile de la cour d'appel de Lyon vient de rendre un arrêt estimant qu'E.D.F. ne saurait être tenue pour responsable du préjudice subi par une entreprise lors d'une grève des agents de l'électricité.

Le 26 juillet 1978, la société Gaillon, société d'emballages plastiques de Saint-Georges-de-Reneins (Rhône) avait obtenu devant le tribunal de commerce de Villefranche une déduction de 4 000 francs sur ses factures ultérieures parce que deux grèves, les 14 et 15 décembre 1976, puis le 2 décembre 1977, avaient entraîné un arrêt d'activité de quatre heures au total dans ses ateliers.

Cette somme représentait le manque à gagner de la firme, contrainte de verser des salaires à son personnel pendant la durée des coupures.

Le jugement indiquait notamment qu'E.D.F., service public, « *a l'obligation d'assurer la continuité des livraisons* » et « *aurait dû prévenir à l'avance la société de la coupure* ». De plus « *la grève étant autorisée par la Constitution ne peut plus être considérée comme un cas de force majeure du fait qu'elle est prévisible et surmontable.* »

E.D.F. a plaidé en appel que « *les mouvements de grève de son personnel présentaient tous les caractère de la force majeure* ». Les magistrats lyonnais ont suivi l'entreprise nationale dans ses conclusions et déclaré recevable son appel contre le jugement de Villefranche. La société Gaillon a été condamnée à verser les 4 000 francs qu'elle avait indûment retenus sur ses factures. La cour a estimé que la grève était en soi un événement imprévisible.

E.D.F. ne pouvait pas, selon la cour, « *surmonter* » les difficultés nées de la grève. Cette action n'était pas en fait dirigée contre E.D.F. qui n'avait aucun pouvoir de négociation, à l'inverse du gouvernement « *seul maître des rémunérations du personnel des entreprises publiques* ». De plus, E.D.F. ne dispose pas du droit de réquisition de son personnel.

La délinquance juvénile augmente

La délinquance juvénile augmente. 14,22 % des personnes déférées à la justice en 1978 avaient entre treize et dix-huit ans contre 14,10 % en 1977. En 1972, cette proportion était de 9,44 %. Elle n'a cessé de progresser depuis. Le *Bulletin d'information du ministère de l'intérieur*, qui publie ces chiffres, dans son numéro du 8 novembre, souligne qu'ils sont comparables à ceux que l'on observe dans la plupart des pays d'Europe. Aux Etats-Unis, la délinquance juvénile est plus importante, mais elle englobe des délits très mineurs comme... l'école buissonnière.

Sur cent mineurs mis en cause en 1978, quatre-vingt-neuf sont de sexe masculin et onze de sexe féminin. Cette proportion n'a guère varié ces dernières années. Le pourcentage total de femmes délinquantes était en 1977 de 18 %, soit légèrement plus importante.

Les atteintes aux biens, plus qu'aux personnes, caractérisent la délinquance juvénile. Sur quatre mineurs arrêtés, trois le sont pour vol et, parmi ceux-ci, vingt et un ont emprunté une voiture ou un deux-roues. On retrouve là des pourcentages voisins de ceux des années précédentes.

Si les mineurs représentent globalement 14,22 % des personnes déférées à la justice en 1978, 21,41 % des auteurs de crimes graves (hold-up, vol avec violences, homicides crapuleux...) étaient des jeunes de treize à dix-huit ans. En 1977, cette proportion était de 18,69 %. Sur cent personnes arrêtées pour cambriolages, coups et blessures et pour ce que le ministère appelle la « *criminalité moyenne* », quinze sont des mineurs ; 13,73 % des « petits délinquants » sont des jeunes contre 13,75 % en 1977.

Si l'on trouve un pourcentage élevé de jeunes parmi les auteurs de viols (12,86 %) et d'attentats à la pudeur (18,75 %), leur participation est faible, voire insignifiante, en matière d'escroquerie et d'abus de confiance.

Bureaux

Certains disent être les premiers. Nous aspirons à être les plus compétents.

Tous les chefs d'entreprise le savent bien. Il ne suffit pas de dire qu'on est les premiers, il faut le prouver tous les jours sur le terrain.

Sari, conseil spécialiste en immobilier d'entreprises, se veut le plus compétent et pour cela a mis au point un ensemble de structures et de services pour répondre à tous les problèmes qui se posent aux responsables de Sociétés.

Sari ne se contente pas de proposer un choix étendu de m2 de bureaux.

Sari recherche pour ses clients, les bureaux dont la conception correspond exactement aux impératifs d'utilisation de l'entreprise. Sari peut le faire, car Sari fait partie d'un groupe qui est aussi constructeur.

Sari étudie avec ses clients les moyens de financement les mieux adaptés à la structure financière de l'entreprise.

Sari peut prendre en charge pour ses clients tous les travaux d'aménagement, depuis les simples cloisonnements jusqu'à l'installation d'ordinateurs et tout ce que compte la bureautique.

Sari assiste ses clients dans toutes les démarches administratives nécessaires dans le cadre d'une nouvelle implantation.

Sari, filiale d'un grand groupe qui construit, étudie et finance, est à côté de ses clients à toutes les étapes de l'implantation.

Sari dépasse son rôle d'agent immobilier, il va plus loin.



Conseil en Immobilier d'Entreprises
32, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Téléphone : 720.14.15.

Groupe SEERI, filiale des Compagnies d'Assurances du Groupe Drouot et du Groupe Worms.

SCIENCES

L'EMPLOI DES JEUNES SCIENTIFIQUES

La recherche : une formation nécessaire mais pas toujours adaptée

Compiègne. — La formation par la recherche et l'emploi des jeunes scientifiques était le thème du colloque organisé par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), qui a réuni, les 8 et 9 novembre, à l'université technologique de Compiègne, de nombreux universitaires et cadres de l'industrie. Colloque riche où furent évoqués : la formation par la recherche, son utilité, les besoins qu'elle vise à satisfaire, la façon dont elle doit être organisée, et celle dont elle est reçue dans les entreprises.

M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche, et M. Charles Thibault, président du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), ont participé à un diner-débat organisé au cours du colloque au cours duquel des chercheurs ont manifesté à l'appel de leurs organisations syndicales leur hostilité aux réformes en cours.

De notre envoyé spécial

En prologue, MM. Jean-François Denisse et Jacques Beguin (1) devaient donner quelques indications sur la réforme des troisièmes cycles en cours d'étude au ministère des universités (*le Monde* du 2 novembre). Selon eux, ces enseignements, trop nombreux, ont des bases trop étroites et sont mal adaptés aux débouchés actuels : ils se limitent trop souvent à former des chercheurs, alors que l'objectif doit être de donner *par* la recherche une formation de haut niveau aux cadres scientifiques de l'industrie et des services.

La réforme portera sur les D.E.A. (diplômes d'études approfondies), première année des troisièmes cycles, après laquelle l'étudiant peu commencer une thèse.

Les D.E.A. seront adaptés en tenant compte du nombre d'étudiants pour chacun d'eux, de leur niveau, de la destination réelle des étudiants qu'ils forment. Cette réforme ne suppose pas de modification des textes de 1974 qui régissent l'enseignement du troisième cycle, mais, dans ce cadre, on peut provoquer des changements importants. Ces déclarations ont finalement plus inquiété que rassuré les professeurs d'université présents au colloque. En particulier, certaines demandes du ministère (un responsable unique pour chaque D.E.A.) leur paraissent difficilement conciliables avec l'effort de regroupement qui leur est réclamé. Le problème est particulièrement aigu pour les petites universités.

La discussion sur la situation actuelle des troisièmes cycles et sur la formation par la recherche a fait apparaître deux questions. D'abord la formation par la recherche est-elle utile ? La réponse, affirmative, a reçu un accueil presque unanime, étant entendu que la recherche ne peut constituer toute la formation. L'exemple de pays étrangers est là pour le démontrer : puisque tous les dirigeants de l'industrie japonaise ont eu une activité de recherche à certains stades de leur carrière.

La seconde question était : cette formation rend-elle plus efficace l'insertion professionnelle ? Logiquement, une réponse affirmative à la première question aurait dû entraîner une réponse affirmative à la seconde. Or ce n'est pas toujours le cas. Certains ont même jugé qu'en pratique le jeune ingénieur qui va se former deux ou trois ans par la recherche prend sur ses camarades d'école un retard de carrière qu'il ne rattrapera pas. M. Jacques Morin, directeur de la D.G.R.S.T., devait s'interroger sur cette discordance. Dans l'éventail des moyens destinés à la faire disparaître, il relevait la possiblité par la puissance publique, par le jeu des aides qu'elle *accorde à l'industrie, d'intervenir* et de favoriser les entreprises qui accordent à la formation par la recherche sa juste valeur.

Mais les actions globales ont peu d'efficacité, d'autant qu'il s'agit toujours de cas d'espèce qui varient avec la nature de l'entreprise et avec la branche scientifique dont relève la recherche. Il faut surtout des actions ponctuelles, des contacts humains, les bourses d'emploi (voir encadré), que ce colloque avait pour vocation de faire mieux connaître, des discussions libres entre industriels et universitaires sur l'orientation des recherches sont plus efficaces que les mesures administratives.

Quel est sur cette insertion professionnelle le point de vue des responsables de troisième cycle et le point de vue des industriels ? Les premiers ont indiqué que, tout compte fait, ils forment peu de chômeurs, mais la majorité de leurs étudiants va dans les organismes publics de recherche et une diminution du recrutement par ces derniers pourrait avoir des conséquences dramatiques. C'est sans doute la seule constante qui puisse être dégagée des vues exprimées. Or les problèmes se posent de façon très différente suivant les disciplines. Les sciences humaines et sociales constituent un cas à part, et il aurait peut-être mieux valu en traiter dans un colloque spécialisé.

Les point de vue exprimés par les industriels furent aussi divers que ceux donnés par les universitaires. Il est difficile d'en tirer une ligne générale, sauf sur quelques exigences : des connaissances non scientifiques (l'anglais, l'art de rédiger un rapport), des qualités d'imagination et une meilleure connaissance des contraintes industrielles, que peut faire acquérir un stage assez long de l'étudiant dans l'entreprise.

On avait demandé à ces industriels de ne pas mâcher leurs mots. Certains n'hésitèrent pas. Nourri dans le sérail, M. Bret, ancien professeur d'université devenu P.-D.G. d'une société qui fabrique des lasers, a mis franchement « les pieds dans le plat » en rappelant que dans tout le cursus scolaire on considère que 10 sur 20 est une note suffisante, mais que dans la vie active ce qui compte est d'être le meilleur. L'université, contrairement aux grandes écoles, où l'on entre par concours, ignore complètement cette contrainte. Il a provoqué une vive indignation quand il a demandé à ses collègues : *« Etes-vous adaptés à cette formation par la recherche ? Vous, pas vos étudiants ou vos programmes. »* La question, provocatrice, méritait d'être posée.

MAURICE ARVONNY.

(1) Respectivement directeur des enseignements supérieurs et chef de la « mission recherche » au ministère des universités.

Les bourses

La baisse des créations de postes dans les organismes de recherche a créé, au cours des années 70, de sérieux problèmes d'emploi pour les étudiants engagés dans les troisièmes cycles. L'industrie, qui recrute traditionnellement des ingénieurs, était et reste peu ouverte à l'idée d'embaucher des scientifiques formés dans l'Université. En 1973, à l'initiative de MM. José Ezratty, alors adjoint au directeur de la physique au Commissariat à l'énergie atomique, et Pierre Averbuch, directeur de recherche au C.N.R.S. à Grenoble, furent créées des bourses de l'emploi pour aider les jeunes chercheurs à trouver les emplois éventuellement disponibles dans le secteur privé.

Soutenue par la D.G.R.S.T., cette initiative s'est beaucoup développée. En 1978, M. Pierre Aigrin, secrétaire d'Etat à la recherche, a confié à M. Ezratty une « mission à l'emploi des jeunes scientifiques » et le C.N.R.S. a chargé M. Averbuch d'y coopérer.

Ces bourses fonctionnent à partir d'un réseau de correspondants locaux, chercheurs de grade élevé, qui conseillent les jeunes chercheurs sur la manière de chercher un emploi, de rédiger un curriculum vitae... Ce dernier est transmis à une banque informatique qui permet l'édition, à intervalles réguliers, d'un catalogue des demandeurs d'emploi, diffusé à tous les correspondants et aux entreprises qui y sont abonnées.

Outil de prospection avant tout, ce catalogue permet aux responsables des bourses de l'emploi — il en existe maintenant dans de nombreuses universités — et à tous les professeurs qui se préoccupent de placer leurs élèves, de démarcher auprès des entreprises susceptibles d'embaucher en leur proposant des candidats ayant le profil convenable.

Si cette démarche trouve un écho, l'employeur éventuel recevra un exemplaire du curriculum vitae, et le candidat correspondant, averti, pourra se mettre en relation avec l'entreprise.

L'idée essentielle des promoteurs était de lancer le mouvement. Si les entreprises recrutent peu sur les bancs de l'Université, c'est en partie par méconnaissance des formations qu'elle donne. Les relations individuelles que le hasard des rencontres établit entre universitaires et cadres des entreprises peuvent y remédier, mais ces relations sont peu efficaces si l'Universitaire ne peut que recommander ses propres élèves, dont la formation ne correspond pas forcément aux desiderata de son interlocuteur. Les bourses de l'emploi devraient permettre de rendre ces contacts plus fructueux.

DÉFENSE

L'armée française rapatrie 350 hommes de Djibouti

La France ramènera avant la fin de l'année 350 hommes le territoire de la République de ses unités stationnées sur de Djibouti, où elle maintient, depuis l'indépendance en juin 1977, environ 4 000 hommes.

A la création de la République de Djibouti, toutes les troupes françaises ont été regroupées dans des cantonnements dans la ville même de Djibouti, tandis que les forces nationales djiboutiennes — réunissant 2 400 hommes et portées plus tard à 2 700 — tenaient les avant-postes de l'ensemble du territoire aux frontières, notamment, avec la Somalie et l'Ethiopie. On compte, dans les rangs des forces djiboutiennes, environ 100 coopérants militaires prêtés par la France.

Le départ de 350 militaires français s'explique par des modifications dans l'organisation même des forces stationnées à Djibouti.

Installée depuis 1962 sur l'ancien territoire français des Afars et des Issas, la 13e demi-brigade de la légion étrangère (D.B.L.E.) va perdre une compagnie — environ 150 hommes — qui sera rapatriée en France et, désormais, cette unité sera localement composée de deux compagnies et d'une compagnie dite « tournante » d'un autre régiment de la Légion.

Dans le même temps, il est prévu de fusionner le 6e régiment d'artillerie de marine (RAMa) avec le 5e régiment interarmes d'outremer (RIAOM). Cette opération permettra de ramener en France environ deux cents hommes du 6e RAMa. Le 5e RIAOM sera alors composé d'une compagnie, de deux escadrons de chars AMX-13 équipés de missiles antichars SS-11, d'une batterie d'artillerie de 155 tractée et d'une batterie d'artillerie sol-air de 40 et 30 millimètres. Ces deux batteries lui seront rattachées en provenance du 6e RAMa.

La France maintiendra les dix avions de chasse Mirage III-C qui sont stationnés sur l'aéroport de Djibouti-Ambouli, à proximité duquel les troupes françaises ont été regroupées à l'indépendance.

JEUNESSE

● *M. Dominique Bussereau*, conseiller technique auprès de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a été nommé secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, par décret paru au *Journal officiel* du 10 novembre (*le Monde* du 17 octobre).

Les prix 1979 de l'académie

L'Académie des sciences vient de faire connaître officiellement la liste de ses prix et subventions pour 1979, dont le montant total avoisine 1 400 000 F.

● **Grands prix :**

Prix Charles-Leopold-Mayer (220 000 F) à MM. David Blow et David Phillips ; Prix Ampère (200 000 F) à M. Claude Cohen-Tannoudji ; Prix du Commissariat à l'énergie atomique (180 000 F) à M. Philippe Nozières ; Prix Jaffé (50 000 F) à M. Serge Feneuille ; *Grand Prix scientifique de l'Etat* (40 000 F) à M. Marc Fellous ; Prix Joannidès (40 000 F) à M. Pierre Jollès : Prix Doistau-Emile-Blutel (30 000 F) à M. Jean-Pierre Guiraud.

(*Le Monde* du 10 novembre a présenté ces différents prix.)

● **Mathématiques :**

Prix Carrière (4 500 F) à M. Michel Raynaud ; Prix en hommage aux savants français assassinés par les Allemands en 1940-1945 : R. Gosse, A. Lambert, J. Salomon (6 000 F) à M. Roger Apery.

● **Mécanique, navigation :**

Prix Boileau (4 000 F) à M. René Moreau ; Prix Arthur-du-Fay (4 000 F) à M. Quoc-Son Nguyen ; Prix Plumey (5 000 F) à M. Marcel Robin.

● **Astronomie, physique du globe, géographie :**

Prix Benjamin-Valz (4 000 F) à M. Pierre Lena; Prix Jules-César-Janssen (médaille) à M. Jean Delhaye ; Prix Tchihatchef (4 000 F) à M. Léopold Berthois ; Fondation Jacques-Bourcart (8 000 F) à Mlle Marie-Noëlle Houssais et M. Philippe Bertrand.

● **Physique :**

Fondation Servant (10 000 F) à M. Marcel Perrot ; Prix Pierson-Perrin (4 000 F) à M. Francis Floux ; Fondation Fernand-Holweck (4 000 F) à M. François Biraben; Prix L.-La Caze (5 000 F) à M. Maurice Lombardi ; Prix Hugues (4 000 F) à M. Jacques François Jacquinot.

● **Chimie :**

Prix Jecker (6 500 F) à Mlle Jacqueline Ficini ; Prix Paul-Marguerite-de-la-Charlonie (5 000 F) à M. Robert Tertian ; Médaille Berthelot (médaille en vermeil) à Mlle Jacqueline Ficini ; Prix Emile-Jungfleisch (10 000 F) à M. Jean Normant ; Prix en hommage aux savants français assassinés par les Allemands en 1940-1945 : R. Berr, G. Florence, A. Wahl (6 000 F) à M. Etienne Bonnier ; Prix Schutzenberger (4 000 F) à M. Jacques Lucas ; Prix du docteur et de Mme Henri Labbé (6 000 F) à M. Charles Descoins ; Prix Charles-Dhéré (7 000 F) à M. Jean Asselineau ; Prix Paul-Pascal (10 000 F) à MM. Roland Lefebvre et Philémon Kottis.

● **Minéralogie et géologie :**

Prix Delesse (4 000 F) à M. Georges Rocci ; Prix André C.-Bonnet (5 000 F) à M. Jean-Michel Dutuit ; Prix Jean-Cuvillier (7 000 F) à Mme Jacqueline Bouroullec, et MM. Raoul Deloffre et Maurice Hamaoui ; Fondation Paul-Fallot-Jérémine (12 000 F) à M. Dominique Frizon de Lamothe.

● **Botanique, zoologie économie rurale :**

Prix Foulon (5 000 F) à M. Jacques Bricout ; Prix Auguste-Chevalier (4 000 F) à M. Jacques Fournet ; Prix Cuvier (4 000 F) à M. Robert D. Etchecopar ; Prix Savigny (4 000 F) à M. Jean-Claude Onillon ; Prix Serres (4 000 F) à M. Claude Pieau ; Prix Tregouboff (5 000 F) à Mlle Gisèle Champalbert ; Prix Foulon (5 000 F) à M. Gilbert Ducellier; Prix René-Dujarric-de-la-Rivière (7 000 F) à M. Georges Remaudière.

● **Médecine et chirurgie :**

Prix Montyon (6 000 F) à M. Jean-Pierre Revillard ; Prix Chaussier (6 000 F) à M. Philippe Meyer ; Prix Bellion (4 000 F) à Mme Monique Debray-Sachs ; Prix Parkin (4 000 F) à Mme Michèle Garabédian ; Fondation Lannelongue (4 000 F) à M. Emile Bisagni ; Prix du docteur et de Mme Henri Labbé : prix de diététique (4 000 F) au professeur Gaston Debry ; prix d'enseignement ménager (4 000 F) à Mme Simone Martin-Villevieille ; Prix Henri Mondor (10 000 F) à M. Jacques Grenier ; Prix Roberge (4 000 F) au docteur Jean-Claude Brouet ; Fondation Roy-Vaucouloux (5 000 F) au docteur Armand Tavitian ; Prix Gustave Roussy (10 000 F) à *Mlle Françoise Birg* ; Médaille Waksman (médaille d'or) à M. Henri Mollaret ; médaille Louis Pasteur-Fondation A. R. Prévot (médaille d'or) à M. Léon le Minor.

● **Physiologie :**

Prix Lallemand (4 000 F) a M. Jacques Glowinski.

● **Applications de la science à l'industrie :**

Prix Alexandre Darracq (10 000 F) à M. Pierre Chaffiotte ; Prix Adrien Constantin de Magny (10 000 F) à M. Pierre Faurre ; Prix Jean-Jacques Berger (4 000 F) à M. Bernard Festy ; Prix du général Muteau (4 000. F) à M. Roger Cheret.

● **Statistiques, informatique :**

Prix Michel Monpetit (20 000 F) à M. René Perret.

● **Histoire et philosophie des sciences :**

Prix Binoux (4 000 F) à M. Pierre Costabel.

● ***Sciences mathématiques* physiques et leurs applications :**

Prix Albert-Ier de Monaco (25 000 F) à M. David Ruelle ; Prix Marie-Guido Triossi (16 000 F) à M. Gérard Toulouse ; Prix Petit d'Ormoy (8 000 F) à MM. Vincent Bouffard et Yves Roinel ; Prix Ernest Dechelle (6 000 F) à M. Louis Boutet de Monvel ; Prix Saintour (4 000 F) à M. Valentin Poenaru ; Prix Peychès (20 000 F) à MM. André Bayle et Jean Espiard.

● **Sciences chimiques naturelles, biologiques et médicales et leurs applications :**

Prix Jeanine-Courrier (20 000 francs) à M. Louis-Marie Houdebine ; prix Edgard-Joffard (10 000 F) à M. Ulf Landstrom, Mme Huguette Lovtrup-Rein et M. Soren Lovtrup ; Prix Jérôme-Ponti (4 000 F) à M. Daniel Robert ; prix Gabrielle-Sand (4 000 francs) à M. Jean Meyer ; prix Millet-Ronsin (4 000 F) à Mme Christiane Bonissol ; prix Paul-Gallet (4 000 F) à M. Alain Veyrières.

● **Commission administrative :**

Prix Charles-Louis-de-Saulses-de-Freycinet (10 000 F) à M. Jean-Paul Rothe ; prix Gégner (4 000 francs) à M. Henri Viviand ; prix Thorlet (4 000 F) à M. Jean-Jacques Angelini ; Fonds Paul-Doisteau-Emile-Blutel : 10 000 F à M. Jean-Pierre Aubin ; 5 000 F à M. Jean Hebert ; trois prix de 4 000 F à MM. Roland Borghi et Jean-Marie Reisse et à Mme Anny Cazenave ; Fonds des laboratoires : deux subventions de 4 000 F à Mlle Fessler-Vrolant et à la revue *Histoire et Nature*.

● **Prix de l'Institut décernés sur proposition de l'Académie des sciences :**

Prix Verdaguer (6 000 F) à M. Hong-Tuan Duong ; prix de Mme Claude Berthault (3 000 F) à M. Marcel Locquin ; prix d'Aumale (3 000 F) à Mme Nelly Jobert.

RELIGION

Un double hommage de Jean-Paul II à Galilée et à Einstein

Le maître de la relativité et le serviteur de l'absolu

De notre envoyé spécial

Rome. — « La condamnation de Galilée n'a jamais été rapportée. Ce serait un geste éloquent si l'Eglise acceptait humblement de réhabiliter ce grand et honnête savant. » *Tenus à Vatican II par Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, en novembre 1964, ces propos ont trouvé un écho dans l'exposé que Jean-Paul II a prononcé le 10 novembre au cours de l'hommage rendu à Einstein par l'Académie pontificale des sciences.*

« Galilée, *a dit le pape,* a eu à souffrir de la part d'hommes et d'organismes de l'Eglise insuffisamment avertis de la légitime autonomie de la science et allant jusqu'à penser que science et foi s'opposaient. Je souhaite que des théologiens, des savants et des historiens approfondissent l'examen du cas de Galilée et fassent disparaître les défiances que cette affaire oppose à une concorde fructueuse entre science et foi, entre Eglise et monde. »

En 1979, de telles affirmations courent le risque de perdre de leur relief. N'arrivent-elles pas un peu tard, sauf à s'appesantir — comme l'a fait explicitement Jean-Paul II — sur le fait que Galilée a introduit le principe d'une interprétation de l'Ecriture sainte « qui va au-delà du sens littéral » ?

D'autre part, le pape a proclamé la liberté de la science et de la recherche fondamentales :

Métaphysique et verbiage

« La science fondamentale est un bien universel que tout peuple doit pouvoir cultiver en pleine liberté par rapport à des formes de servitude internationale ou de colonialisme intellectuel. La recherche fondamentale doit être libre face aux pouvoirs politique et économique qui doivent coopérer à son développement sans l'entraver dans sa créativité ni l'asservir pour leurs propres buts. » « Comme toutes les vérités, *a ajouté Jean-Paul II,* la vérité scientifique n'a, en effet, de comptes à rendre qu'à elle-même et à la vérité suprême qui est Dieu, créateur de l'homme et de toutes choses. »

On remarquera que Jean-Paul II parle surtout de la liberté de la recherche de type scientifique plutôt que de celle de la recherche tout court, et notamment de la recherche d'ordre philosophique ou théologique. Cette dernière est loin d'avoir trouvé son statut dans l'Eglise. Lorsqu'il en est question, on ne le sait que trop, c'est pour en marquer strictement les limites.

Quant à l'hommage rendu, d'autre part, à Einstein, dont l'Académie pontificale des sciences célébrait le centième anniversaire, il ne manque ni de piquant ni de noblesse. « Le siège apostolique veut rendre à Albert Einstein l'hommage qui lui est dû pour la contribution qu'il a apportée au progrès de la science, c'est-à-dire à la connaissance de la vérité présente dans le mystère de l'univers. »

Entendre le pape, serviteur de l'absolu, faire l'éloge du maître de la relativité, qui était par ailleurs agnostique et n'avait d'autre religion que celle du cosmos, voilà qui retient l'attention.

« La religion cosmique, *écrivait Einstein,* est le mobile le plus puissant et le plus généreux de la *recherche scientifique.* » *Einstein disait encore ne pas vouloir et ne pas pouvoir concevoir un être qui survivrait à la mort de son corps :* « Si une pareille idée se développe dans un esprit, je le juge faible, craintif et stupidement égoïste. »

Le savant affirmait, enfin, ne pas pouvoir imaginer un Dieu qui récompense et punit l'objet de sa création.

La grandeur d'Einstein, il est vrai, ne provient pas de ses idées sur la religion, somme toute assez banales, et le pape n'en souffle d'ailleurs mot. En philosophie, Einstein se montre plutôt modeste. Il a refusé de se laisser entraîner dans les controverses que ses théories avaient déclenchées. Les uns ont essayé de tirer sa pensée dans le sens de l'empirisme ou du phénoménisme, d'autres dans celui de l'idéalisme (Bridgmann, Reichenbach, Eddington).

Contrairement à Kant, Einstein rejette les catégories inaltérables liées à l'entendement humain et professe que « le principe vraiment créateur » *réside dans les mathématiques et que,* « en un certain sens, la pensée pure est compétente pour comprendre le réel ainsi que les anciens l'avaient rêvé ». *(Conférence d'Oxford, 1933.)*

Quoi qu'il en soit, Einstein estimait que la métaphysique se confond plus ou moins avec le « verbiage » et se félicitait que Galilée (ou Hume) ait montré que le progrès des connaissances passait par la voie empirique. A ce progrès, Einstein croyait résolument ; il refusait, tel Jean XXIII, de suivre les prophètes de malheur qui annonçaient la chute imminente de notre civilisation. Toutefois, il disait « douter violemment du sens profond des activités des maîtres en politique et en religion ».

Jean-Paul II, on le voit, ne lui en a pas tenu rigueur...

HENRI FESQUET.



1979 de l'académie

RELIGION

Un double hommage de Jean-Paul II à Galilée et à Einstein

Le maître de la relativité et le serviteur de l'absolu

Le Monde

culture

THÉATRE

A NANTERRE

« CATHERINE DE HEILBRONN », de Kleist

Amateurisme

La plupart des spectacles donnent, ou peuvent donner lieu à des discussions, à des polémiques qui dépassent le fait de la représentation. Mais celle-ci en est le centre, elle est le prétexte aux échanges d'idées ou d'insultes. Différent est le cas de *Catherine de Heilbronn*, de Kleist, à la Maison de la culture de Nanterre, pour le Festival d'automne : la représentation n'est « rien », pas même sa négation. Le responsable est Eric Rohmer, dont c'est la première mise en scène, peut-on dire théâtrale ?

On est dans un théâtre avec tout ce qu'il faut : une pièce, une scène, des décors, des comédiens. Ou plutôt des gens en costumes médiévaux à qui on a demandé de bouger ou de rester immobiles en prononçant des mots. On est loin des fougueuses outrances de Kleist, de sa manière de développer une logique absurde jusqu'aux craquements de la folie. L'adaptation — d'Eric Rohmer — est délibérément plate et puérile. La volonté d'ironie est lourdement évidente, et la volonté de reproduire les ambiguïtés inquiétantes de *la Marquise d'O*, également d'après Kleist. Mais *la Marquise d'O* est un film dans lequel on en arrive à se demander si Eric Rohmer ne s'est pas contenté de filmer des grands acteurs, Edith Clever et Bruno Ganz.

Là, pour les rôles énormes du Chevalier, de Catherine, de Cunégonde, il a choisi des interprètes qui ne s'étaient jamais confrontés à la scène, trop malléables, à qui il a fait prendre les intonations bêtasses des exhibitions d'enfants-cabots. Il les définit par une seule attitude qui n'évolue pas de tout le spectacle. Les décors de Yannis Kokkos sont beaux, reprennent le style enluminure-chromo de *Perceval le Gallois*, dernier film d'Eric Rohmer. On a l'impression que, s'ils n'étaient pas là, la mise en scène ne serait pas différente. Même chose pour les éclairages. Ils pourraient permettre de jolies photos, mais restent indépendants de ce qui se passe sur scène, donc ils sont inutiles.

Eric Rohmer a voulu la naïveté d'une bande dessinée sophistiquée. D'abord il n'est pas naïf, ensuite le propre de la bande dessinée est de montrer une idée différente à chaque image, alors qu'ici tout se dévide dans la monotonie, sans rythme, une suite de tableaux séparés par des noirs pendant lesquels on entend une musique, toujours la même. Quand le groupe T.S.E. a monté son *Histoire du théâtre*, il a utilisé le procédé de l'illustration ironique, mais la merveille du spectacle venait d'une connaissance, d'une intelligence parfaites du sujet, le théâtre, dont Eric Rohmer ignore tout. Sa mise en scène est d'un amateurisme d'autant plus déconcertant qu'il se perd dans le beau et dans le luxe. L'aventure aura au moins servi à confirmer que le théâtre est un métier et que ça s'étudie.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture de Nanterre. 21 heures. Jusqu'au 9 décembre.

« EN R'VENANT D'L'EXPO », de Jean-Claude Grumberg

Café-concert et Belle Époque

La pièce de Jean-Claude Grumberg bénéficie de toutes sortes d'*a-priori* favorables. A Avignon, en 1974, au Théâtre ouvert de Lucien Attoun, la « mise en espace » était de celles qu'il « fallait avoir vues » : le bouche à oreille aidant, on courut ensuite à l'Odéon pour la mise en scène de Jean-Pierre Vincent dirigeant le jeune Théâtre national.

Près de cinq ans plus tard, la banlieue se précipitera-t-elle à Nanterre pour apprécier *En r'venant d' l'Expo* par le Théâtre du Campagnol ?

Le Théâtre du Campagnol ? Vous savez, ce groupe qui, à la Cartoucherie de Vincennes, a présenté à guichets archifermés, de novembre 1977 à mai 1978 (sept mois), un extraordinaire travail sur le *David Copperfield* de Dickens. Donc, *En r'venant d' l'Expo*, cette histoire du Petit-Louis, comique troupier de 1900 à 1914, devrait faire recette. Si on ajoute à ces bons augures l'accueil réservé aux dix-neuf comédiens du Campagnol par le public du Festival de Carcassonne, où ils ont l'été passé, testé ce long travail d'équipe (*le Monde* du 19 juillet)... Si l'on précise, de surcroît, qu'Antenne 2 retransmettra le spectacle... Si l'on sait que Jean-Claude Grumberg, l'heureux auteur, a reçu la saison dernière le prix de la meilleure création française — attribué par les critiques — pour *l'Atelier*, monté à l'Odéon...

Seulement voilà : à Carcassonne, le programme théâtral avait par ailleurs si fort déçu qu'il n'était guère outré de vanter les qualités de *En r'venant d' l'Expo ;* dans la confrontation le Campagnol se situait sans peine en tête, comme le seul à savoir procurer quelques bonheurs.

Bonheurs qui se retrouvent, intacts, dans la reprise présentée actuellement dans les locaux de la Maison de la culture de Nanterre. Les images rapides, enlevées, du prologue qui, durant vingt minutes, hors de la salle, transforment les spectateurs — massés et debout — en badauds visitant l'Exposition universelle, sont restées fraîches. La ronde finale — marche de la mobilisation générale et du départ pour le front, danse irréversible de l'absurde bouclé sur lui-même, — ce défilé circulaire a gardé son intensité, sa force d'émotion, mais entre-temps les choses durent, traînent. Et d'ailleurs le mot « émotion » recouvre un sentiment sur lequel il faut jouer en finesse, à moins de sombrer dans la complaisance ou la démagogie larmoyante. Bien sûr, ces quatorze années brossées en autant de tableaux historiquement précis — où le camp des anarcho-syndicalistes et des socialistes s'oppose aux tenants de la droite et autres camelots du roi, — bien sûr, ces quatorze années furent déterminantes dans l'épopée du mouvement ouvrier. Et l'on tua Jaurès, et survint le premier des conflits mondiaux.

Est-ce de l'avoir trop prolongée, trop expliquée ou illustrée par des chansons d'époque, est-ce de l'avoir un peu démantelée, en collaboration avec l'auteur, mais la pièce, telle que la montre le metteur en scène Jean-Claude Penchenat, n'est pas bonne ; elle est par endroits franchement détestable à cause d'une confusion susceptible de tromper le monde : fâcheuse impression de fausseté, aggravée par le jeu vraiment approximatif ou simplement outré de certains des acteurs, dont le métier même pourrait être mis en doute. Le Campagnol devrait refaire une mise au point pour retrouver sa grâce.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Maison de la culture de Nanterre, 20 h. 30.

ROCK

Marquis de Sade

En écoutant le groupe Marquis de Sade, en le regardant, on a envie de dire que le rock français a enfin trouvé sa dimension internationale. Mieux, on a envie de le crier afin que personne ne l'ignore. Pourtant Marquis de Sade chante essentiellement en anglais et ce sont autant d'images qui se succèdent. Des images qui parlent mieux que des mots, qui plantent des décors sans frontières, qui investissent un univers froid et terriblement puissant dans son évocation. Marquis de Sade c'est un peu comme un film muet en noir et blanc, l'essentiel est évoqué, exprimé par des atmosphères...

« Chanter en anglais, *disent-ils*, c'est une question de pudeur mais c'est aussi plus pratique. L'anglais pour un Français est un message codé, un langage mathématique qui facilite une vision commune des choses. Le français, qui fait partie de notre vécu, peut avoir, à l'inverse, de multiples significations. C'est plus compliqué. D'autre part, la compréhension directe du texte se fait toujours au détriment de la musique. On n'écoute que les paroles. Or elles ne prennent un sens qu'au travers de la musique, elles n'existent qu'en fonction des climats qui les lient à la musique. Nous n'écrivons pas pour faire de la poésie ou de la littérature. Marquis de Sade c'est un tout : une musique, des mots que l'on peut percevoir comme ça et une mélodie dessinée par la voix. »

Cette voix tellement belle, qui ne se contente pas de chanter, mais qui dit les choses, profonde et majestueuse, sans trafiquer les émotions, qui fait vivre les sentiments comme s'ils devaient être les derniers. Cette voix qui pleure et qui sourit parfois, qui se colle aux instruments pour les suivre dans leurs fluctuations : une basse dominatrice qui palpite sur des échos dramatiques, des guitares acides qui décortiquent les thèmes, un saxophone qui grince des dents.

Marquis de Sade est un groupe de Rennes et ça n'a déjà plus d'importance. Les gens de Marquis de Sade sont les fils de l'Europe. Cette Europe tellement galvaudée et qui leur appartient, à eux, parce parce qu'ils se sont nourris de sa culture, s'en sont imprégnés, brassant ses différences et ses ressemblances pour lui donner une unité. La leur. Celle d'un rock nouveau qui émerge aujourd'hui du Vieux Continent. Ils ont avec eux la force de leurs racines, un passé culturel prestigieux et des vieilles pierres : la France, l'Allemagne, l'Angleterre, les pays de l'Est. Ils ont aussi la liberté des déracinés, celle de regarder les Etats-Unis, le modernisme, l'asphalte et le béton du Nouveau Monde.

« L'Amérique, pour nous, *disent-ils*, c'est des années de rock'n roll, des textes chantés en anglais auxquels on a donné un sens à travers la musique. Mais New-York est, à notre avis, la plus belle ville européenne. Lorsqu'on aime la musique classique, par exemple, on ne peut pas se tourner vers les Etats-Unis pour trouver quelque chose de ressemblant.

» Il existe une relation évidente entre les pays de l'Est et la condition que peut vivre un musicien de Marquis de Sade dans une ville comme Rennes. Nous parlons souvent de gens qui sont obligés de se replier sur eux-mêmes et de se couper d'une partie du monde. Sans approfondir, les pays de l'Est, ça peut être l'un de nous, isolé dans sa chambre et livré à lui-même. Une espèce de vie interne qui marche par émotions. Les villes grises, les villes sans vie. Il y a des images tellement fortes dans les pays de l'Est, des gris tellement beaux. La musique n'est pas notre seule influence, le cinéma allemand nous correspond totalement. Le rock de l'usine, la fièvre du samedi soir, tout ça on n'a pas connu, tout est une question de parallèle, ça ne fait pas partie de notre culture. »

Il y a dans Marquis de Sade des images tellement fortes et des gris tellement beaux, une espèce de lyrisme poignant et sauvage qui emporte tout avec lui. Si Marquis de Sade dépasse les frontières de la France, c'est que ses musiciens ne se sont pas limités à penser en français. Le reste n'est qu'une histoire de langage.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Dantzig Twist (Pathé Marconi).

★ Enregistrement de l'émission « Chorus » à l'Empire, le 12 novembre à 20 h. 30.

■ La dispersion à l'hôtel Drouot, le 8 novembre, de l'ensemble des tableaux, dessins, objets d'art et meubles de la succession Juliette Achard, a rapporté 870 000 F. Une fonte du « Balzac » de Rodin, a atteint 140 200 F, un éventail peint par Renoir 15 000 F, un dessin de Matisse 113 000 F. Le produit de la vente sera versé à l'Orphelinat des arts, l'œuvre dont s'occupait la femme de l'académicien.

Les « show-stories » de Randy Newman

(Suite de la première page.)

Aux Etats-Unis, Newman part ainsi souvent à l'aventure, seul ou avec sa femme et ses trois enfants. Il prend le train et s'arrête selon le hasard ou une magie quelconque qui, brusquement, l'attire. Il entre chez les gens, dans leur vie ; l'œil froid et le cœur tendre, il ramasse une suite de sensations. Il compose d'abord la mélodie. Comme certains cinéastes s'expriment avec plus de force et de nuance dans un geste, une démarche, un regard que dans un texte, Randy Newman, qui est né dans une famille de musiciens — ses trois oncles, Alfred, Lionel, Emil, sont des chefs d'orchestre et des compositeurs de nombreuses musiques de film, — se sert en premier lieu de la musique, sophistiquée, mais si simple d'apparence et qui balance entre le poignant et le burlesque. Formé, en dehors du milieu familial, par la musique de La Nouvelle-Orléans où il est né, par le blues de Brownie McGhee et Sonny Terry, par le classique et la country, il a ensuite longuement étudié la musique et les arrangements. Newman est un compositeur inspiré, subtil — le plus important certainement de l'actuelle musique populaire américaine, — qui joue brillamment avec le rythme et la rime.

La mélodie terminée vient alors le texte, travaillé à la manière d'un artisan, ciselé, affiné, où l'ellipse prend naturellement sa place. L'histoire bascule soudainement au détour d'une phrase. Histoires d'hommes du Sud ou du Middle-West, de la ville ou de la campagne, du « yellow man », du « fat boy » ou du « redneck », l'homme du Sud borné et chauvin. Portraits saisissants, souvent à l'humour noir : ainsi la chanson « It's money that I love », reflet d'une certaine Amérique repliée sur elle-même, « sans communication entre des gens qui, dit Randy Newman, n'ont plus confiance et ne parlent que d'eux-mêmes, ont une espèce de crainte, mettent de l'argent de côté et ignorent les minorités, ceux qui sont pauvres ».

Il y a longtemps que Newman chante lui-même ses « show-stories ». Son audience est restée confidentielle jusqu'à la parution de son avant-dernier album il y a quatre ans. Mais, dès 1966, Judy Collins enregistrait une de ses compositions (« Think it's going to rain to day »). A sa suite, Art Garfunkel, Linda Ronstadt, Barbra Streisand, Joe Cocker et bien d'autres allaient chanter les chansons de Randy Newman. Il s'est présenté à Paris avec son piano, puis avec un groupe. Mais, aux Etats-Unis, il y a à peine deux mois, il a donné une série de concerts accompagné par un orchestre symphonique qui lui a fourni les couleurs dont il est familier depuis son enfance.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Les albums de Randy Newman sont publiés par W.E.A. Filipacchi Music.

MUSIQUE

Dominique Merlet au Salon d'automne

Le Grand Palais a l'air solide, mais il ne faut pas trop s'y fier : les cloisons sont en papier et pendant le récital que donnait, samedi 10 novembre, Dominique Merlet pour inaugurer les concerts du Salon d'automne, on entendait en surimpression les conférences et les expériences de physique du Palais de la découverte, ainsi que les ébats d'un camion, alors que les admirables « fauves » des salles voisines restaient heureusement silencieux...

Tribulations inadmissibles pour un pianiste qui jouait deux œuvres aussi intimidantes et puissamment concentrées que les Sonates *de Paul Dukas et Henri Dutilleux, renouant ainsi avec la tradition du Salon qui, de 1906 à 1930, a présenté de nombreuses partitions contemporaines, telle justement la* Sonate en mi bémol mineur, *de Dukas, en 1905.*

De proportions aussi imposantes que l'Opus 106, *de Beethoven, celle-ci reste injustement délaissée et n'est même pas au catalogue des disques. Dominique Merlet, avec ce jeu flamboyant et rigoureux, cette sonorité chaleureuse, qui témoignaient d'une maturité approfondie, a prouvé qu'il s'agissait bien d'un chef-d'œuvre ; du piano superbe qui ne recherche nullement l'effet, mais traduit une pensée inscrite naturellement dans un vaste déploiement polyphonique à travers d'admirables développements intérieurs et poétiques.*

A distance, on discerne parfois une origine franckiste sur laquelle Dukas prend appui pour rejoindre la riche complexité des dernières sonates beethovéniennes. Seul le final paraît un peu trop volontairement héroïque et optimiste dans sa transcendante virtuosité lisztienne.

C'était une excellente idée d'associer à Dukas Henri Dutilleux, le maître et le disciple, deux personnalités secrètes qui se ressemblent par la hauteur de vues et l'intransigeance à l'égard d'eux-mêmes, avec des natures toutefois bien différentes. Dominique Merlet a merveilleusement exprimé le lyrisme ombrageux, le charme ondoyant, l'instabilité inquiète de cette Sonate, *dans une interprétation où la pensée semblait jaillir de l'écriture prestigieuse, des dessins raffinés, des rythmes obsédants, des harmonies rares soudain ruisselantes de lumière.*

Ce beau récital fait bien augurer de la renaissance de la musique au Salon d'automne, voulue par son président, Mac Avoy, et mise en œuvre par le graveur Claude-Jean Darmon, à condition qu'on lui trouve une salle insonorisée, digne des artistes qui y participent, et acceptable pour France-Musique qui s'est associé à cette entreprise.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochain concert le 17 novembre, à 16 heures, avec le Quatuor Parrenin (Debussy, Ravel, Dutilleux)

NOTES

Cinéma

« L'Evadé d'Alcatraz » de Don Siegel

Muscles d'acier, œil de fauve, un calme olympien, Clint Eastwood tente, avec trois copains, de fausser compagnie aux gardiens du célèbre pénitentier d'Alcatraz. Vont-ils réussir ? Ont-ils échoué ? Mystère. Bien qu'inspirée par un événement authentique, l'histoire fourmille d'invraisemblances et n'est guère convaincante. Reste l'habileté de Don Siegel, vieux routier d'Hollywood qui n'a jamais cherché midi à quatorze heures. Très loin de Becker (« le Trou ») ou de Bresson (« Un condamné à mort s'est échappé »), Siegel gomme la psychologie de ses personnages et s'en tient à la pure description des faits. Cinéma de comportement, un peu simpliste, mais efficace.

La précision de la mise en scène, la sécheresse du montage (cette succession de gestes, de regards, de mots brefs échangés à voix basse), la dureté de la photographie pour filmer l'atmosphère lourde de la prison : tout cela finit par créer un style. On regarde, on écoute, on se laisse prendre au mécanisme du récit. Du beau travail d'horlogerie. La seule raison, en fait, d'aller voir « l'Evadé d'Alcatraz ».

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Rue du Pied-de-Grue » de Grand-Jouan

De son dadais de fils, un poivrot, qui se dit écrivain, veut faire un nouveau Mozart. L'entourent une épouse délaissée, un ancien militaire que le souvenir des Boches tarabuste encore, une prostituée tricoteuse de chandails, un commissaire de police fileux. Personnages pittoresques, situations saugrenues : on devine dans ce film de Grand-Jouan la recherche (quelque part du côté de Queneau ou de Marcel Aymé) d'un « ton » alliant la poésie et la drôlerie, le désir de mettre en images le surréalisme du quotidien.

Deux ou trois répliques amusantes (« Mozart et moi avions peut-être la même façon de voir les choses, mais pas de les entendre », avoue modestement le dadais), deux ou trois jolies scènes (le départ de la prostituée) témoignent de ces bonnes intentions. Le reste du temps, hélas, la fantaisie est chaussée de plomb, et certaines plaisanteries (les troubles intestinaux de la belle-mère) consternent par leur vulgarité.

Philippe Noiret et Jacques Dufilho défendent courageusement cette indéfendable histoire. Pascale Audret est la seule à tirer son épingle du jeu. — J. B.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

Robert Pete Williams

Ferrailleur près de Bâton-Rouge, en Louisiane, âgé aujourd'hui de soixante-cinq ans, Robert Pete Williams est l'un des derniers représentants d'un blues étroitement lié à la vie et totalement improvisé : le blues primitif. Issu d'une famille de métayers, Robert Pete Williams a suivi l'itinéraire de beaucoup de chanteurs de blues : sa première guitare, il l'a fabriquée avec une boîte de cigares, du contre-plaqué et cinq cordes. Il apprend à jouer en autodidacte, anime des soupers campagnards le long du Mississippi, travaille à la consolidation des digues, à la réfection des routes, fait quelques séjours dans des fermes-prisons, exerce divers métiers — chiffonnier, charpentier, — écorche les vaches, avant de s'installer définitivement non loin de la capitale de la Louisiane, où il découpe les vieilles voitures pour vendre la ferraille en ville.

Les derniers représentants de ce « blues rural » (Mance Lipscomb, Furry Lewis, Bukka White) sont morts durant la dernière décennie en emportant avec eux leur musique. Robert Pete Williams joue et chante ses longs récitatifs à la Chapelle des Lombards. C'est une rencontre qu'il ne faut pas rater.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Chapelle des Lombards, 62, rue des Lombards, 20 h. 30.

Le Woodstock Workshop Orchestra

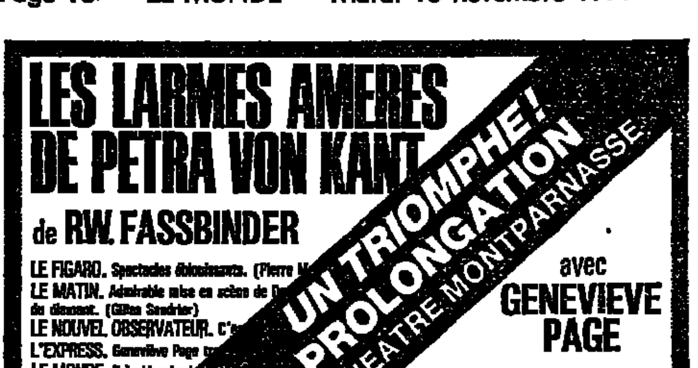
Attendu avec impatience à l'Espace Card., le Woodstock Workshop Orchestra, c'est-à-dire, avant tout, le grand orchestre du vibraphoniste Karl Berger, a, comme au Festival de Zurich il y a deux semaines, déçu son public. Réunion des meilleurs élèves du Creative Music Studio — cette école d'improvisation musicale fondée il y a dix ans par Karl Berger et Ornette Coleman, devenue un centre de création, de recherche et d'enseignement de pointe, à une heure de New-York, — le Woodstock Workshop Orchestra rassemble aussi quelques-uns des « professeurs » : Oliver Lake, Leroy Jenkins, Don Cherry, Lee Konitz. Les connaissances dispensées au Studio sont cependant beaucoup plus proches de la musique dite contemporaine d'il y a vingt ans que de l'art afro-américain d'aujourd'hui, et, de plus, les tarifs imposés aux étudiants pour la pratique des séminaires, cours, ateliers, sont inaccessibles aux jeunes Noirs des banlieues américaines, parmi lesquels, il faut l'avouer, se recrutent, dans une énorme majorité, les principaux et les meilleurs acteurs de la « creative music ».

L'enseignement est filtré et encadré de façon rigoureuse par Karl Berger, pour lequel la précision mathématique de l'arrangement doit effacer presque totalement la spontanéité de l'acte créateur du musicien en scène. A Zurich, comme à l'Espace Cardin, on a pu observer ce rempart quasi infranchissable qui sépare le savoir-faire d'un Lake ou d'un Jenkins et les interventions des solistes élèves, totalement étranglés par une théorie pesante et retenus par la laisse du directeur — du censeur devrait-on dire — Karl Berger. Après un court instant de surprise devant la joliesse du résultat, l'amateur de jazz exigeant décèle vite la profonde rigidité de cette musique.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

■ C'est à Dakar qu'a lieu cette année, du 11 au 17 novembre, le Festival international du film et d'échanges francophones (FIFEF). Il comprend une sélection officielle de dix films (parmi lesquels « West Indies », de Med Hondo, et « Vues d'ici », de Vincent Pinel et Christian Zarifian), une section de courts métrages et une section « informative ».

■ L'Office culturel de l'audiovisuel (OCAV) organise les 13, 20 et 26 novembre des séances de démonstration appliquées à l'audiovisuel, de « Gmebogosse », mini-studio de création électro-acoustique destiné à l'initiation en milieu scolaire, mis au point par le Groupe de musique expérimentale de Bourges (G.M.E.B.).







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Karl Valentin.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : l'Enseignement en Chine ; 20 h. 30 : Trisha Brown ; 19 h. : Stuart Sherman.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : la Fourmi dans le corps.

Les autres salles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, darling.
Dunnou (261-69-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
La Forge (371-71-89), 20 h. : Théâtre gestuel polonais.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Québécoise à vendre. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Un auteur nommé Tennessee.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Saint-Merri, 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 45 : les Amours de don Perlimplin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Pick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Douby ; 22 h. 45 : Florence Blot ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Grandeur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Mélodrambulant.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond... ou comment s'en dé...babarrasser
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole, Ane.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Deller Consort (madrigaux, chansons françaises et air de cour, Monteverdi).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : A. Navarra (Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Detroit Symphony Orchestra, dir. A. Dorati, sol. Y. Menuhin (Haydn, Brahms, Mahler).
Lucernaire, 18 h. 30 : M. Gauthier, G. Adranian (Mozart, Fauré, Bizet, Duparc, Sauguet).

Le music-hall

Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 12 novembre

Hôtel Intercontinental, 21 h. : Jour de fête.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : M. Mirapeu ; 21 h. 30 : Shariff Alaoui ; 22 h. 30 : S. Arnac.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Palais des congrès, 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Louis Arti.

Jazz, pop', rock, folk

Brasserie Dreher, 21 h. 45 : René Urtreger.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : H. Bourde, J. Bounlard.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : R. P. Williams ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Joeric Noël Quartet.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Paco di Lucia.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : R. Dyens.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Musique brésilienne ; 21 h. 30 : L. Xavier.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Alain Pinsolle Trio.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : K. Karunakaran.
Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Kaléidanse.

Festival d'automne

(296-12-27)

THEATRE

Centre Pompidou, cinéma du musée, 19 h. : Stuart Sherman.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Paul Taylor Dance Company.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Trisha Brown.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 20 h. 30 : Sept jours de janvier, de J.-A. Bardem.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : les Dollars du Nebraska, d'A. Roman ; 17 h. : la Cité foudroyée, de L. Morat ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : Vampyr, de C. T. Dreyer ; 21 h., Cinéma polonais : Une nuit de souvenirs, de J. Kawalerowicz.

Les exclusivités

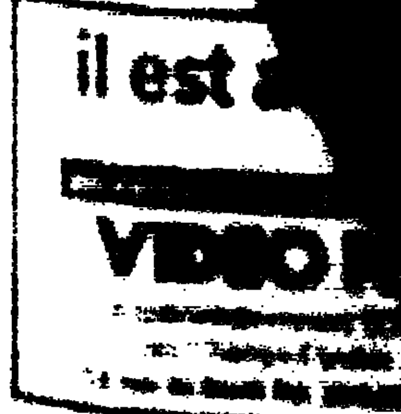
A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), ABC, 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CAMOUFLAGE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Jusqu'à jeudi : Calypso, 17e (380-30-11)
CORPS A CŒUR (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33). Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CROISADE MAUDITE (Pol. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; à partir de vendredi : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ? (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Cinéac, 2e (256-80-27)
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
HAIR (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (534-47-62).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES LARMES DE SANG (Alg., parlé français) : *La Clef*, 5e (337-90-90).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-84). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE MANOIR DES FANTASMES (A., v.f.) : Mazéville, 9e (770-72-86).
LE MALIN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-











SPECTACLES

Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LES MOTOS DE LA MORT (A., v.f.) . Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
QUELQUE PART EN EUROPE (Fr.-Hong., v.f.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) Paramount-City, 8e (222-45-76) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
RACE D'EP (Fr.) (**) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (255-67-29).
LE TOUBIB (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Michel, 5e (236-79-17) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (737-02-74).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44)
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
WINIFRED WAGNER (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42) H sp.
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les grandes reprises

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
ANNA KARENINE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE BARATINEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28)
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
BONNIE AND CLYDE (A., v.f.) : Hollywood Bld, 9e (770-10-41).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34)
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-03) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
COVER GIRL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CUL-DE-SAC (Pol., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : les Templiers 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).
KARL MAY (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
R.A.S. (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VALSEUSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

Les festivals

LES STARS D'HOLLYWOOD : Burt Lancaster, Action La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o.) : Valdez.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : le Grand Sommeil.
ANTHOLOGIE DU CINEMA ANGLAIS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Bronco Bullfrog.
CINEMA EXPRESSIONNISTE ALLEMAND (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : le Dernier des hommes.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin-Blanc ; le Ballon rouge ; Voyage en ballon.
MAILLOT PALACE, 17e (574-10-40) : Voyage au centre de la terre ; Astérix et Cléopâtre ; l'Autre (v.o.).
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : Goldorak ; la Guerre des étoiles (v.f.) ; la Vallée ; El Topo ; Sweet Movie ; les Diables ; Céline et Julie vont en bateau.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.) : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; les Aventures de Robin des Bois (v.f.) Fritz the Cat (**).

Les films nouveaux

BOBO JACCO, film français de Walter Bal (*) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE, film italien de Jean-Marie Straub. V.O. : Pagode, 7e (705-12-15)
LE PULL-OVER ROUGE, film français de Michel Drach : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
MAMAN A CENT ANS, film espagnol de Carlos Saura. V.O : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). A partir de vendredi. — V.F. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-07).
RUE DU PIED DE GRUE, film français de Grand-Jouan : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) . Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? film français de Martine Lancelot : Marais, 4e (278-47-86).
DUOS SUR CANAPE, film français de Marc Camoletti : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-89-52) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 12 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
« Journal du soir » : Il y a parfois danger de mort à croire à la réincarnation.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Faites donc du sport.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Pleure pas la bouche pleine ».
Film français de P. Thomas (1973), avec A. Colé, F. Duru, B. Menez, J. Carmet, C. Chamaret, H. Dieudonné, D. Ceccaldi (rediff.)
A Moncontour, dans la région de Thouars, une fille de seize ans, dont le fiancé est au service militaire, fait sa première expérience de l'amour physique avec le « play-boy » local.
Une chronique de la vie de province française, par un jeune cinéaste qui se souvient de son adolescence en Poitou. Vérité du décor, des comportements, des mœurs. Des acteurs excellents.
22 h 30 Questionnaire.
Emission de J.-L. Servan-Schreiber, avec Michel Crozier, sociologue : Changer le système à partir des faits.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie : De l'un à l'autre.
Le bénévolat.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
La biologie, notre chance pour demain, avec MM. F. Gros, F. Jacob et P. Royer.
21 h 40 Série documentaire : Aragon, dits et non-dits.
Par J. Ristat, réa. R. Sangla.
Quatrième émission de la série, Aragon parle ici de l'écriture, de la création, de littérature De Bataille et de Roussel, de Stendhal et de Claudel, de Colette.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le chansonnier de papier ; Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union nationale des combattants (U.N.C.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Les Shadoks (rediffusion en couleurs).
20 h 35 Cinéma public : « le Gang Anderson ».
Film américain de S. Lumet (1971), avec S. Connery, D. Cannon, M. Balsam, A. King.
Libéré après dix ans de prison, un cambrioleur entreprend un coup fabuleux : piller tous les appartements d'une luxueuse résidence de New-York.
Une histoire policière bien conduite, qui est aussi un témoignage sur l'Amérique moderne, avec ses systèmes de surveillance, ses écoutes téléphoniques et autres « espionnages » de la vie privée.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts : Khnopff.
20 h., « Nuages à Capella », d'A. Demarseul, avec C. Viret, C. Camil et M.-F. Sillières.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « l'Enéide ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : la main verte.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h. Les grandes voix : Hommage à Hippolito Lazzaro, ténor.
20 h. 30, Musique à découvrir : « Musique française » - Quintette à vent de l'Orchestre national de France, avec R. Albin, violoncelle ; « Quintette à vent » (Milhaud) ; « Suite pour basson et piano » (Tansman) ; « Sonate pour clarinette et piano » (Sauguet) ; « Sonata da Camera » (Pierné) ; « Chants alizés » (Schmitt).
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre - « Wagner et Nietzsche », de Dietrich Fischer-Dieskau ; 23 h., Hommage à Bruno Maderna ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Lalo, Hue et Godard.

Mardi 13 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50 Etre à la une ; 14 h. 5, Vacances vertes en Limousin ; 14 h. 25, Série : Amicalement vôtre ; 15 h. 15, Mardi-guide ; 15 h. 40, Le regard des femmes sur... *Don Giovanni*, film de J. Losey ; 16 h. 50, Chant et contre-chant ; 17 h. 15, Séquence littéraire : A. Bourin reçoit S. Morel ; 17 h. 35, Variétés ; 17 h. 40 Cuisine : cassolettes de coquilles Saint-Jacques à la nage ; 17 h. 53, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Ces enfants qui ont du mal à lire.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Histoire de la marine.
IV — Le temps des paquebots.
Série de D. Costelle, réal. D. Costelle et J.-M. Leblond.
21 h 35 Médicale : L'équilibre physiologique.
Emission d'Igor Barrère et Etienne Lalou, avec le professeur Jacques Soudant.
22 h 35 Les musiciens du soir.
Emission de S. Kauffman.
Les Ballets de Bourg-de-Péage (centre municipal d'art chorégraphique) et l'Ensemble instrumental de Romans.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : la Statue volée.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Feuilleton : le Fugitif.
Un être inoffensif.
15 h 55 Libre parcours.
C'est nous : *Leningrad.*
17 h 20 Fenêtre sur...
Point 2000 : les quasars.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie : De l'un à l'autre.
Le bénévolat.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « l'Aile ou la cuisse ».
Film français de C. Zidi (1976), avec L. de Funès, Coluche, J. Guiomar, C. Gensac.
Un célèbre critique gastronomique, terreur des restaurateurs malhonnêtes, part en guerre — aidé par son fils, qui préfère pourtant les joies du cirque aux délices culinaires — contre un P.-D.G de la cuisine industrielle.
Comédie burlesque dont l'abondance de décors et d'effets spéciaux, qu'il a fallu mettre en valeur, ralentit souvent le rythme. Louis de Funès est drôle, mais faire de Coluche son partenaire fut une fausse bonne idée.
22 h Débat : Les petits plats, les grands chefs et les additions.
Avec MM. Bocuse, M. Sheraton, C. Millau, A. Daguin, P. Troisgros et Mme Léa.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage ; A la découverte des animaux.
18 h 55 Tribune libre.
Combat pour l'homme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Les Shadoks (rediffusion en couleurs).
20 h 35 Cinéma pour tous : « San-Antonio ».
Film américain de D. Butler (1945), avec E. Flynn, A. Smith, V. Francen, P. Kellyn.
En 1877, un fermier texan pénètre dans San-Antonio pour confondre le chef d'une bande de hors-la-loi, qui s'attaquent aux biens des éleveurs de la région.
Un western au scénario conventionnel, à la mise en scène de série, tout juste sauvé par la présence d'Errol Flynn.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : la symbolique des ombres.
8 h. 32, Les agrafes d'or : le parcours d'Œdipe.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : voyage en Irlande.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... Michel de Decker (« la Princesse de Lamballe »).
11 h. 2, Villa-Lobos, un continent musical : les enfants.
12 h. 5, Agora : livres brésiliens.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « la Nuit zoologique », de C. Durand.
14 h. 42, Magazine international : l'enseignement de l'anglais ; l'Afrique à moto.
16 h. 45, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : le Centre de documentation de musique contemporaine.
17 h. 32, Villa-Lobos : un continent musical : les Chôros.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Sciences : pour une théorie de la biologie.
20 h., Dialogues avec P. Sansot et A. Bruston : espaces du deuxième type.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : la main verte.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Anton Dvorak - Œuvres de musique de chambre.
12 h., Musique de table : « Musique de charme » - « Divertimento en si bémol K 439 b » (Mozart) ; « Deux duos de luths » (Dowland) ; 12 h. 35, Jazz classique : Nat King Cole ; 13 h., Les métiers de la musique : les cuivres ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h. Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, « les Enfants d'Orphée » (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique chorale : œuvres de Bassano, Gabrieli, Poulenc, Kodaly, Smetana et Xenakis ; 16 h., Les cercles musicaux : « Haydn, ses amis, ses élèves » ; Divertimento en si bémol et symphonie : « Joie pour la nation hongroise » (Wranitzki), dir. : V. Tatrai ; « Sept paroles du Christ en croix » (Haydn), dir. : H. Scherchen.
18 h. 2, Six-huit (Jazz de 18 h. 2 à 18 h. 30) ; 19 h. 5, Spécial rencontres de Metz.
20 h. 30, Concert au Théâtre municipal de Metz : « Concerto pour piano n° 1 en ré mineur » (Brahms) ; « la Tétralogie », extraits (Wagner) (« le Crépuscule des dieux » : « Voyage sur le Rhin » ; « Siegfried » : Murmures de la forêt » ; « le Crépuscule des dieux » : « Marche funèbre » ; « la Walkyrie » : « la Chevauchée »), par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. M. Tabachnick, avec B. Gelber.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Spécial Rencontres de Metz ; 0 h. 5, Hommage à Bruno Maderna ; 1 h., Jazz-forum : Intégrale de Charles Mingus.

D'une chaîne à l'autre

GRÈVE A LA S.F.P. SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

● Les preneurs de son, les cadreurs et les éclairagistes de la Société française de production (S.F.P.) se sont mis en grève les 10 et 11 novembre afin d'obtenir l'ouverture de négociations avec la direction sur leurs conditions de travail. Une assemblée générale, tenue ce lundi 12 novembre au matin, à l'initiative des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., devait décider de la suite à donner à cette action (éventuellement, une nouvelle grève le week-end prochain), qui a empêché la diffusion de quelques émissions, dont « Les rendez-vous du dimanche », de Michel Drucker.

Les revendications du personnel de la S.F.P. portent sur la réorganisation du temps de travail. Il souhaite notamment l'aménagement des heures supplémentaires, qui se sont multipliées (alors que, paradoxalement, il y a entre cent cinquante et deux cents vacataires), le rétablissement d'un temps de pause et la certitude d'un deuxième jour de congé par semaine.

Le personnel technique n'est pas seul à protester contre les effets du plan de redressement établi par M. Antoine de Clermont-Tonnerre. Les scripts, les assistants et le personnel administratif ont également observé des arrêts de travail au cours de ces dernières semaines.

● *Les Shadoks* reviennent sur FR 3 pour cinquante-deux soirs, à partir de ce 12 novembre, à 20 h. 30. Il s'agit d'une rediffusion, mais en couleurs, de la première série du feuilleton animé de Jacques Rouxel, qui avait divisé les téléspectateurs en deux camps passionnés, il y a dix ans.

UN ACCORD DE COOPERATION ENTRE TF 1 et la S.F.P.

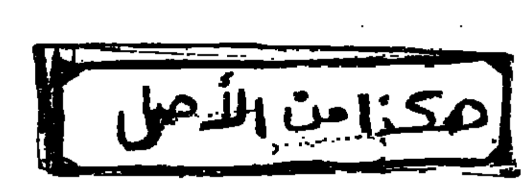
● M. Antoine de Clermont-Tonnerre, P.-D.G. de la Société française de production (S.F.P.) et M. Jean-Louis Guillaud, P.-D.G. de TF 1, ont signé un accord de coopération le 8 novembre, qui porte sur 1980 et 1981. L'accord prévoit le développement progressif des commandes de la première chaîne à la S.F.P., qui offrira en contrepartie des avantages commerciaux.

Dans un communiqué commun, les deux sociétés précisent qu'elles ont également « *décidé de développer une politique de coproduction qui contribuera à l'accroissement et au renouvellement de la création télévisée* ».

● *Le première émission* de Radio-Béton, créée par un Collectif pour la libération des ondes à Marseille, a été diffusée vendredi en modulation de fréquence dans des conditions techniques satisfaisantes pendant quatre minutes avant d'être brouillée par un signal sonore. — *(Corresp.)*

● *Le parquet de Marseille* a chargé la police judiciaire de procéder à une enquête à la suite de la première émission de Radio-SAM diffusée, jeudi 8 novembre pendant un quart d'heure, par des syndicalistes C.G.T. pour permettre aux personnels licenciés de la Société des ateliers de la Méditerranée, filiale de l'ex-groupe de réparation navale Terrin, de faire connaître leur situation. — *(Corresp.)*











CARNET

Naissances

— Mes Jean-Pierre et Edith JOLIOT, avocats, laissent à Karine la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Alexandra,

Reims, clinique Courlancy, le 5 novembre 1979.
50, rue Berthelot,
08200 Sedan.

— Claude HANNOUN et Martine, née Carrière, ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier,

le 8 novembre 1979.
18, villa Prevost,
92120 Montrouge.

Mariages

Eugénie KOUZNETZOFF
Jean-Claude GUILLE
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 10 novembre, à Orléans, dans la stricte intimité familiale.
74, rue de la Bretonnerie,
45000 Orléans.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Louis BASCHET,
née Marguerite Warrain,

survenu le 8 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
M. et Mme Denis Baschet et leurs enfants,
M. et Mme François Mercier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Guillemin-Tarayre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Allégret et leurs enfants,
Mme Ryan et Mme Léon Cyprien-Fabre, ses sœurs.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 novembre, à 8 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las Cases, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
23, quai Anatole-France,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques de BEAUMARCHAIS,
ambassadeur de France,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, dans sa soixante-septième année.
Paris, le 11 novembre 1979.
(Lire page 9.)

— Mme Pierre Callet,
Le docteur et Mme Bertrand Callet,
M. et Mme Renaud Callet,
Leurs enfants,
Et toute leur famille,
Le docteur et Mme Pierre Minet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CALLET,
président de la société CODEBA,
président de la Communauté
de défense et d'expansion
de la batellerie,
conseiller économique et social
de Haute-Normandie,
préfet honoraire,
directeur honoraire
des transports terrestres,
vice-président honoraire
du conseil général
des ponts et chaussées,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance française,

survenu le 8 novembre 1979, en son domicile de Neuilly.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 novembre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.
L'inhumation aura lieu à Bormes-les-Mimosas (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Saint-Paul,
92200 Neuilly-sur-Seine.

[Né le 3 juillet 1902 à Bousquet-d'Orb (Hérault), Pierre Callet, ingénieur général des ponts et chaussées, est directeur du Port autonome du Havre, de 1944 à 1955, puis directeur des transports terrestres au ministère des travaux publics de 1960 à 1964. Il est ensuite vice-président du conseil général des ponts et chaussées de 1964 à 1972. Depuis 1973, il était président de la Communauté de défense et d'expansion de la batellerie.]

— La Communauté de défense et d'expansion de la batellerie,
CODEBA,
a le profond regret de faire part du décès de son président

M. Pierre CALLET,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
Medal of Freedom,
préfet honoraire,
ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.),
ancien directeur
du Port autonome du Havre,
ancien directeur
des transports terrestres,
ancien vice-président
du Conseil général
des ponts et chaussées,
président des Nautes.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 novembre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de la société SOGESTRAN,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Pierre CALLET,
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.),
administrateur de la société
SOGESTRAN,
vice-président
de l'assemblée des membres du G.I.E.
SOGESTROL,
administrateur
de la
société Antwerp Cleaning Storage.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

— Le Comité des armateurs fluviaux C.A.F.
a le profond regret de faire part du décès de son vice-président,

M. Pierre CALLET,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
Medal of Freedom,
préfet honoraire,
ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.),
ancien directeur
du Port autonome du Havre,
ancien directeur
des transports terrestres,
ancien vice-président
du Conseil général
des ponts et chaussées,
président des Nautes.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 novembre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

— Paimbœuf, Troyes, Lille.
M. et Mme Hubert Pannelier,
M. et Mme Pierre Maillet,
M. et Mme J.-B. Pannelier,
ses enfants,
Bertrand et Marie-Claude Pannelier,
Christine et Isabelle Pannelier,
Claire et Jean-Emmanuel David,
François et Fabienne Maillet,
Jean Maillet,
Chantal et Joëlle Pannelier,
Yann et Maurice Blanchot,
ses petits-enfants,
Paul et Jehanne Blanchot,
Pascal David, Anne Maillet,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Marcelle Méric,
Mme Pierre Guichemerre,
Me Henri Méric,
ses frère et sœurs,
Les familles Méric, Guichemerre, Grau,
Mlle Denise Sorin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert CHASSAGNE,
née Simonne Méric,

survenu le 7 novembre 1979, à son domicile, à Paimbœuf.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Paimbœuf, le vendredi 9 novembre.
L'inhumation a eu lieu le 10 novembre, à Forgès (Corrèze).

— M. et Mme Gilbert Manuel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de

Mme Berthe
ESCUDIER-COURBE,
inhumée dans l'intimité à Tursac, en Périgord.

Une messe sera célébrée pour elle à la Maison d'Ananie, 20, rue Barbet-de-Jouy, Paris-7e, le mardi 27 novembre, à 18 h. 30.
Tous ceux qui l'ont connue sont invités à y participer ou à s'unir d'intention avec sa famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Ce que vous demanderez à mon Père en mon nom... »

— Lyon, Oullins.
Le comité national et le comité départemental du Secours populaire français,
Tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri FAVORITI,

ancien déporté résistant,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
président
de la fédération du Rhône
du Secours populaire français,
ancien membre du comité national
du Secours populaire français.

Ses funérailles ont eu lieu le samedi 10 novembre, à 11 heures, au cimetière d'Oullins.

— M. René Freymann et familles ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie FREYMANN,
maître de recherches honoraire
au C.N.R.S.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le samedi 10 novembre 1979, au cimetière du Montparnasse.
184, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

— Mme René Grin, son épouse,
M. et Mme Henry-Charles Grin,
M. et Mme Gérard Grin,
ses enfants,
Frédéric, Stéphanie et Nelly, ses petits-enfants,
Les familles Feldmann, Malat, Grain, Lambert et Issartier,
Parents et alliés,
ont le regret de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. René GRIN,

survenue le 1er novembre 1979, à Bordeaux, à l'âge de soixante et un ans.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin-Parisien, le 8 novembre 1979.
115, rue Jules-Ferry,
33300 Bordeaux-Caudéran.

— Mme Paul Heckly,
Mlle Geneviève Bourg-Heckly,
Les familles Bourg, Febvret, Mansard, Marc, Mangin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Paul HECKLY,
croix de guerre 1939-1945,
ingénieur civil,

leur époux, père et parent, pieusement décédé à Neuilly-sur-Seine le 8 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingts ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain, place du Château, Saint-Germain-en-Laye, le mardi 13 novembre, à 9 h. 15.

272, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

— Dole, Lathuile (Haute-Savoie).

Mme et M. Jean Mugnier-Pollet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme et le docteur André Chavigny, leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Jacques Deuzet et leurs enfants,
Mme Alexis Picut,
Mlle Marcelle Vagnard-Satre,
Le principal et les anciens élèves du collège de l'Arc à Dole,
Le maire et la municipalité de Dole,
L'I.N.D.E.N. de la circonscription de Dole,
L'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre du Jura,
La direction, le personnel et les enfants de la Maison des pupilles, à Jouhe,
La Société d'entraide de la Légion d'honneur et la Société des croix marines du Jura,
vous font part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

François MUGNIER-POLLET,

professeur honoraire,
ancien maire de Dole,
délégué départemental
de l'enseignement,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,
officier des Palmes académiques,
médaille d'argent
de la jeunesse et des sports,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, cousin, parent, ami et président d'honneur,
décédé à Dole, le 9 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Ils vous prient d'assister à la levée de corps qui aura lieu le mardi 13 novembre 1979, à 11 heures, au dépositoir de l'Hôtel-Dieu, à Dole.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Lathuile (Haute-Savoie), le mercredi 14 novembre, vers 15 heures.

« L'homme est la perfection [de l'Univers,
L'esprit est la perfection de [l'homme,
L'amour, celle de l'esprit et
la charité celle de l'amour. »
François de Sales.

Rue du Moulin,
Parcey (Jura).
31, rue Sommeiller,
Annecy (Haute-Savoie).

— M. et Mme Charles-Pierre Testut,
Jean-Charles, Philippe, Claude, François, Anne Testut,
Gérard Gerold,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille, sœur et amie,

Marie-France TESTUT,
survenu le jeudi 8 novembre.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
7, impasse des Trois-Sœurs,
75011 Paris.
« La Tuilerie »,
89550 Héry.

Remerciements

— M. l'abbé Jean Prim,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mlle Odile PRIM,

remercient très vivement les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Pour le douzième anniversaire du décès du
docteur François BACLESSE,
Une pensée est demandée à tous ceux qui gardent fidèlement son souvenir.

Avis de messe

— En raison de la disparition brutale de
M. Henri CHAUSSON,
le 5 septembre 1979, de nombreuses personnes n'ont pu être prévenues.
Sa famille et ses proches s'en excusent et convient ceux qui le désirent à assister à la messe offerte par ses anciens camarades de la ligne Maginot, mardi 13 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, métro Alésia.

— Une messe sera célébrée le samedi 17 novembre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris, à l'intention de
Mme Germaine LUBIN,
décédée le 26 octobre dernier.

Services religieux

— Les amis de René Plas invitent à honorer la mémoire de
René PLAS,
commandeur
de la Légion d'honneur,
ancien gouverneur honoraire
du Fonds de rétablissement
du Conseil de l'Europe,
président de la Banque française
intercontinentale,
au cours d'un office qui aura lieu le 15 novembre 1979, à 18 h. 30, en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine (métro Saint-Paul).
Service religieux et homélie par le R.P. Riquet.
Toutes croyances et obédiences cordialement invitées.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-Val-de-Marne, mercredi 14 novembre, à 9 h. 30, salle G 100, M. Kossi Adabra : « L'action sanitaire au Togo ».

— Université de Bordeaux-III, vendredi 16 novembre, à 14 h. 30, salle de réunion de l'U.E.R. de géographie, M. Jehad Kerbe : « Climat, hydrologie et aménagements hydro-agricoles de Syrie ».

— Université de Paris-I, lundi 19 novembre, à 15 h. 30, salle Louis-Liard, M. Mustapha Tlili : « Rousseau et Nietzsche, deux penseurs de la décadence ».

— Université de Paris-IV, samedi 24 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. François Girard : « La chanson française au dix-huitième siècle ».

— Université de Paris-III, samedi 24 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Jacques Luthi : « La langue française d'Egypte, approches socio-lexicales ».

— Université de Paris-II, mardi 27 novembre, à 9 heures, salle des commissions, M. Yves Boyer : « Projet politique et puissance militaire ».

Communications diverses

— Les échanges artistiques franco-israéliens, le Musée d'art juif, l'Association des ingénieurs et cadres, amis d'Israël, organisent dans le cadre de l'exposition « La Terre Sainte au dix-neuvième siècle », qui se tient au 42, rue des Saules, Paris-18e, une conférence-débat entre le Révérend Père Riquet, M. Lucien Lazar, directeur du département de l'éducation Thorah, le pasteur Daniel Adger, le mardi 13 novembre, à 17 h. 30 (entrée libre).

— Le CERPES reçoit mardi 13 novembre 1979, de 19 heures à 20 h. 30, M. Gérard Longuet, ancien ENA, député U.D.F., Meuse. Thème : « Indépendance et concurrence entre les chaînes de télévision ». Salons de France-Amérique, 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.
Renseignements : 296-89-80.
Droit d'entrée : 15 francs.

PATRIMOINE

L'ABBAYE DE PORT-ROYAL SERA RESTAURÉE

La réhabilitation de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, l'ouverture au public du domaine royal de Meudon, la mise en valeur du château de Vincennes, pourraient figurer au programme de l'année du patrimoine, a précisé M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, en installant le comité régional, présidé par M. Michel Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye, et qui réunit quarante personnalités. Ce comité a pour mission de susciter et d'encourager des initiatives de mise en valeur du patrimoine.

« *L'effort de protection des monuments historiques doit être poursuivi sans verser dans un conservatisme excessif* », a déclaré M. Péricard. *Le risque de changer la fonction des monuments et de dénaturer l'esprit qui les a fait naître est moindre que le danger très réel de les sacraliser.* »

LETTRES

MORT DU CRITIQUE LITTÉRAIRE CLAUDE BONNEFOY...

Un des meilleurs connaisseurs de la littérature contemporaine, le chroniqueur littéraire Claude Bonnefoy est mort, samedi 10 novembre à Paris, des suites d'une embolie pulmonaire. Il était âgé de cinquante ans.

[Lauréat du prix Paul-Valéry destiné à un jeune poète, il avait opté pour le journalisme, après un court passage dans l'enseignement, et avait collaboré à l'hebdomadaire *Arts*, à la *Quinzaine littéraire* et aux *Nouvelles littéraires*, tout en dirigeant plusieurs collections : « Entretiens » chez Belfond (pour qui il avait réalisé lui-même un Ionesco : *Entre la vie et le rêve*), « L'univers des livres » qui présentait les classiques de la littérature française, aux Presses de la Renaissance. Il avait également publié des essais sur Apollinaire, sur Jean Genêt, sur le Nouveau Roman, une *Anthologie de la poésie française* (Seuil, 1976), un *Dictionnaire de littérature française contemporaine* (Delarge, 1978) et il avait même écrit pour le théâtre une pièce tirée des écrits de Cyrano de Bergerac, *Cyrano ou les soleils de la raison*, qui fut montée au Palais de Chaillot, en 1978, par A.-L. Pernetti.

En 1978, il avait également publié dans la très sérieuse collection des « Ecrivains de toujours » (Seuil), un excellent pastiche *Digne de K. Nulaar* sur la biographie d'un écrivain imaginaire : Ronceraille.

Il préparait depuis plusieurs années un roman, qui était pratiquement achevé.]

... ET DE L'ÉCRIVAIN FRIEDRICH TORBERG

L'écrivain autrichien Friedrich Torbeg, qui avait reçu, le mois dernier, le Grand Prix d'Etat autrichien, est mort samedi 10 novembre à Vienne à l'âge de soixante-douze ans.

[Friedrich Torberg, qui avait étudié la philosophie à Vienne et à Prague, avait émigré en Suisse, en 1938, avant d'effectuer, en 1939-1940, un service militaire volontaire dans l'armée tchécoslovaque en France. En 1941, il s'était établi aux Etats-Unis pour retourner à Vienne en 1951. Il était l'auteur d'une œuvre très variée : essais, poèmes lyriques, des romans et des critiques de théâtre. Dans ses romans, notamment dans *l'Elève Gerber*, — traduit en dix-sept langues — et dans *Me voici, Père* — publié en français chez Calmann-Lévy, — il avait brossé un tableau réaliste et satirique du sort des juifs sous le régime nazi.]

















Rénover la politique industrielle

par HENRI TEZENAS DU MONTCEL (*)

LE choix conflictuel entre objectifs prioritaires — croissance, emploi, compétitivité, rentabilité — donne parfois à la politique industrielle des allures ambiguës. Ces ambiguïtés sont renforcées par les inerties auxquelles elle se heurte constamment. Inertie des procédures d'intervention étatique, inertie de la pensée qui font que toute formulation nouvelle apparaît de prime abord sans lien avec la réalité, voire en contradiction avec elle. Ces mécanismes nous valent, par exemple, d'élégants débats sur les contradictions apparentes du « libéral-conservatisme « plutôt qu'un examen des résistances à l'innovation. « *L'industrialisation du pays, comme la formule est simple, comme l'entreprise est difficile* (1). »

Echappant aux querelles abstraites, une certaine convergence semble pourtant s'instaurer autour de deux idées. La première est la nécessité d'« *accroître l'intensité industrielle en France* ». Notre pays tire seulement 30 % de sa valeur ajoutée de l'industrie (contre 37 % pour l'Allemagne). Compte tenu de ses ressources en espaces et en hommes, la France devrait réussir — ce qui a été le cas, de 1973 à 1978, — à empêcher la baisse de ce pourcentage. Elle devrait même, au bénéfice de l'emploi, tenter de favoriser sa progression.

La seconde nécessité est d'« *intégrer notre industrie à la division internationale du travail* » qui s'instaure. La mondialisation des échanges interdit l'isolement et contraint au renouvellement des méthodes de production et des fabrications elles-mêmes.

Servir ces objectifs suppose que l'on adapte notre appareil productif en renonçant à maintenir les équipements dépassés et en compensant cette perte par un renouveau des activités industrielles. C'est alors que s'engage le débat crucial : comment sélectionner les voies de développement possibles

Il serait illusoire de laisser aux seules initiatives privées la responsabilité de découvrir et de mettre en œuvre les voies nouvelles de développement industriel. Aucune économie dite libérale ne le fait et cela pour au moins trois raisons conjointes.

La première est une question d'échelle. La réalisation de bon nombre de nouvelles activités implique des risques et une concentration de moyens humains, financiers, techniques, scientifiques, qu'aucun centre de décisions privé n'est capable à lui seul de supporter. La fédération de concours divers nécessite qu'une autorité supérieure l'organise et, tout naturellement, cette tâche revient à la puissance publique.

La seconde tient à l'incapacité du marché à détecter les pistes appelées à un développement de long terme. *Le marché est plus un régulateur de l'état présent qu'un révélateur de l'état à venir.* Il faut donc pour préparer le futur adjoindre au mécanisme du marché des moyens de prospection et d'initiative.

La troisième raison est pratique : comment vaincre la timidité des entrepreneurs portés d'autant plus à gérer le court terme que l'environnement est peu prévisible ? Une voie s'offre : leur garantir des débouchés par l'élaboration de vastes programmes publics. Cette procédure par création d'une demande initiale stimule la créativité et multiplie les retombées. C'est pourquoi l'État se trouve naturellement porté à prendre en charge l'expansion des industries dites du futur. Mais ces dernières ne représentant qu'une fraction modeste de l'ensemble de l'industrie, l'intervention publique ne peut se limiter à elles et doit viser l'ensemble des activités prometteuses.

Critères de sélection

Il n'est guère possible de faire un inventaire exhaustif des possibilités de développement ; elles appartiennent, outre les grands thèmes tels que l'informatique, l'espace, l'océan, le génie génétique, les économies d'énergie, à toutes les branches industrielles. Une telle diversité pose naturellement un problème quant aux méthodes d'intervention de l'Etat.

De plus, limitée dans ses moyens, l'économie française ne saurait prétendre courir dans toutes les directions. Faire des choix s'impose, d'où une double difficulté tenant aux critères de sélection et à la responsabilité de ceux qui l'exercent.

Trois critères émergent. En premier lieu, le caractère stratégique des développements industriels qui se présentent. Il en est qui correspondent à une meilleure utilisation des facteurs donnés, d'autres qui créent de nouvelles positions de domination ou d'autonomie ; ces dernières doivent être préférées. Second critère, les potentialités de croissance ; plus elles sont importantes, plus l'activité mérite d'être soutenue lorsqu'elle commence à émerger. Troisième critère, la dotation en facteurs ; la France est riche en moyens et aptitudes techniques et humaines qui la prédisposent à certaines activités. Ce sont celles-là qu'il faut privilégier.

Fixer la responsabilité de la sélection est plus délicat. En laisser la charge à la puissance publique risque de conduire à négliger les contraintes de concurrence et de marché. Admettre, par contre, que les entreprises privées doivent trancher seules, c'est aller plutôt dans le sens des stratégies à risques réduits ou confiés au contribuable, c'est favoriser les associations avec d'autres partenaires, ce qui atténue l'autonomie espérée du développement d'axes industriels supplémentaires.

A l'évidence, un tel débat ne peut se trancher globalement : chaque cas particulier appelle une attitude spécifique, chaque domaine appelle un concours qui lui soit propre. D'où la nécessité de renouveler les méthodes de la politique industrielle.

En caricaturant, on peut dire que la France a connu trois politiques industrielles.

Dans les années 50, elle n'existait pas, sinon sous la forme d'une planification de la reconstruction des industries de base.

Ensuite, durant les années 60, la politique industrielle a pris corps sous une double contrainte :

— L'impuissance croissante de la planification provoquée par l'ouverture des frontières :

— La volonté publique de faire face au cap technologique nous séparant des Etats-Unis (nucléaire, informatique, aéronautique).

(Lire la suite page 22.)

(1) Général de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, tome 1, page 60.

(*) Ancien collaborateur de M. Giraud, ministre de l'industrie.

Croissance plus faible et plein emploi

par GILBERT DEVAUX (*)

EN dépit de sa merveilleuse souplesse, la machine économique ne peut pas faire n'importe quoi. Dans toute société, les mécanismes complexes qui assurent la production, la répartition et la consommation des richesses sont soumis au grand équilibre des lois de la nature. Leur capacité de travail, d'adaptation, de substitution, n'est jamais illimitée. Mal orientés, mal coordonnés, appelés à tourner au-delà de leur régime, ils cassent.

Ce qui est extraordinaire, en vérité, c'est que les Français, qui connaissent parfaitement ces règles du jeu quand il s'agit du moteur de leur automobile, ne les acceptent pas quand il s'agit du moteur de leur économie.

S'ils avaient le sentiment d'être en présence d'un « moteur », ils penseraient que l'objectif prioritaire consiste toujours à maintenir celui-ci en « état de marche ». Or les troubles qu'il constatent — inflation, dévaluation, chômage — ne sont pas des fléaux envoyés du ciel par de méchants sorciers déguisés en entreprises multinationales. Ils ont une origine commune, et il est chimérique de prétendre lutter distinctement contre chacun d'entre eux (un peu moins d'inflation pour un peu plus de chômage ou vice versa). En vérité, ce sont à la fois des symptômes révélateurs d'un dérèglement fondamental de la machine et des palliatifs qui permettent encore à celle-ci de continuer à fonctionner provisoirement — tant bien que mal — en boitant. »

Les automobilistes qui entendent ainsi « cogner » leur moteur n'ont pas toujours de bons réflexes. Certains saisissent rageusement un marteau et frappent aveuglément leurs cylindres (ainsi font les syndicats qui multiplient, pour le principe, les grèves tournantes dans les services publics). D'autres automobilistes veulent qu' « on ne touche à rien », qu'on ne change aucun rouage défectueux (comme ces meneurs qui prétendent « protéger l'outil du travail »). D'autres, enfin, décident d'appuyer à fond sur l'accélérateur, en affirmant que « la vitesse arrangera les choses » (tels ces politiciens qui recommandent une « relance globale »).

En cas de panne, le conducteur raisonnable fait appel à un mécanicien. Mais quel mécanicien ?

A qui donner la préférence ? A l'Etat responsable de la coordination de toutes les activités de la nation ? Aux millions de chefs d'entreprise, de commerçants, d'artisans, responsables chacun du bon fonctionnement d'un rouage (grand ou petit, essentiel ou superflu) ?

En réalité, la controverse politique « du siècle » sur les meilleurs mécaniciens de l'économie — experts des services publics ou chefs d'entreprise — est dépassée. Tous les hommes d'Etat de l'Occident admettent implicitement — même s'ils n'osent pas toujours l'avouer — qu'ils ne peuvent se passer ni des uns ni des autres, et que le « *bon choix* » est un juste milieu entre le libéralisme et le dirigisme. Le problème actuel, le vrai problème, consiste à savoir pourquoi ni les uns ni les autres, dans toutes les nations industrielles et quelle que soit la part de responsabilité qu'on leur assigne, ne réussissent plus à régler la machine.

La solution de ce « vrai problème » est-elle d'ordre monétaire ?

Un fonctionnement correct

Il n'est pas douteux que les systèmes de monnaies fiduciaires, apparentés au modèle britannique, qui ont été progressivement mis en place sur l'ensemble de notre planète et qui sont longtemps restés basés sur l'or, ont fonctionné correctement pendant plus d'un siècle et demi, et ont facilité le développement des nations modernes. Mais on doit aussi souligner que l'efficacité de ces mécanismes provient des relations réciproques que ceux-ci ont établies entre l'émission de la monnaie, l'équilibre des marchés financiers et l'évolution des affaires. Cet enchaînement de rouages permet, en effet, à chaque banque centrale d'adopter une véritable « politique monétaire ».

Or ces rouages existent toujours, et techniquement ils ont été améliorés. L'Allemagne de l'Ouest et le Japon — ainsi que d'autres pays de moindre dimension — ont démontré que l'instrument actuel, après avoir été privé du soutien psychologique de l'or, permet encore de définir et d'appliquer une politique monétaire saine, d'assurer convenablement le réglage du moteur économique.

Les « monétaristes classiques », qui estiment que la crise a pour origine le désordre des monnaies, ne contestent d'ailleurs pas les bons résultats auxquels peut conduire l'organisation du crédit dont nous disposons aujourd'hui.

(Lire la suite page 23.)

(*) Inspecteur général des finances.

Oui à la réforme de la politique agricole commune

LE défi que vient de lancer le Parlement européen en essayant d'obliger les Neuf à modifier la politique agricole commune de manière à réduire les dépenses de soutien est de nature institutionnelle. L'Assemblée tend effectivement à s'arroger par le biais de la procédure budgétaire un copouvoir de décision que le traité ne lui reconnaît pas. Mais sur le fond des choses, celui de la politique agricole, il est contestable de présenter son initiative comme une provocation : en fait, le Parlement s'est contenté « de se placer » dans un débat très largement engagé au sein des autres institutions de la C.E.E. La nécessité d'enrayer l'inflation des dépenses de soutien est depuis longtemps affirmée par la Commission de Bruxelles. Elle n'est contestée par aucun des gouvernements membres. C'est un fait que ces dépenses progressent de façon spectaculaire : elles atteignent plus de 10 milliards d'unités de compte (1) en 1979, soit 60 milliards de francs ; le coût des seules dépenses laitières, toujours en 1979, se situe à 4,46 milliards d'unités de compte, soit 26 milliards de francs.

***

Freiner la progression des dépenses s'impose car les « ressources propres de la C.E.E. menacent de s'épuiser. Ces ressources propres sont composées des droits de douane et des prélèvements perçus aux frontières ainsi qu'une partie limitée à un maximum de 1 % des recettes de T.V.A. Les gouvernements allemand, français et britannique ont clairement dit qu'il n'était pas question en l'état actuel des choses de « déplafonner » les ressources propres. Les Neuf, s'ils veulent éviter que surgissent entre eux des tensions graves, sont dans l'obligation de maintenir les dépenses communautaires dans les limites fixées. Sauf à « couper » dans les crédits affectés à d'autres secteurs, solution politiquement difficile à imaginer, cela n'est possible qu'en modérant les dépenses agricoles (lesquelles absorbent 70 % environ du budget communautaire).

Il reste à savoir comment. En vérité, les orientations approuvées par le Parlement vont exactement dans le même sens que celles indiquées la semaine précédente à Luxembourg par M. Méhaignerie : taxe de coresponsabilité laitière accrue mais épargnant les petits et moyens exploitants et frappant au contraire plus lourdement les « usines à lait », aide jointe à la conversion des troupeaux, taxation possible des importations de matières grasses végétales et de manioc. En ces périodes de crise, est-il déraisonnable de chercher à réduire les super-profits, les rentes de situation dont bénéficient, du fait de la réglementation agricole européenne, les grandes exploitations et l'élevage industriel ? Le Parlement, si l'on s'en tient à ce qui est écrit, incite le conseil à s'attaquer à un des défauts les plus fréquemment dénoncés de l'Europe verte... Dans ces conditions, prétendre que son objectif est de détruire la PAC relève du procès d'intention.

***

Une fois faite la part de la nécessaire prudence politique sur un terrain très sensible, le vote négatif des Français à Strasbourg a comme principale explication la méfiance. Sachant l'hostilité profonde des Britanniques à l'égard de la PAC, la réticence des pays de l'Europe du Nord pour une réglementation plus sélective, plus favorable aux « petits et moyens », ils ont eu peur de se faire manœuvrer. On peut penser qu'au moins ceux d'entre eux qui comprennent les dangers de l'immobilisme auraient adopté une attitude plus positive s'ils avaient la certitude que la politique de « coresponsabilité » décrite par l'amendement de M. Dankert ne sera pas au bout du compte mise de côté.

Réformer la politique agricole commune est souhaitable. Le programme proposé par le Parlement européen offre, à condition de ne pas être altéré, une base de discussion sérieuse.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) L'unité de compte agricole n'est autre que l'ECU, côté actuellement un peu au-dessus de 5,8 F.

Macao, une économie de style baroque

SUR le bureau de l'employée aux écritures de l'usine textile Hilwin de Macao, on trouve la classique « calculette » de poche, mais la femme se sert pour compter du boulier chinois en agitant frénétiquement ses doigts selon de mystérieuses impulsions. Symbole du mariage de deux mondes dont Macao est l'illustration la plus vivante. La presqu'île a toujours, on le sait, le statut portugais avec un gouverneur nommé par Lisbonne, une assemblée législative, mais 98 % des habitants sont chinois ou métis. Comme Singapour, comme Hongkong, comme Taïwan, comme Séoul, Macao a maintenant son industrie textile. Quelques milliers d'ouvriers seulement, mais qui travaillent pour la plupart dans des ateliers clairs et aérés, sur les machines les plus modernes.

La seule différence avec l'Occident, c'est que le salaire moyen — qui s'élève peu à peu — tourne autour de 800 patacas par mois (1), et qu'il n'y a pratiquement pas de charges sociales pour l'entreprise (qui a tout de même un médecin à demeure pour les soins d'urgence et les consultations gratuites).

— *Et les vacances ?...*

— *Cinquante-deux jours par an*, nous répond imperturbablement le responsable de la firme.

— *Un record...*

— *Il s'agit, bien sûr, des cinquante-deux dimanches de l'année.*

Les travailleurs, qui n'ont pas leur samedi, sont à l'usine quarante-huit heures par semaine. Toutefois, on peut admettre que globalement dans l'année une dizaine de jours fériés leur sont accordés au moment des fêtes chinoises, relativement nombreuses.

Des syndicats de branche existent, fédérés dans une centrale d'obédience communiste. Ils suivent la ligne théorique du parti, mais ont une pratique beaucoup plus souple. Ils ne revendiquent jamais pour une augmentation de salaires mais protestent énergiquement contre les licenciements. Cela dit, la notion de grève est totalement inconnue. Les « patrons », au reste, ont plus ou moins réussi à faire comprendre aux travailleurs que les rémunérations trop élevées favoriseraient la concurrence de Singapour, de Taïwan et de la Corée du Sud. L'affiliation au syndicat n'est pas obligatoire, mais en fait les Chinois d'ici cotisent presque tous... afin de n'être pas confondus avec *ceux de Formose.*

Quels sont les principaux pays acheteurs des jeans, des chemises, des blouses, des pulls qui défilent dans cette usine sous nos yeux, minutieusement contrôlés ? Les pays du Marché commun, le Portugal et les Etats-Unis. Les machines, elles, sont anglaises, allemandes ou... polonaises.

L'envers du jeu

L'industrie textile — que les pays de l'Ouest regardent avec crainte, malgré les quotas d'exportation qui les préservent d'un déferlement — n'est à Macao qu'une ressource accessoire. Ce sont évidemment les jeux qui constituent l'« industrie » la plus profitable de l'île. Les quatre casinos de la Société de tourisme et de divertissement de Macao dont les deux plus gros actionnaires sont des richissimes habitants de Hongkong (ou le jeu est interdit) : MM. Henry Fuk et Stanley Ho. Leur chiffre d'affaires est de quelque 260 millions de dollars de Hongkong par mois (2) dont l'administration de Macao prélève un tiers, ou plutôt « prélèverait » s'il n'y avait pas une belle évasion fiscale. « *Celle-ci a diminué tout de même depuis l'an dernier, où nous avons révisé notre système d'imposition*, nous dit M. Bastos, directeur des finances de Macao. *Nous regardons de très près la comptabilité des casinos, ce qui est normal puisque nous garantissons l'existence de ces maisons de jeux.* »

Un drame est peut-être dans l'air, murmure-t-on dans la coulisse. Une famille Yip voudrait posséder l'an prochain son propre casino dans une île toute proche de Macao. Inutile de dire que les détenteurs actuels du monopole ne sont pas particulièrement heureux devant cette perspective. Prochaine bagarre homérique ou arrangement « à la chinoise » ?

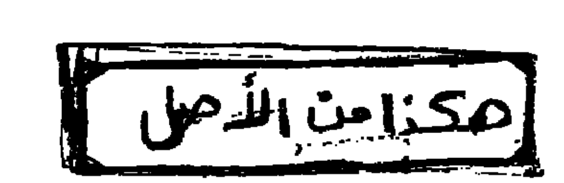
Tous les jours, mais surtout en fin de semaine, l'« hydrofoil » qui relie toutes les heures Hongkong (5 millions d'habitants) à Macao (300 000 habitants) déverse son contingent de candidats joueurs au baccarat, à la roulette, au black-jack, au mah-jong, au loto, aux machines à sous, etc., et les salles de jeux acceptent aussi bien le jeune en blue-jean ou le coolie qui veut risquer 5 dollars que le riche propriétaire d'immeubles.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 24.)

(1) Le pataca vaut à peu près 0,90 franc français. Un loyer dans un type de maison H.L.M. est de quelque 500 patacas par mois, mais la nourriture est très bon marché.

(2) Le dollar de Hongkong vaut environ 1 franc français.



Faillite de l'enrichissement du travail ?

par BERNARD CURVALLE (*)

C'EST un paradoxe difficilement explicable : à l'heure où l'on parle de plus en plus de motivation des travailleurs par la restructuration du travail, il semble que les expériences qui ont été lancées dans le sillage des théories de Herzberg soient sur le point de s'essouffler.

En ce moment le Centre de création industrielle présente à Beaubourg sur ces thèmes une mini-exposition appelée « Travail sous conditions ». Ces pratiques sembleraient avoir le « vent en poupe ».

Or, à quelques exceptions près, les réalisations lancées en France dans les années 75 ont du mal à gagner des adeptes, qu'il s'agisse de réorganisation du travail industriel ou des rares tentatives d'enrichir le travail de bureau.

En Suède, pays-vitrine pour ce type d'expérimentations, les expériences marquent le pas. Un récent voyage aux Etats-Unis nous a permis de constater que l'on préfère maintenant parler de *participative management* plutôt que de *job enrichment* tant il est vrai, comme le disait George Hunter, directeur du personnel de la Whittaker Corporation à Beverley Hills, qu'aux Etats-Unis le dollar reste la meilleure façon de motiver les gens.

L'ensemble des mesures qui, au-delà de la rotation des équipes et de l'élargissement des tâches des travailleurs à la chaîne ou des « O.S. des bureaux », permettent un véritable *enrichissement des fonctions* sont maintenant regroupées sous le vocable d'amélioration des conditions de travail où l'on retrouve pêle-mêle les conditions physiques (locaux, bruits, nuisances) et les conditions « morales » (satisfaction, polyvalence, et surtout travail en groupes ou équipes autonomes).

A la période d'engouement des années 70 en Scandinavie et aux Etats-Unis, des années 75 en France, succède le scepticisme des détracteurs qui révèlent des opinions aussi outrées dans la critique que les messages messianiques des encenseurs l'avaient été dans la louange.

Trop d' « expériences »

Le frein le plus important aux études de réorganisation du travail est bien entendu, quoique souvent non formulé, la *conjoncture économique mondiale*.

C'est une vérité d'évidence : dans des pays où le chômage se situe à des taux oscillant entre 5 et 7 % (sauf en Suède : 2,3 %) et où l'inflation est réalité de tous les jours, la demande pour une meilleure qualité de la vie au travail a tendance à s'effacer derrière un retour à la satisfaction des besoins quantitatifs.

Depuis 1974, on en revient à des considérations plus terre à terre : productivité, salaires, sécurité d'emploi. M. Barre ne déclarait-il pas le 27 février 1979, parlant de la réduction de la durée du travail, que « *ce n'est pas en pleine crise économique que l'on peut réaliser ce qui peut être un progrès social* », ajoutant que ce serait « *compromettre le progrès social à long terme par des mesures à court terme* » (*le Monde* du 1er mars 1979).

Aux Etats-Unis, la crise du dollar oblige les chercheurs à revenir à la productivité quantitative après s'être trop préoccupés du climat qualitatif : ces équipes de chercheurs ont de plus en plus de mal à trouver des entreprises expérimentant le *job enrichment*.

En Suède, c'est un changement politique auquel la crise mondiale n'est pas étrangère, qui a fait mettre en observation les lois sur la codétermination et la démocratie dans les entreprises.

La conjoncture n'explique pas tout.

Mais elle a eu un effet amplificateur sur la ruine d'expériences qui ne voulaient limitées.

Enrichir les conditions de travail sur une chaîne restructurée, c'est compliquer le travail des approvisionneurs en amont, supprimer les tâches des contrôleurs en aval.

Faire travailler en groupes autonomes les rédacteurs d'une société d'assurances en enrichissant leurs fonctions au contact avec les clients, c'est mécontenter les employés du contentieux ou les actuaires qui perdent de leurs prérogatives.

La jalousie et quelques déboires en matière de productivité quantitative aidant, on a eu tôt fait d'étouffer ces expériences.

N'ont survécu que les programmes développés en « vraie grandeur », intéressant des unités relativement importantes. C'est le cas de réalisations dans l'industrie : Poclain, Guillet, ou dans le tertiaire : Le Secours, La Hénin, où l'on a tenté de substituer purement et simplement à l'organisation traditionnelle des cellules semi-autonomes.

D'autres profitent d'un événement important dans la vie de l'entreprise, comme, par exemple, un déménagement : Delalande a attendu sa décentralisation à Quétigny pour lancer dans toute l'unité de production des équipes semi-autonomes.

Au Danemark, la société d'assurances Topsikring proche de nos mutuelles, a conçu sa nouvelle implantation autour d'un système de travail en groupe, ou plutôt de la remise en cause permanente du travail par des « *groupes de projet* ».

C'est aussi probablement parce qu'il ne s'agissait pas de petites expériences que beaucoup de succès sont allés à la réorganisation du travail dans les chaînes de matériel électrique ou électronique aussi bien en France, où 17 % des expérimentations touchent cette branche selon l'ANACT, qu'aux Etats-Unis où demeurent les grands programmes de réorganisation de Tektronics, Hewlett Packard, Non Linear Systems, après les « grands anciens » que sont TRW et surtout Texas Instruments dont l'étude vient de faire l'objet d'une traduction française avec... huit ans de retard.

Il ne faut donc pas craindre de globaliser les réalisations et s'opposer aux partisans du « pas à pas » dont les expérimentations risqueront d'être étouffées par les jalousies ou les habitudes des « autres ». C'est vrai dans l'espace horizontal, où l'on ne doit pas enrichir un atelier et oublier son voisin, comme dans l'espace vertical qui voit souvent se développer des expériences avec « les cadres d'abord, on verra ensuite... »

Un autre inconvénient des méthodes d'enrichissement des tâches réside dans la difficulté de les évaluer.

Une expérience de rotation des équipes ou d'élargissement des tâches sur une chaîne se mesure selon des critères objectifs : taux de productivité, importance des rebuts.

S'il s'agit d'enrichissement des fonctions, on croit pouvoir mesurer le succès d'une réorganisation du travail à l'aide de critères pseudo-objectifs comme l'absentéisme, le turn-over, et l'on pense communément que l'apparition au bilan social de ces clignotants pourrait permettre de mesurer une tendance.

Hélas ! le taux d'absentéisme inclut quelquefois les congés de maternité sur lesquels il est difficile de voir une influence de la restructuration du travail. Quant au turn-over, quelle peut être l'influence réelle de l'intérêt au travail par rapport à celle de la situation du marché de l'emploi ?

On en reviendra donc à des critères subjectifs, inutiles en valeur absolue mais très révélateurs dans leur évolution : des sondages d'opinion successifs renseignent très bien l'entreprise sur son climat. Topsikring, déjà cité, procède de la sorte et a pu découvrir grâce à cela des problèmes ignorés, comme l'augmentation du taux des accidents cardiaques chez les travailleurs autonomes.

Avant et pendant

Chez Delalande, on cherche à introduire des niveaux de responsabilité qui permettront de mesurer les changements intervenus dans l'autonomie. Les chercheurs américains, quant à eux, tentent d'objectiviser le subjectif, de quantifier le qualitatif, en fixant en commun des objectifs et en mesurant l'écart du résultat de ces objectifs.

Comment, avec de si faibles outils de mesure, pouvoir démontrer le bien-fondé et le succès d'une expérience.

Ce manque d'indicateurs est particulièrement important dans les expériences d'enrichissement des tâches ou de travail en groupes en milieu de gestion : il pose l'éternelle question de la productivité du travail administratif.

Un indicateur particulièrement difficile à saisir est celui du *coût* de ces restructurations du travail.

Dans le secondaire, on maîtrise assez bien les prix de revient pour pouvoir chiffrer ; à la CIAPEM, par exemple (*le Monde* du 2 mai 1979), on évalue le coût supplémentaire d'une organisation en équipes autonomes à 50 % du prix d'une chaîne classique. Dans le tertiaire, il ne s'agit pas d'investissements lourds. Le Secours estime ce coût marginal à 3 % (*le Monde* du 28 octobre 1979). Une telle différence de taux montre bien que l'évaluation peut être très aléatoire.

A la Topsikring danoise, on a éludé le problème en demandant aux employés de définir leurs nouveaux bureaux, où ils pratiqueraient le travail en groupes, à partir d'un budget d'installation traditionnelle préétabli par un architecte : les employés réunis en groupe de projet ont décidé de sacrifier l'aspect extérieur aux commodités intérieures et ont économisé sur la façade pour aménager les bureaux.

L'ANACT a proposé de nombreuses méthodes d'évaluation des coûts mais elles s'appliquent plus aux conditions physiques (bruit, hygiène et sécurité) qu'à l'environnement sociologique du travail. Plus précises, bien qu'encore théoriques, sont les méthodes de chiffrage de Savall (7).

On prévoit aussi très mal le temps que prendra la mise en place d'une restructuration comme la *formation*.

Harald Berg, promoteur des groupes autonomes dans la Société d'assurances suédoises Skandia a mis pratiquement cinq ans (de 1971 à 1975) pour que cent personnes affectées au traitement des polices puissent s'adapter aux nouvelles méthodes.

En France, au secours, la formation des seuls cadres à nécessité soixante-quinze jours répartis sur quinze mois.

Aux facteurs conjoncturels et techniques susceptibles de bloquer ou de freiner l'enrichissement des tâches, il convient d'ajouter les effets de *l'environnement psycho-sociologique de l'entreprise*.

(*) Maître de conférences associé, I.U.T., Paris-V, département gestion.

Après

Les ouvriers et employés ne sont pas tous adaptables à un changement de contenu de leur travail.

Chez Renault, chez Peugeot (*le Monde* du 2 mai 1979), on vous dira que certains préfèrent réellement la chaîne à toute autre organisation. Aux Etats-Unis, on insiste sur le volontariat aussi bien pour l'entrée dans les groupes que pour passer, à la demande, des tests d'aptitude au « développement ».

Les contremaîtres et chefs de bureau sont en position difficile en cas de réorganisation.

On constate, en France, un certain mécontentement de « petits chefs » envers l'horaire mobile, car, dans les plages, dites variables, ils ne sont pas toujours là pour commander. Qu'en est-il lorsqu'ils perdent la plupart de leurs prérogatives : formation sur le tas, contrôle, conseil ?

Qu'advient-il des agents de méthodes dont le rôle devrait être nul dans des secteurs enrichis ?

En Suède, Harald Berg les transforme en consultants internes. Au Secours, le bureau Organisation et Méthodes cohabite avec les nouvelles structures.

En général, il y a opposition de l'encadrement moyen, et il faudra, tôt ou tard, apporter des réponses.

La position des *syndicats* est ambiguë. M. Krasucki se posait il y a quelques années la question : « *L'enrichissement des tâches, c'est l'enrichissement de qui ?* » Il semble que la C.G.T. n'ait guère évolué depuis vers ce fameux consensus social dont on parle tant. La C.F.D.T., par la bouche de M. Maire, et sur l'exemple de l'introduction de l'informatique dans l'entreprise (*le Monde* du 27 septembre 1979), semble réclamer une détaylorisation des emplois de bureau.

Il y a donc un espoir d'évolution. On semble, en France, avoir moins peur maintenant de voir apparaître des structures de concertation — les groupes — parallèles et concurrentes des instances officielles comme les comités d'entreprise. Il est vrai que la méfiance dans ce domaine se justifiait, si l'on en juge par l'exemple suédois, où la SAF (confédération patronale) a été au moins tentée de jouer la base contre la « bureaucratie » syndicale.

Du *patronat*, parlons-en. Aux Etats-Unis, il est manifestement hostile, sauf dans l'électronique en général, aux restructurations qu'il avait tant louées du temps de l'apparition des théories d'Herzberg. Il préfère encore la D.P.O.

En France, de nombreux groupes de travail du C.N.P.F. s'intéressent à ces problèmes. Cela a déjà abouti à la journée « portes ouvertes » du C.N.P.F. en 1977.

Les patrons freinent-ils en ce moment, comme semblerait le démontrer la relative stagnation des expériences ? En réalité, pris par le court terme de la crise économique, ils éludent la réflexion à long terme. Il suffirait de peu pour les convaincre de repartir.

A la bienveillante neutralité des partenaires, au désenchantement des exclus, s'ajoutent les *difficultés de développement* des expériences en cours. Elles se heurtent presque toutes à des problèmes de *promotion* et de *rémunération*.

Comment un ouvrier ou un employé peut-il espérer monter en grade si disparaissent les petits chefs ?

Dans les mines de Pennsylvanie, terre d'élection des études de travail en groupe, le seul espoir des mineurs rendus polyvalents est de revaloriser leur poste en changeant de carreau lorsque le filon est épuisé (10).

Et que dire de ces rédacteurs de polices d'assurances qui, partis se former à la polyvalence, retrouvent au retour la même cellule hyper-spécialisée ?

On a envisagé en Suède de donner des promotions et rémunérations collectives aux groupes, à charge pour eux de les répartir au prorata des performances de chacun. Ces méthodes se sont révélées d'application impossible.

D'où la conclusion de Börje Strender au cours d'une conférence de la SAF suédoise en 1976 : « *De nouvelles modalités de travail appellent souvent des innovations en matière de rémunération... Il semble que bien souvent les responsables témoignent d'un médiocre intérêt pour (ces) recherches.* »

Pour conclure, et à travers quelques réponses aux critiques qui viennent d'être formulées, on peut imaginer les conditions optimales de l'éclosion d'une réalisation d'enrichissement des tâches.

Profitant d'un changement important dans la vie de l'entreprise (nouvelle implantation, informatisation), un novateur, s'assurant de l'appui de sa direction et des représentants du personnel, pourra, après de longs mois réservés à l'information et à la formation, lancer un programme aussi peu expérimental que possible, c'est-à-dire s'adressant à une unité de grande taille.

Il devra organiser le changement avec les intéressés, imaginer des statuts et rémunérations stimulants, trouver un point de chute aux exclus, et surtout convaincre.

L'énumération de tant de conditions explique la faiblesse du nombre actuel des programmes d'enrichissement des tâches.

La conjoncture fait le reste.

Son amélioration est à court terme une première nécessité pour favoriser de nouvelles expériences. Mais à long terme peut-on espérer des réponses positives aux souhaits des jeunes générations, qui n'ont plus, selon Bertrand Le Gendre (*le Monde* du 25 juillet 1979), la « *mystique du travail* » ? Rien ne permet d'affirmer que l'enrichissement des tâches, qui n'est qu'un premier pas, constitue une de ces réponses.

Et sait-on si l'entreprise plus libre qui peut en être la conséquence est réellement compatible avec la libre entreprise ?

Rénover la politique industrielle

(*Suite de la page 21.*)

L'action des pouvoirs publics avait alors pour caractéristique d'être sectorielle et de viser soit la création d'activités de pointe, soit le maintien d'activités en déclin. Mais les résultats positifs de cette politique n'impliquaient pas que les procédures demeurent indéfiniment efficaces.

D'où la nécessité d'entrer dans une troisième phase aux modalités plus complexes, mais adaptées aux circonstances.

Les circonstances, c'est l'intensification de la concurrence internationale sur l'ensemble des composants de notre appareil de production. Il ne peut s'agir seulement de protéger tel secteur et de stimuler tel autre : chaque branche industrielle comprend à la fois des activités menacées et des activités porteuses.

Au niveau des procédures, il s'agit pour l'Etat, dans cette troisième phase, de passer des soutiens massifs et centrés sur un tout petit nombre de pôles à des soutiens diversifiés visant un plus grand nombre de « têtes ». Pour prendre une analogie militaire, il s'agit de passer du stade des armes simples au stade des armes à charges multiples.

Comme tout agent, la puissance publique doit affiner ses méthodes de gestion et d'intervention. Plutôt que de lier son sort aux entreprises en déclin, il est collectivement plus utile qu'elle facilite contractuellement le succès des firmes qui innovent, réussissent et créent des emplois.

Pour réussir, ce passage aux « têtes multiples » doit surmonter les objections et répondre à certaines conditions.

Les objections sont doubles : d'abord la crainte d'une dispersion des concours publics n'atteignant nulle part la « masse critique » requise pour le succès ; d'autre part, une estimation peu flatteuse des capacités de l'administration à faire des choix entre dossiers concernant des domaines industriels étroits.

Incontestablement, la multiplication des domaines d'intervention multiplie aussi les occasions d'erreur d'appréciation. Est-ce que pour autant cela en augmente le coût ?

La procédure des « têtes multiples » doit s'appliquer à des projets émanant des industriels eux-mêmes, donc compétents sur leur domaine d'activité et capables d'apprécier les seuils de faisabilité. Elle écarte l'Etat des tendances à l'oligopolisation de ses aides. Elle atténue le recours aux macrodécisions dont les erreurs sont toujours coûteuses. Elle n'implique pas que les fonctionnaires se substituent aux industriels. Le nombre de domaines dont l'ampleur impose un pilotage public est limité. Il ne faut pas, du fait des concours publics, ramener la situation du plus grand nombre aux cas particulièrement lourds.

Des délais sont nécessaires pour que les pratiques et les esprits s'adaptent à cette nouvelle démarche et pour que les premiers résultats puissent se manifester.

Son efficacité dépend en outre de trois conditions :

— Que les actions proposées par les industriels n'aillent pas, faute d'informations, à l'encontre de la division internationale du travail ;

— Que les buts fixés prennent largement en compte les besoins des ressources humaines et ne se limitent pas aux objets produits, faute de quoi ils ne seraient pas pris en charge par elles ;

— Que, telle l'aide publique, la contrainte publique soit gérée comme une ressource rare, c'est-à-dire utilisée à stimuler les initiatives décentralisées plutôt qu'à émettre des conseils et exercer des contrôles abondants et contradictoires.

C'est beaucoup demander. Mais la compétition industrielle qui s'engage ne sera ni fraîche ni joyeuse.

HENRI TEZENAS DU MONTCEL.

Croissance plus faible et plein emploi

(Suite de la page 21.)

Ils observent seulement que cette même organisation autorise aussi une politique monétaire de facilité. Elle tolère, en effet, sous diverses formes (déficits budgétaires, gonflement des rémunérations, création d'eurodollars, etc.), les poussées d'inflation que nous ne parvenons plus à contrôler. Elle offre ainsi une tentation dangereuse à laquelle, selon cette thèse, aucun gouvernement démocratique ne pourrait finalement résister.

Cette interprétation qui aboutit une fois de plus à attribuer nos malheurs à la faiblesse de nos dirigeants n'est pas valable. Il est profondément injuste d'accuser de laxisme les autorités monétaires de l'Occident ! Celles-ci peuvent avoir des faiblesses et commettre des erreurs, mais, dans la plupart des cas, elles s'efforcent de « jouer le jeu », de « *faire ce qu'elles peuvent* », pour reprendre le célèbre mot du pianiste du Far-West. Malheureusement, de plus en plus fréquemment et pour éviter de trop rudes « cassures » économiques ou sociales, elles sont obligées d'accepter délibérément de sérieuses injections d'inflation. Et le plus souvent elles constatent qu'au-delà d'une certaine tension les « freins monétaires » — notamment la hausse du loyer de l'argent et l'encadrement du crédit — perdent leur efficacité, risquent même d'exercer une influence contraire à celle qu'elles voulaient provoquer.

Ce n'est pas le mauvais fonctionnement de l'appareil de réglage qui trouble le moteur. C'est l'inverse qui est vrai.

Réfléchissant aux données du « vrai problème », certains demandent si « le moteur ne tourne pas trop vite ». En posant cette question, ils soulèvent autour d'eux un tel tourbillon de protestations embarrassées qu'ils ont le sentiment d'avoir violé un tabou.

Les difficultés d'approvisionnement en énergie ne sont, en réalité, qu'un des symptômes clairs et concordants qui tendent à prouver que le moteur est « poussé trop loin ». Comme c'est le symptôme le plus spectaculaire et que ses effets immédiats sont dramatiques, il joue le rôle de « l'arbre qui cache la forêt ». Mais il existe aussi des difficultés d'approvisionnement dans d'autres secteurs de matières premières et d'autres symptômes de caractère plus général, d'origine plus ancienne, qui ne cessent de s'aggraver. Qu'il suffise de citer une fois de plus :

— L'apparition dans de nombreux pays de la trilogie : inflation, dévaluation, chômage ;

— Les vains efforts accomplis par plusieurs gouvernements, dont le nôtre, pour définir entre le libéralisme et le dirigisme un juste milieu qui permette de faire disparaître ces anomalies et de régler la machine (puis l'aveu tacite que la machine n'est plus réglable) ;

— Les déséquilibres chroniques qui se manifestent, telles d'irréparables lézardes, dans plusieurs secteurs de base, industriels et commerciaux, nationaux et internationaux ;

— Les sacrifices de plus en plus lourds qu'il faut consentir sur notre patrimoine social et écologique pour nourrir « l'expansion », ce nouveau dieu Moloch de l'économie moderne.

Certains de ces phénomènes peuvent avoir une origine particulière ou accidentelle, mais tous peuvent être la conséquence logique d'un excès de vitesse de la machine.

Ajoutons que cette hypothèse, en harmonie avec le climat de « tension » que chacun de nous ressent, est conforme au simple bon sens. Est-il concevable qu'un pays comme la France, dont le niveau de vie (en valeur réelle) a triplé en trente ans, puisse continuer longtemps à progresser à ce rythme — sans dépasser la mesure ?

Attente et hésitation

Si telle est bien la « physionomie du jeu », comment s'explique le comportement des gouvernants du monde occidental — plus particulièrement des nôtres ?

On est d'abord tenté de croire qu'ils se dérobent devant l'obstacle. Au cours des cinq dernières années — en France et hors de France, — tous ont adhéré plus ou moins clairement à la thèse du « moteur qui tourne trop vite ». (M. Barre, en s'installant à Matignon, n'a-t-il pas affirmé que son pays « vit au-dessus de ses moyens » ?). Mais tous aussi s'efforcent de convaincre leur opinion publique du rôle déterminant et du caractère accidentel de la pénurie de pétrole — ce mal venu d'ailleurs !

Plus encore que leurs paroles, leurs actes paraissent incertains. Tous essaient par des procédés classiques (hausses du loyer de l'argent, blocage des salaires, majoration des impôts directs) de donner des coups de frein. Mais tous aussi s'interrompent avec effroi lorsque la récession s'installe et saisissent la première occasion pour renverser la vapeur. Ils proclament d'ailleurs que leur objectif principal reste l'amélioration du niveau de vie — à tout le moins le maintien du pouvoir d'achat — et qu'au lendemain d'un effort exceptionnel et temporaire nous retrouverons le climat paradisiaque de l'après-guerre.

Si, depuis près de sept ans, le moteur tourne trop vite, s'il donne des signes manifestes d'« essoufflement » depuis qu'on a, une dernière fois, tenté (en 1975) de l'accélérer artificiellement, il faudrait tout de même se décider à le modérer, à choisir un rythme moins ambitieux qui permette durablement d'équilibrer la consommation et la production.

Certains prétendent que les hommes d'Etat de cette fin de siècle n'ont pas le courage de dire la vérité. Cette accusation n'est pas fondée. Les peuples des démocraties occidentales, plus sérieux qu'on ne le dit, préféreraient certainement participer dans l'immédiat, en connaissance de cause, à un combat difficile en vue de reconstruire leur économie, plutôt que de demeurer dans l'obscurité et dans l'incertitude.

Alors pourquoi cette période d'attente et d'hésitation ? Doit-on parler d'une « drôle de guerre économique », pour reprendre une expression chère à Michel Debré ?

Pour répondre à cette question, de très bons experts, issus de tous les horizons politiques, invoquent souvent une fausse règle du jeu. « Un homme de gouvernement, observent-ils (et ce point de départ est incontestable), ne peut prendre le risque de briser les structures de la société qu'il dirige. Or un ralentissement profond et durable de l'activité économique créerait un chômage qui deviendrait socialement intolérable. »

Une fois de plus, c'est dans l'arsenal du bon sens qu'on trouve les arguments permettant de réfuter ces thèses séduisantes. Il a déjà été démontré que l'hypothèse d'une croissance continue au rythme des années 60 épuiserait à moyen terme toutes les ressources de la terre, conduirait — si elle était réalisable — à un suicide collectif. Est-ce là l'idéal de notre humanité ? Au demeurant, qui permet d'affirmer que l'emploi est fonction du revenu national — et de lui seul ? Avons-nous oublié qu'à une époque récente (au début des années 60), la France et les autres pays d'Europe vivaient avec un niveau de consommation et de production très inférieur au niveau actuel sans subir aucun trouble sur le marché du travail ? Etait-ce un régime d'insupportable misère ?

En vérité, le problème prioritaire qui se pose aux nations de l'Occident ne consiste pas à accélérer coûte que coûte la machine économique pour résorber le chômage, mais à organiser leurs structures de telle sorte que le plein emploi soit obtenu avec un rythme d'activité raisonnable en harmonie avec les ressources naturelles et les progrès de la technique. C'est peut-être ce qu'entend le président de la République lorsqu'il parle, avec un élégant mystère, « croissance sobre ».

Ainsi défini, le problème n'est pas insoluble. Il faut reconnaître, cependant, qu'il reste fort difficile.

D'abord parce que la machine économique — c'est la principale différence avec un vrai moteur — ne peut ralentir durablement sans risquer de briser quelques-uns de ses rouages, et certains de ceux-ci, au cours des dernières décennies, ont atteint un tel développement que leur rupture prendrait la dimension d'une catastrophe nationale. L'exemple le plus flagrant est précisément celui de l'automobile, qui occupe aujourd'hui une place manifestement excessive dans la consommation française, mais qui joue aussi un tel rôle dans notre activité industrielle qu'aucun homme d'Etat n'ose envisager les conséquences d'une récession dans ce secteur.

Ensuite parce que la répartition des sacrifices ne peut être laissée au hasard. Au cours d'une période d'adaptation, l'Etat se doit d'intervenir sinon pour réparer toutes les injustices, du moins pour aider les plus faibles, atténuer les inégalités. C'est une politique qui peut facilement dégénérer. Les Britanniques nous ont montré comment l'illusion qu'on allait « faire payer les riches » peut mener une collectivité qui ne croit plus au profit individuel à un effondrement brutal de son économie.

Ensuite encore parce qu'il ne s'agit pas seulement de détruire mais aussi de créer. Pour reprendre la comparaison avec une automobile, ce qu'il nous faut c'est un nouveau « modèle » dans lequel le conducteur et ses passagers s'intéressent beaucoup moins au moteur et davantage aux autres fonctions du véhicule. D'où la nécessité d'un effort profond d'invention, de rénovation, dont rien, hélas ! ne permet aujourd'hui de dire qu'il a commencé.

Enfin parce que, en dépit de leur affirmation d'indépendance — prétention très française qui fait souvent sourire au-delà de nos frontières — les nations industrielles sont étroitement solidaires. Elles ne peuvent bouleverser les structures de leur commerce extérieur, de leur production, et même de leur consommation, si elles ne réussissent pas à agir de concert, en harmonie avec le « leader ».

Car il existe une « nation leader » et nous savons bien qu'elle est située outre-Atlantique.

Prenons-en conscience ! Le « défi économique » actuel est d'une telle amplitude que tous les gouvernements de l'Occident ne peuvent — sans assumer des risques suicidaires — que naviguer « au plus près », attendant avec anxiété les initiatives du « leader ». Depuis quelques années, nous avons le sentiment que celui-ci hésite et commet des erreurs. Mais c'est toujours le « leader ». Son autorité morale et sa puissance matérielle ne permettent pas encore d'agir sans lui pour réformer le monde qu'il a créé.

L'histoire en effet dira que, au milieu du vingtième siècle, les Etats-Unis d'Amérique inventent la « société de consommation », donnent ainsi un nouvel élan à la civilisation occidentale et assument la fonction de « leader ». Elle ajoutera sans doute qu'avant la fin du millénaire cette voie séduisante — que nous avons tous suivie — nous a déjà menés trop loin. Les bienfaits que nous pouvions en attendre — la suppression de la misère, une répartition plus généreuse des richesses, l'épanouissement de l'initiative individuelle dans la liberté — ont comme contrepartie le développement démesuré d'une machine économique qui nous écrase, dont nous ne pouvons plus assurer l'équilibre et dont l'accélération indéfinie devient paradoxalement le seul objectif de l'humanité.

N'essayons pas de chercher les responsabilités ! Nous avons tous participé à ce péché collectif de la démesure. Non seulement le « leader » mais aussi toutes les nations qui ont encouragé et aidé celui-ci à transformer le thème du « bonheur par l'expansion » en une sorte de mythe religieux. Souvenons-nous en France des dernières années 60 — le temps des brillantes prodigalités et des tours de Babel !

Le mécanisme de croissance d'une civilisation

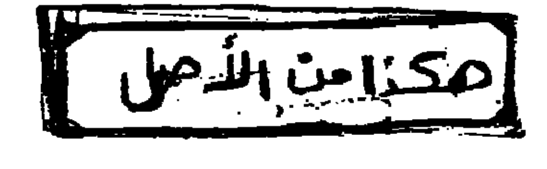
N'en concluons pas que notre avenir est sans espoir.

A. Toynbee — parfois contesté mais encore le maître de la philosophie moderne de l'histoire — observait que les « nations leaders » qui ont précédé les Etats-Unis (la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne — pour ne pas remonter au-delà du seizième siècle) ont vécu la même aventure : mise au point d'une « nouvelle société » correspondant à leur génie propre et aux besoins de l'époque — réussite de cette innovation progressivement imitée par les autres pays — drame de la démesure provoquant l'apparition de nouveaux problèmes, de nouveaux besoins, d'un nouveau « défi collectif ». Tel serait effectivement, selon Toynbee, le mécanisme habituel de croissance d'une civilisation — par phases successives permettant de tirer profit de la variété et de la diversité des collectivités qui la composent.

Si cette interprétation est correcte, nous abordons une de ces périodes critiques au cours desquelles la civilisation occidentale doit changer de cap. L'expérience montre que ce sont des périodes longues et pénibles, parsemées de dangers, de violences et de troubles de toute nature — surtout s'il faut aussi en définitive changer de leader. (Doit-on souhaiter pour cette fonction redoutable la candidature éventuelle d'une confédération européenne ?) A la fin de cette épreuve, toujours selon Toynbee, il peut y avoir l'échec, la sclérose d'une société impériale, dépourvue d'âme, dominée par la force ; il doit y avoir la réussite, un choix de société différent, donnant à la génération qui nous suit un renouveau d'espoir.

Cette métamorphose que nous avons encore le droit de vouloir ne sera pas seulement un « tour de force » des économistes et des techniciens de l'an 2000. Pour découvrir la bonne route il faudra aussi — et surtout — le concours de ceux qui retrouveront et sauront rénover les autres valeurs de notre civilisation.

GILBERT DEVAUX.



LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● DE L'IMPERFECTION EN ÉCONOMIE.

Henri GUITTON.

Touché depuis quelque temps par le scrupule et le doute, au constat des erreurs et des échecs de la science économique, l'auteur de « Maîtriser l'économie » est attiré par une sorte de méta-économie où il hésite toujours entre la foi classique et *« ordonnée », en ce qui pourrait* devenir une science, certes imparfaite, mais utile, et la crainte d'une déperdition générale, de caractère vaguement entropique, fille de la complexité de la société.

Dès lors, nous ne pouvons plus parvenir, nous lecteurs, à nous défaire de ces alternances, de ces doux balancements, au fil d'une pensée vagabonde, qui eût enchanté Valéry. Dans cette arabesque, il nous arrive de revenir à un point antérieur, mais chaque fois dans une direction différente, comme au point double d'une courbe.

Peut-être la partie la plus riche est-elle la seconde, où il est tellement question d'équilibre et de déséquilibre que nous avons besoin, de temps à autre, de nous appuyer comme au bastingage d'un navire. Dans ce parcours de conscience, plus ardent que fiévreux, nous croisons quelques nobles figures : Walras en plein « ordre », Rueff et ses « faux droits », Keynes et sa demande globale. Peut-être était-ce une occasion de dénoncer plus nettement ce globalisme quadragénaire, en termes de produits, comme de travailleurs, générateur d'inflation et de chômage, globalisme qu'ignorent aussi bien la main invisible d'Adam Smith que la poigne bien visible du planificateur. Peut-être aussi, dans cet amas de déceptions et de doutes, *eût-il été utile de rappeler que le* seul critère, le seul juge en économie, est la redoutable et combien redoutée prévision.

La marche devient ensuite moins continue : la courbe a, cette fois, des points d'arrêt et de reprise ; nous sautons du sourire, avec le « pied invisible », au soupir, avec l'évocation, certes sans apocalypse, de la dégradation. Mais au moment où, songeurs anxieux, nous craignons de *ne plus suivre, viennent opportunément* des jugements concrets, telle la condamnation du mot « crise », dont le simplisme détruit toute chance de meilleure santé.

Rénovation du savoir économique. Qui s'y opposerait ? Seulement, faut-il suivre Guillaume ou Fourastié ? Peut-être pourrions-nous suggérer d'appeler Diogène plutôt que Zénon.

★ Calmann-Lévy, Paris 1979, 21 cm, 236 pages.

● COTE-D'IVOIRE : ECONOMIE ET SOCIÉTÉ.

Henri BOURGOIN et Philippe GUILLAUME.

Du fait, peut-être, que ce pays se prête mieux que bien d'autres à l'épithète « miracle » — dont la fortune a, depuis la guerre, montré surtout les faiblesses de la connaissance économique, — la bibliothèque ivoirienne se garnit peu à peu. Voici une excellente présentation d'ensemble, sans emphase, dont l'éditeur n'a malheureusement pas jugé utile de présenter les auteurs.

Eclairés par une vue historique, nous voyons que c'est, curieusement, la fin de l'esclavage qui a décidé de la colonisation, rendue caduque plus tard, comme ailleurs, par la grande secousse des années 40

Une population jeune (cinq fois moins de vieux qu'en Europe), une *pyramide des âges classiquement* concave, évoquant un vieux contre-torpilleur, une forte proportion d'étrangers (22 %, soit deux fois et demi plus qu'en France), conséquence même de l'expansion et aussi des rigueurs de la savane voltaïque. Mais aucune donnée, même partielle, sur la vitalité (naissances et décès).

L'agriculture, première « industrie », évidemment, progresse de 6 % par an et nous montre, derrière les seigneurs traditionnels, cacao et café, la progression du manioc, du maïs et de ce précieux soja, qui met la France en si dur état de dépendance, à l'égard des Etats-Unis.

L'industrie pointe ici et là, surtout autour d'Abidjan : coton, bois, électricité (production multipliée par vingt en dix-sept ans), métaux, etc.

Parallèlement à cette poussée matérielle se poursuivent les transformations sociales : passage « lent » de la tribu à la famille conjugale, enseignement, moyens d'information, vie culturelle, tout cela sous l'influence prononcée du « modèle » français, excepté, bien entendu, la part importante de la jeunesse dans les institutions.

Derrière ce tableau brillant, bien des obstacles et des sujets de préoccupation, peut-être insuffisamment soulignés, telle la faible proportion, si classique, il est vrai, des étudiants en sciences. Dans ce pays « sous-développé », puisque, selon la définition fameuse, *« il n'a encore que peu de tués sur les routes »*, tout manque évidemment, y compris le pétrole. Durement traité par les Arabes, le pays cherche fiévreusement le précieux liquide « au large » des côtes.

Forte et durable est donc la dépendance vis-à-vis de l'étranger et des organisations internationales; des tableaux nous montrent l'importance de l'aide financière et culturelle.

★ Stock, Paris, 1979, 24 cm, 334 pages.

● ANALYSE COMPARATIVE DE L'EVOLUTION STRUCTURELLE DES SYSTÈMES PRODUCTIFS FRANÇAIS ET OUEST-ALLEMAND.

Franz Friedrich BROST et Jean-Gérard VILLOT.

Un livre important, un grand livre même, qui marque une date, par deux aspects :

— *Culturel*, d'abord : cette collaboration directe entre deux jeunes économistes français et allemand, dans le cadre de l'excellent Centre d'analyse et de politique économique de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, s'inscrit contre la ligne étourdiment suivie dans les deux pays, qui les place en état de soumission culturelle croissante vis-à-vis de *l'anglais, au détriment des communications* directes entre les deux cultures.

— *Technique*, ensuite : il faut une maîtrise consommée pour comparer deux économies qui, en dépit des unions économique et monétaire, comptent de façon si différente. Une frontière, ce n'est plus deux sentinelles aux aguets, c'est un changement dans les façons de compter.

Il s'agit des belles années 60-74. Pendant cette période dorée, ce qu'on appelle vulgairement l'expansion a été plus rapide en France (5,8 % par an) qu'en Allemagne (4,2 %). Mais la R.F.A. a pris le dessus pour la production d'équipements, alors que la France l'emporte pour les services. La comparaison des trois secteurs industriels surprend quelque peu, mais la définition n'est pas celle de Jean Fourastié, notamment pour les services.

Quant aux vues sur la population active, elles n ont pas eu la ressource précieuse des enquêtes sur l'emploi ; mais, parmi les résultats, se retrouve la pléthore française de petits commerçants. La comparaison des productivités, particulièrement délicate, à cause des effets de structure, révèle un progrès plus rapide en France, sauf pour l'agriculture.

Pour les investissements (F.B.C.F.), progrès relatif également, pour la France, du fait du retard important qu'il fallait combler. Le stock de capital n'en a pas moins augmenté davantage en Allemagne, contradiction apparente, qui s'explique par les disparitions (le capital français a dû se rajeunir). La « substitution du capital au travail », expression courante et contestable, a été plus élevée en R.F.A.

★ Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, Berne et Las Vegas, et Librairie du Commerce international, 10, avenue d'Iéna, Paris. 1978, 21 cm, 259 pages.

● GÉRER L'ENVIRONNEMENT.

Brigitte DESAIGUES et Jean-Claude TOUTAIN.

Le brillant auteur de *la Consommation alimentaire en France de 1789 à 1964*, où tant de mythes sur le dix-neuvième siècle ont fait naufrage, s'est, depuis cet ouvrage, consacré au redoutable environnement, et nous donne ici le travail *le plus complet, le plus approfondi*, sur le plan des méthodes et des modèles, qui nous ait été donné jusqu'ici en langue française sur le sujet.

Les relations entre l'économie et l'environnement se sont, dès la prise de conscience, affirmées comme celles d'adversaires, mais l'argument selon lequel c'est le jeu libre du marché qui a aggravé le problème paraît bien contestable. C'est, au contraire, parce que le libre marché n'a pu s'étendre à certains secteurs, a-t-il été observé, que le patrimoine a été négligé. L'essentiel, il est vrai, est de corriger ce qui peut l'être, ce qui conduit aux deux questions clairement posées : *« Faut-il préserver les biens naturels et jusqu'où ? » « Qui paiera ? »*

Consacrée, après les prolégomènes, aux comptes, c'est-à-dire à la méthode coût/avantage, la première partie nous présente les travaux de nombreux auteurs sur la dégradation et sur les techniques de valorisation. On retiendra, par exemple, le « tableau d'évaluation » des travaux dans la forêt de Viroflay, à Bougival et à Port-Marly. Moins convaincants, comme il est d'ailleurs observé, sont les calculs d'Odum sur l'énergie et la terre.

Vient ensuite l'analyse régionale, qui a du mal à se cantonner dans son domaine, puisqu'elle aborde, par exemple, sans d'ailleurs le traiter comme il le mérite, le redoutable et toujours si discret accroissement du gaz carbonique dans l'atmosphère... mondiale. La menace de changement de climat, qui n'est pas seulement liée à une élévation de température, comme il est indiqué, aurait mérité un examen plus poussé.

Après l'étude (américaine) des effets des dépenses en faveur de l'environnement, sur la croissance, l'emploi, les prix (modérés) et la *balance des paiements, c'est* pour terminer l'analyse nationale, qui conduit à la recherche d'une politique. Il faut bien, à ce moment, quitter la modélisation, qui nous a quelque peu tenus dans ses serres ; mais nous craignons que les hommes politiques ne puissent néanmoins trouver ici, sans un sérieux relais supplémentaire, le guide de leur action.

★ Economica (Recherches et publications du CETEM), Paris, 1978, 22,5 cm, 324 pages

● LE POUVOIR DU SOCIAL.

Jacques FOURNIER et Nicole QUESTIAUX.

Un important ouvrage sur les besoins sociaux à satisfaire, dans le cadre actuel. Particulièrement qualifiés pour une telle somme, les auteurs, tous deux du Conseil d'Etat, ont, loin de toute manifestation affective trop souvent dommageable à la cause défendue, passé en revue les sujets de *non-satisfaction*, que le défaut incombe au marché ou à des actions mal venues.

Les données de base sont en général prises à bonne source, le choix quelque peu favorable n'enlève rien au fond des propositions, car chaque argument a bénéficié d'une intense réflexion, à l'abri des « facilismes ». C'est ainsi que sont dénoncées les revendications en faveur de quotas féminins, lesquels risquent bien de devenir des maximums. Et de même *sont évités* les pièges classiques de la *protection* (en dehors du cas de risque physique), car celle-ci appelle contrôle, sinon soumission, comme nous le rappellent les mots *protectorat* et *protecteur*. Si sérieuses que soient les réserves à formuler sur l'attitude observée ici à l'égard des familles, le mot essentiel est prononcé : l'enfant doit être accueilli.

Autre piège évité, grâce à une expérience consommée, le séduisant et simpliste impôt négatif, car il laisse intactes les causes ; les remèdes à la pauvreté ne sont pas seulement monétaires, est-il bien spécifié. Le souci de réalisme est, enfin, poussé au point d'accepter certaines contradictions, par exemple sur le droit au travail des personnes âgées.

Ce n'est pas que la conviction soit toujours emportée, loin de là, objectif d'ailleurs illusoire. Pour la fiscalité, par exemple, nous retrouvons la méconnaissance du principe *même de la progressivité*, selon la hiérarchie des besoins souvent observée au temple même de la Rue Rivoli.

Quelques passages étonnent, d'autre part, dans ce triage au peigne fin, par exemple l'idée ancienne selon laquelle l'accès à l'enseignement dépend de la fortune, les recherches et enquêtes ayant montré que le facteur déterminant est la culture des parents, souvent liée, il est vrai, à leur revenu.

Au bout de ce vaste inventaire d'objectifs, la recherche des moyens met fatalement en cause le problème économique. Lacune — volontaire — d'autant plus sérieuse que le problème fondamental du vieillissement est évité, par l'arrêt de l'horizon à 1990, alors que la grande marche à la vieillesse commence vers 2005, avec le passage aux âges élevés des vingt-cinq générations fortes. Comme il se doit en pareille circonstance, *optimisme et générosité dominent.*

★ PUF, Paris, 1979, 22 cm, 288 pages.

Macao, une économie de style baroque

(Suite de la page 21.)

Tous les jours, mais surtout en fin de semaine, l'« hydrofoil » qui relie toutes les heures Hongkong (5 millions d'habitants) à Macao (300 000 habitants) déverse son contingent de candidats joueurs

Au Lisboa, le plus grand casino de la ville, le « management » prévient seulement sous forme sentencieuse, en chinois, en portugais et en anglais, sur une plaque de marbre : *« Personne ne peut gagner tout le temps. Nous vous conseillons de jouer pour votre plaisir et de risquer seulement les sommes dont vous pouvez vous passer. »*

Malgré ces sages avertissements, les fonctionnaires n'ont pas le droit, sauf aux jours de fêtes, de se présenter à une table de jeu. En revanche, ils peuvent jouer aux courses de chiens et parier sur les joueurs de pelote basque, autres attractions de l'endroit qui ne sait plus quoi inventer pour vider les poches des « flambeurs ». Quand ils on ttout perdu, ceux-ci ont encore la ressource d'aller dans de multiples et proprets petits « monts de piété » tout proches qui, sur le dépôt d'une montre d'une bague, d'un stylo, etc., vous lâchent quelques dollars de Hongkong...

Il y a plus grave : des prêts à taux usuraires (dont les intérêts sont payés d'avance) doivent être remboursés dans les trois jours. Ensuite des intérêts sont perçus sur les intérêts. Au-delà d'un mois, si le client ne s'exécute pas, le prêteur fait appel à des hommes de main recrutés dans des « sociétés secrètes » encore très vivaces dans la région, mais qui ont dégénéré vers la délinquance (drogue, immigration clandestine, prostitution), qui passent au stade de la pression physique ou autre (s'il s'agit d'un couple, obligation pour la femme de se prostituer).

Les casinos constituent la recette principale du gouvernement de Macao, mais le budget est alimenté également par des droits de douane, des impôts sur les bénéfices (de 15 à 17 % suivant la nature juridique des sociétés), mais les impôts sur la consommation des produits du pays n'existent pas et la fiscalité sur les revenus est insignifiante. Le Portugal n'envoie des fonds que pour payer les forces de police (il n'y a pas d'armée) et les missions catholiques chargées de l'éducation : en tout 3 millions de patacas.

Ce territoire portugais survit grâce au bon vouloir de la Chine populaire, qui y trouve intérêt comme ouverture sur l'Occident avec Hongkong — et sûrement, bien que discrètement, par le biais de certains transferts et devises fournis par les jeux. En outre, trois institutions chinoises sont très actives à Macao : la chambre de commerce que dirige M. Ho Yin, la banque Nam Tung et la compagnie Nam Kuong (import-export), toutes deux dirigées par M. O Chen Reng. Il semble que ce régime étrange d'une antenne portugaise sur la côte chinoise, cette économie baroque, soient appelés à durer car des investissements étrangers n'hésitent pas à venir. C'est ainsi que la B.N.P. va installer ici une filiale dans quelques jours...

L'économie de Macao est bien portante. On ne calcule pas ici le P.N.B. mais les échanges extérieurs ont augmenté en un an de 20 %. Les exportations concernant surtout les textiles et l'orfèvrerie et les « invisibles » par l'activité bancaire et le tourisme. Le gouvernement local a l'intention de diversifier au maximum les exportations dans les années à venir et notamment de vendre à l'étranger des meubles, des produits de l'artisanat local, des jouets, du ciment, des matières plastiques et de la bière. En outre, une école de technologie sera ouverte afin d'élever la qualité des productions de l'île.

L'inflation, qui a été inférieure à 10 % pendant plusieurs années, dépasse légèrement ce taux en 1979, notamment à cause du prix de l'énergie, bien que la Chine fournisse un tiers des approvisionnements à un prix un peu moins cher que le marché international.

Le chômage n'existe pas à Macao. L'an dernier, les usines de transformation, qui emploient un peu plus de 30 000 ouvriers, ne tournaient qu'à 70 % de leur capacité de production, faute de main-d'œuvre. Cela va un peu mieux aujourd'hui depuis la politique de Pékin : des ouvriers chinois viennent et s'installent ici avec leur famille.

C'est à l'œil nu que l'on peut apprécier la prospérité nouvelle de Macao : des chantiers s'ouvrent, des immeubles grimpent, mais, hélas, on n'hésite pas à démolir les vieilles maisons de style colonial portugais qui font encore, ici et là, le charme de certaines rues bariolées d'enseignes chinoises de toutes les couleurs et grouillant de monde.

PIERRE DROUIN.

SPORTS

SKI ALPIN

Quatorze Français à Lake-Placid ?

Tignes. — L'heure de vérité sonnera pour les skieurs alpins français lors du Critérium de la première neige qui se disputera du 5 au 8 décembre à Val-d'Isère. A quelque dix semaines des Jeux olympiques d'hiver de Lake-Placid, les chronomètres *diront* alors dans *quelle mesure* le fossé qui s'est creusé ces dernières années entre les skieurs nationaux et les meilleurs spécialistes mondiaux a été comblé après le retour d'Honoré Bonnet et l'important travail effectué *au cours de l'été*.

De notre envoyé spécial

Pour l'heure, les classements internationaux qui déterminent l'ordre de départ, autrement dit les chances de victoire, ne sont pas plus favorables que l'an passé à pareille époque pour les concurrents nationaux.

Aucun garçon ne partira en première série, c'est-à-dire parmi les quinze premiers coureurs. Le meilleur espoir national, Jean-Marc Muffat, qui s'était classé respectivement 4e et 14e des descentes de Coupe du monde de Marzine et de Val-Gardena la saison passée, a du mal à se remettre d'une grave blessure au genou.

Les filles sont en meilleure position. Caroline Attia, la révélation de l'an dernier, est désormais classée 4e descendeuse mondiale grâce à ses places de 2e, 4e et 8e dans les descentes de Coupe du monde de Pfronten, Meiringen et Plan-Cavallo. La Grenobloise Perrine Pelen, qui avait eu un début de saison difficile, s'était ensuite reprise à Furano (1re), à Plan-Cavallo et aux Gets (2e) et à Mellau (3e). Elle est maintenant classée 4e slalomeuse mondiale, tandis que Fabienne Serrat est 6e grâce à ses deux places d'honneur en slalom spécial et en slalom géant de Coupe du monde. En revanche, Danièle Debernard, qui s'était blessée pour la énième fois à Meirigen, a disparu de la première série internationale.

Dans un concert international de plus en plus relevé en raison notamment de l'arrivée au premier plan d'athlètes des pays de l'Est, les skieurs français sont-ils à même de retrouver la place qui fut la leur il y a une dizaine d'années ? A cette lancinante question, les responsables du ski français, qui se retrouvaient à Tignes, ces 9 et 10 novembre, pour le deuxième « Ski-Mod » se sont bien gardés de répondre directement tant les déconvenues avaient été grandes les années précédentes après les espoirs suscités en début de saison.

Cette réserve de bon aloi a contrasté avec le triomphalisme qu'on affichait généralement après la modification des équipes d'entraîneurs. Au printemps dernier, en effet, lorsqu'un trait avait été tiré sous le bilan d'ensemble assez *décevant* des équipes nationales, sept entraîneurs avaient été remerciés et Jean Béranger (1), qui avait abandonné ses fonctions à la tête des équipes nationales après les Jeux olympiques de Sapporo, a repris en main les équipes masculines, avec notamment Jean-Louis Rambla et l'ancien champion du monde Patrick Russel. Or, contrairement à ce qui a été fait au début de la saison 1978-1979, il n'est plus question de désigner des objectifs précis aux coureurs pour les mois à venir, objectifs qui se limitaient à reconnaître d'entrée de jeu l'infériorité des concurrents nationaux.

Dans un mouchoir

De même, il n'a pas été possible d'arracher aux responsables présents à Tignes le ou les noms de ceux qui s'étaient le mieux comportés au cours des entraînements d'été : « *Ils sont tous dans un mouchoir* », disaient en chœur les entraîneurs. En 1978, en revanche, Marc Garcia avait été un peu vite présenté comme la future petite bombe du slalom et avait *malheureusement fait* long feu.

Si l'on tient pour anecdotique le fait que la tenue vert sapin des équipes ait été remplacée par un ensemble bleu roi, quels sont donc les changements qui devraient permettre d'amorcer le renouveau ?

Honoré Bonnet s'est plu à souligner la modification de l'état d'esprit. Des stages ont été organisés d'abord pour « *recréer un état d'esprit d'équipe* » entre les garçons et les filles d'une part, entre les coureurs et les nouveaux entraîneurs d'autre part. Ensuite, « *un marché a été passé avec les coureurs* » : fini les tire-au-flanc et les petits bobos. Il leur a fallu choisir : rentrer à la maison ou bien souffrir avec l'équipe. Bref, une discipline quelque peu militaire, destinée à « *créer des motivations* », a été instaurée, que certains n'ont pas pu accepter. « *Martin Pascal est parti spontanément* », a relevé Honoré Bonnet.

Pierre Blanc, chargé de mission de la Fédération, a indiqué pour sa part qu'un gros travail a été fait pour améliorer la condition physique des skieurs. On s'était aperçu en effet l'an dernier que beaucoup « *craquaient* » dans la seconde partie des parcours en raison d'un manque de résistance. Un programme dur, à base de musculation et d'exercices fractionnés de résistance, auquel s'ajoutaient des mouvements d'expression corporelle pour les filles, a été mis en œuvre et complété par des séances de relaxation.

Patrick Russel, qui s'occupe désormais des slalomeurs après avoir été exclu des équipes en 1973, ne fait pas mystère qu'un gros travail technique a dû être entrepris pour améliorer le contact avec la neige et la conduite des courbes. Toutefois, il pense que de gros progrès ont été faits dans ce domaine. Jacky Fournot, l'entraîneur des féminines, a, lui, trouvé des « *jeunes qui bagarrent avec les anciennes* ».

Combinaison ultra-secrète

Walter Trilling, le directeur technique national, avait un sourire mystérieux pour parler des nouveaux équipements. La qualité des combinaisons françaises qui étaient utilisées en descente et en slalom géant pour améliorer la pénétration de l'air avait été mise en cause l'an passé. Des tests en soufflerie auraient notamment montré que Caroline Attia aurait gagné la descente de Pfronten avec une combinaison étrangère. Mais c'est un domaine où l'évolution est aussi rapide que dans la formule 1 automobile. Aussi pour cette année, le fabricant annonce une combinaison de 860 grammes, « *réalisée dans un tissu ultra-secret qui permet un coefficient de glissage optimal, combinaison testée en soufflerie à l'Institut aérotechnique de Saint-Cyr-l'Ecole, et étudiée point par point et couture par couture* ».

Pour l'instant, il manque aux coureurs un travail d'« affûtage », qui a été perturbé par le mauvais temps de ces dernières semaines, mais que les équipes vont maintenant réaliser activement. De sorte que le moral, la condition physique, l'entraînement technique et le matériel de pointe devraient permettre aux skieurs nationaux de se placer honorablement lors des premières épreuves du « cirque blanc ».

C'est du moins l'espoir du président de la Fédération française (F.F.S.), Charles Garot. Espoir qui, s'il se réalisait, permettrait la qualification de quatorze Français (six garçons et huit filles), le maximum possible, aux Jeux olympiques de Lake-Placid, en février prochain. C'est dire que le ski alpin français recollerait alors au peloton des meilleurs, car sur la base des critères fixés par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, seulement trois filles — Attia, Pelen et Servat — actuellement sélectionnables.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Blessé au cours d'un accident de la route avec son adjoint, Jean-Louis Rambla, alors qu'il se rendait à Tignes, Jean Béranger sera remplacé momentanément, sur le terrain, par Honoré Bonnet.

HANDBALL

GAGNY : une équipe ambitieuse

En battant le Stade marseillais université club (SMUC) par 23 buts à 20, l'Union sportive municipale de Gagny a justifié, le samedi 10 novembre, ses prétentions au titre de champion de France. Gagny et la Stella sports de Saint-Maur, qui s'est imposée à Strasbourg (19-18), sont les seules équipes encore invaincues après quatre journées de championnat. Mais si la Stella, cinq fois championne de France, occupe depuis 1968 une place de choix dans le handball français, Gagny, avec ses neuf joueurs internationaux, n'a jamais été aussi bien armé pour inscrire, pour la première fois, son nom au palmarès national.

Depuis la création en 1948 de la section de handball de l'U.S.M. Gagny, son audience n'a cessé de croître. Championne de France de *division « excellence »* en 1955, championne de France de Nationale III en 1971, demi-finaliste au terme de la dernière saison de Nationale I, l'équipe municipale a patiemment tissé sa toile. En somme, les dirigeants animés par Raymond Valenet d'abord, puis par son fils Jean, n'ont pas brûlé les étapes. Dans toutes les catégories d'âge, les équipes de l'U.S.M. Gagny sont parmi les plus brillantes de la Ligue de Paris-Ile-de-France-Est (PIFE). Au total, la section de handball regroupe trois cent cinquante joueurs (garçons et filles) et organise des stages et des challenges. Les fondations sont donc solides. Raison suffisante pour croire que les fruits de cette sage politique sont mûrs. Le public ne s'y est pas trompé.

En dépit de l'heure inhabituelle (14 heures) de la rencontre avec le SMUC et l'annonce de sa retransmission sur Antenne 2, cinq cents spectateurs plus exigeants et enthousiastes que jamais se pressaient sur les gradins du stade Marcel-Cerdan. Les absents ont eu tort, puisque, par suite de la grève inopinée de certains *techniciens de la Société française* de production (S.F.P.), le match ne fut pas diffusé. Mais davantage que les téléspectateurs, ce sont les deux équipes qui ont été lésées. Envolés les 18 000 francs que devaient rapporter à l'U.S.M. Gagny les panneaux Ribourel, spécialement apposés dans la salle. Compromis les 8 000 francs d'indemnité de retransmission que devaient se partager la Fédération française de handball (1 600 F), Gagny (3 840 F) et le SMUC (2 560 F).

Double visage

Ces chiffres feront peut-être sourire les dirigeants qui s'occupent du sport professionnel mais, dans le cadre du handball, ils sont loin d'être dérisoires. C'est ainsi que M. Jean Vialenet, le président de l'U.S.M. Gagny, a dû prélever 1 700 francs sur les 4 400 francs de recettes pour dédommager les Marseillais d'un déplacement qui leur a coûté 3 700 francs de plus que prévu.

Toutefois, pour les universitaires marseillais, les véritables motifs de déception étaient autres. Sous les encouragements des spectateurs, qui portaient l'équipe de Gagny vers la perfection, le SMUC par exemple s'est trouvé dans l'impossibilité de confirmer sa flatteuse réputation d'efficacité (97 buts en trois matches). Asphyxiés, incapables de soutenir le rythme et de répondre au tempérament des banlieusards parisiens, ses joueurs avaient vite perdu pied (4 à 0, puis 15 à 7 au tesse des locaux, personne n'imaginait alors que les trente dernières minutes allaient fixer les limites actuelles de Gagny. Il fallut cependant se rendre à l'évidence : lorsqu'ils sont bousculés, les Gabiniens manquent de rigueur d'engagement et d'ambition.

Debout au bord du terrain, l'incorrigible et passionné Jean-Michel Germain, qui cumule les fonctions d'entraîneur de Gagny et de directeur technique national, avait beau donner de la voix pour vilipender son équipe, elle semblait brusquement frappée d'impuissance. Si le SMUC ne put, en définitive, profiter de cette baisse de régime pour refaire totalement son retard, c'est d'ailleurs que Dominique Bouljanne, le gardien de but, réalisa plusieurs arrêts déterminants.

Pour Jean-Michel Germain, le double visage de Gagny s'explique essentiellement par l'absence d'un véritable patron sur le terrain : « *Les joueurs sont très jeunes et leur inexpérience leur joue parfois de mauvais tours*, dit-il. *Regardez un garçon comme Serinet : je l'engueule, il pleure !* »

En fait, avec ses allures de cow-boy, l'entraîneur de Gagny est plus théâtral qu'excité. En élevant la voix, il essaye simplement de stimuler son équipe et de lui communiquer son envie viscérale de vaincre. Le tout est *de savoir si les joueurs accepteront* longtemps ce genre de traitement ou si Jean-Michel Germain devra réfréner son tempérament explosif.

En attendant, joueurs, entraîneur et dirigeants sont prêts à tous les sacrifices pour satisfaire leurs hautes ambitions. Depuis le début de la saison, Mulhouse, Strasbourg, Tourcoing et le SMUC ont dû baisser pavillon devant Gagny. Ils ne seront certainement pas les derniers.

JEAN-MARIE SAFRA.

VOLLEY-BALL

La difficile évolution des clubs parisiens

Deux générations de volleyeurs parisiens étaient au rendez-vous du Stade français, samedi 10 novembre, dans le cadre rutilant du stade Géo-André de la porte de Saint-Cloud. Avant de se mêler à leurs successeurs autour d'une bonne table, les anciens, internationaux pour la plupart, avaient été conviés à les aider de la voix pour la reprise du championnat avec le traditionnel derby contre le Racing Club de France.

Hélas! pour les quelque deux cents amateurs fidèles au souvenir de ces matches qui emplissaient *autrefois* le petit Coubertin, les occasions de s'enthousiasmer furent rares. A peine plus d'une heure suffit au Stade français pour balayer le fantôme du Racing Club de France, qui vient, il est vrai, de perdre en deux ans quatre internationaux : Didier Baronnet (entraîneur-manager du Stade français), Bernard Cohen (Asnières), Dominique Pavan (Clamart) et Marc Rousselin (Cannes). Pour la première fois, sans doute, le club le plus titré, le Racing, et l'autre « grand » parisien, le Stade, n'ont pas le moindre international en activité dans leur effectif.

Les nombreuses mutations de l'intersaison reflètent une première évidence : pour les meilleurs volleyeurs *français, le pôle d'attraction s'est déplacé* de la capitale vers la banlieue (Asnières, Clamart, Saint-Maur) ou la province (Avignon, Cannes, Grenoble, Montpellier, Sète). L'époque où le Racing Club de France, le Paris Université Club ou le Stade français n'avaient qu'à offrir un hébergement, voire une aide modeste aux plus démunis, pour attirer tous les étudiants obligés de « monter » à Paris est en effet *révolue*.

Les récentes performances de l'équipe de France au championnat d'Europe attestent de l'évolution du *volley-ball national. De deux entraînements* par semaine il y a encore deux ou trois ans, les clubs de l'élite ont dû passer à trois, quatre et même parfois cinq cette saison. Un tel bouleversement des habitudes ne pouvait que soulever des problèmes socio-professionnels dans l'un des sports collectifs qui restaient le plus fidèles à l'esprit amateur.

Parvenus à ce carrefour, tous les clubs n'ont pas la même réaction. En caricaturant à peine, on peut dire que certains, comme Asnières Sports, se sont résolument engagés dans une voie *nouvelle* en cherchant à adapter leurs moyens aux circonstances. D'autres, comme le Stade français, s'interrogent encore, tandis que le Racing Club de France refuse pour l'instant de s'écarter de sa voie traditionnelle.

Tous les clubs de l'élite se trouvent aujourd'hui placés devant le même dilemme : comment exiger dix *à quinze heures par semaine* d'un joueur qui ne serait pas rétribué en conséquence, et, s'il l'est, où trouver les *ressources*, alors que, même à Asnières, le champion de France, les spectateurs ne sont en moyenne pas plus de cinq cents par match ? Faute de vouloir ou de pouvoir répondre à cette évolution, M. Guy Ranson, président de la section volley-ball du Racing, tel le commandant prêt à sombrer en deuxième division avec son équipe fantôme, assiste sans broncher à la désertion.

Le Stade français a déjà renoncé à quelques grands principes en trouvant un *sponsor* qui lui octroie 80 000 francs. Avec ce qui lui revient sur le budget général du club (150 000 francs) et les cotisations de ses membres (15 000 francs), la section volley-ball dispose de près de 250 000 francs pour ses frais de fonctionnement et le dédommagement des joueurs qui s'occupent de l'école du mercredi après-midi ou de l'entraînement des équipes de jeunes. Ce qui n'empêche pas le président de la section, M. Christian Bertrand, de s'interroger avec inquiétude sur *l'évolution d'une discipline qui deviendra « bientôt presque aussi accaparante qu'une activité professionnelle sans procurer aux joueurs un revenu ou un métier en rapport avec le sacrifice exigé »*.

Pour tenter de résoudre le problème, certains clubs de banlieue ou de *province comptent* de plus en plus sur l'aide municipale. Ainsi Asnières Sports reçoit 550 000 francs de subvention pour ses vingt-deux sections. Sur ce chiffre, les volleyeurs touchent 95 000 francs, auxquels s'ajoutent 50 000 francs de subvention exceptionnelle pour leur participation à la Coupe d'Europe des clubs champions. De plus, la mairie prend financièrement en charge l'entraîneur-joueur polonais Marck Galkiewicz et Eric Moricet, employés comme animateurs sportifs. Avec, d'autre part, 100 000 francs des recettes publicitaires, Asnières Sports dispose sans doute potentiellement du plus important budget de première division, mais serait déjà talonné dans ce domaine par des nouveaux venus comme Avignon ou Cannes.

En fait, placés à ce carrefour de l'évolution de leur sport, les dirigeants de volley-ball semblent de plus en plus souvent devoir prendre le chemin de leur mairie pour solliciter des aides. Mais, ce faisant, c'est à plus de trente ans de rivalité au sommet entre le Montpellier Université Club *et les équipes de la* capitale que ce sport tourne désormais le dos.

GÉRARD ALBOUY.

BOXE

Charles Humez est mort

On apprend la mort, à cinquante-deux ans, des suites d'une congestion cérébrale, de Charles Humez, ancien champion d'Europe des poids moyens. Humez avait été hospitalisé d'urgence à la clinique du Bois-Bernard, à Hénin-Beaumont (Nord).

Charles Humez avait été pendant plus de cinq ans, de 1952 à 1958, tête d'affiche des grandes réunions de boxe du Palais des sports de Grenelle, succédant dans la popularité aux « moyens » célèbres qui avaient noms Cerdan, Charron, Villemain et Stock.

Sa boxe, à première vue, manquait d'éclat. Mais au combat sa hargne témoignait la ténacité guerrière des coqs de combat Vel' d'Hiv', nous l'avions même vu rire sous les coups du Noir la mine, comme Carpentier.

C'est cette façon de marcher sans arrêt sur l'adversaire et d'encaisser comme en se jouant de pichenettes qui lui avait valu de décrocher le titre européen des poids moyens aux dépens du beau Tiberio Mitri, à Milan, le 13 novembre 1954. Sa victoire la plus probante, sur cent trois combats professionnels, avait été la décision qu'il remporta aux points, toujours au Vel' d'Hiv' — le 19 novembre 1956 — sur le Noir américain Ralph « Tiger » Jones.

Cependant, en 1959, Humez décidait de se retirer de la boxe. On le revit un moment sur des rings de catch. Puis il se retira dans sa ville natale pour exploiter une entreprise de transport. — O. M.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

NATIONALE I
(dixième journée)

Villeurbanne bat *Le Mans	82-68
*Caen bat Tours	78-77
*Mulhouse bat Berck	110-92
*Limoges bat S.F. Evry	92-85
*Antibes bat Nice	109-81
Orthez bat Monaco	80-60
*C.R.O. Lyon bat Vichy	85-65

Classement : 1. Villeurbanne, 26 pts; 2. Tours, 25; 3. Mulhouse, 24; 4. Antibes, 23; 5. Le Mans, Orthez, 22; 7. S.F. Evry, 21; 8. Monaco, Caen, 20; 10. Limoges, 19; 11. Nice, 18; 12. Vichy, 16; 13. C.R.O. Lyon, 14; 14. Berck, 10 points.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(seizième journée)

Monaco b. *Marseille	3-0
Nantes b. *Lyon	2-1
*Valenciennes et Saint-Etienne	0-0
*Lille et Sochaux	1-1
*Nîmes et Strasbourg	0-0
Paris-S.-G. b. *Bordeaux	1-0
*Nice b. Lens	1-0
Laval b. *Metz	4-1
*Angers b. Nancy	1-0
*Bastia b. Brest	1-0

Classement. — 1. Monaco, 25 pts; 2. Nantes, 23; 3. Saint-Etienne, 21; 4. Sochaux et Nîmes, 20; 6. Strasbourg, 19; 7. Lille, Paris-S.-G. et Valenciennes, 17; 10. Laval et Angers, 16; 12. Lens, 15; 13. Nancy et Metz, 14; 15. Bordeaux et Bastia, 13; 17. Nice et Marseille, 12; 19. Lyon, 11; 20. Brest, 3.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(quinzième journée)

GROUPE A

*Reims b. Besançon	4-1
Rouen b. *Chaumont	1-0
*Rennes b. Tours	1-0
*Quimper b. Orléans	2-1
Dunkerque b. *Lucé	1-0
Guingamp b. *Blois	2-1
Limoges b. *Le Havre	3-0
*Nœux-les-Mines b. Châteauroux	3-0
*Montmorillon et Angoulême	1-1

Classement. — 1. Rennes, 22 pts; 2. Tours, 21; 3. Guingamp, 20;

GROUPE B

*Montpellier b. Béziers	3-1
*Tavaux b. Mulhouse	2-1
*Auxerre et Thonon	0-0
*Gueugnon et Paris F.C.	1-1
*Toulouse et Martigues	0-0
*Avignon b. Thionville	3-1
*Toulon et Saint-Dié	1-1
*Cannes b. Montluçon	4-1
*Ajaccio b. Alès	2-1

Classement. — 1. Thonon, 21 pts; 2. Auxerre (14 m.) et Cannes, 20;

Haltérophilie

CHAMPIONNATS DU MONDE A SALONIQUE

100 kilos : 1. Sirchin (U.R.S.S.), 385 kg (167,5 + 217,5); 2. Solyomvari (Hongr.), 385 kg (175 + 210); 3. Blanco (Cub.), 372,5 kg (165+207,5).

110 kilos : 1. Arakelov (U.R.S.S.), 410 kg (185 + 225); 2. Christov (Bulg.), 402,5 kg (177,5 + 225); 3. Taranenko (U.R.S.S.), 402,5 kg (182,5 + 220).

Plus de 110 kilos : 1. Rachmanov (U.R.S.S.), 430 kg (192,5 + 237,5); 2. Heuser (R.D.A.), 420 kg (187,5 + 232,5); 3. Bonk (R.D.A.), 412,5 (182,5 + 230).

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quatrième journée)

POULE A

*Gagny b. Stade Marseill. U.C.	23-20
St-Maur b. *Strasbourg	19-18
Tourcoing b. *Mulhouse	27-21
Altkirch b. *Nancy	27-19
*St. Messin EC b. Villemomble	27-21

Classement : 1. Gagny et Saint-Maur, 12 pts; 3. St. Marseil. U.C., 10; 4. Strasbourg, St. Messin E.C., Tourcoing, Altkirch, 8; 8. Villemomble Sp., 6; 9. Nancy, Mulhouse, 4.

POULE B

*Toulouse b. Dijon	27-26
*Ivry b. A.S.P.T.T. Metz	17-16
Paris U.C. b. *Thonon	22-20
*St-Martin-d'Hères b. Livry-Gargan	34-17
Gonfreville b. *APAS Paris	26-16

Classement : 1. Dijon, Paris U.C., Toulouse, 10 pts; 4. Metz, 9; 5. St-Martin-d'Hères, Gonfreville, Ivry, 8; 8. Livry-Gargan, Thonon, 6; 10. APAS Paris.

Judo

Après avoir remporté, le samedi 10 novembre, à Paris, l'épreuve de sélection, le racingman Christian Dyot, déjà champion de France dans la catégorie des moins de 71 kilos, a été désigné pour représenter la France aux championnats du monde, organisés du 6 au 9 décembre au stade Pierre-de-Coubertin à Paris.

Rugby

CHALLENGE DU-MANOIR
(quatrième journée)

POULE A

*Pau bat Narbonne	16-7
*Stade Toulousain bat Tarbes	26-16

Classement : 1. Pau, 9 pts (4 m.); 2. Tarbes, 8 pts (4 m.); 3. Toulouse, 6 pts (3 m.); 4. Narbonne, 5 pts (3 m.).

POULE B

*Montferrand bat Valence	68-16
*Grenoble bat Vichy	36-9

Classement : 1. Montferrand, 15 pts (5 m.); 2. Grenoble, 11 pts (5 m.); 3. Valence, 6 pts (4 m.); 4. Vichy, 4 pts (4 m.).

POULE C

Romans bat *La Voulte	12-6
Toulon bat *Bourg	33-16

Classement : 1. Bourg, 11 pts (5 m.); 2. Toulon, 10 pts (4 m.); 3. Romans, 8 pts (4 m.); 4. La Voulte, 7 pts (5 m.).

POULE D

*Béziers bat Castres	71-12
*Carcassonne bat Dax	22-15

Classement : 1. Béziers, 12 pts; 2. Carcassonne, 10 pts; 3. Castres, 6 pts; 4. Dax, 4 pts.

POULE E

*Aurillac bat Brive	18-15
*Graulhet bat Montauban	31-0

Classement : 1. Aurillac, 10 pts (5 m.); 2. Graulhet, 9 pts (4 m.); 3. Montauban, 9 pts (5 m.); 4. Brive, 8 pts (4 m.).

POULE F

Bayonne bat *R.C.F.	16-12
*Mont-de-Marsan bat Bègles	16-0

Classement : 1. Bayonne, 12 pts; 2. Mont-de-Marsan, 8 pts; 3. Bègles, R.C.F., 6 pts.

POULE G

*Angoulême bat La Rochelle	32-3

Classement : 1. Lourdes, Angoulême, 10 pts; 3. La Rochelle, 8 pts; 4. PUC, 4 pts.

POULE H

*Perpignan bat Agen	16-9
*Biarritz bat Auch	18-9

Classement : 1. Perpignan, 12 pts; 2. Auch, 8 pts; 3. Agen, Biarritz, 6 pts.

Tennis

TOURNOI DE HONGKONG
Demi-finales. — Connors (E.-U.) b. Mottram (G.-B.), 7-6, 6-4; Dupré (E.-U.) b. Tanner (E.-U.), 7-6, 6-1.
Finale. — Connors b. Dupré, 7-5, 6-3, 6-1.

TOURNOI DE STOCKHOLM
Demi-finales. — McEnroe (E.-U.) b. Fibak (Pol.), 6-4, 7-5; Mayer (E.-U.) b. Gottfried (E.-U.), 6-1 et abandon pour une blessure au dos.

TOURNOI DE QUITO
Demi-finales. — Pecci (Par.) b. Gomez (Eq.), 6-3, 6-4; Higueras (Esp.) b. Clerc (Arg.), 7-6, 4-6, 7-5.
Finale. — Pecci b. Higueras, 2-6, 6-4, 6-2.

TOURNOI FEMININ DE STUTTGART
Demi-finales. — T. Austin (E.-U.) b. C. Evert-Lloyd (Ang.), 6-3, 7-5; M. Navratilova b. M. Jausovec (Youg), 7-5, 6-2.
Finale. — T. Austin b. M. Navratilova, 6-2, 6-0.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(première journée)

*Asnières b. Avignon (15-10, 15-9, 15-7).	3-0
*Stade Français b. Racing C.F. (15-10, 15-5, 15-5).	3-0
Cannes b. *Montpellier (12-15, 15-5, 15-5, 15-8).	3-1
V.G.A. St-Maur b. *Grenoble (15-9, 6-15, 12-15, 15-13, 15-6).	3-2
*Sète b. Clamart (15-5, 15-8, 13-15, 15-3).	3-1

مكان الأصل

INFORMATIONS «SERVICES»

URBANISME

L'école de la rue

Longtemps limitée à des expériences très partielles et mal connues, la sensibilisation des enfants à l'architecture commence à figurer parmi les soucis des différents responsables, dans les milieux scolaires ou ailleurs, comme en témoignent un stand au salon de l'enfance et plusieurs publications nouvelles.

Laissant de côté la campagne figurée par quelques volailles, les enfants entrent dans une ville à leur mesure : la mairie, la banque, l'agence de l'architecte, le maçon et le couvreur au travail... tout est là pour leur montrer comment se construit la maison, comment se fabrique la ville.

Organisé par l'Observatoire de la ville et de l'habitat, le stand du Salon de l'enfance a été réalisé avec le concours de fédérations professionnelles (bâtiment, architectes, H.L.M.), d'établissements financiers et des ministères de l'intérieur et de l'environnement. Mêlant l'information et le jeu, le parcours dans cette petite ville doit permettre à l'enfant de répondre à un questionnaire et lui fait découvrir les différents acteurs du cadre de vie.

La formation de citadins mieux préparés à intervenir pour l'amélioration de leur environnement, d'habitants plus sensibles à l'architecture quotidienne passe par un embryon d'éducation dès l'école. Bien que les enseignants soient souvent réticents (les programmes sont déjà très pleins), il semble que l'on soit prêt aujourd'hui, non pas à inventer de nouveaux programmes, mais plutôt à « colorer » l'enseignement de certaines « matières » d'une éducation d'un « septième sens » qui mettrait en jeu tous les autres, le sens de l'espace. Facilement intégré à l'école maternelle, où règne traditionnellement une plus grande liberté de mouvement, cette éducation semblait jusqu'ici étrangère au cadre plus rigide de l'enseignement primaire et secondaire.

Deux publications récentes devraient aider les enseignants qui souhaitent s'y préparer. La première, *Apprendre l'espace*, est un manuel édité par la Société des architectes diplômés par le gouvernement pour le compte du ministère de l'environnement. Conçu par une équipe d'architectes, de sociologues, de psychologues et d'enseignants pour les enfants de cinq à onze ans, il illustre à l'aide d'exemples, d'exercices et de « travaux pratiques » la découverte des territoires de la maison, de l'école, les trajets, les repères.

Au même moment, une *Découverte de l'architecture et de l'urbanisme* est publiée à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire par la Ligue française de l'enseignement et l'Union nationale des syndicats français d'architectes. Recueil de textes, propositions d'expériences accompagnés de quatre-vingts diapositives, *l'ouvrage couvre à la fois* la découverte des fonctions de l'architecture (de l'habit à l'habitat) et les formes de l'urbanisme dans les différentes civilisations.

D'autre part, un exercice pratique de « cheminement urbain », de Beaubourg à Notre-Dame, a été mis au point par le Centre de recherche d'urbanisme (CRU), le Centre de documentation pédagogique et le Centre de création industrielle, et résumé dans une plaquette.

Notons aussi que les enfants sont le thème de la dernière livraison de la revue *H*, éditée par l'Union des H.L.M., qui avait consacré aux femmes un récent numéro.

Enfin, pour ceux qui veulent s'initier, plus classiquement à l'histoire de l'architecture, l'ouvrage remarquable de Leonardo Benevolo a enfin été traduit de l'italien. Deux volumes sont déjà parus.

Enseignants, à vos manuels !

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● L'Observatoire de la ville et de l'habitat, association 1901, groupe des praticiens (architectes, fonctionnaires, urbanistes, etc.), des observateurs (journalistes) et des usagers. Il a pour but de développer l'information sur le cadre de vie et de rétablir le dialogue entre aménageurs et usagers par des débats, des voyages d'études, des publications et des expositions. Secrétariat : 9, rue de Turbigo, 75001 Paris.

● SADG : 100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Ministère de l'environnement et du cadre de vie : 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

● Ligue française de l'enseignements, Photo-Jeunesse documents : 3, rue Récamier, 75431 Paris Cedex 07.

● Centre de création industrielle, Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04.

● *H*, revue de l'habitat social, 14, rue Lord-Byron, 75008 Paris : n° 43 (juillet-août 1979), « Les femmes et leurs espaces » ; n° 46 (novembre 1979), « L'enfant, intrus ou partenaire ? »

● *Histoire de l'architecture moderne*, Leonardo Benevolo, traduit de l'italien par Vera et Jacques Vicari. Editions Dunod, collection « Espace et architecture », 312 pages, 276 illustrations. Déjà parus : *La révolution industrielle* (de la fin du XVIII[e] siècle à 1890) ; *Avant-garde et mouvement moderne* (jusqu'en 1930). A paraître début 1980 : *Les conflits de l'après-guerre*.

L'inscription sur les listes électorales à Paris

La préfecture de Paris rappelle que la révision annuelle des listes électorales politiques a lieu pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

L'attention des électeurs parisiens est tout spécialement appelée sur la date limite de cette révision fixée au 31 décembre 1979.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Doivent en particulier demander inscription les jeunes français et les jeunes françaises qui ont dépassé l'âge de dix-huit ans ou qui l'atteindront au plus tard le 29 février 1980. Les demandes d'inscription seront reçues dans les mairies annexes de Paris jusqu'au 31 décembre 1979.

Il est précisé que les jeunes qui atteindront l'âge de dix-huit ans entre le 1[er] janvier 1980 et le 29 février 1980 (inclus) devront également se faire inscrire au plus tard le 31 décembre 1979.

Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence.

Pour se faire inscrire dans les mairies annexes, il faut être muni : 1° d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité, le livret de famille ou le livret militaire) ; 2° d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la circonscription du bureau de vote.

Les demandes d'inscription peuvent aussi être : soit adressées par correspondance de préférence *sous pli recommandé* par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter à la mairie annexe du lieu d'inscription ; soit présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence au lieu et place de l'intéressé.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies annexes de Paris : en semaine, aux heures normales d'ouverture des bureaux, c'est-à-dire de 9 heures à 18 heures; pendant le mois de décembre, outre les jours de semaine, chaque samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 novembre 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 5 septembre 1973 relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux institués par la loi du 5 juillet 1972 ;

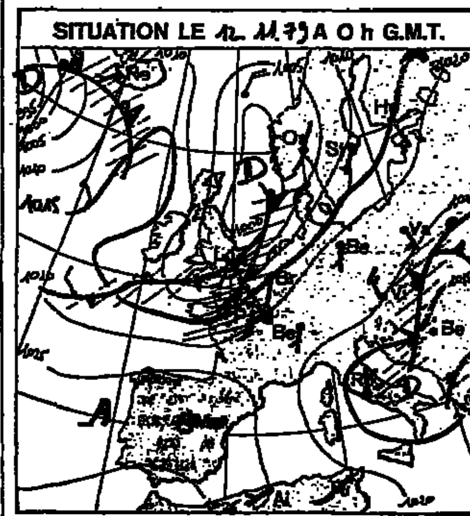
● Relatif au rendement des vignobles produisant des vins à appellation d'origine contrôlée.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux conditions d'admission dans les unités pédagogiques d'architecture.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.11.79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13.11.79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 novembre à 0 heure et le mardi 13 novembre à 24 heures :

Un flux perturbé de nord-ouest, établi de l'Atlantique à l'Europe occidentale, maintiendra un temps médiocre en France.

Mardi 13 novembre, il pleuvra le matin des Pyrénées aux Alpes et au Jura, et il neigera au-dessus de 1 200 mètres. Le ciel sera généralement nuageux sur le reste de la France, et il y aura des brumes ou des brouillards dans les régions de l'intérieur. Au cours de la journée, les pluies gagneront les régions méditerranéennes en prenant un caractère d'averses entrecoupées de quelques éclaircies. Des averses de neige se produiront des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes, au Jura et aux Vosges jusqu'à 600 mètres.

D'autre part, il pleuvra de nouveau en Bretagne en cours de matinée, et ces pluies s'étendront le soir à toute la moitié ouest du pays. Avec ces nouvelles pluies, les vents, de sud-ouest à ouest, deviendront assez forts ou forts sur le proche-Atlantique et en Manche.

Le lundi 12 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 novembre; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 8 et —1 ; Grenoble, 9 et —3 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 7 et —3 ; Marseille, 10 et 4 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 16 et 5 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 12 et 2 ; Perpignan, 13 et 4 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 8 et —3 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 12 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 21 et 17 ; Berlin, 7 et —1 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 8 et 6 ; îles Canaries, 21 et 19 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 7 et —6 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 11 et 7 ; Madrid, 13 et —3 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 20 et 7 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, 3 et 1.

TRANSPORTS

NOUVEAUX TARIFS AÉRIENS POUR LES ANTILLES

Air France modifiera, à compter du samedi 15 décembre, sa grille tarifaire sur la ligne métropole-Antilles. Elle introduira un « barème affaires », inférieur de près de 20 % à l'actuel barème économique ; l'aller et retour coûtera 4 400 francs en basse saison et 5 500 francs en haute saison (1). La clientèle qui acquittera ce prix voyagera dans la partie avant et le pont supérieur des Boeing 747. A l'enregistrement, des banques spéciales leur permettront d'éviter l'attente ; en vol, ils bénéficieront de prestations améliorées.

La compagnie nationale continuera d'exploiter sur ce réseau des « vols vacances » dont l'accès sera facilité puisque les contraintes de durée de séjour (plus de vingt et un jours et moins de soixante jours) disparaîtront à dater du 15 décembre. Les passagers devront néanmoins payer leur billet au moment de la réservation ; un coffret-repas leur sera remis à l'embarquement et un service simplifié leur sera assuré à bord. L'aller et retour coûtera 2 450 F en basse saison et 2 810 F en haute saison.

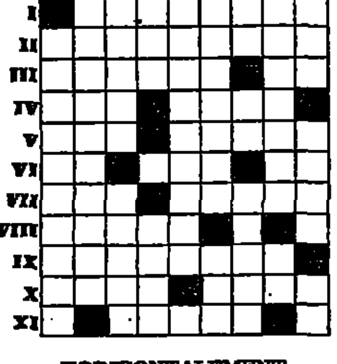
L'offre de « sièges-vacances » représentera, l'an prochain, environ 75 % de la capacité totale sur la ligne métropole-Antilles, soit environ 583 000 sièges (155 000 en 1979), dont 100 000 seront commercialisés par le biais des fabricants de voyages. Quant à l'offre de « sièges-affaires », elle représentera, en 1980, le quart de la capacité totale.

Sur ce réseau, Air France exploitera, à destination de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre, des Boeing 747 « homogènes » équipés de 500 sièges à raison de quatre fréquences par semaine et de Boeing 747 « conjugués » équipés de 240 ou 352 « sièges-vacances » sur un total de 469, à raison de sept fréquences hebdomadaires. En période de pointe, cette offre sera portée de quatre à quatorze fréquences par semaine pour les vols vacances « homogènes » et de sept à quatorze fréquences hebdomadaires pour les vols conjugués « vacances » et « affaires ».

(1) Haute saison : 15 décembre - 15 mars ; 20 juin - 20 septembre ; basse saison : 16 mars - 19 juin ; 21 septembre - 14 décembre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2539



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne peuvent donc pas flotter. — II. De plus en plus fort. — III. Juste un doigt ; Un peu de bien. — IV. Reste au fond de la pièce ; Une bonne chaleur. — V. Nom de mère ; Se font longues quand elles sont blanches. — VI. Participe qui évoque des éclats ; Se prend souvent par bois ; Roulé. — VII. Endroit où l'on voit le jour ; Qui demande de la réflexion. — VIII. Qui trouvera donc un emploi. — IX. Peut remplacer deux termes. — X. Bénéficia d'un rajeunissement ; Les Espagnols s'y établirent. — XI. Qui auraient besoin d'apprendre à nager.

VERTICALEMENT

1. Susceptibles d'avoir la rage. — 2. Ecrasent les gens parce qu'ils n'ont pas de freins. — 3. S'avance dans l'eau ; Sorte de flèche. — 4. Qui a donc été souvent raconté ; Fleuve de Sibérie. — 5. Nom de famille pour des maigres. — 6. Parfois rencontré par les chercheurs d'or ; Un poil, quand on parle vulgairement. — 7. Préposition ; N'est pas très remuant ; Quand on tape dessus, ça peut amener une explosion. — 8. Ne peuvent mâcher que leurs mots ; Pronom. — 9. Peut percer quand il est aigu ; Devenir très coulant ; Fin de bail.

Solution du problème n° 2538

Horizontalement

I. Stop ; Reps. — II. Ergoterie. — III. Vainement. — IV. Emet ; Acte. — V. Rare ; Ita. — VI. Es ; Solide. — VII. Ille. — VIII. Eclusée. — IX. Napper ; Pô. — X. Tri ; Air. — XI. Ondulant.

Verticalement

1. Sévèrement. — 2. Tramas ; Caro. — 3. Ogier ; Alpin. — 4. Pontes ; UP. — 5. Té ; Oiseau. — 6. Remailler. — 7. Erectile ; Aa. — 8. Pintade ; Pin. — 9. Sète ; Sort.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 NOVEMBRE

« Intérieurs et décors XVII[e] et XVIII[e] siècle au musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Allaz.

« Hôtel des Monnaies », 15 h., 11, quai Conti, Mme Bachelier.

« L'atelier d'un maître verrier », 15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière, Mme Chapuis.

« Les coulisses du Printemps », 15 h., 64, boulevard Haussmann, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch.

« Chez un doreur argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'UNESCO », 14 h. 30, place Fontenoy (Tourisme culturel).

« La place des Vosges, Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, M. J. Raillard : « La fabuleuse histoire des théâtres parisiens » (Les Amitiés de France).

19 h., 62, rue Madame : « L'architecture religieuse en Mésopotamie » (Arcus).

19 h., hôtel Normandy, 7, rue de l'Echelle : « Eckankar, un genre de vie présente ses enseignements ».

21 h., 36, rue Jacob, M. Jean-Claude Guillebaud : « Voyage vers l'Asie » (La Tisanière - Andrée Gautier).

PRESSE

M. JEAN FARRAN EST NOMMÉ DIRECTEUR DU « JOURNAL DU DIMANCHE »

M. Jean Farran, ancien directeur de R.T.L., vient d'être nommé directeur du *Journal du dimanche* édité par la Sogide (filiale d'Hachette). Depuis février dernier, M. Farran était chargé du secteur audiovisuel du groupe Hachette, dont M. Gérard Worms est le directeur général.

Celui-ci devient d'ailleurs P.-D.G. de la Sogide, en remplacement de M. Denis Jacob, P.-D.G. de France-Editions et publications, directeur général d'Edi 7, autres filiales d'Hachette.

● *Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T.*, à l'issue d'une journée d'études consacrée à l'évolution technique dans la presse, préconise « *une négociation entre l'ensemble du patronat de la presse et les organisations syndicales de toutes les catégories de salariés de la presse* ».

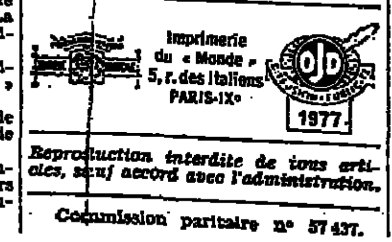
Les militants du S.F.J.-C.F.D.T. attirent l'attention des journalistes sur « *les risques que l'évolution technique fait peser sur la qualité de l'information, notamment en raison de l'avancée des heures de remise des articles, d'une prémaquettisation excessive, de la suppression des corrections, de la diminution des effectifs rédactionnels consacrés à la recherche de l'information* ».

● *Aux « Dernières nouvelles d'Alsace »*, un accord est intervenu le 9 novembre entre la direction du quotidien de Strasbourg et les ouvriers du Livre. Il met un terme au conflit qui durait depuis deux mois. L'accord porte notamment sur l'attribution d'une prime de vacances, sur l'octroi d'une prime d'ancienneté et sur l'ouverture de prochaines négociations sur une sixième semaine de congés.

● *Aux éditions Voudiez.* — A la suite du dépôt de bilan de la Société d'éditions Voudiez, lundi 5 novembre (*le Monde* du 7 novembre), M[e] Baumgartner a été nommé syndic-enquêteur. Le tribunal de commerce de Paris prononcera son jugement (de liquidation des biens ou de règlement provisoire) le lundi 19 novembre. Les dettes de la société s'élèvent à 2,5 millions de francs. La survie des titres édités (*Recherche et Nature, Espace et Civilisation, Ski nautique, The Paris Metro, Paris aux cent villages, International of Microsurgery, le Journal des libraires* et *la Lettre J.D.L.*) ne pourra être réglée qu'après le prononcé du jugement du tribunal de commerce.

● *Au quotidien « le Soir »* de Bruxelles, M. Yvon Toussaint a été nommé rédacteur en chef, en remplacement de M. Charles Rebuffat, récemment décédé. Agé de quarante-six ans, M. Toussaint a dirigé de 1970 à 1978 les services parisiens du quotidien belge.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

BREF

CONCOURS

PASSION DE L'HISTOIRE. — La fondation Passion de l'histoire a pour objet de découvrir et d'encourager les vocations de jeunes historiens. Elle organise tous les deux ans un concours destiné à récompenser l'auteur du meilleur article d'histoire qui lui est soumis. Un prix de 10 000 F est remis à cet auteur. Le concours est réservé aux moins de trente ans.

★ Pour recevoir le règlement détaillé du concours, il suffit d'envoyer une enveloppe timbrée avec indication du nom et de l'adresse à : Fondation M.D.A. Passion de l'histoire, 52, boulevard Maillot, 92200 Neuilly.

LOISIRS

STAGES D'ARTISANAT. — Pour simplifier les recherches des amateurs de stages d'initiation à l'artisanat d'expression artistique, « la Vie créatrice » a eu la bonne idée d'ajouter aux trois derniers cahiers 1979-1980 des listes signalant les ateliers ouverts pendant l'hiver.

Les cahiers 1 et 2 présentent les stages de province classés par départements, tandis que sont réunis dans un troisième cahier les ateliers de Paris-région parisienne avec, en supplément, quelques stages de province.

★ « La Vie créatrice », 45130 Meung-sur-Loire. Cahiers province : 24 F + 3,80 F d'affranchissement. Paris : 12 F + 3,80 F.

SANTÉ

« L'AGENDA SANTÉ ». — Sous ce titre, l'hebdomadaire « la Vie » publie une brochure de quatre-vingts pages, qui, à l'intention de tous ceux qui, un jour ou l'autre, ont affaire au médecin ou à l'hôpital, rassemble des conseils pratiques, des adresses, explique clairement les formalités à accomplir. (8 F chez les marchands de journaux ou 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris, Cedex 17, tél. : 766-01-86.)

STAGES

LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE VACANCES FAMILIAUX, organisme habilité par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs annonce l'organisation :

— De sessions de perfectionnement d'animateurs de centres de vacances et de loisirs, en vue d'obtenir le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) délivré par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. (Du 26 novembre au 1[er] décembre 1979 et du 18 au décembre 1979.)

— D'une session de formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs, en vue d'obtenir le BAFA délivré par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. (Du 16 au 23 décembre 1979.)

— D'une session de spécialisation : « Expression plastique, Eveil de la perception, Expression florale ». (Du 26 novembre au 1[er] décembre 1979, ouvert à tous.)

★ Renseignements et inscriptions : F.C.V.D. (Fédération des centres de vacances familiaux), 3, r. des Deux-Boules, 75001 Paris, tél. 233-05-17.

TRANSPORTS

DÉFENSE DES VOYAGEURS. — L'Association nationale des voyageurs (ANVU) rappelle que son siège social : Bar-Tabac des Capucines, 12, rue des Capucines, 75002 Paris, est ouvert en permanence du lundi au samedi, de 8 heures à 20 heures (le samedi, fermeture à 18 heures).

TRANSPORTS PARISIENS

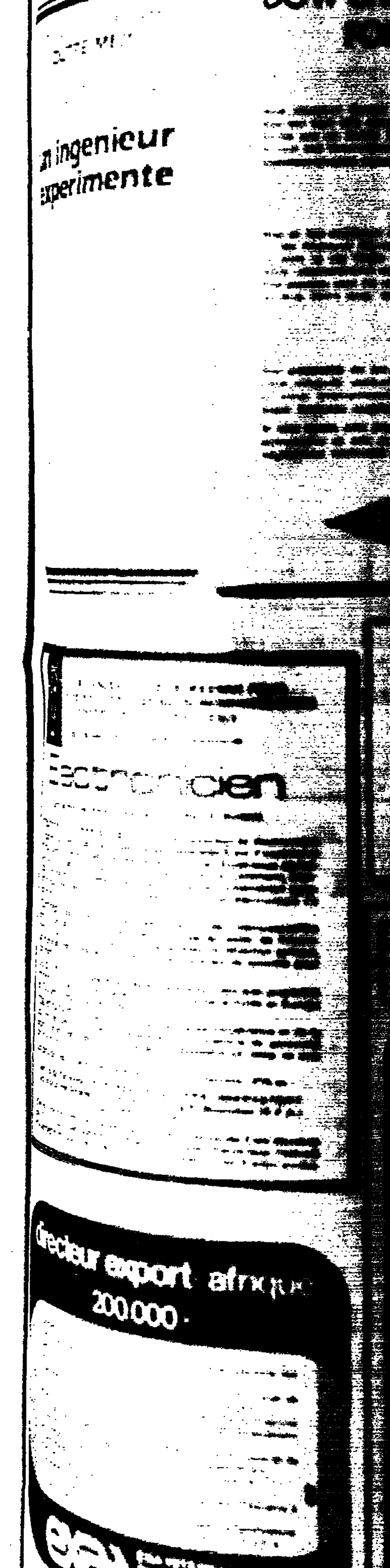
PRIORITÉ AUX BUS. — Le trafic des autobus parisiens est en augmentation de 5 % depuis le début de 1979 ; d'autre part, la régularité de passage des véhicules s'est améliorée de 20 % environ. Ces résultats sont dûs, selon la R.A.T.P., au meilleur respect par les automobilistes des couloirs réservés aux autobus. En effet, après la première campagne de sensibilisation lancée au début de l'année, le nombre de voitures empruntant les couloirs réservés a diminué de 20 %.

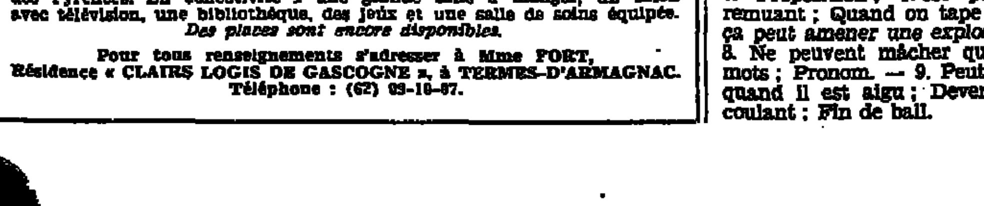
La R.A.T.P. a décidé de la renouveler en affichant sur les bus, les panneaux publicitaires et les abribus des « conseils » aux automobilistes du genre « Suivre un autobus dans un couloir coûte 120 F », « Stationner dans un couloir réservé coûte 250 F ». Avis sans frais...

TROISIÈME AGE

TIR A L'ARC POUR LE TROISIÈME AGE. — Tous les lundis, de 10 heures à midi, au gymnase du quai Saint-Bernard (au pied du Jardin des plantes), un cours est réservé aux personnes du troisième âge qui souhaitent s'initier au tir à l'arc.

★ Renseignements complémentaires auprès de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, au 339-01-69, poste 327 (le mardi et le vendredi matin).









BREF

PRESSE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE
OUTRE-MER
recherche
dans le cadre du lancement de son usine d'enrichissement de Minerai de Fer (14 millions T./an)

un ingénieur expérimenté

Après une phase d'information le conduisant à la connaissance complète du projet tant sur le plan humain que technique, il sera chargé, en collaboration avec les différents services de la société, de préparer la mise en place des structures et des hommes : définition des postes, organigrammes, programmes de formation, échéancier, etc...

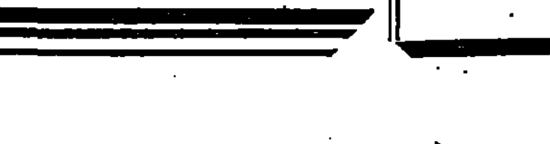
En relation avec la Direction des Travaux et le Consultant auteur du Projet, il suivra le montage de l'usine et participera aux essais de réception.

A partir du démarrage effectif, il occupera un poste de responsabilité dans les services d'exploitation et d'entretien de l'usine.

Pour ce poste important, nous souhaitons un Ingénieur électromécanicien diplômé (ECAM, ENSAM ou équivalent) ayant une solide expérience (5 à 10 ans) de la marche de complexes industriels similaires (traitement de minerai, préparation des charges, cimenteries,...).

La préférence pourrait être donnée à un candidat ayant déjà participé à la mise en exploitation d'unités industrielles (si possible Outre-Mer).
La rémunération et les avantages sont ceux de l'expatriation.

Adresser lettre de candidature référencée 209/M à Mr CATHALAN, 364, rue de Vaugirard 75015 Paris.



DOW CHEMICAL EUROPE IS LOOKING FOR PLASTICS ENGINEERS

THE COMPANY

Dow Chemical Europe S.A. is a leading International Chemical Company. We manufacture and sell bulk and specialty chemicals, plastics and biochemical products. Throughout Europe, Africa and the Middle East, we operate 45 Sales Offices and 23 Production Sites. Our Technical Service and Development Center is located in Horgen, Switzerland. Here we conduct applied and customer-oriented research, especially in the fields of coatings, specialty chemicals and plastics.

THE JOB

Due to the continued expansion of our Plastics Department we have a number of openings in the Technical Service and Development Department. We are looking for plastics engineers to work in the Olefin Plastics group with our range of high and low density polyethylenes. Main responsibilities are customer service, product development and application development. The position calls for close cooperation with distributors and end-users of our products as well as with Dow's sales, marketing and manufacturing functions.

YOU

The personality we are looking for has a degree in Chemical Engineering and at least three years industrial exposure in the plastics area. He or she is not over 35 years of age and willing to travel internationally and possibly relocate. Fluency in English and at least one other major European language is required.

If that agrees with you and if you are looking for broad career opportunities based on your performance as well as working in a stimulating and driving environment with progressive employment conditions please give us a call or write to us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
M. R M. Cajacob.
Leland I. Doanstrasse 3.
CH - 8810 Horgen /Switzerland.
Tel. 01/728 21 11.

Producteur français de biens d'équipement
– leader dans son secteur d'activité.
– installé dans la **VALLÉE DU RHONE**,
– disposant déjà d'une large clientèle en **AFRIQUE**.
recherche

CADRE COMMERCIAL
DE HAUT NIVEAU

- Ayant une réelle expérience de la vente dans les différents **États d'Afrique Noire, Francophone, Anglophone et Lusophone.**
- Acceptant d'effectuer 6 voyages de 3 semaines par an.
- Connaissant bien les problèmes liés à l'exportation.
- Parlant et écrivant l'ANGLAIS et le PORTUGAIS.
- Rémunération élevée.

Écrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 27693 M, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE recherche pour son Siège Social à **NIAMEY**

CADRE ADMINISTRATIF

Diplômé enseignement supérieur. Agé de 35 ans minimum. Possédant une formation administrative étendue (trésorerie, gestion des emprunts, assurances ..), une grande aisance dans les contacts (administrations locales, banques, fournisseurs...) et si possible une expérience africaine récente. Logement de fonction. Vie en famille.

Ecrire avec C.V., photo, prétent. sous le n° 30.611 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

L'ORGANISATION EUROPÉENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (ESO)

ESO

cherche des candidatures pour le poste de

Electronicien

Dans le groupe Instrumentation à GENEVE, SUISSE.

FORMATION ET EXPERIENCE : technicien supérieur en électronique ou ingénieur électronicien de niveau universitaire avec 5 ans d'expérience pratique dans les techniques digitales et analogiques. Expérience souhaitable dans l'un des domaines suivants : Camac, micro-traitement, interfaces d'ordinateur, instrumentation optique et instrumentation opto-électronique (en particulier systèmes de détection et électronique s'y rapportant).

FONCTIONS : participation à la mise au point de l'instrumentation astronomique de l'ESO. Ceci comprend la mise au point de l'instrumentation électronique pour des systèmes avancés de détection optique, des interfaces spectromètre-ordinateur et des matériels de contrôle pour instruments d'optique.

LIEU DE TRAVAIL : Genève, Suisse sur le site du Cern avec possibilité de mutation à Garching près de Munich ou toutes les activités en Europe de l'ESO seront regroupées mi-1980.

REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel expatrié, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette ne sera pas inférieure à FF 10.500 par mois.

Les candidatures doivent être reçues avant le 23 Novembre 1979 au :

Service du Personnel - EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE
AYANT SES EXPLOITATIONS EN RÉPUBLIQUE DU ZAIRE (PROVINCE SHABA)
cherche

1) UN INGÉNIEUR CIVIL (ou assimilé) des mines ou minéralurgiste
2) UN INGÉNIEUR CIVIL (ou assimilé) mécanicien

Age : 32 à 48 ans.

NOUS OFFRONS :
— Situation stable.
— Excellente rémunération.
— Logement.
— Divers autres avantages, 13e mois, soins médicaux gratuits, etc.

Candidature à adresser à : COMPAGNIE GEOMINES, Service du Personnel, Chaussée de la Hulpe, 150 - Bte 13, 1170 BRUXELLES.

SOCIETE SAOUDIENNE
recherche

UN DÉCORATEUR

pour prendre en main son département décoration et architecture d'intérieur

Si vous êtes :
— Diplômé des beaux-arts ou équivalent.
— Célibataire.

Si vous avez :
— 2 ans d'expérience et une bonne aptitude à réaliser des avant-projets sous forme de maquettes - perspectives.
— Une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyez-nous votre curriculum vitae avec photo.
Lieu de résidence : RIYADH (Arabie Saoudite).
Salaire élevé.

Ecrire sous le numéro 8.967 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

directeur export-afrique
200.000 +

Leader dans notre branche, nous fabriquons et distribuons des biens d'équipement (C.A. : 200 millions).
Notre DIRECTEUR EXPORT pour l'AFRIQUE sera chargé de renforcer notre implantation et de développer nos objectifs.
Il animera une équipe de commerciaux et disposera d'un service d'administration des ventes propre. Il rendra compte directement à la Direction Générale.
Il possédera lui-même une bonne connaissance de l'Afrique et de la vente de biens d'équipement : c'est un homme de terrain.
Sa formation sera de type commerciale (HEC, Sup de Co, ...).
L'Anglais est nécessaire.
Résidence dans le Sud-Est souhaitée et déplacements fréquents à l'étranger sont à prévoir.
Vous pouvez dès à présent adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 1101.DR à :

exa
EXA INTERNATIONAL
Département Recrutement
87, rue St-Lazare
75009 PARIS.



emplois régionaux

emplois régionaux

LES LABORATOIRES CIBA-GEIGY

4ème rang mondial

un des plus important services de Recherche,
vous proposent si vous êtes DIPLOME(E)
(BAC MINIMUM, si possible début d'études scientifiques ou commerciales) :

— de devenir de véritables professionnels de la

VISITE MEDICALE

— ou si vous avez quelques années d'expérience dans ce métier et si vous désirez progresser dans cette profession.

Après une formation rémunérée de 3 mois, vous apporterez aux médecins de ville et des hôpitaux les informations scientifiques et techniques dont ils ont besoin pour l'utilisation des spécialités de haute valeur thérapeutique.

Vous deviendrez rapidement des gestionnaires d'un secteur dont vous aurez la responsabilité.

Nous offrons :
— salaire en relation avec l'importance du poste + frais
— Possibilité voiture Société
— Réelles possibilités d'évolution dans un groupe favorisant la promotion interne.

Secteur à pourvoir : **BAS-RHIN.**

Se présenter Mercredi 21 Novembre de 8h.30 à 18h.00 HOTEL MERCURE OSWALD - Rue du 23 Novembre - 67 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN - Tél. 66.03.00 - Demander M.GODIN, ou écrire au Docteur CORRIOL - Laboratoires CIBA GEIGY - 2 - 4, rue Lionel Terray - 92506 RUEIL MALMAISON CEDEX.

IMPORTANT ÉDITEUR

nous cherchons pour les départements 02, 08, 59

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Celui-ci commercialisera nos productions (Jeunesse, Littérature générale) auprès de la clientèle existante (Libraires, Grossistes, G.M. et G.S.).

Il devra posséder :
— solide culture générale.
— sens du contact,
— bonne organisation et réel dynamisme.

Une expérience positive de quelques années dans la vente de produits comparables sera appréciée. Il est nécessaire d'avoir une voiture et de résider dans le 59, région LILLOISE de préférence.

Rémunération satisfaisante : Fixe + % + frais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. complet, prétent. + photo récente s/réf DCN/47025, HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

Discrétion assurée.

Organisme Public d'Etudes Strasbourg
recherche

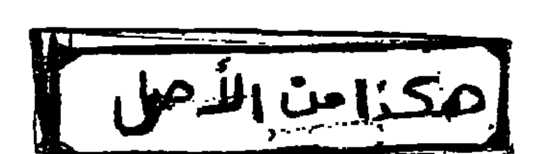
UN DIRECTEUR D'ÉTUDES

EMPLOI DE HAUT NIVEAU :
— comportant conception, conduite et mise en œuvre d'études de développement économique et d'aménagement régional ;
— appliquant le sens des relations extérieures (entreprises, administrations) et capacité à animer une équipe.

FORMATION SUPERIEURE :
— soit H.E.C., Sc. Po ou Sc. Eco et spécialité ou université étrangère ;
— soit ingénieur grande école et Sc. Eco ou équivalent.

Allemand souhaité.
Expérience professionnelle, 6 ans dont 3 ans en entreprise, banque ou bureau d'études.
Connaiss. administrations et procédures publiques.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo + prét. à : F. BURN - 1, rue d'Oslo, 67000 STRASBOURG.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur responsable ventes OEM

Nous sommes une entreprise de téléphonie rattachée à un groupe de premier plan. Nous créons un secteur de vente de sous-ensembles à des industriels des domaines électronique et informatique.

Nous cherchons le responsable de ce secteur, capable d'étudier les marchés potentiels, de définir les gammes de produits et d'en assurer les ventes.

Ce poste intéresse un Ingénieur électro-mécanicien ou électronicien, âgé de 32 ans environ, ayant à la fois une expérience études et une expérience technico-commerciale, motivé par une orientation vers la vente et le marketing. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Ce poste basé à Paris comportera des liaisons fréquentes avec une usine en province.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé précisant niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Référence 11574/M.

sélé CEGOS 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Téléphone 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

3 Directeurs de programmes

Grande Société de Promotion Nationale dans le domaine du logement recherche 3 Directeurs de Programmes, pour initier et réaliser l'ensemble des montages d'opérations couvrant chacune des 3 régions suivantes :

Région parisienne, Rhône-Alpes, Nice.

Chacun de ces postes convient à une personnalité dynamique, possédant les qualités d'un entrepreneur (35 ans mini.), ayant une formation supérieure de base (formation juridique complémentaire appréciée), une expérience de 10 ans dans l'immobilier dont 4 à 5 ans de Direction de Programmes. Il devra être très introduit dans tous les milieux touchant à la construction pour la région envisagée.

Missions :
Dans le cadre d'objectifs définis par la Direction Générale, il aura en priorité la responsabilité de la recherche foncière, puis celle du montage des opérations et leur pleine responsabilité *technique, commerciale et financière*.

Il dirigera une équipe de 8 à 15 personnes et bénéficiera de l'assistance fonctionnelle des Directions du Siège. Lieu de travail : PARIS, LYON ou NICE.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73505/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
Electronique grand public
recherche :
pour un de ses Centres Industriels (950 personnes)
Situé en région OUEST

JEUNE INGENIEUR MÉCANICIEN

pour l'étude d'automatismes en fabrication et contrôle

JEUNE INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

pour une fonction d'études et de pré-développement électronique de Matériel Audio.

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

(BTS ou DUT)
pour développement *électronique de matériel* Audio.

Ces trois postes sont ouverts à des candidats débutants, nécessairement libérés des O.M. et ayant une bonne connaissance de l'anglais

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prét. à nº 32681 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Sté d'expertise comptable recrute un

ASSISTANT RESPONS. DE PORTEFEUILLE

DECS ou niv. équivalent.
Expérience indispensable.
Lieu de travail Bourges (18)
Adr. C.V. détaillé et prétent. nº 016657 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ORGANISME PUBLIC
A VOCATION INTERMINIST.
MARSEILLE recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

de formation supérieure.
Expérience de 3 ans minimum exigée en télécommunication et bases de données.
Env. lettre manusc., C.V. et photo sous pli confidentiel à l'attention de M. RODRIGUEZ. CEESI, 343, bd Romain-Rolland 13009 MARSEILLE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ALENÇON

ASSISTANT (E) CONFIRME (E)

Adress. C.V. et prétentions à : SEGECA, 28, rue La Boétie. 75008 PARIS



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION EXPORTATION MOYEN-ORIENT AFRIQUE
développe son équipe et recherche

UN INGENIEUR PLANNING débutant

formation ingénieur électronicien, option informatique, IAE ou équivalent souhaité.

Il sera chargé de la gestion du carnet de commandes des clients (Moyen-Orient - Afrique) et fournisseurs (USA - France).

Il aura aussi la responsabilité de la gestion des *stocks et des opérations liées à la livraison* des produits aux clients.

L'Anglais courant est indispensable.

Pour faire acte de candidature
envoyer C.V., photo et prétentions,
date de disponibilité
sous référence T.I.E.D./1179/062
Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

KabiVitrum 

spécialisé
dans la nutrition parentérale
recrute pour LIMOGES

Comme ASSISTANT au Responsable Qualité-Contrôle

un *Microbiologiste*. Pharmacien ou possédant une formation universitaire en microbiologie et en analyse biophysique.

Comme ASSISTANT au Responsable Production

un jeune cadre, Pharmacien ou possédant une expérience dans la fabrication des formes stériles pharmaceutiques.

ANGLAIS COURANT.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo à :
KabiVitrum S.A.
Produits Pharmaceutiques
rue De-Dion-Bouton - Z.I. Nord,
87100. LIMOGES.

Animateurs des ventes
Cholet

NEW MAN Leader du sportswear, poursuit son développement et étoffe ses structures de vente. Nous recherchons deux cadres,

- l'un pour le département junior (Réf. 906269 M),
- l'autre pour le département féminin (Réf. 906270 M).

Leur mission sera d'animer une équipe de représentants, de participer à l'élaboration des objectifs quantitatifs et d'en contrôler leur réalisation, ils sont responsables de l'évolution quantitative de l'implantation.

En tant qu'adjoints au Directeur Commercial du département, ils interviendront dans tous les domaines d'une direction de vente.

Les postes seront confiés à des hommes jeunes, mobiles, justifiant d'une formation commerciale supérieure et d'une expérience similaire de 3 ans acquise dans un produit influencé par la mode.

La connaissance des langues est appréciée.

L'entreprise ménage des possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à Laurence BUFFARD.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Une entreprise originale...

La distribution de produits de loisirs culturels est notre affaire depuis 25 ans. Si notre progression est la marque de notre succès, notre avance dans la relation distributeur-consommateur nous oblige à aller plus loin et à avoir encore plus d'imagination.

Nous recherchons donc

un homme complet...

qui sache innover et rester homogène avec une image de marque déjà forte ; prendre des décisions et aussi rendre compte à la Direction Générale du Groupe ; concilier les critères de rentabilité avec un service à la clientèle fondé sur la confiance ; conduire ses hommes et développer leur satisfaction au travail ; marier son activité commerciale avec la vie artistique et culturelle de sa ville, de sa région.

Pour lui confier la direction de notre

... filiale de Strasbourg

Nous étudierons directement votre candidature, mais nous vous demandons de l'adresser à Créations Dauphine - Réf. 875
41, avenue de Friedland, 75008 Paris.

le Crédit Mutuel

recrute pour une ville importante du
NORD COTTENTIN

un Directeur d'Agence
80/100.000 F

et son Adjoint
60/70.000 F

Les deux candidats devront posséder de solides connaissances sur le plan des techniques bancaires, *notamment en matière de risques*, acquises au cours d'une expérience professionnelle réussie.

Des aptitudes commerciales et le sens des responsabilités, qu'ils devront assumer au sein d'une équipe d'une quinzaine de personnes, seront nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions
Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse Normandie
Service du Personnel - B.P. 724
20, rue de Verdun - 53002 LAVAL CEDEX

CHEF DE REGION OUEST

Si vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs (à dominante électricité)...

Si vous avez déjà commercialisé des biens d'équipement...

Si vous possédez une expérience réussie de l'animation et de la conduite des hommes...

Si vous avez au moins 32 ans...

Vous êtes l'homme que nous recherchons pour exercer la responsabilité de

chef de région OUEST

Quel sera votre rôle ?
Diriger un centre de profit autonome, comportant plusieurs implantations, maîtriser à la tête de votre équipe votre marché, négocier personnellement à haut niveau des affaires *importantes*.

Votre base d'attache ?
Une grande ville universitaire de l'ouest.

Votre employeur ?
Un des premiers groupes industriels français qui offre de larges perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Si vous souhaitez nous rencontrer écrivez à No 32.918, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

GROUPE THOMSON
Filiale Électro-ménager :
lave linge, lave vaisselle
Pays de Loire

jeune responsable marketing

Débutant ou disposant d'une première expérience. HEC, ESSEC, SUP de CO Paris, MINES, PONTS, à l'aise en Anglais et, si possible, en Allemand. Il se verra confier le développement marketing des nouveaux produits et des améliorations des produits existants qui se vendront en France, en Europe et à la grande exportation. Il aura la responsabilité des études de marché de ces produits (France, CEE et grande exportation) et de la concurrence.
Poste très évolutif au sein d'un Groupe en expansion constante.

Pour faire acte de candidature, adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous la référence 758 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Dowell Schlumberger International Oilfield Services Company seeks

Mechanical Engineer

To set up, develop and supervise a new research and development operation based in SAINT ETIENNE, FRANCE.

The ideal candidate for this challenging post will be around 30 years of age with 3/5 years industrial experience, preferably in design work. A relevant university degree is essential and a doctorate or equivalent will be an asset.

The aggressive self - starter we need will show evidence of creativity with practical application of problem solving.

Excellent salary, fringe benefits and relocation expenses.

Please send detailed resume to :

The Recruiting Coordinator
DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini
75782 PARIS CEDEX 16.

DOWELL Schlumberger





Texas Instruments

Division Exportation

un ingénieur planning débutant

KabiVitrum

le Crédit Mutuel

un Directeur d'Agence et son Adjoint

Mechanical Engineer

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

INGENIEUR EN ORGANISATION

De taille internationale mais entièrement français, le groupe fabrique des biens d'équipement lourds dont 50% sont exportés. Il possède son propre service d'organisation qui intervient pour améliorer les structures, les procédures, la gestion industrielle de l'une des vingt unités de production réparties dans toute la France. Optimum 30 35 ans.
Formation ingénieur grande école: ECP, INSA, ENSAM ... Expérience antérieure minimum 5 ans dans l'industrie et/ou en cabinet.

France Cadres — 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 946 M.

ingénieur produit

Société française, (4 usines) fabriquant et diffusant des semi-produits pour le second œuvre bâtiment et l'industrie, recherche : un diplômé d'études supérieures, ingénieur ou commercial. Au sein de la Direction Commerciale, il sera responsable des études concernant une ligne de produits (agrément, documentation, prescription, développement, mise sur le marché...). Ce poste convient à un jeune cadre justifiant d'une expérience technico-commerciale dans les produits industriels, et peut déboucher à terme sur des fonctions d'encadrement commercial ou de marketing. Ecrire avec curriculum vitae explicite sous référence O/HP à



• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

chef département méthodes organisation industrielle

Dans le cadre de sa stratégie de développement industriel, la filiale française d'un groupe américain spécialisé dans la production et la commercialisation de produits de grande consommation, cherche à structurer la fonction méthodes des établissements et à ce titre crée le poste de Chef Département Méthodes Organisation Industrielle. Relevant du Directeur d'usine (250 personnes) située dans une ville universitaire à 150 km de Paris, sa mission sera de contribuer à l'optimisation des installations automatiques et à l'amélioration de la production (réduction des coûts, analyse de la valeur, productivité, implantation...). Il élaborera également des systèmes d'évaluation de qualifications et pour ce faire, il animera une équipe méthodes de 4 agents. Son rôle prédominant sera de promouvoir la fonction méthodes en y formant les utilisateurs à tous les niveaux, ceci dans un contexte social où fonctionne depuis quelques années une large politique de concertation. Ce poste conviendrait à un Ingénieur âgé d'au moins 28 ans et possédant une expérience industrielle acquise de préférence au sein d'une société de production moyenne ou grande série. Seule une personnalité de poids ayant de réelles capacités d'animation et une grande souplesse d'adaptation peut réussir à ce poste clé. La connaissance minimum de l'anglais sera un atout supplémentaire. Pour ce poste, de larges perspectives d'évolution sont offertes au sein du Groupe, compte tenu de la taille et de la diversification des lignes de produits.

Ecrivez très rapidement sous référence 67-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



membre de Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

SOCOTEC INDUSTRIE

Le groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu du Bâtiment et de l'Industrie. Nous recherchons des

Ingénieurs d'études

possédant une bonne expérience dans les domaines suivants : mécanique des solides, mécanique des fluides, thermique, thermohydraulique. Connaissance de l'anglais et des codes et normes étrangers appréciée
Lieu de travail : région parisienne, banlieue Sud-Ouest.
Si cette offre vous intéresse, envoyez CV et prétentions à Pierre BOURRIER-SOCOTEC INDUSTRIE - Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine 75755 PARIS Cedex 15.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour son Service Informatique à St Quentin en Yvelines (78) (IBM 370/158 sous OS/VS1)

Ingénieur Analyste

Responsable de projets informatiques de la phase de définition à la mise en œuvre opérationnelle. Ingénieur avec 2 ans expérience en informatique de gestion. Larges possibilités d'évolution.
Adresser CV, sal. et prét. sous réf SQ 111 à C.N.C.A. Recrutement Carrières - Cedex 26 - 75300 Paris Brune

ingénieur organisation

Un des premiers groupes français de l'industrie des services alimentaires et touristiques, recherche pour renforcer son équipe

ingénieur organisation

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (ESSEC, HEC, SUP de Co, IEP, MBA, INSEAD, Grandes Ecoles d'ingénieurs + IAE, licence sciences éco...).

Débutant ou ayant acquis 1 à 3 ans d'expérience professionnelle dans l'organisation, l'audit, le contrôle de gestion en cabinet ou entreprise.

Le candidat retenu sera formé, si besoin, dans l'entreprise aux techniques de la fonction et participera à des missions très complètes comprenant l'analyse, la conception et la réalisation de projets.

Après quelques années d'exercice de la fonction, il sera destiné à s'inscrire dans la hiérarchie opérationnelle du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 207 TA, à

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.



emplois régionaux

legrand

PRINCIPAL CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS

offre carrière commerciale dans son département PRODUITS INDUSTRIELS

– A DE JEUNES DIPLOMES, UNIVERSITAIRES, IUT, BTS etc...

– A DES AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant un ou deux ans d'expérience de vente dans la branche.

Après une formation aux produits et aux méthodes de vente et de negociation, ils seront intégrés à une équipe régionale, sur un secteur géographique de plusieurs départements.

Il s'agit d'une mission itinérante comportant la visite de tout le marché considéré, de l'utilisateur au distributeur (parmi lesquels Bureaux d'Etudes industriels, services électriques des grandes usines, constructeurs, installateurs, industries...).

POSTES A POURVOIR DANS DES VILLES UNIVERSITAIRES.

Le recrutement aura lieu le 28 Novembre à Paris.

Adressez C.V. et prétentions sous référence 29 M 186/PI, au
Centre de Psychologie Appliquée,
69, rue de Monceau 75008 PARIS.
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

Poursuivant le développement autoroutier de la région Ouest

COFIROUTE

recherche

DES CHEFS DE DISTRICT

agés de 35 ans minimum, ils se verront confier la responsabilité de l'exploitation d'un tronçon d'autoroute de 60 km environ. Une expérience et une aptitude confirmée dans le domaine de l'animation des hommes est indispensable.
Une formation de niveau DUT Génie Civil, conducteur de travaux ou une expérience équivalente est un atout supplémentaire de réussite.

Si vous êtes intéressé, adressez CV et prétentions au Service Recrutement sous référence CD.



COFIROUTE
77, avenue Raymond Poincaré
75116 Paris

LILLE

GROUPE IMMOBILIER D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche

Cadre Comptable

30 ans environ, de formation supérieure (DECS +), il est capable de prendre la direction des différentes comptabilités des filiales et du groupe.

Il pourra compter sur un outil de gestion et des structures efficaces, auprès desquelles, il devra s'imposer d'emblée par ses compétences.

Le candidat idéal a occupé un poste similaire au siège d'un groupe ou d'une holding. Des connaissances en fiscalité immobilière et en informatique seraient appréciées.

NECESSITE DE RESIDER EN METROPOLE NORD

Madame POITEVIN étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous référence 6019

CREED 13, rue FAIDHERBE 59000 LILLE

L'AGENCE DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - 45100 ORLÉANS La Source

recrute

Contrat à durée déterminée d'un an éventuellement renouvelable

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Docteur 3e cycle ou équivalent, possédant une bonne formation de base en matière

D'HYDROGÉOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

MISSION :
- définition, réalisation et suivi des études hydrogéologiques ;
- participation aux études de schémas d'aménagement des eaux.

AGE :
— débutant ou possédant une expérience professionnelle d'un ou deux ans.

Adresser curriculum vitae et lettre de candidature au Service du Personnel.

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE

100 km à l'Ouest de Paris
recherche

CHEF DE PROJET

pour son département informatique (55 personnes, équipement IBM 360-65 + TP)

Rattaché directement au chef de département, il prendra en charge un secteur entier d'applications à dominante marketing de la conception à la réalisation.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation supérieure (école de commerce ou ingénieur) ayant une expérience pratique de l'informatique de gestion, aptes à dialoguer avec des utilisateurs créatifs et exigeants

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé sous référence 822 494 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF

recherche pour son département fabrication, Région de MARSEILLE, un

ingénieur chimiste

Diplômé ENSC, expérience minimum de 3 ans en atelier de synthèse organique et de fabrication industrielle.
Connaissances en électro-mécanique, régulation et appareils de chauffe souhaitables.
Anglais indispensable, allemand souhaité.

Envoyer C.V. à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel -
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.



recherche pour son usine de

REIMS

Analyste de coût de production

SA MISSION : assistance au contrôle de gestion par l'analyse financière des coûts.
Il est souhaité une formation équivalente à un D.U.T. finance comptabilité ainsi qu'une expérience minimum de 3 ans.

Adresser curriculum vitae, photo au Service des Relations Humaines
GENERAL FOODS FRANCE
1, rue Maurice Hollande
Zone Industrielle Sud-Est
51100 REIMS

ORGANISME INTERVENANT auprès des Entreprises du Nord-Est

recherche

UN PSYCHOLOGUE

— Sa mission consistera à assurer le développement des prestations dont il aura la charge, en particulier sélection, orientation de personnel, analyse du travail, examens de sécurité.

— Une formation spécialisée de psychologie industrielle et une première expérience en entreprise seraient appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la référence 3.N.1, à M. CHARLES, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LOT-ET-GARONNE

recherche

LE RESPONSABLE de son service organisation et méthodes

- De formation supérieure (et/ou type C.N.A.M.), ses missions l'amèneront
  - avec une équipe d'organisateurs, à étudier les circuits, procédures, imprimés...
  - en liaison avec les analystes fonctionnels, à élaborer d'importants cahiers des charges.
- Expérience dans la fonction : 5 ans minimum (connaissances informatiques appréciées).

Adresser C.V. manuscrit et photo, prétentions et rémunération à M. le Directeur de la C.R.C.A.M. de LOT-ET-GARONNE - B.P. H - 47001 AGEN. Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION MÉCANIQUE DES ARDENNES

recherche

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

DUT Informatique ou expérience : COBOL - IBM 370. Parlant anglais.

Envoyer C.V. et prétent. sous n° 33.019, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ SAUNIER

EAU - ENVIRONNEMENT
16, av. du Gros-Malhon
35000 RENNES
recherche

● **INGÉNIEUR**
chargé d'études, impact sur l'environnement et traitement des eaux.
Formation INGENIEUR, grande école, ou université, expérience souhaitée.

● **TECHNICIEN B.T.S.**
ou équivalent, expér. génie civil, traitement des eaux, enquête de pollution.
Envoyer C.V., photo et prétent.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE RECRUTE UN ASSISTANT RESPONSABLE DE PORTEFEUILLE D.E.C.S. ou niv. équiv., Exper. indisp. Lieu de trav. BOURGES (Cher). Adr. C.V. dét. et prét. à no 8.969 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

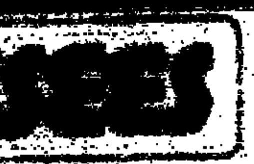
Société Française recherche un INGENIEUR D'ETUDES ET DE PRODUCTION formation ingenieur, expérience fabrications de type aéronautiq. petites séries ; anglais souhaité. Minimum 35 ans. 140.000 + Adr. C.V. détaillé sous réf. 276 à CHEP 11, r. d'Uzès 75002 Paris.

PROFESSEURS de Portugais-Brésilien

Ecole de langues internationale Ch. Brésiliens (Iennes) pr ens. le « brésilien » à des cad. Trav. à tps plein ou m.-tps; ds la rég. de Tours, Nantes, Lyon, Nancy, Lille, à dater de janvier 80. Exp. et diplômes universitaires souhaités mais non indispensab. Entretiens courant décembre. Envoyer C.V. à W. TERRY, 5, rue Royale, 75008 Paris.

Ecole privée S.C. pré. BTS chimie ch. profess. ingénieur ou maitr. chimie. Env. C.V. ou tél. (41) 88-98-33 BP 808, 49 Angers.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

LYON

JEUNE RESPONSABLE «CREDIT»

Une des premières sociétés françaises spécialisée dans le conseil auprès des pharmacies (cession d'officines de pharmacie, conseil financier et juridique) propose au sein de son département financier, le poste de responsable "crédit"

Sa mission est double : promouvoir le service qu'il offre auprès des acquéreurs d'officine et le réaliser. Il effectue les analyses financières nécessaires afin d'évaluer la nature et le montant du risque encouru, et monte les dossiers de crédit en liaison avec l'organisme bancaire.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, doué d'un sens commercial aigu, et ayant acquis une première expérience significative de l'analyse financière au sein d'une banque ou d'une société de crédit.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1348 A, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

SERVICES INFORMATIQUES

RESPONSABLE D'AGENCE

NANCY

Cette entreprise est une des premières sociétés françaises de services informatiques et téléinformatiques.

Implantée au niveau national, elle dispose de différents centres régionaux et recherche le responsable de son agence de NANCY.

Gestionnaire d'un centre de profit autonome, il anime et contrôle les activités de son Agence, tant au niveau commercial qu'à celui de l'exploitation.

Aidé d'une cellule administrative légère et d'une équipe de technico-commerciaux, il gère la clientèle existante mais est avant tout responsable du développement de son C.A. Ceci implique un engagement commercial personnel important au niveau de la prospection.

La réussite et le développement de l'agence doivent le conduire rapidement à s'adjoindre des collaborateurs commerciaux.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente de services et de traitements informatiques, justifiant d'une expérience réussie dans la gestion d'une cellule commerciale autonome, ou un ingénieur de vente confirmé, possédant de réelles capacités d'animation et d'encadrement.

Merci d'adresser C.V. complet, sous référence M 6267 F, à F. Sanchez, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

PRODUITS ALIMENTAIRES

DIRECTEUR DES VENTES

Située à 30 kilomètres au nord de Paris, cette entreprise, filiale d'un important groupe alimentaire, fabrique et commercialise des produits de charcuterie.

En dehors de son activité grande distribution, elle dispose pour ses ventes en réseau traditionnel de 3 forces commerciales, Paris Région Parisienne, province, avec un effectif composé de 3 chefs de vente et 25 vendeurs exclusifs. La direction commerciale souhaite s'adjoindre un collaborateur, directeur des ventes, capable de prendre en charge et de gérer l'ensemble de ces forces de vente. Cela implique un rôle de gestion et d'organisation fonctionnelle, mais également, une intervention et une animation très opérationnelles.

Nous souhaitons rencontrer un homme, minimum 30 ans, de formation commerciale supérieure, justifiant d'une expérience significative acquise dans la gestion et l'animation d'un réseau de vente. La connaissance de la fonction «produit» et commercialisation de produits alimentaires périssables à rotation rapide serait un atout important.

Les conditions offertes et les possibilités de développement de l'entreprise sont de nature à intéresser un professionnel compétent.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire à F. Sanchez, sous référence M 6266 G, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

chef de service

ETUDE DE MARCHES

L'une des premières sociétés françaises transformatrices du bois, recherche un ingénieur ou un diplômé Grande Ecole de Commerce de 30 ans au moins ayant déjà une expérience marketing dans les semi-produits industriels. Ecrire avec C.V. explicite sous réf. OC/EM à

CETAGEP — CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

• 30 AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

ECONOMISTE

Ce groupe industriel (3500 personnes, CA 5 milliards) est l'un des leaders du secteur pétrochimique. Il contrôle également un certain nombre d'importantes filiales.

La Division «Economie et Plan», propose le poste de Responsable du Secteur Economie. Ce poste fonctionnel dépend du Directeur de la Division. Il a pour mission d'analyser les informations nécessaires à l'appréciation de la conjoncture et de préparer la stratégie à long terme. Ces informations concernent aussi bien l'environnement économique de la firme, ses approvisionnements et ses marchés, que l'étude des structures industrielles considérées, les mécanismes de formation des prix...

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs qui aient également une solide formation complémentaire en économie. Ils ont une expérience professionelle de quelques années dans l'industrie, ou bien une excellente ouverture sur l'économie pétrolière ou chimique. Ils parlent impérativement anglais.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 5103 BP, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

RESPONSABLE DES VENTES

La Direction Commerciale d'une société qui fabrique et commercialise certains matériels d'installation téléphonique souhaite s'adjoindre un collaborateur «Responsable des Ventes» capable d'assurer pleinement l'animation et la gestion du réseau de vente existant, tout en prenant en charge la promotion de nouveaux produits destinés à une clientèle et à des marchés à développer.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente de produit ou de matériel à vocation technique justifiant d'une expérience réussie d'animation et de gestion d'une équipe de vente. Le poste est localisé à Paris, mais la fonction nécessite des déplacements de courte durée mais fréquents.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 3351 A, à Monique Roux

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

INGENIEUR DES VENTES

FRANCE

Ce groupe industriel (3500 personnes, CA 5 milliards), produit et commercialise entre autres des résines en poudre pour des utilisations anti-corrosion et anti-abrasion.

Basé à Paris, et sous l'autorité du Chef des Ventes, il est chargé du suivi et du développement de la clientèle industrielle d'un secteur particulier sur l'ensemble du territoire national.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation ingénieur chimiste ou généraliste, ayant une première expérience significative de la vente de produits techniques et prêt à voyager environ 50% de son temps.

Pour son évolution future dans la société, il est impératif qu'il ait une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 5103 BN, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

Directeur Développement & Production

Il s'agit d'une société française de rang international spécialisée dans le petit matériel électromécanique de haute technicité.

Le Directeur de Développement et Production aura la responsabilité de l'unité située en banlieue nord-ouest de Paris spécialisée dans les moyennes séries.

Ce poste est celui d'un patron. Il réclame de l'expérience, de la méthode et du caractère.

Il faut pour le tenir une formation d'ingénieur (mécanique, électronique) complétée par de sérieuses connaissances de gestion. Le style de l'entreprise demande de plus le sens des relations et le goût du travail d'équipe.

Ce poste peut rapidement évoluer vers une Direction Générale.

SEFOP remercie les personnes concernées par cette offre de lui adresser leur dossier sous référence DP 1125 M

SEFOP 11 rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

un jeune chef de projet

Une grande Banque privée (Paris-centre)

qui a filialisé son informatique vous propose, après une phase d'imprégnation, de refondre ses traitements actuels, autour d'un système décentralisé. **Vous avez une formation supérieure et acquis en trois ou quatre ans une bonne connaissance des applications bancaires, éventuellement en SSCI.** Vous avez l'expérience de l'encadrement d'une équipe de réalisation et, surtout, des contacts avec les utilisateurs.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3628 LM). à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un groupe industriel français d'importance internationale.

Notre Direction Générale recherche son

directeur des relations humaines

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (grande école commerciale, droit, sciences humaines, sciences Po,...), diplomate et d'une grande ouverture d'esprit, disponible, il devra justifier d'une expérience d'au moins cinq ans dans un service couvrant tous les aspects de la gestion du personnel d'une entreprise multinationale (pays francophones).

Directement rattaché à la Direction Générale de la holding, sa mission sera :

- adapter la politique de personnel du groupe à la holding et à l'ensemble des sociétés opérationnelles en informant (bulletin de liaison) et en créant un esprit de groupe.
- animer une équipe ayant en charge la gestion et l'administration du personnel de la holding (recrutement, rémunération, évolution, formation, relations sociales,...).
- jouer un rôle permanent de conseil auprès des responsables opérationnels, afin de faciliter toutes les actions de recrutement, de formation, d'information et de concertation au sein de leurs sociétés.
- conseiller la Direction Generale.

La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Localisation : Paris-centre avec voyages à l'Etranger.

La rémunération sera intéressante et évolutive, fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 589-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

ingénieur G. E.

Nous sommes la société de services Informatiques d'un très important Organisme Parapublic en expension régulière, équipée d'un 370/158 sous OS/VS1 et IMS (60 Terminaux) complété par des mini et des micro sur les sites. • La Direction Technique se renforce et veut intégrer un jeune Ingénieur G.E. (avec option informatique si possible). • Ce poste peut convenir à un débutant ou à un candidat ayant de 1 à 3 ans d'expérience informatique. Les qualités intellectuelles, les traits de personnalité et une forte motivation pour le service et le conseil seront déterminants dans le choix final et la réussite du candidat.

Adresser un dossier détaillant formation, expérience, motivations et salaire sous référence 40 CM à :

Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS

THOMSON-CSF TELEPHONE
DIVISION SYSTEMES DE COMMUTATION

responsable logiciel

HAUT NIVEAU

Il sera chargé de mener avec une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et de Techniciens, des études de Logiciels en commutation numérique.

Le niveau de sa fonction le conduira à jouer un rôle important dans la définition et la réalisation des projets nouveaux.

Nous voyons dans ce poste un ingénieur de 32 ans environ qui justifiera d'une large expérience et qui, en particulier, aura mené avec succès des projets d'une nature et d'une dimension analogues.

Veuillez faire parvenir votre dossier de candidature sous réf. AV à la Direction du Personnel, Gestion des Cadres, Le Matériel Téléphonique Thomson-CSF, 46, quai A. le Gallo, 92103 Boulogne.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE SPECIALISEE DANS LE RACCORDEMENT ET LA CONNECTIQUE recherche pour la PROMOTION ET LA VENTE DE SES NOUVEAUX PRODUITS

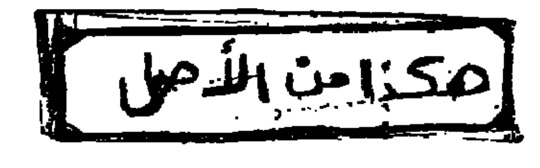
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

FORMATION GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT

5 à 6 ans d'expérience. Formation technique de base. Connaissances des techniques modernes de raccordement et de connectique dans le domaine de l'électronique et des télécommunications.

Connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions et photo à No 32725 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

- La technologie des plastiques thermo-rétractables n'a plus de secret pour nous. Notre compétence et notre dynamisme nous ont permis d'affirmer notre position de leader mondial : pendant les douze derniers mois notre chiffre d'affaires s'est accru de 42 % et notre effectif employé de 26 %.
- Dans ce contexte l'informatique est un outil de gestion primordial : nous allons être équipé d'un mini-ordinateur Data Point 6600, relié au niveau européen à un Burroughs 6700 et nous désirons renforcer notre équipe avec deux personnes à fort potentiel :

un(e) chef de projet informatique

qui participera activement aux réalisations françaises et européennes et qui sera responsable de l'exploitation.

Le candidat doit avoir l'expérience de la conception et de l'implantation d'applications auprès des services utilisateurs.

Son potentiel lui permettra à moyen terme de prendre des responsabilités plus importantes.

un(e) analyste-programmeur

qui sera chargé de la maintenance et de la bonne utilisation des systèmes et qui participera au développement des applications nouvelles.

Avec une expérience de 2 ou 3 ans, le candidat pratique le cobol : la connaissance des mini-ordinateurs et du télétraitement sont des atouts supplémentaires.

- Pour les deux postes nous pensons qu'une formation théorique, DUT, MIAG ou Grande Ecole, sont nécessaires. Enfin l'évolution dans un environnement international nécessite la pratique de l'anglais.

Raychem

- Les candidats intéressés par cette offre sont invités à téléphoner à : Monique VION au 037.92.12 ou à adresser leur lettre de candidature à RAYCHEM, Service du Personnel, BP 738 - 95004 CERGY CEDEX.

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

analystes
(Référence 5640 A)

programmeurs
(Référence 5640 P)

ingénieurs système
(Référence 5640 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing.

Le matériel actuellement installé se compose de :

- TROIS 3033 - 8000 K chacun,
- UN 370/168 AP - 8000 K,
- 800 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

En 1980, plus de

400 Jeunes

de plus de 21 ans parlant couramment l'anglais et désirant faire carrière dans un métier de service vont, après sélection, et formation entièrement assurée par la Compagnie, devenir

Stewards et Hôtesses de Bord

d'AIR FRANCE

76 000 F. après intégration

Pourquoi pas vous ?



AIR FRANCE

Division Recrutement et Orientation
3, Square Max Hymans - 75015 PARIS

MEDIA BA.

GROUPE INTERNATIONAL SECTEUR TERTIAIRE recrute

CADRE DE DIRECTION

Le candidat recherché
- dispose de 2 ou 3 années d'expérience commerciale (société de services)
- est de formation supérieure
- parle couramment l'anglais.

Son profil est celui d'un commercial, doué d'imagination, habitué aux négociations à un niveau élevé, capable également de dominer les problèmes administratifs et de gestion.

Envoyer CV détaillé, prétentions, photo sous N° 2336 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra

---



CAP SOGETI SYSTEMES

avait lancé pour 1979 une campagne de recrutement de **100 collaborateurs.** Cet objectif aujourd'hui atteint porte notre effectif à 400 personnes.
L'expansion de nos huit départements se poursuivant, nous recherchons encore avant la fin de l'année :

15 ANALYSTES - PROGRAMMEURS Réf. 9101

Diplômés d'Etudes Supérieures en Informatique (DUT, BTS,...) débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Ils seront affectés à des projets de plus en plus importants, en Région Parisienne.
Langages souhaités : COBOL, PLI, ASSEMBLEUR.

10 INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES. Réf. 9102

Ayant une première expérience professionnelle de 2 ans minimum. Ils participeront à la réalisation de systèmes de télétraitement et de gestion de bases de données.

D'importantes perspectives d'évolution sont offertes, fondées sur notre expansion et sur une politique de formation et de promotion interne.

Ecrivez ou téléphonez en précisant la référence à Christine JACQUEMINET, CAP SOGETI SYSTEMES, 92, Bd du Montparnasse 75014 PARIS Tél. 320.13.81.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS MECANIQUES recherche pour
SA DIRECTION INDUSTRIELLE REGION PARISIENNE SUD

ingénieur d'affaires production

Rattaché au responsable du département gestion industriel, il sera chargé d'animer et coordonner les études de production, de notifier les budgets aux unités, de suivre l'évolution des coûts, d'assurer les couvertures financières nécessaires à la réalisation des divers programmes de fabrication.

Le candidat retenu devra être diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, présenter une expérience d'au moins 5 années dans l'industrie mécanique (conduite atelier de fabrication appréciée), s'exprimer avec aisance oralement et par écrit, posséder si possible la maîtrise de l'anglais parlé.

Adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous le No 32.760 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes de Gestion», notre nouveau Centre Européen (basé à Paris) de

CONSEILS EN INFORMATIQUE, GRANDS SYSTEMES

recherche :

INGENIEURS CONFIRMES grandes écoles

3 à 5 ans de pratique en informatique de gestion.
Expériences appréciées :
. V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S. . réseaux d'ordinateurs
. mini-ordinateurs . bureautique

Ils participeront, en équipe, à la promotion, à la conception et à la réalisation de projets informatiques en clientèle, et au développement de nouveaux logiciels.
. Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux Etats-Unis).
. Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2487 à : B.P. 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

INTER P.A.

A produit rétro, marketing de pointe

Nous autres, Anglo-Saxons, nous sommes toujours intéressés aux Trésors du patrimoine français... et cette marque, que nous venons vous proposer de prendre en charge, est de celles qui font incontestablement partie de votre background culturel.

Sa position est déjà largement dominante sur le marché. Mais celui-ci présente encore de belles perspectives de développement. C'est maintenant qu'il faut agir. Réfléchir au positionnement, redessiner l'image, concevoir, recommander, mettre en œuvre les actions assurant un nouvel essor.

Intéressé par le challenge ? Votre anglais est sans problème ?... Ecrivez sous référence 795 298 M aux consultants de SIRCA. Ils nous connaissent bien et vous préciseront l'environnement du poste.

Mais n'oubliez pas que, pour avoir les meilleures chances de réussite, il vous faut justifier d'une expérience de trois ans au moins sur des produits de grande consommation, dans une société pratiquant un marketing avancé. La communication publicitaire vous passionne. Vous avez des idées, elles sont claires et vous savez les faire passer. A bientôt, peut-être.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

---

ingénieur informatique chef de projet

Nous sommes un Important Groupe Industriel situe en banlieue Ouest.

Agé d'environ 30 ans et de formation nécessairement ingénieur, le Chef de Projet que nous recherchons, outre le suivi de projets particuliers, devra assurer la cohérence entre les projets réalisés directement par les utilisateurs.

En plus des connaissances techniques liées à la fonction, des compétences en IMS et en architecture de base de données seront particulièrement appréciées.

Poste à forte évolution et nombreux avantages offerts.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.08/CP/240 à ADEQUATION, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

UNE AGENCE DE VOYAGES située à Paris (C.A. 1979 : 20 000 000 F, 15 employés), dont les principales activités sont les suivantes :
- vente de billeterie (60 sociétés en compte et clientèle de passage),
- production et vente de voyages de groupes professionnels (stimulation, séminaires, congrès),
- revente de forfaits touristiques.

cherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL et TECHNIQUE

pour encadrer les 10 collaborateurs commerciaux de l'Agence et assurer le développement de ses secteurs en pleine expansion.
Ce poste s'adresse à un candidat de 35 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur pouvant justifier d'une experience confirmée, soit en tant que directeur d'agence, soit à un poste similaire dans une grande entreprise de voyages.

Envoyer C.V. et prétentions, sous réf. 77808 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GROUPE INTERNATIONAL DE TRANSPORT recherche pour sa filiale PARIS

CHEF du SERVICE COMPTABLE et ADMINISTRATIF

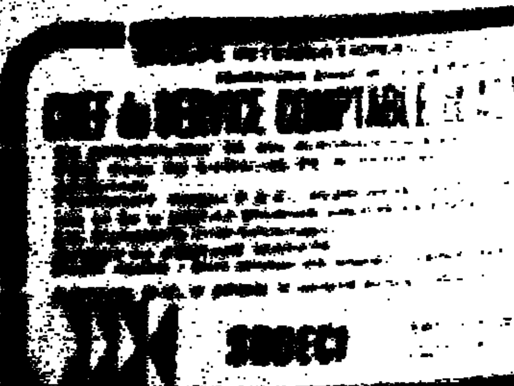
Ce collaborateur 30 ans minimum aura pour mission d'assister le PDG dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et du personnel.
Formation niveau E.S.C., expérience confirmée de la comptabilité et de la gestion générale acquise de préférence dans le secteur des transports internationaux.
Anglais ou allemand souhaité.
Poste stable - bon climat de travail - responsabilités diversifiées.
Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous réf. 115 à

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS.

analystes
programmeurs
ingénieurs système



À produit rétro, marketing de pointe



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
livrant des usines et installations dans le monde entier
et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français,
recherche pour son siège à PARIS,
dans le cadre de la mise en place de son informatique de gestion
utilisant les matériels IBM 4331 puis 4341 sous DOS/VSE :

RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION ET DU SYSTEME

DIPLOME INGENIEUR GRANDE ÉCOLE

- Expérience en entreprise : 5 ans environ
- Il aura pendant 2 ans au moins, assuré dans une entreprise la fonction système sur un ordinateur IBM travaillant sous DOS/VS avec CICS et DL/1 et aura déjà eu la responsabilité de l'exploitation
- Le candidat assurera avec l'équipe IBM le démarrage technique d'un 4331 puis d'un 4341 et ensuite prendra la responsabilité de l'exploitation (environ dix personnes).

ANALYSTE

DIPLOME INGENIEUR GRANDE ECOLE ou MAITRISE D'INFORMATIQUE

- Expérience d'environ 2 ans en entreprise
- Ayant déjà participé à la réalisation d'applications utilisant CICS et DL/1 sous DOS/VS
- Ayant une bonne pratique du langage COBOL et de la programmation structurée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 32.791 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Secrétariat général Champs Elysées

Vous avez acquis une expérience de gestion dans une grande société et maintenant vous avez choisi le secrétariat général d'une PME. Ancien élève d'une école supérieure de commerce vous avez opté pour l'économie, la finance, ou le juridique à moins que, expert comptable, vous ne vous soyez découvert une vocation commerciale. Si de plus vous pratiquez l'anglais et aviez une expérience de l'immobilier, ce serait des atouts non négligeables.

En effet, l'expansion rapide de notre société spécialisée dans le financement de l'immobilier commercial nous conduit maintenant à engager le secrétaire général à qui nos quatre associés confieront l'indispensable intendance. Nous comptons sur lui pour assurer les tâches internes de coordination et d'animation : administration commerciale, comptabilité, trésorerie, fiscalité, personnel, relation avec les conseils juridiques, mise en place des procédures, informatisation éventuelle, gestion des fichiers, etc...

Les conseils en recrutement de SIRCA vont nous aider à rencontrer celui que nous voulons coopter parce qu'il sera, comme nous, fiable, efficace et décidé à réussir par beaucoup de travail personnel. Vous écrivez à SIRCA ? N'oubliez pas la référence 794 296 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

La responsabilité d'une zone à l'exportation...

C'est la mission que nous souhaitons vous confier.
Nous sommes un groupe chimique implanté mondialement, à fort développement quantitatif et qualitatif.
Pour l'une de nos divisions, distribuant du matériel industriel, nous recherchons un responsable de zone dont l'activité commerciale s'exerce en Allemagne, en Scandinavie, en Hollande, en Autriche et en Suisse.
Ce responsable participera à l'élaboration de la politique marketing, et sera chargé de sa réalisation sur le terrain.
Il mènera parfois des actions ponctuelles de ventes à haut niveau.
De nationalité européenne, âgé d'au moins 30 ans, le candidat a une formation supérieure, à caractère technique, de préférence acquise en chimie. Il aura une expérience réussie d'au moins 5 ans de vente et marketing, idéalement à l'exportation dans le domaine équipement industriel. La connaissance de l'allemand et du français est indispensable, celle de l'anglais appréciée.
Le poste est à prendre à Paris ou en Allemagne.
Adressez votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite et rémunération souhaitée) aux Consultants de EKA sous référence 180

EKA
158, av. de Suffren 75015 PARIS.

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE S'IMPLANTE EN EUROPE

ELLE RECHERCHE

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

150.000 F +

Elle développe un procédé nouveau et performant, déjà expérimenté, pour économiser l'énergie. Ce procédé s'adapte sur les installations de chauffage central.

Cette société, basée à Paris, recherche son Directeur Technique. Après formation à ce produit, il assurera coordination et assistance auprès des forces techniques des filiales des autres pays.

Le candidat retenu, 30 ans minimum, Ingénieur ou Technicien Supérieur, obligatoirement bilingue (anglais), connaîtra bien les différentes installations de chauffage central.

Pour ce poste très évolutif où l'intéressement sera directement lié aux résultats, la préférence sera donnée à un homme disponible, dynamique et combatif.

Ecrire sous référence 101, à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo - 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

POUR SON SIÈGE A PARIS

COMPTABLE HAUT NIVEAU

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.

Mission :

ORGANISATION COMPTABLE

Notamment chargé :
- des problèmes d'Audit en liaison avec les Services d'Audit du Groupe et les Commissaires aux Comptes ;
- de la préparation des missions de ces derniers ;
- du contrôle des inventaires.

Ce poste convient à un

JEUNE CADRE

ayant un *début d'expérience* — 2 à 5 ans — acquise dans les Services Comptables d'une Grande Société ou dans un Cabinet d'Audit.

Anglais courant exigé.

Très larges possibilités de carrière dans un Groupe Français Multinational.

Env. dossier de candidature sous numéro 822.007 M,
REGIE - PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Péritel

Groupe Matra - branche Communication et Télématique
recherche pour sa division commutation électronique privée :

INGENIEURS ELECTRONICIENS

confirmés ou première expérience,
pour conception et mise au point de systèmes temps réel à microprocesseurs.

Nous souhaitons :
— Une formation d'ingénieur diplômé (E.S.E. ou équivalence)
— Une expérience en logiciel et matériel acquise dans le développement de systèmes à base de mini ou micro-ordinateurs.

Adresser C.V. détaillé et lettre manuscrite à :
M. THEVENOT / PERITEL
6, RUE JULES-SIMON, 92100 BOULOGNE

---

ingénieur des ventes

- Vous avez une formation mécanique **ingénieur A.M., E.N.S.I.** ou équivalent et des connaissances sur la **«construction sandwich»** ou les **«applications polyesters»**.
- Vous avez une première expérience commerciale et vous parlez correctement l'anglais.

Nous vous offrons de prendre la responsabilité d'un secteur de ventes en France comportant :
- développement, diversification et rentabilité des ventes
- assistance technique auprès de la clientèle.

Nous sommes une société industrielle française, filiale d'un groupe important. Notre produit est appelé à un développement certain qui entrainera une évolution des responsabilités du poste.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 32695, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

---

adige

Nous sommes une équipe de consultants qui exerçons depuis plusieurs années notre activité de conseil dans le domaine des

STRUCTURES ET RELATIONS DE TRAVAIL

Nous avons créé notre entreprise sur la base d'une communauté de valeurs et d'une complémentarité d'expériences acquises, en particulier, par des responsabilités directes sur le terrain.

Pour assurer notre développement et notre diversification dans les domaines similaires ou complémentaires, nous sommes prêts à discuter avec des

CONSULTANTS CONFIRMÉS

— notamment individuels — des modalités de leur association ou de leur intégration à notre groupe.

Nous leur offrons une structure d'accueil juridique, matérielle et professionnelle, au sein d'une petite équipe à direction collégiale.

En contrepartie, nous attendons de nos futurs

PARTENAIRES

une dizaine d'années d'expérience, dont plusieurs en tant que consultant autonome, responsable de son propre commercial et de la réalisation de ses contrats.

Nous demandons aux personnes intéressées de prendre contact avec nous par écrit, à l'adresse suivante :

ADIGE - 25, rue Etienne-Marcel, 75001 PARIS.

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE de la REGION PARISIENNE

équipé d'un IBM 3033 sous MVS avec bases de données IMS
et d'un réseau de 300 terminaux,
pour faire face aux IMPORTANTS DEVELOPPEMENTS DE SON INFORMATIQUE
recherche

un chef de projet en organisation

(Référence AP 79)

De formation supérieure, il aura 3 à 5 ans d'expérience de la conduite de projets d'organisation et une connaissance approfondie de l'informatique de gestion.

La connaissance du milieu bancaire serait appréciée.

un analyste organique

(Référence AO 79)

Ayant une bonne expérience des bases de données et du télétraitement dans un contexte d'applications de gestion, il aura au moins 2 ans d'expérience dans un poste similaire.

La connaissance pratique d'IMS (DB, DC) et une formation supérieure en informatique (maîtrise, DEA, ...) seraient appréciées.

des analystes-programmeurs

(Référence AP 79)

et programmeurs

(Référence PR 79)

De formation DUT ou équivalent, ils auront 2 à 3 ans d'expérience dans des postes similaires et une pratique du langage Cobol dans un environnement bases de données et télétraitement.

Pratique de IMS, MVS et PAC 700 appréciée.

Envoyer candidature avec C.V., photo et prétentions à No 32.344, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

sitb

L'une des premières SSCI implantée à Paris
2 centres de traitements équipés de matériel
IBM 370/158 - 148,
recherche

jeunes collaborateurs pour carrière informatique

Une formation technique complète (3 mois environ) et rémunérée est prise en charge par notre Société. Des connaissances informatiques préalables ne sont pas exigées.

Les candidats devront satisfaire aux obligations suivantes :
- 3 années d'études supérieures minimum,
- *dégagés des O.M.,*
- disponibles pour embauche début Janvier 1980.

Outre une aptitude à la logique et à l'analyse, les candidats seront essentiellement retenus en fonction de leur culture générale, leurs facilités de communication et de dialogue, leur dynamisme.

Leur carrière, après la maîtrise des techniques d'analyse et de programmation *sur minis et gros systèmes* pourra s'orienter vers des postes d'analyste et de chef de projets comportant d'étroits contacts avec des utilisateurs dans des secteurs professionnels très diversifiés.

Adresser C.V. manuscrit + photo à SITB Sélection, 38, rue des Jeuneurs 75002 PARIS. sous référence 9B12.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d'approvisionnements

Première expérience souhaitée
Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique
Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 27.839 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SOCIÉTÉ d'H.L.M. rythme de construction 500 logements par an, recherche pour Paris :

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Age minimum 40 ans, expérience logement social en Ile-de-France indispensable. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé d'animer et de coordonner une équipe de responsables de programmes, d'assurer le contrôle de gestion des opérations et la prospection foncière.

Adresser C.V. et prétentions à nº 23.297 CONTESSE Publicité, 30, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transm.

Vous êtes des Professionnels de la distribution

spécialisés dans le bricolage et si possible dans les papiers peints, peintures, *revêtements de sol, revêtements* muraux...

Vous avez une expérience professionnelle dans les achats et/ou dirigé des petites ou grandes surfaces du bricolage.

Un des leader Français de la distribution implanté en France et à l'Étranger vous offre pour faire face à son expansion un poste

D'ACHETEUR BRICOLAGE

Ayant une bonne connaissance du marché du bricolage, il sera chargé de définir et d'élaborer une gamme de produits, de rechercher et sélectionner les fournisseurs et enfin de négocier les conditions d'achats.

Poste à pourvoir en région Parisienne au sein d'une équipe jeune et dynamique.

La rémunération x 13 sera déterminée en fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.

Larges perspectives de carrière.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 79173 M à : BLEU Publicité - 41, Av. du Château 94300 VINCENNES

CHEF DU PERSONNEL
PARIS

Importante banque internationale cherche son Chef du Personnel.
En liaison avec la direction générale, il lui sera confié les responsabilités suivantes :

- Définition et mise en œuvre de la politique du Personnel ;
- Elaboration des plans de carrière et de rémunération ;
- Administration du Personnel et de la paie ;
- Recrutement ;
- Liaisons avec les autorités françaises (inspection ministère du travail) ;
- Mise en application de la législation en matière de Sécurité Sociale ;
- Liaisons avec le comité d'entreprise.

Il lui sera demandé :
- Une aptitude à établir des contacts à tous les niveaux et une grande disponibilité ;
- *Une expérience de quelques années dans cette* fonction au sein d'une banque de préférence ;
- Une formation supérieure ;
- Une parfaite connaissance, outre du français, de l'anglais écrit.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae en indiquant la rémunération désirée, s/réf. B.4 à Mr. William Greenway, Partner, 523, av. Louise. Boîte 30, 1050 Bruxelles, Belgique.
Totale discrétion assurée.
Les entretiens auront lieu à Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour REGION PARISIENNE

ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

pour diffuser son MATERIEL AUDIO-VISUEL D'ENSEIGNEMENT auprès des établissements de l'Education Nationale, des Ecoles Privées, Chambres de Commerce, Administration, etc.

Il faut :
- connaissance sténodactylo souhaitée,
- excellente présentation,
- bonne aisance dans les contacts,
- motivation pour la vente et la formation,
- posséder une voiture.

Nous offrons :
- important portefeuille de clientèle,
- stage de formation rémunéré,
- salaire motivant : fixe + intéressement,
- une indemnité de frais.

Si vous vous sentez motivé(e) pour ce poste, veuillez adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo, en précisant rémunération actuelle à :

P.D.C., 4, quai des Célestins, 75004 PARIS, sous la référence 188, qui transmettra.

ASSOCIATION
recherche

DÉMARCHEUR PUBLICITÉ

HOMME ou FEMME
qualification exigée

Ecrire à René MORVAN
ASSOCIATION FRANCE - U.R.S.S.
61, rue Boissière - 75116 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS
recherche pour son

SERVICE ACTUARIAT ET STATISTIQUES
UN CADRE

en vue de lui confier les études de tarification concernant ses nouveaux produits

Ce poste conviendrait à un candidat ayant suivi des études supérieures d'actuariat et de statistiques ou pouvant justifier d'une bonne expérience de la fonction.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 33.024, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ HORLOGÈRE

en expansion croissante, recrute

- DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES
- REPRÉSENTANTS RESPONSABLES

Ces postes sont à pourvoir pour PARIS. Ils concernent des hommes capables de s'intégrer dans une équipe de vendeurs dynamiques et ayant de préférence une expérience acquise dans notre branche.

La situation offerte est très motivante

Ecrire avec C.V., photo, prétent. sous le nº 80.678 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
en forte expansion C.A. 65 M.F.-360 personnes
recherche

Cadre Administratif

(35 ans minimum)
pour assurer dans le cadre du service des marchés les fonctions suivantes :
- gestion des contrats
- facturation suivant avancement des travaux
- révisions de prix
- gestion des comptes clients

la connaissance des règles d'application de la T.V.A. est souhaitée.

Lieu de travail : St Cloud

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à N. 5412 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

---

un chef de projet

Nous sommes une entreprise de bonne taille (C.A. 420 MF, 2500 p.) et venons d'opter pour l'informatique répartie : nous installons progressivement dans nos directions régionales une dizaine *de minis et développons du siège (Paris 15e) nos applications sur l'un d'eux.*
Venez rejoindre et conseiller notre équipe études si vous avez acquis en cinq ans, au moins, l'expérience de la conception et de la réalisation en COBOL d'applications transactionnelles et de la mise en œuvre des techniques DB/DC.
Vous avez une formation supérieure (ingénieur ou universitaire) et acceptez de faire de courts mais fréquents déplacements.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3667 LM) à "Carrières de l'Informatique".


ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

chef du personnel
et
service administratif

Nous sommes la filiale d'une SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Nous recherchons pour notre siège social situé aux environs de Paris, un Chef de Personnel et service administratif. Bilingue Anglais, 35 ans minimum, licencié en droit et ayant une expérience approfondie de la gestion du personnel et du droit social.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 79217 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
leader sur son marché
(Fabrication et distribution de produits de grande consommation)
liée à un puissant groupe international
recherche

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

POUR SES SERVICES TECHNIQUES

Le candidat, diplômé Grandes Ecoles devra être doté d'une forte personnalité et avoir le goût des réalisations concrètes. Il sera chargé dans un premier temps d'études industrielles, dans un deuxième temps, et suivant l'expérience acquise, il pourra se voir confier l'animation d'un service technique de production.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Adresser dossier de candidature et prétentions à nº 32.637, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE
SPÉCIALISTE DU B.P.E.
recherche

UN ADJOINT
à la
DIRECTION GÉNÉRALE

pour superviser la gestion technique de son réseau de Centrales.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, minimum 30 ans, domicilié dans la région parisienne. Une bonne connaissance du matériel de fabrication du B.P.E. est indispensable.

Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae et prétentions, sous le numéro 80.145, à BLEU, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes, qui tr.

Importante Société Internationale spécialisée dans les télécommunications
recherche

Juriste d'entreprise

Expérience requise de 3 à 5 ans dans un cabinet d'affaires ou études (Avocat - Huissier - Notaire - Syndic Judiciaire - etc).

Connaissant la pratique du Droit commercial et si possible les procédures collectives (Liquidation des biens, règlement judiciaire, suspension provisoire des poursuites).

Ecrire avec C.V., prétentions sous référence 9508 **COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris qui transm.**

GROUPE INDUSTRIEL

proche banlieue Paris, recherche :

INGÉNIEUR ESTIMATEUR

Possédant une formation technique en électromécanique. Des connaissances générales en tôlerie, charpente, peinture, traitements des matériaux sont nécessaires. Seront très appréciées des notions de Prix de Revient, estimation des temps (BTE).

Le candidat sera bon technicien et possédera le sens du contact humain.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 32.991, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE FABRIQUE
SIÈGES MODERNES
recherche

INSPECTEUR DES VENTES

Gestion secteur négoce province.
Homme de terrain.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :

SIÈGES STEINER
13, boulevard du Maréchal-Foch,
93160 NOISY-LE-GRAND.

---

jeune ingénieur commercial

GRAND GROUPE ELECTROMECANIQUE,
recherche pour sa Division POMPES,
JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL.

Ce poste situé en région Parisienne, proche banlieue Nord, convient à un Jeune Ingénieur (débutant ou une ou deux années d'expérience) ayant de bonnes connaissances en mécanique des fluides et si possible en Marketing.

Sous l'autorité du Chef de Service Ventes, il participe à l'établissement des devis et négocie sur le marché français la vente de pompes allant de un à plusieurs centaines de kW.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8834-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Directeur commercial

Nous sommes une société spécialisée dans la fabrication de chemises, leader européen de ce domaine, filiale d'un groupe français important, à vocation internationale, et en constante expansion.
Nous recherchons pour commercialiser notre marque, dont la renommée n'est plus à prouver, un cadre de tout premier plan.
35 ans minimum, diplômé ou non d'une grande école, c'est avant tout un homme de terrain, doté d'une forte personnalité, véritable animateur et excellent commercial, il connaît en outre le secteur particulier de l'habillement.
Responsable de sa gestion commerciale, il établira sa politique de vente, reprendra, réactivera, et redonnera un nouveau souffle à son réseau de représentants.
Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence 2607 M à

daphné samson
Conseil en recrutement,
32, rue de Sablonville 92200 NEUILLY/SEINE
à qui nous avons confié cette recherche.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION JURIDIQUE
recherche

RÉDACTEUR
pour mise à jour législative de CODES

- âge minimum 28 ans ;
- diplôme d'études supérieures de droit privé exigé ;
- justification de quatre années continues d'expérience dans travaux de recherches et de documentation législatives.

Dépouillement du « Journal officiel ». Choix, localisation, mise en place matérielle des textes et coordination.

Fonction de responsabilité exigeant rigueur intellectuelle, minutie et ponctualité.

Plan de carrière.

Envoyer C.V. lettre manuscrite, photo et courte note de synthèse exposant les motivations pour le poste, à adresser sous référence 3272 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'EDITIONS
recherche
pour ses revues industrielles

CHEFS DE PUBLICITÉ JUNIORS

LIBRES IMMEDIATEMENT

Intégrés à des équipes de vente d'espace publicitaire, ils pourront évoluer rapidement vers la fonction de chef de publicité adjoint au sein d'importants supports spécialisés.
- Expérience de vente souhaitée
- Bonne présentation
- Facilité de contact
- Esprit d'équipe

La *connaissance de l'industrie* ou de la publicité serait appréciée.

Adresser curriculum vitae et prétentions, à :
C. F. E. Direction du Personnel
40, rue du Colisée
75381 PARIS - CEDEX 08.

ORGANISME INTERPROFESSIONNEL
cherche

POUR SON SERVICE PROMOTION
UN ASSISTANT

LE CANDIDAT DOIT :
- avoir une formation supérieure ;
- posséder de bonnes connaissances en technologie laitière ;
- avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la publicité.

Adr. curr. vitae et prétentions sous nº 822.532 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU SECTEUR TERTIAIRE
Distribuant à l'échelon national des biens d'équipement techniques à dominante électrique recherche des

CADRES COMMERCIAUX DE PREMIER PLAN
avec FORMATION et EXPÉRIENCE

Les rendant aptes à :
- encadrer et animer une force de ventes de technico-commerciaux de niveau élevé ;
- assurer la responsabilité de la gestion d'unités décentralisées de 20 à 30 personnes.

Cette fonction constitue par tradition le point de passage privilégié de carrières évolutives.

Plusieurs postes sont à pourvoir :
- dans une grande ville du centre de la France (référence 18) ;
- dans plusieurs agglomérations importantes situées dans un périmètre de 80 km autour de Paris (référence 19).

Adresser C.V. en précisant la référence choisie à n° 33.178, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra. - L'examen des candidatures sera effectué par un conseil spécialisé qui garantit la plus entière discrétion aux candidats.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS

- DIPLOME E.S.C., E.N.S.T. ou équivalent, capable d'analyser les problèmes liés aux télécommunications et de les modéliser sur calculateur. Anglais nécessaire, facilités de contacts. (Réf. 120.)
- DIPLOME GRANDE ECOLE, ayant travaillé dans le domaine « Automatisme de puissance », possédant connaissance en « microprocesseur » et « logiciel », intéressé par les problèmes d'antennes. (Réf. 135.)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions (sous référence) à THOMSON C.S.F. Division faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

SOCIÉTÉ SECTEUR ALIMENTAIRE
(gestion informatisée)
recherche

RESPONSABLE SERVICE CLIENTS

pour prendre en main rapidement :
— la gestion et le traitement des commandes ;
— le suivi et le traitement des litiges.
Ce poste, qui implique des relations nombreuses avec les services commerciaux, informatiques, et financiers conviendrait : à une personne minimum 30 ans, solide et psychologue, possédant une grande aptitude de coordination, capable d'animer un service de 10 personnes, ayant une expérience dans un emploi similaire et une bonne connaissance de la distribution.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous référence 2.495, à INTER P.A. - B.P. 508, *75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.*



Construct. navires et engins antipoll.
S.C.D. Pélican S.A. (Paris)
recrute 2 vrais équipiers :

1 ING. d'AFFAIRES (marine, hydraul.)
1 GESTIONNAIRE/Fin. Adm. (H.E.C., D.E.C.S., E.S.C....)

Exp. minimum 3 ans dans P.M.I. exportatrice.
Anglais cour., disponibles, challengers. Habitués contacts administrat., pétroliers, tourism., nautiq.
Ecr. lettre manuscr., photo, C.V. + prétentions à : Cabinet S.C. Dam, 46, rue Fabert, 75007 PARIS.

Pour compléter son équipe d'auditeurs
IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
située proximité ETOILE, recherche

UN AUDITEUR INTERNE
DEBUTANT
ou ayant première expérience de l'audit

- Il devra participer au contrôle des Sociétés françaises du Groupe.
- Il doit être de formation supérieure (HEC, ESSEC, Ecole Supérieure de Commerce, etc...).
- Il aura de sérieuses connaissances comptables et il serait apprécié des connaissances informatiques.

Lieu de travail : région parisienne.
Déplacements province.

Adresser C.V., prétentions et photo à n° 32.852, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cabinet International d'Audit et d'Expertise Comptable
recherche

— **Un Chef de mission Audit**
— **Un Chef de mission Surveillance**
— **Un Assistant confirmé**

Env. C.V. à P.A.E., 68, bd de Courcelles, 75017 Paris.

offres d'emploi

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche pour son département informatique

UN INGÉNIEUR

pour assurer une double tâche d'enseignement et et de recherche :
Enseignement direct, encadrement de projets et de stages dans un des domaines suivants :
— Architecture des ordinateurs ;
— Micro-informatique ;
— Langages de programmation.
Participation active à la recherche dans le cadre du projet ARCADE (système multi-microprocesseurs) développé au département.
Niveau souhaité :
Doctorat d'ingénieur - Une expérience de l'enseignement et de la recherche serait apprécié.
Envoyer CURRICULUM VITAE détaillé avant le 30 novembre 1979 :
SECRETARIAT GENERAL E.N.S.T.,
46, rue Barrault.
75634 PARIS Cedex 13.

Pour Société de Mécanique
Région Parisienne

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Ingénieur Grande Ecole, expérience industrielle dans technique de pointe et de gestion administrative et commerciale.
Minimum 37 ans. Anglais indispensable.

200.000 à 250.000 F

Adresser C.V. détaillé à CHEP, sous référence 279, 11, rue d'Uzès - 75002 PARIS, qui transmettra.

LES OFFRES D'EMPLOI DU MONDE : UN PEU PLUS QUE DES PETITES ANNONCES

Qui lit les annonces d'emploi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Essayant de réduire la part du hasard dans les recherches de candidats, les responsables du recrutement n'avaient paradoxalement pas de réponses à ces questions.
Ils font encore confiance à l'habitude, aux résultats d'actions anciennes ou à des affirmations contestables.

Ils ont été conduits à utiliser de plus en plus les Annonces classées du Monde, parce qu'ils y obtenaient de meilleurs rendements qu'ailleurs, parce que le niveau des candidats était mieux adapté aux contraintes des entreprises.

Fort de cette confiance, Le Monde a réalisé une enquête - la première en France - sur les lecteurs d'annonces d'emploi, leurs habitudes et la manière dont ils considèrent les offres qui leur sont faites dans les différents journaux.

Cette étude confirme la position privilégiée du Monde : il est plus consulté, ses annonces sont souvent mieux considérées que dans d'autres journaux, c'est là qu'existe la meilleure adéquation entre les lecteurs et la rubrique d'annonces d'emploi.

Les responsables du recrutement pourront découvrir dans ce document de nombreuses informations leur permettant de définir plus précisément les "profils" de ceux qu'ils désirent recruter.

LE MONDE, DEJA UNE PRE-SELECTION

Vous êtes responsable de recrutement et vous désirez avoir communication des résultats de cette enquête sur la lecture des Annonces Classées. Pour cela, complétez le coupon ci-dessous et adressez-le à :

« LE MONDE » - Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS.

Nom ____________________
Entreprise ____________________
Adresse ____________________
____

Le Monde publicité

offres d'emploi

WORTHINGTON TURBODYNE S.A.
PONT DE NEUILLY
recherche pour son SERVICE FINANCIER

JEUNE COLLABORATEUR DYNAMIQUE DÉBUTANT

POUR GESTION D'AFFAIRES A L'EXPORTATION
- Niveau études supérieures.
- Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions, Service du Personnel TOUR NEPTUNE - CEDEX 20. 92086 PARIS - LA DEFENSE.

SOCIETE DE COURTAGE EN ASSURANCES
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

D.U.T. INFORMATIQUE
Connaissance COBOL et expérience H.B. 64 ou 66 souhaitées.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à GRAS SAVOYE, Service du Personnel B.P. 129 - 92202 NEUILLY.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
leader sur son marché
(fabrication et distribution de produits de grande consommation)
liée à un puissant groupe international
recherche

UN INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES

pour ses services techniques, avec capacité et ambition d'accéder à terme au poste de

DIRECTEUR TECHNIQUE
Le candidat devra prouver, outre ses connaissances de base, une bonne expérience industrielle dans des postes opérationnels et être doté d'une forte personnalité. Par ailleurs, le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra être capable de s'intégrer dans la structure existante.
La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Adresser dossier de candidature et prétentions à n° 32.639, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société Française d'Etudes et de Construction de Chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires Située à VELIZY (78)
recherche
pour son Département Nucléaire

UN INGÉNIEUR CALCULS

Il sera chargé :
- de l'étude de conception thermo-mécanique d'appareils sous pression pour Centrales Nucléaires ;
- de l'encadrement d'une équipe d'Ingénieurs.

Il sera Responsable de la coordination technique et de l'avancement des études d'un appareil.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé Grandes Ecoles, capable d'animer une équipe d'ingénieurs.
- Possédant 3 ou 4 ans d'expérience d'analyse de structure avec application du code ASME section III.
- Anglais indispensable.
- Expér. de coordination d'études demandée.

Adr. C.V. dét. et prétentions, sous référence 2039, à SWEERTS, B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09.

THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Centre de CAGNES-SUR-MER

DEUX PROGRAMMEURS

Expérience 1 à 2 ans ASSEMBLEUR et FORTRAN.
Domaine temps réel et scientifique.
Formation DUT INFORMATIQUE.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON C.S.F., Service du Personnel, B.P. 53, 06802 CAGNES-SUR-MER.

SFENA
Division Test Automatique (DTA)
Recherche

INGENIEUR
APPLICATIONS TEST AUTOMATIQUE
pour

- Etudes de faisabilité
- Propositions techniques
- Suivi de clientèle

en liaison avec le Département Etudes

- Solide formation en électronique générale exigée,
- Anglais parlé souhaitable.

Adresser C.V. et photo
à S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. 1-029

SOCIETE PETROLIERE
recherche pour PARIS

GEOLOGUE

Pour travaux de synthèse destinés à orienter les investissements d'exploration. Rémunération selon qualification et expérience. Anglais courant.
Ecrire avec CV et prétentions à FRANCAREP
6, rue Pillet-Will 75009 PARIS

offres premier emploi

DEVENIR OPERATIONNEL dans la FONCTION COMMERCIALE
STAGE REMUNERE
pour diplômés de l'enseignement supérieur âgés de moins de 26 ans
20 semaines temps plein : 26 Novembre - 11 Avril
dernières séances d'entretien : jeudi 15 Nov. 9h à 18h, vendredi 16 Nov. 9h à 13h
Inscription par téléphone : 766.51.34 poste 494
CPM - CENTRE MALESHERBES 108 Bd Malesherbes 75017 Paris
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

ASSOCIATION PROFESSIONN. (PARIS), recherche

INFORMATICIEN

De formation supérieure, ayant au moins quelques années d'expérience de suivi d'application informatiques du stade de l'avant-projet jusqu'à la réalisation concrète.

Ecrire avec C.V. à nº 32.887 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE MATIERES PREMIERES AROMATIQUES REGION PARISIENNE RECHERCHE

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRMÉ

dans SECTEUR AROMATIQUE
Age : 30 ans environ.
Envoyer C.V. et photo au nº 8949 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09 qui transmettra.

ASSOCIATION INTERNATION. DES AEROPORTS CIVILS recherche pour son siège à PARIS un candidat au poste de :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

chargé d'assurer l'animat. et le fonctionn. de l'associat. Le candidat de niv. universit., doit posséd. pratique courante franç. et angl et, si possib., bonnes connaiss. troisième langue, du transp. aérien et des aéroports ainsi que des contacts intern.

Adr. cand. écri. av. photo, CV et prét. à ICAA, bât. 226, Orly-Sud 103 94396 Orly Aérogare céd.

Vous êtes

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Formation I.U.T. ou équivalent, 1 à 2 années d'expérience du COBOL ou DOS VS.

Nous vous proposons de développer des applications avec CICS et DL/1 au sein de notre département informatique (40 personnes), aujourd'hui sur IBM 370 145, demain 43-41.

Lieu de travail : RUEIL-MALMAISON

Merci d'adresser ce jour votre C.V. détaillé à M. D. BINARD, GENERAL FOODS FRANCE B.P. 309 - 92504 RUEIL-MALMAISON.

Un homme de mesures pour une

MISSION HYDROGRAPHIQUE

libéré des obligations militaires, formation bac technique, vous avez déjà acquis une expérience, même brève, du travail à la mer (sondages, ultra-sons, mesures bathymétriques...) ou de topographie, à un niveau d'exécut. Si vous souhaitez participer à nos travaux, qui se déroulent en Afrique noire, vous voudrez bien écrire (joind. C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous réf. 3.408 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

POUR VENTE MATÉRIEL EAU PROPRE

CONSTRUCTEUR POMPES

recherche POUR PARIS SERVICE DEVIS

FUTUR CHEF DE GROUPE

FORMATION I.U.T.-B.T.S. OU

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

— Aptitudes pour contacts et négociations commerciales.
— Langue ALLEMANDE et expérience professionnelle très souhaitables.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 1.711 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Recherchons d'urgence

J.F. AU PAIR - ALLEM.

Excell. référ. Téléph. 557-16-76 ou 557-36-46 - 557-56-32.

Cabinet d'Expertise Comptable recherche pour Bureau PARIS

UN RESPONSABLE DE DOSSIERS

Bonne expér., anglais indispens. C.V. + lettre man. + prétent. à nº T 016.676 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INTER COMPUTER

offre HAUTS SALAIRES à

2 INGÉNIEURS

TEMPS REEL - GDE ECOLE Expér. MICROPROCESSEURS Débutant ou 1 an expérience.

3 INGÉNIEURS

2 ans d'expérience MINI-CALCULATEUR temps réel ou microprocesseurs. 61, avenue de la République, Paris (11e) - 355-40-80.

Centre national de Transfusion sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris-15e, rech. pour Etablissements ORSAY (91)

TECHNICIEN (NE) DE LABORATOIRE

possédant BTS.
Salaire brut annuel : 51.300 F.
Adresser C.V.

ASSISTANT(E) JURIDIQUE expérimentée(e) en droit social, ayant notamment pratique contact téléphon. avec clientèle, recherché par import. cabinet. Ecr. à T 016.673 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche

UN ÉDUCATEUR et UNE ÉDUCATRICE SPECIALISES

pour foyer d'action éducatrice (trav. en équipe, conventions collectives 1966).
Ecr. Foyer des Epinettes, 15, r. Saint-Juste, 75017 Paris

Banque privée, 8e recherche d'urgence

UN CADRE CLASSE V ou UN AGENT GRADE CLASSE IV

pour son service étranger minimum 10 ans d'expér. dans la banque. Tél. entre 9 h. - 12 h. et 15 h. - 17 h. 563-17-11. - M. Beurrier.

URGENT. Ch. dame célibat., 30 a. min., nourrie, logée, sal. à déb., pour s'occuper femme handicapée tétraplégique (40 a.) domiciliée à Asnières (92). Tél. 794-82-75 toute la journée pour rendez-vous.

DANS LE CADRE D'UN DEVELOPPEMENT DE SON SERVICE BUREAU - S.S.C.I.

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPERIMENTE

dans les domaines suivants :
— Saisie de données ;
— Mise en place de Progiciels d'application ;
— Traitement BATCH et temps réel.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous nº 9.607 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANTE AFFAIRE DE PAPIERS PEINTS DE QUALITE recherche

CHEF COMPTABLE

Responsable de la comptabilité générale et analytique de la Société (10 personnes).

Niveau D.E.C.S.
Age indifférent

Lieu de travail BANLIEUE SUD

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous nº 33.120

Cabinet Leconte
4, rue Amiral-Courbet, Paris-16e.

SOCIETE DE SERVICE INTERNATIONALE (siège banlieue sud) pour étoffer son département ventes internationales crée un poste de

CHEF DE MARCHÉ TOURISME

Le candidat, de formation supérieure (école supérieure de commerce ou similaire), jeune et dynamique, parfaitement bilingue anglais/français, disponible pour de fréquents voyages à l'étranger, devra justifier une expérience de 2 ans dans l'industrie du tourisme.
Outre les relations avec les agences de voyages, grossistes et compagnies aériennes, devra assurer la coordination des nouveaux programmes avec les filiales et les départements impliqués :
— ainsi que l'élaboration de procédures et du matériel de promotion ;
— présenter au cours de réunions de préparation les nouveaux programmes, ainsi que leurs périphériques ;
— superviser en liaison avec les directions nationales de ventes la réalisation de nouveaux programmes ;
— et évaluer les résultats des actions entreprises.

Env. C.V., photo et prétentions, à Peter DOYLE, 113, rue Jean-Marin-Naudin (Immeuble GAN), 92220 BAGNEUX, qui transmettra.

T.I.T.N.

Société d'engineering INFORMATIQUE en pleine expansion sur mini et micro (MITRA 6800, 8080...) recherche

INGÉNIEURS et ANALYSTES

(Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, DEA, Maîtrises...) débutants option informatique ou confirmés pour ses activités logicielles
— temps réel
— gestion transactionnelle (base de données)
— micro-informatique.

Env. C.V., photo, prétentions, à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS sous réf. 04/SOFT

CENTRE PRIVE D'EDUCATION CONTINUE en pleine expansion

recherche

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

possibilité « participation » par apport petit capital.

Il doit posséder maîtrise ou licence ou diplôme ingénieur. Il faut également :
— Soit 3 ans activité profess. dans Enseignement ;
— Soit 5 ans professeur dans Ecole technique publique ou Ecole privée reconnue Etat.

Ecr. nº 822.529 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EUROPEENNE DE TECHNIQ. 80, AVENUE VICTOR-HUGO, PARIS-16e. Téléph. : 503-04-50.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

C I C S / D L 1

PROGRAMMEURS A P L

SOCIETE D'ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD recherche

TECHNICIENS D'ÉTUDES

ayant 2 ou 3 ans d'expérience automatisme et microprocesseurs

TECHNICIENS

de mise au point et mise en service si possible confirmés (BTS - D.U.T.)

Adr. CV s/réf. 2042 à SWEERTS BP 269, 75424 Paris Cedex 09.

---

offres d'emploi

CAISSE retraite Paris recherche

JEUNE SOCIOLOGUE

diplômé (e) d'enseignement supérieur pour études et relation publique. Excellente présentation. Env. C.V. et photo à SIPEP/5078, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris.

PROGRAMMEUR

Voulez-vous aborder l'informatique répartie ?
C'est ce que vous propose une entreprise de 2.500 pers., installée Paris-15e, si vous avez une formation I.U.T., ou équivalent, et acquis en deux ans une bonne maîtrise du COBOL.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (référence 3668 LM) à : « Carrières de l'informatique »

ALEXANDRE TIC S.A. 10, rue Royale, 75008 PARIS.

KAPT ET Cie

INTERIM rech. urgent pour banlieue Sud

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

avec BTS ou DUT
Dégagés O.M.
Si possible permis V.L.

CABLEUSES EN ELECTRONIQUE

Tél. 680-11-13 ou se présenter tous les jours : 51, rue Germain-Dufresne 94 VITRY-SUR-SEINE

ADMINISTRATION recherche

JURISTE

(D.E.S. de DROIT ou IEP)
Ayant acquis l'expérience d'une service juridique de grande entreprise ou du barreau. Adresser lettre, C.V. et prétentions, sous référ. 5.651, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra

---

T.O.P.S.

offre très hauts salaires à

INGÉNIEURS

DOS/VS très confirmés
OS/MVS confirmés
SOFT-MICROPROCESSEURS (3 à 5 ans d'expérience)
MINI pour création de logiciels application temps réel (2 à 5 ans d'expérience)
Matériel MITRA 125 temps réel 2 ans d'expérience
Matériel MULTI 6 (1 an d'expérience)
Tél. pour rendez-vous : 522-23-94 ou 522-11-71, M. TAIEB

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES cotée en Bourse proximité Porte Champerret offre poste d'avenir à

COLLABORATEUR COMPTABLE

DECS complet même récent Dynamique

Env. C.V. avec photo et prét., à nº 33.415, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

DIPLOME ÉTUDES SUPÉRIEURES + NIVEAU D.E.C.S.

recherché pour expertises, prix de revient de biens d'équipement.
Expérience professionnelle de 1 à 2 ans comptabilité analytique ou contrôle budgétaire.

Lieu de travail : PARIS (8e)
Possibilité stage expertise comptable (3 ans)

5 × 8. Salaire × 15. Participation. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V. détaillé manuscrit, photo et prétent. s/réf. 3.726, à AXIAL PUB., 91, Fg-St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Importante Administration recherche pour PARIS

Assistant (e) technique CHARGÉ (E) D'ENQUÊTES

La personne retenue aura une formation supérieure de 2 à 3 ans, soit en sociologie, économie...
Une première expérience dans la conduite d'enquêtes serait fortement appréciée.
MISSION : organiser des enquêtes d'opinion, en coordonner le déroulement et en assurer le dépouillement.
Ce poste comporte de nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prétent., ss réf. 3.738, à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.
ouVYsu ua

Paris-Est, 65 pers., 12 M. C.A. Indust. métall. haute précision aérospat., nucl., électron. ch. :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ing. A.M. ou équiv. ayant sol. expér. gestion de production. L. man. C.V. prét. s/nº 8.948 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Société centre de Paris recherche jeune DUT Informatique ou équivalent pour application en photocomposition. Formation assurée. Ecrire SOFIAC 8, r. de Furstenberg, 75006 Paris

---

Ecole privée avec internat hors contrat, banlieue Sud, rech. Conseiller (e) principal éducation - expérimenté. Ecrire avec photo et prétent. à nº T 16646 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Cabinet d'expertise comptable recherche COLLABORATEUR niveau DECS expérience Cabinet 3 à 5 a. Env. C.V. sous nº 7948 PMP, 69, r. Provence, 9e

---

IMPORTANT GROUPE recherche pour Paris, des PROGRAMMEURS-SYSTEME 2 ans d'expérience avec MIAGE sur 370 DOS VSI, CICS et DL1 souhaités pour projet de télétraitem. et de base de données. Ecrire nº 84047 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transm.

BUREAU D'ETUDES aménagement du territoire recherche, urgent DEBUTANTS STATISTICIENS-ECONOMISTES expérience HP 9845 appréciée, analyse et rédaction aisées, formation assurée, promotion chargé d'études. Disponibles immédiatement. Env. lettre manuscrite, C.V. et photo à PUBLI-INTER 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS sous réf. 26952 qui transmettra.

Importante Société Française d'Etudes et de Construction de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires située à VELIZY (78) recherche

UN TECHNICIEN

- Titulaire du BTS ou équiv.
- Possédant quelques années d'expérience sur des chantiers ou ds un serv. montage d'une société d'entreprise générale, il assistera le chef de service « travaux neufs » dans ses tâches.
- Connaissances souhaitées en montage, mécanique, chaudronnerie et tuyauterie industrielle.
- Anglais demandé.
- Quelques déplacements sont à envisager.

Env. C.V. détaillé et prétentions sous réf. 2040 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris cedex 09

Pour Société française RESPONSABLE DES PROJETS MINIERS
— Formation ingénieur grande école ou universitaire.
— Expérience minière internationale, anglais indispensable. Minimum 40 ans.
220.000 +
Adresser C.V. détaillé à CHEP sous réf. 277, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.

CHEF COMPTABLE et FINANCIER PARIS

Société Transports spécialisés (environ 100 millions de C.A.)
— 30 ans minimum
Rattaché à la Direction générale pour :
— Assurer la comptabilité, la facturation, l'informatique,
— Assumer la fonction financière,
— Organiser le budget et le contrôle de gestion,
— Mettre en place les contrôles internes,
— Animer ces services (10 à 15 personnes),
— Organiser la gestion administrative du personnel.

Formation supérieure (options finances et comptab.) + D.E.C.S. ou équivalent. Expérience 5 ans minimum fonction similaire en entreprise ou en cabinet

Si compétent, évolution rapide vers D.A.F.

Env. C.V. + lettre manuscrite + prét., s/réf. 11.796, réponse rapide et discrétion assurées, à DELTA MARKETING 33, rue Cartault, 92800 PUTEAUX

IMPTE STE PETROLIERE recherche URGENT

INGÉNIEURS Corrosion

formation chimiste connaissanc matières peintures, problèmes d'époxi durcissant à chaud. Tél. 246-64-91 et 64-86.

P.M.E. en expansion recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR

appelé à le remplacer dans un proche avenir.
FONCTIONS : méthode, ordonnancement, production, relations commerciales et suivi de la clientèle, gestion et rentabilisation de la production.
Connaissance de l'industrie électronique indispensable.
Lieu de travail : PARIS-EST
Env. lettre manusc., C.V. et prét. à Mme R. MAGNIER 51, bd Soult, 75012 Paris

---

Organisme professionnel patronal recherche pour seconder son secrétaire gal

COLLABORATEUR

25 ans minimum
Formation juridique
Libre rapidement
Apte activités variées : rédaction P.V., rapports, circulaires, etc.,
notions statistiques et droit social appréciées
Lieu de travail : banl. sud
Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à : F.N.C.P.L.A. 302, rue de la Tour, Centra 132, 94566 RUNGIS CEDEX.

T.I.T.N.

premier producteur européen de systèmes d'évaluation des performances des ordinateurs (logimètre harmonia) recherche

JEUNES INGÉNIEURS

E.S.E., ou équivalent pour son équipe d'intervention et d'assistance clientèle.
Formation et développement assurés dans un domaine d'activité en rapide expansion.
Env. C.V., photo et prétentions 5, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS sous réf. Harmonia 04/SOFT

représent. offre

IMPRIMERIE LP.I.P. recherche

REPRÉSENTANTS (ES)

pour Paris et région paris. Fixe + Commissions. Tél. : 607-71-34.

secrétaires

SECRÉTAIRE de DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

Pour gérer une revue spécialisée juridique et fiscale. Le poste, autonome et diversifié, requiert notions de Droit, parfaite maîtrise de l'Anglais, sens de l'organisation et du commercial.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 77775 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

STE CONSEIL - FORMATION recherche pour administration dossiers formation et contacts entreprises

SECRÉTAIRE

temps partiel (3 jours/semaine). Bon niveau général, qualité d'organisation, excellentes communications gestion dossiers formation appréciée. Env. C.V. man., photo, prét., à SOFRA, 33, rue Raffet, 75016 Paris.

TEMPRESS - FRANCE recherche :

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

anglais indispensable, notions comptabilité. Envoyer C.V. et prétentions à : TEMPRESS, 27, rue Léon-Loiseau, 93100 MONTREUIL ou téléphone : 857-11-40.

Important Organisme Public recherche POUR PARIS

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE

formation supérieure, position cadre, anglais parlé et écrit, connaiss. en géologie nécess. Elle sera chargée du secrétariat du département de recherche et du suivi administratif des programmes internationaux. Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Régie-Presse, nº 822.530 M, 85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.

Cabinet d'Expertise Comptable à vocation internationale recrute :

SECRÉTAIRE DACTYLO

bil. angl. (ou tril. allemand). Tél., pour R.-V. : 874-23-34.

formation professionnelle

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

MANAGEMENT AVANCÉ

Un programme de 8 mois rémunérés de formation spécialisée, organisé en liaison avec les entreprises et les milieux professionnels.
Il sera particulièrement centré sur la préparation aux fonctions de :

— direction du personnel
— contrôle de gestion
— gestion de la production

25 candidats seront sélectionnés. L'accès est prioritairement réservé aux demandeurs d'emploi ayant au moins 3 ans d'expérience, ainsi qu'aux salariés pouvant bénéficier d'un congé formation de 1.200 heures.

Les dossiers de candidature doivent être demandés, dès maintenant, par courrier à :

Programme Management avancé
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Établissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif
25, rue François-Ier, 75008 PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE EUROPE DE L'EST

48 ans, formation supérieure avec très solide expérience internationale tous azimuts dynamique - organisateur - efficace - rentable succès prouvés
recherche

DIRECTION COMMERCIALE

PAYS SOCIALISTES dans le domaine des BIENS D'EQUIPEMENTS PRODUITS INDUSTRIELS

Ecrire sous nº 1.636, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

J.F. 28 ans, licenciée lettres, espagnol courant, bonnes not. anglais, expérimentée, rech. poste Secrétaire de direction. Ecr. nº T 016663 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 32 ans, secrétaire, étudie ttes prop. poste Strasbourg Ecr. nº T 016662 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FILLE - 22 ANS

SECRÉTAIRE COMPTABLE

2 ans expérience, cherche situation stable dans PME (service paie de préférence), région Est Paris ou près Nation. - Ecrire, nº 6.120, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

AGRO-ALIMENTAIRE

DIRECTEUR INTERNATIONAL MATIÈRES PREMIÈRES

grande expérience opérationnelle de négoce, achats pour l'industrie, ventes, relations importantes + expérience BRESIL + anglais, portugais, espagnol, souhaiterait collaborer dans une Société dynamique. — Ecrire, nº 1.647, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H. 27 a., préparateur B.T.S.F.M. ch. emploi région ANNECY. Tél. : 16 (01) 468-42-50.

DIRECTEUR NÉGOCE INTERNATIONAL MATIÈRES PREMIÈRES pour INDUSTRIES ALIMENTAIRES et AUTRES

très introduit ds la profession et milieux officiels europ., contacts haut niv. + expér. BRESIL + angl., port., esp., étud. propos. sér. de Stés dynam. commerce exter. et/ou industr., ou groupe banc. à vocat. internationale. Ecr. nº 1.648, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR ENSEM

mécanic., 41 a., ch. poste de resp. : chef ou adj. à chef de fabric. ou d'entret. ou d'instail. neuves, de préférence dans le Nord de la France. Bilingue allemand, anglais moyen. Ecr. nº 1.609, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTEUR CONSTRUCTION IMMOBIL.

Expér. approfondie de l'entreprise ingénierie et promotion, bien introduit dans milieu immobilier, gestionnaire confirmé, rech. situation de responsable départ. immob. dans industrie, promotion ou groupe bancaire
Paris, région Paris.
Ec. nº T 016674 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE FINANCIER

Hme, 39 ans, D.E.C.S. économie informatique, gestion et organ. Solide expér. ds banque, cab. expert. comptable, gde entrep. indust., ch. poste stable, responsabilité.

ABIDJAN

TEL. : 467-00-04 ou
Ec. nº T 16.634 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Standard. bil. expér., form. PTT, ch. emploi brigade Paris centre. Téléph. après-midi : 371-09-59.

EXPORTATION ALLEMAGNE

Français, 30 ans, depuis 9 ans en R.F.A. actuellement directeur ventes Allemagne pour le compte Société française

— Homme de terrain dynamique, grande expérience export ;
— sens des responsabilités, esprit de décision ;
— grande mobilité ;
— parfaite connaissance langue allemande et pratiques commerciales de ce pays ;
— bonnes connaissances anglais.

recherche

Poste région Sud-Ouest (Poitiers, Bordeaux, Toulouse ou Montpellier).

Situation en rapport dans entreprise dynamique à forte vocation exportation.

Libre dès février 1980

Ecrire sous nº T. 92.080 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR DE DIRECTION BANCAIRE

(40 ans)

Grande expérience financements et gestion

recherche

Poste haut niveau dans Banque (Paris)

Ecrire sous nº 1.622 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75127 PARIS CEDEX 09.

CADRE TECHNIQUE

Imprim., édit., pub., annonceur, format typo, C.A.P. et B.T.S., connaissance tous procédés, 10 ans d'expér. dans fabrication CHERCHE SITUATION conception, étude et réalisation d'imprimés. Libre de suite. F. TACHOT, 6, rue Lulli, 95470 FOSSES.

SPÉC. PAYS DE L'EST

J. F., 26 a., Sc. Po. (R. I.), angl., russe, allem., polon., ch. empl. industr., tourisme, presse. Ecr nº 8.950, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ÉCONOMISTE-STATISTICIEN

DES économétrie, Sc. Po. ISUP. 30 a., 6 a. d'expér. prof., spéc. auto, rech. poste de responsab. Ec. nº 92.078 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE AUTODIDACTE, 44 a. formation industrie lourde de transform. du bois, assume dir. techniqu. France, étrang., rech. poste stable. Ecr. J. Machia, 59, av. Résistance, 93100 Montreuil

---

H., cadre, DECS, ch. stage 1re année, 3 jrs par sem. cab. E.C. ou entreprise Paris. Ecr. Priod, 24, rue St-Fargeau, 75020 Paris.

F. MARKETING-ETUDES TRES EXPERIMENTEE, FORMAT. SUP., ESPRIT DE SYNTH. ET CREATEUR, ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS - TEL. : 288-87-16, LE MATIN.

CADRE FINANCIER ET COMPTABLE
46 ans, expérience marketing, prit de synthèse, habitué hautes responsabilités, rech. situation, étudierait toutes propositions. connaissance informatique, es- Ecr. à 33.033 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, 75040 Paris.

Cadre féminin, 40 a., ch. empl. STABLE ET MOTIVANT direct.

ADMINISTRAT. des VENTES RELATION CLIENTS

Gestion commandes, relances, goût contact hum., organisat. et animation réunion technico-ociaux, recrutem. personnel, connais. jurid., aptitud. aux command. (15 pers.), expér. 12 a. BTP Salaire an. 90.000 F. Libre rapidem., préfér. banl. Sud Tél. avant 9 h. 30 et après 16 h. : 237-53-40.

ARCHITECTE D.P.L.G.

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés ;
- Dynamisme et sens relations humaines ;
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions

Ecrire sous le nº 6.121 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

SPÉCIALISTE EXPORTATION

39 ans, biens consommation courante et de luxe. Expér. vente à industriels et circuits spécialisés acquise par présence terrain, contact, mentalités. Anglais, allemand, espagnol et arabe moderne. Rech. direction exportation à Paris ou banlieue. Merci fixer R.-V. semaine 19/24 novembre à Paris.

Ecr. sous le nº T 016.672 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

DOCUMENTALISTE dipl., 31 a., form. scientifique, ayant créé serv. doc. ds collectivité locale, ch. pl. en urbanisme, aménag., génie civil ou biologie, sc. de la terre.
Ecr. à 8.946, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 39 a., resp. péd., inst. spéc. CAE I, prat. de formation d'enseignants, gde exp. ens. spéc. et dir. anim. loisirs et vacanc., ch. direct. péd. dans établ. ou ass. Pr contact dès maintenant, écr. à 1.604, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 35 ans, BTS traducteur commercial franc.-allem., Chb. de commerce brit., ch. poste de traductrice mi-tps ou tps part. prox. gar. Défense ou St-Lazare. Ecr. à 8.970, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

39 a., ASSISTANTE DE REDACTION d'une revue scientifique, SECRETAIRE DIRECTION bilingue anglais confirmée, plusieurs années expér. secrétariat assoc. intern., souhaite poste ht niv., respons. Lib. ss/3 mois. Ecr. à 1.601, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

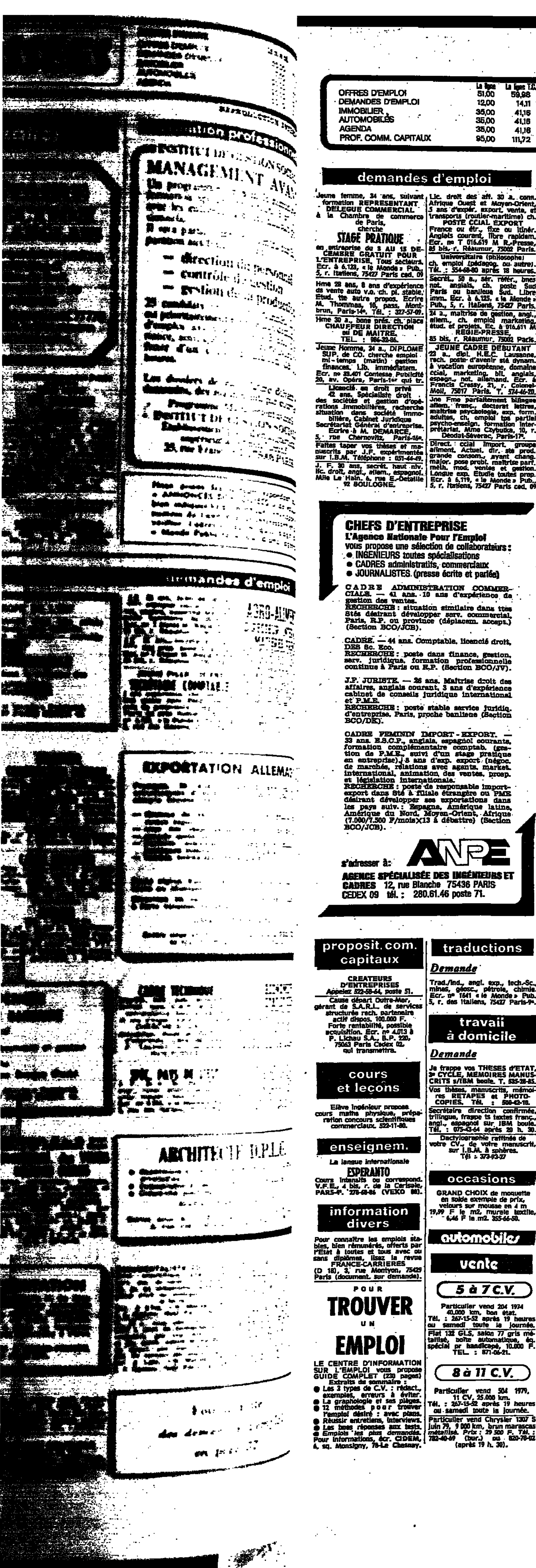
Hme, 32 a., maît. droit et DECS expérience, rech. direction clinique ou établissement social. Ecr. à 1.616, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., Franç., 29 a., lic. d'allem., secrét. jur. (droit all.), 8 ans en Allem. Féd., conn. angl. + esp., ch. sit. int., responsabilités souhaitées - Tél. : 365-09-90.

J.H. 26 a., peintre maît. psycho-socio, prép. doct. lettres, expér. animat. groupe, étudie ttes prop. surtout édition, presse, secteur socio-artistique. Tél. : 080-06-17.

CARRIERE COMPTABLE
Association loi 1901, 17, rue Daubigny, 75017 Paris, cherche pour ses membres tous emplois comptables.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 37



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

Jeune femme, 34 ans, suivant formation REPRESENTANT DELEGUE COMMERCIAL à la Chambre de commerce de Paris, cherche
STAGE PRATIQUE
en entreprise du 3 AU 15 DECEMBRE GRATUIT POUR L'ENTREPRISE. Tous secteurs. Ecr. à 6.123, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Hme 28 ans, 8 ans d'expérience ds vente auto v.o. ch. pl. stable. Étud. tte autre propos. Ecrire M. Thommes, 10, pass. Montbrun, Paris-14e. Tél. : 327-57-09.

Hme 30 a., bone prés. ch. place CHAUFFEUR DIRECTION ou DE MAITRE. TEL : 986-32-86.

Jeune Homme, 24 a., DIPLOME SUP. de CO. cherche emploi mi-temps (matin) gestion finances. Lib. immédiatem. Ecr. no 38.401 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Licencié en droit privé 42 ans. Spécialiste droit des sociétés et gestion d'opérations immobilières, recherche situation dans société immobilière, Cabinet Juridique Secrétariat Général d'entreprise. Ecrire à M. DEMARCE, 5, rue Chernovitz, Paris-16e.

Faites taper vos thèses et manuscrits par J.F. expérimentée sur I.B.M. Téléphone : 051-44-49.

J. F. 30 ans, secrét. haut niv. lic. droit, angl., allem., espagnol. Mlle Le Hain, 6, rue E.-Detaille 92 BOULOGNE.

Lic. droit des aff. 30 a. conn. Afrique Ouest et Moyen-Orient, 5 ans d'expér. export, vente, et transports (routier-maritime) ch. POSTE CCIAL EXPORT France ou étr., fixe ou itinér. Anglais courant, libre rapidem. Ecr. no T 016.619 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Universitaire (philosophe) ch. emploi (pédagog. ou autre). Tél. : 554-68-80 après 18 heures.

Secrét., 50 a., sér. référ., bnes not. anglais, ch. poste Sud Paris ou banlieue Sud. Libre imm. Ecr. à 6.125, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris.

24 a., maîtrise de gestion, angl., allem., ch. emploi marketing, étud. et projets. Ec. à 016.611 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE CADRE DEBUTANT 23 a., dipl. H.E.C. Lausanne, rech. poste d'avenir sté dynam. à vocation européenne, domaine ccial, marketing, bil. anglais, espagn., not. allemand. Ecr. à Francis Cressy, 21, r. Colonel-Moll, 75017 Paris. T. 574-46-20.

Jne Fme parfaitement bilingue allem.-franç., doctorat lettres, maîtrise psychologie, exp. form. adultes, ch. emploi tps partiel psycho-enseign. formation interprétariat. Mme Czybulka, 10, r. Déodat-Séverac, Paris-17e.

Direct. ccial import. groupe aliment. Actuel. dir. sté prod. grande consom., ayant chang. major. pose probl. maîtrise parf. méth. mod. ventes et gestion. Longue exp. Etudie toutes prop. Ecr. à 6.119, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ADMINISTRATION COMMERCIALE. — 41 ans. 10 ans d'expérience de gestion des ventes.
RECHERCHE : situation similaire dans ttes Stés désirant développer serv. commercial, Paris, R.P. ou province (déplacem. accept.) (Section BCO/JCB).

CADRE. — 44 ans. Comptable, licencié droit, DES Sc. Eco.
RECHERCHE : poste dans finance, gestion, serv. juridique, formation professionnelle continue à Paris ou R.P. (Section BCO/JV).

J.F. JURISTE. — 26 ans. Maîtrise droit des affaires, anglais courant, 3 ans d'expérience cabinet de conseils juridique international et P.M.E.
RECHERCHE : poste stable service juridiq. d'entreprise, Paris, proche banlieue (Section BCO/DK).

CADRE FEMININ IMPORT-EXPORT. — 33 ans. E.S.C.P., anglais, espagnol courants, formation complémentaire comptab. (gestion de P.M.E., suivi d'un stage pratique en entreprise). 8 ans d'exp. export (négoc. de marchés, relations avec agents, market. international, animation des ventes, prosp. et législation internationale.
RECHERCHE : poste de responsable import-export dans Sté à filiale étrangère ou PME désirant développer ses exportations dans les pays suiv. : Espagne, Amérique latine, Amérique du Nord, Moyen-Orient, Afrique (7.000/7.500 F/mois×13 à débattre) (Section BCO/JCB).

ANPE
s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

proposit. com. capitaux

CREATEURS D'ENTREPRISES
Appelez 522-58-64, poste 51.

Cause départ Outre-Mer, gérant de S.A.R.L. de services structurée rech. partenaire actif dispos. 100.000 F. Forte rentabilité, possible acquisition. Ecr. no 4.013 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

cours et leçons

Elève ingénieur propose cours maths physique, préparation concours scientifiques commerciaux. 522-11-80.

enseignem.

La langue internationale
ESPERANTO
Cours intensifs ou correspond. V.F.E., 4 bis, r. de la Cerisaie, PARIS-4e. 278-68-86 (VEKO 80).

information divers

Pour connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (D 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris (document. sur demande).

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

traductions

Demande

Trad./Ind., angl. exp., tech.-Sc., mines, géosc., pétrole, chimie. Ecr. no 1641 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Je frappe vos THESES d'ETAT, 3e CYCLE, MEMOIRES MANUSCRITS s/IBM boule. T. 535-28-85.

Vos thèses, manuscrits, mémoires RETAPES et PHOTOCOPIES. Tél. : 508-42-18.

Secrétaire direction confirmée, trilingue, frappe ts textes franç., angl., espagnol sur IBM boule. Tél. : 075-43-64 après 20 h. 30.

Dactylographie raffinée de votre CV., de votre manuscrit, sur I.B.M. à sphères. Tél : 373-93-27

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde exemple de prix, velours sur mousse en 4 m 19,99 F le m2, murale textile, 6,46 F le m2. 355-66-50.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend 204 1974 40.000 km, bon état. Tél. : 267-15-52 après 19 heures ou samedi toute la journée.

Fiat 132 GLS, salon 77 gris métallisé, boîte automatique, éq. spécial pr handicapé, 10.000 F. TEL : 871-06-21.

8 à 11 C.V.

Particulier vend 504 1979, 11 CV, 25.000 km. Tél. : 267-15-52 après 19 heures ou samedi toute la journée.

Particulier vend Chrysler 1307 S juin 79, 9 000 km, brun marascas métallisé. Prix : 29 500 F. Tél. : 782-40-69 (bur.) ou 820-78-02 (après 19 h. 30).

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

P. à P., appt, place des Vosges, sur cour, 3 Pièces, 55 m2. Téléphone : 553-46-19.

4e arrdt.

MARAIS, près place des VOSGES, magnifique duplex rez-de-chaussée + 1er étage, séjour, 3 chambres, 2 bains, 112 m2 + terrasse de 29 m2. GARBI : 567-22-88.

ILE DE LA CITÉ
Duplex 7 P. tt conft. 220 m2. MICHEL ET REYL 265-90-85.

5e arrdt.

CLUNY, immeuble 18e, BEAU LIVING, cheminée + 2 chambres, refait à neuf, ascenseur. Tél. : 633-29-17, 577-38-38.

39, RUE GRACIEUSE
Pptaire vend 2 ET 3 P. CFT. Libre et occupé. MARDI 14 H. à 17 H.

6e arrdt.

RUE DE SEINE, LUXUEUX LIV. DBLE, cft, 47 m2, sanit., original, 444.000 F. - 577-96-85.

GUYNEMER - 354-42-70. Soleil
220 m² VUE JARDINS LUXEMBOURG
Appartement de réception

Rue BONAPARTE - 3-4 pces
100 m2 à rénover dans imm. classé sur très belle cour. OTIG. Tél. : 259-21-74.

7e arrdt.

INVALIDES, gd standing, rue calme, 180 m2, soleil, chbre de service. 1.800.000 F. - 548-76-25.

INVALIDES, immeuble pierre : 2 Pièces, entrée, cuisine, bains, wc, 350.000 F. Tél. : 543-79-23.

SEGUR - DUQUESNES
5 P. Bel immeuble ancien, parfait état, asc. 633-29-17 - 577-38-38

COGNACQ-JAY
Superbe 240 m2 + service. COREPI. 247-13-41, poste 291.

ST-DOMINIQUE-INVALIDES
TERRASSE 40 m2
Sél. 40 m2 + 2 chbres. Calme, soleil. 354-42-70.

8e arrdt.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Beau 3 P., 105 m2. COREPI. 247-13-41, poste 291.

9e arrdt.

43, RUE DE LA VICTOIRE
5 pièces, cuis., cft, 136 m2 + service, 4e sans ascenseur. 650.000 F. - 283-87-88.

10e arrdt.

Résidentiel. 180 m2 en duplex : sal dble 5 à M., 4 ch., park., 1.200.000 F. Téléphone 278-89-40.

11e arrdt.

Me OBERKAMPF, 2 Pièces, cuisine, confort, imm. anc. rest., 36 m2, 160 000 F. — 508-50-54.

BASTILLE Bel espace 120 m2 en L non cloisonné, nombreuses fenêtres, division possible. Immeuble rénové - 272-40-19.

13e arrdt.

BD ARAGO, dans imm. récent, studio, tt cft. bas prix vu urgce. Téléphone : 526-00-35.

14e arrdt.

MAISON CARACTERE, 7 PCES + Atelier d'Artiste + JARD. Exclusivité. - 320-73-37.

DAGUERRE, grand 2 Pièces, tout confort, dans bel immeuble récent : 400.000 F. - 543-79-23.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA, beau 5-6 Pièces, 137 m2, P. de T., 3e esc., tt cft, 1.100.000 F. Téléphone 548-76-25.

QUAI DE GRENELLE. Récent, grand standing 4 pces, 2 bains, étage élevé, parking. Prix : 1.250.000 F. Téléphone 543-79-22.

CHOIX DE 2 PIÈCES

48 m2	Convention.	213.000 F.
35 m2	Desplaix.	213.000 F.
28 m2	Cambronne	146.000 F.
47 m2	E.-Zola.	370.000 F.

Jean Feuillade 566-00-75.

16e arrdt.

16e AV. DE LAMBALLE ATELIER + MEZZANINE
70 m2. Appt non conventionnel de gde ALLURE. Prix 670.000 F. K. de ROZEN - 272-40-19

PTE DAUPHINE Ancien gd standing
Charme, caractère. Très beau 5 p. 220 m2 (possib. 4 chbres), étage élevé + serv. - 742-19-63.

ASSOMPTION
— 85 m2 + terrasse + parkgs.
— 80 m2 standing.
COREPI. 247-13-41, poste 291.

17e arrdt.

IDEAL PROFESSION LIBER., AV. WAGRAM : salon 60 m2, 5 à M., 5 chbres, tout confort, imm. gde classe. Tél. 550-34-08.

PRES PLACE WAGRAM. Dans immeuble de très bon standing, soleil, beau 5 pièces, 2 S. de B., cuisine équipée, 2 chambres de personnel. Téléphone : 705-24-10.

17e - CHAMPERRET - 2 P.
Imm. standing - 1er ét. - Clair Verdure - Rue - Cour - Soleil
BEAU 5 PIECES Grand living 3 chambres
1 bains - 2 douches - 2 w.-c. Belle entrée, cuis. Tout confort.
RENOVATION EN COURS DECORATION GRE CLIENT
PRIX 960.000 F
Mardi, mercredi, 13 h. - 19 h.
10 PIECES Place PORTE CHAMPERRET ou 326-51-33

18e arrdt.

SACRÉ-CŒUR
30, rue LAMARCK, bel imm. asc., gd 2 P. cuis., bains, soleil. Mardi de 15 h. à 17 h. COURTOIS 265-49-85

20e arrdt.

PROXIMITE GAMBETTA « PRAIRIE »
28, rue des Prairies,
2, rue de l'Indre,
23, rue Pelleport.
STUDIO A 5 PIECES.
Sur place ce jour, 14 à 19 h. M. DUFOSSE. — 360-90-64.

91 - Essonne

MASSY, appt 1967, 89 m2, 4 P., loggia, balcon, cave, parking. 360.000 F. Téléphone : 666-08-27.

LES ULIS Résidentiel. Imm. récent, standing 7e étage, asc. VUE PANORAM. Séjour, dressing, 3 chambres, cuis. équipée, s. de bains, wc. BALCON - TERRASSE - Cave - Parking. 435.000 F. - 603-27-51.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES Dans nid de verdure
Vue panoramique. Dble living, 4 chbres, 2 s. de bains, 2 park. AUDOLI - 743-19-63

NEUILLY ST-JAMES
GRAND JARDIN PRIVATIF
7 PIECES 3 sanitaires, 2 serv., parking. Prix élevé. Matin : 567-47-47 et 524-44-84.

NEUILLY RÉSIDENTIEL
LUXUEUX DUPLEX 250 M2 + jardin privatif 4.300.000 F
MAZEL IMMOBILIER 843-76-42

94 Val-de-Marne

PRES BOIS VINCENNES
NOGENT-sur-MARNE - Secteur résident. 5 p., cuis., tt confort, park., cave, balc., exceptionnel. 735.000 F. - 347-26-81.

95 - Val-d'Oise

INVESTISSEZ
Dans une résidence de haut standing
A L'ISLE-ADAM
un placement sur de bonne rentabilité.
Très beaux appartements dans deux petits immeubles situés dans parc.
RESIDENCE DE L'ISLE, 19, avenue de Paris. 469-36-91. URAC. Tél. : 371-51-40.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE
Thollon (12 km. Evian), Châtel-Chapelle-d'abondance Habère-Poche :
studio 4 personnes à partir de 130.000 F avec 13.000 comptant
2-3-Pièces,
chalets 4-5 Pièces.
Gestion assurée. G.R.
Rue du Lac - Corzent
74200 Thonon. Tél. (50) 71-76-49.

06-Menton, Part. vd appt 120 m2. 4 P., cave, park. Px 530.000 F. T. 16 (93) 35-94-79 H. de repas.

constructions neuves

SPECIAL INVESTISSEMENT
PARIS (11e)
Résidence : La Cour d'Aunay
STUDIOS - 2 - 3 et 4 PIECES
Prix du m2
Base 4 pièces **6.970 F**
54, RUE DE LA FOLIE-REGNAULT
Sur place tous les jours, samedi, dimanche compris (sauf mercredi toute la journée et jeudi matin).
373-79-18 - 246-70-50

appartem. achat

URGENT, réglem. cpt devant notaire, rech. appts 2 à 4 P., même avec travaux, PARIS ou Neuilly. Mme Leuller, 261-39-78.

Rech. appts 1 à 3 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55.

Achète studio occupé, dans 9e ou 10e, 3e étage maximum. Ecr. no 6.124, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées Offre

Paris

BOURSE, 5 Pièces, cuisine, S. de B., 100 m2, 6e étage, sans ascenseur, 2.800 francs charges comprises. Sur place, 2, rue des Colonnes, samedi, de 12 à 17 h.

Propriétaire loue directement
4 et 5 P. dans immeuble standing neuf
200, rue de LOURMEL (15e) Visite sur place, sauf dimanche.

Région parisienne

COURBEVOIE, studio, loggia, cuis équ., s/parc, imm. neuf, tout confort, parking, cave : 1.000 F + charges. 585-41-28.

Province

MONTELIMAR, centre, ds imm. classé XVIe s., 2e étg., asc., 5 P., pl. sud, tt cft, chf. centr. indiv. gaz, 1.800 F/m. T. : (75) 22-82-17.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-82.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

Boutiques

VDS BOUTIQUE CADEAUX GADGETS à développer près Buttes-Chaumont, raison famil. TEL. : 205-90-09.

fonds de commerce

Au cœur de BORDEAUX, BAR-CLUB Restaurant, 60 Cts 3 étoiles, lic. IV. Affaire très saine, tenue 31 ans, très bonne présentation Tél. 44-39-11 ou écrire : K 20546 Havas 33, Bordeaux.

locaux commerciaux

MARAIS. Local ts commerces ou atelier 438 m2. 6.000 F mensuel. 278-25-60.

NICE Plein CENTRE
Cédons BAUX de 4 magasins Zone piétonne MASSENA et avenue JEAN-MEDECIN 70 à 300 m2
M. DULONG - Tél. (93) 89-63-49

bureaux

9e TRINITE Bel imm. 7 Burx, 230 m2 (4 lignes). Park. Bail. 137.000 F/mois. Tél. 265-64-11

LOCATIONS salles, bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES et TELEX Tél. : 524-43-05.

30, AV. GEORGE-V
Dans immeuble de gd luxe à louer, bureaux divisibles de 60 à 600 m2.
1.450 F le m2.
Possib. location précaire. Tél. : 723-78-08.

Domicil. Artist. et Commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., telex. Bur. A partir de 100 F/mois. Paris-78e, 11e, 15e, 17e. 229-18-84 - 355-70-80.

DOMICILIATIONS CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18.

Loue BUREAU. Dep. 100 F/mois
DOMICILIATIONS
Ts services. C.A.P.A. 296-82-73.

locaux indust.

A LOUER
A CLERMONT-FERRAND
rue de Bellevue et rue Voltaire, très bel ensemble de 1.000 m2 couverts, à usage de dépôt industriel et commercial avec :
Une partie comprenant au sous-sol un grand dépôt, au rez-de-chaussée ; hall d'entrée pour livraisons, pont-roulant pour chargements, w.-c., toilettes, au rez-de-chaussée surélevé : un magasin sur la rue, toilettes, w.-c., bureau vitré, dépôt, et autre partie avec cour, deux garages, grand dépôt, au rez-de-chaussée : salle d'emballage avec toilettes, w.-c., autre w.-c., bureau et secrétariat.
Possibil. de diviser les locaux Chauffage individuel pour chacun.
Pour tous renseig. s'adresser à l'étude de Me POURCHER, notaire à BILLOM (Puy-de-Dôme). Tél. : (73) 70-41-10.

immeubles

ACHETE imm. de toute import. même avec travx. M. MOHR, 137, bd Kœnig, Neuilly-sur-Seine.

Europa, 54, rue Amsterdam, 8e paie comptant immeuble occupé ou partiel Paris-Banlieue. Directement propriétaire : 520-13-57.

A saisir immeuble à rénover sis à CLERMONT-FERRAND. Composé de 10 appts, chacun d'une superficie de 80 m2 au minimum, de 3 chambres de plus ou moins de 20 m2 chacune, de 7 garages + dépendances, caves et greniers, à vendre d'un bloc ou par appartement. Téléphone : 783-77-70 poste 476.

18e ABBESSES 26, rue FEUTRIER
Pptaire vd murs boutique Confection. Bail neuf. Loyer 9.000 F. Prix 82.000 F. Vis. uniquem. s/place mardi de 14 h à 16 h 30.

pavillons

SURESNES POUR 230.000 F. Pavill. libre + ateliers fin bail, sur 454 m2. Placement. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, 8e. 359-97-50.

Rueil R.E.R., charmante maison, 6-7 pièces, confort, jardin clos, garage. 620.000 F. Ag. Malmaison. 749-00-30.

maisons de campagne

Région LIONS-LA-FORET (76) maison normande 5 Pces, 1.600 m2 terrain. 176.000 F. Tél. (35) 90-83-70

viagers

Près Buttes-Chaumont, libre studio 44 m2 terrasse, 8e ét. neuf. 125.000 F + rente 1.500. LODEL. 355-00-44.

Libre La Varenne-Saint-Maur, appt. lux. 100 m2 + terrasse, gar., parc arboré 4.000 m2. 340.000 + rente 3.000. LODEL. 355-00-44.

Enseignants recherche VIAGER appart. 5 pces, préf. 19e arrdt. Ecr. no 6.126 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

terrains

SARTHE, ECOMOY 6.400 m2 constructible. 60.000 F. Tél. soir 832-39-89.

villas

De prop. à prop.
SUR 2.085 m2 A LA PERIPHERIE DE MELUN
de terrain en partie boisé, belle villa de plain-pied sur sous-sol total : hall d'entrée, grand séjour avec cheminée et portes-fenêtres, vaste cuisine claire, 3 chambres, salle de bains, w.-c., garage 2 voitures, chauffage central.
Prix 560.000 F. Tél. 437-72-24

propriétés

A vendre très belle DEMEURE 18e (Manche) 10 pièces restaurées. BENARD, 50620 LE DEZERT.

MARINES (95) 45 km PARIS
Belle propriété sur 5.270 m2, const. pierre de taille, bon état, libre, surf. hab. 350 m2. Grand PARC + mais. gardien + garage Tél. Notaire : 555-07-64

ALLIER, Paris 300 km
BELLE FERME
Habitat. + dépend. 560 m2/sol. Terrain atten. 5 ha. Location possib. 15 ha atten. Px. 410.000. Doc., photo sur demande CAB. PEZET, 03500 SAULCET. (70) 45-35-70.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte sur saisie Imm. Pal. de Justice Versailles, 21 nov. 1979, à 10 heures
Immeuble à usage commercial
SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE
Angle rue Ditte et Chesneau, compr. :
COTE RUE DITTE
Hall, entr., gde pièce usage Banque. Couloir, cuis., w.-c., c. de toilette.
COTE RUE CHESNEAU
BOUTIQUE, petite réserve bureau, cabinet de toilette avec w.-c., cave
Immeuble vendu LOUE
MISE A PRIX : 90.000 F. S'adresser à
Me SILLARD, Avocat à Versailles Tél. : 950-02-99
79 bis, boulevard de la Reine.

Adj. au TRIB. COMMERCE de PARIS le 19 NOV. 1979, à 13 h. 45. Fonds
CHARCUTERIE - COMESTIBLES
Compr. Appart. de 3 p. accéd. à bout. Expl., sis à **PARIS** 4, rue Crozatier, 12e. Mise à P. (NE peut être baissée) 4.900 F. Consig. 20.000 F. S'ad. Mes Demortreux et Sagaut, not. ass., 67, bd St-Germain, et Me Mizon, synd., 60, bd Sébastopol, Paris (3e).

Adj. en l'étude de Me Dauchez, not., 37, quai de la Tournelle, Paris (5e), le jeudi 22 novembre 79, à 14 h 30, de
125 parts de 240 F chacune
de SARL. Equip. hospit. Rhône-Alpes. M. Px 30.000 F (P. ét. B). Cons. 30.000 F. S'adresser à Me Dauchez (329-12-03) et Me Martin, S., 13, r. E.-Marcel, Paris-1er

Adj. étude de Me Dauchez, notaire, 37, quai de la Tournelle, à Paris (5e), le Jeudi 22 novembre 1979, à 14 h 30, de 780 PARTS de 10 F chacune de la Sté Civile Imm. « Résidence du Parc », donnant droit à la jouissance d'un
APPARTEMENT 7e étage gauche Bât. I, escalier A
Cprt : 3 pces, entr., s. bns, ling., rangement et w.-c. + 1 cave, 1 park. sit. à
VITRY-S.-SEINE dans ensemble imm. 1 à 21, av. C.-Fabien
M. Px (P.ét.B.) 150.000 F. Cons. 50.000 F. S'ad. Me Dauchez (329-12-03), Me Martin, S., 13, r. E.-Marcel, Paris. S.-lieux pr visit. Vendr. 16 nov., 14 à 17 h.

Vte sur saisie imm. Pal. Just. d'Evry, rue des Mazières le mardi 20 novembre 79, à 14 heures, dans un ensemble immobilier
d'UN APPARTEMENT
2, ALLEE DES CEDRES
à **BOUSSY-ST-ANTOINE**
(Essonne)
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
S'adr. pr renseign. à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis (91100) Corbeil-Essonnes Téléphone : 496-14-18.

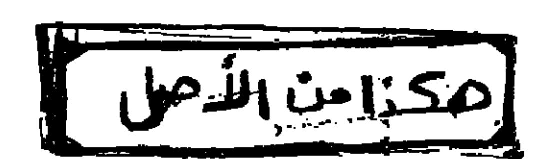
VENTE aux ENCHERES PUBLIQUES, en l'Etude de Me DELAFON, notaire, 33, r. Marx-Dormoy, 75018 Paris, le lundi 3 déc. 79, 15 h., EN UN LOT de
375 PARTS D'INTÉRÊT
DE 10 F CHACUNE, de la S.C.I. « De la R. du Ch. de Fer » (au capital de 7.500 F div. en 750 parts), donn. jouis. à la 1/2 des revenus de l'Imm. sis
A NANTERRE (92), 5, RUE M.-THOREZ.
Elevé s/terrain de 513 m2. Compren. un bât. sur rue et 3 bât. dans la cour.
MISE A PX : 180.000 F
+ frais préalables. Consignation pr enchérir 40.000 F (chèq. cert. ou esp.). Pr ts rens. s'ad. au Not. (208-25-25).

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice, à Paris
LE JEUDI 22 NOVEMBRE 1979, à 14 heures
EN 43 LOTS :
LOCAL COMMERCIAL - APPARTEMENTS
STUDIOS - PARKINGS
Le tout dépendant de l'Ensemble Immobilier sis à PARIS (15e)
11, Rue de Lourmel et 18, Rue Juge
MISES A PRIX :

LOCAL COMMERCIAL	175 000 F.	49 PARKINGS en 1 seul Lot	350 000 F.
DUPLEX - APPARTEMENTS - STUDIOS	335 000 F. à 50 000 F.	53 PARKINGS en 1 seul Lot	350 000 F.

TOTAL des MISES à PRIX : 2.452.500 FRANCS
S'adresser à Maître André-J. GUIBERT, Avocat postulant, 52, boulevard Malesherbes, 75008 Paris ; à Maître MICHEL, Administrateur Judiciaire, 206-208, rue de Rivoli, 75001 Paris ; à tous Avocats postulants près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

ADJUDICATION AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, LE 19 NOVEMBRE 1979, A 13 H. 45
D'un FONDS DE COMMERCE D'EXPLOITATION d'une
SALLE DE PROJECTION DE FILMS
à PARIS, 55, rue de Ponthieu, dénommée « Studio LA BOETIE », comprenant divers locaux au premier étage. Salle de projection et bureaux. Mise à prix (ne pouvant être baissée) : 150 000 F. Consignation : 50 000 F. S'adr. à Mes DEMORTREUX et SAGAUT, Notaires Associés, 67, boulevard St-Germain à Paris, et Me PINON, Synd., 16, rue Abbé-de-l'Epée, Paris.



ENVIRONNEMENT

Va-t-on appliquer la convention sur la pollution du Rhin?

Les Néerlandais trouvent la facture trop salée

La Haye. — Jan Strik n'est pas content. Voilà un demi-siècle que, sur des terres arrachées à la mer, sa famille s'échine à faire pousser des fleurs et des légumes. Ses 2 hectares de serre sont situés à Wateringen, à 12 kilomètres au sud de La Haye. L'ennemi numéro un, ici, c'est le sel. Par les canaux il menace de revenir à chaque marée haute et sans cesse il remonte du sous-sol. Pour le chasser, pour arroser et nourrir les végétaux, Jan Strik, à l'instar de son père, compte sur une puissante alliée : l'eau douce du Rhin.

Comme beaucoup des trois mille horticulteurs de cette région, le Westland, il a modernisé son exploitation. Les granulés d'argile qui tapissent ses serres, la tourbe qui emplit ses pots, les plantes qu'il fait grandir, les engrais dont il les nourrit, tout ou presque est importé. Un ordinateur règne sur ce petit monde artificiel ; 90 % des orchidées, des plantes exotiques et des poivrons qu'il produit avec ses dix employés partent à l'étranger.

Jan Strik, trente-sept ans, trois enfants, est fier de son chiffre d'affaires : 1 million de florins par an, soit 2 millions de francs. Pourtant, comme autrefois, la prospérité de son entreprise repose sur la qualité des eaux du Rhin. Et c'est pour cela qu'il est en colère.

C'est le 20 novembre prochain que le gouvernement devrait proposer à l'Assemblée nationale de ratifier la convention sur la protection du Rhin que la France a signée en 1976. Les Parlements suisse, *luxembourgeois, allemand et néerlandais*, quant à eux, ont déjà approuvé cet accord international depuis plus d'un an. Le retard de la France a ses raisons.

La convention prévoit en effet que, au lieu de rejeter dans le Rhin l'équivalent annuel de 5,5 millions de tonnes de sel, les Mines de potasse d'Alsace en injecteront 2,3 millions de tonnes dans le sous-sol du Haut-Rhin. Les cosignataires de l'accord ont déjà versé une importante contribution financière pour couvrir les frais de l'opération. Malheureusement, en 1976, on avait oublié de demander leur *avis aux Alsaciens eux-mêmes. A présent*, ils se rebiffent et refusent que leur province devienne une « poubelle à saumure ».

La fronde des élus alsaciens est telle que, par deux fois, de peur d'être désavoué, le gouvernement a renoncé à présenter la convention à l'approbation de l'Assemblée. On n'est même pas certain qu'il osera le faire cette fois-ci. Et, dans ce cas, on est encore moins assuré de la ratification.

Ce blocage entraine des complications diplomatiques. Les autres contractants *s'impatientent. Particulièrement les* Néerlandais qui, situés à l'embouchure du Rhin, voient leurs eaux polluées par tous les déchets de l'Europe industrielle. Pour alerter l'opinion, le gouvernement de La Haye a invité une quinzaine de journalistes français à venir constater « in situ » les dégâts matériels et psychologiques causés par les atermoiements de Paris.

De notre envoyé spécial

L'eau du Rhin n'a cessé de se dégrader depuis trente ans. Tout au long de son parcours en Suisse, en France, en Allemagne, le grand fleuve se charge d'un invraisemblable cocktail de matières organiques, de produits chimiques, de métaux lourds. Et pour corser le bouillon, il charrie maintenant 15 millions de tonnes de sel chaque année. Celui qui résulte de la fabrication de la *potasse, celui des soudières* et même celui qui imprègne les eaux des mines de charbon. Les entreprises qui se débarrassent de leur sel dans ce qui est devenu « le plus grand égout à ciel ouvert de l'Europe » ne sont pas moins d'une vingtaine.

Un complexe d'encerclement

A Lobith, porte d'entrée du Rhin en territoire néerlandais, les hydrobiologistes veillent comme sur une frontière menacée. Les milliards de mètres cubes d'eau qui passent ici abreuvent des millions de Néerlandais, irriguent une bonne partie des cultures et sont indispensables à des milliers d'usines. Lobith est aujourd'hui le ventre mou des Pays-Bas. Or, les analyses pratiquées en permanence sont inquiétantes. Le Rhin transporte mille deux cents substances différentes dont certaines sont cancérigènes et mutagènes. Quant à sa teneur en sel, on la voit monter depuis le début du siècle, comme la température sur une feuille de maladie.

Selon les graphiques du ministère des transports et des eaux la salinité du Rhin qui était de 140 milligrammes d'ions-chlore par litre d'eau en 1969 a grimpé à 210 milligrammes en 1972 pour se stabiliser depuis aux alentours de 200 milligrammes. C'est exactement ce que les chimistes alsaciens trouvent avec effroi dans la nappe phréatique de Mulhouse polluée par les infiltrations cinquantenaires des mines de potasse.

Les Hollandais qui, depuis près de mille ans, se défendaient du sel venant de l'ouest se sentent tournés sur leurs arrières par des eaux salées qui viennent maintenant de l'est. Et l'on n'est pas loin, au pays des tulipes, de nourrir un complexe d'encerclement. L'affaire qui touche à des reflexes centenaires prend un tour passionnel puisqu'on parle de « *menace sur l'existence même des Pays-Bas* ».

Il y a cinq ans déjà une fondation s'est créée qui a pris pour titre et pour slogan Reinwater : le Rhin propre. But avoué : pourchasser les pollueurs où qu'ils se trouvent, même à l'étranger, sans attendre que les interminables travaux de la commission internationale pour la protection du Rhin n'aboutissent. L'horticulteur Jan Strik et deux de ses voisins, MM. Bier et Valstar ont immédiatement rejoint les juristes de Reinwater pour porter plainte ensemble contre les Mines de potasse d'Alsace, le plus gros producteur de sel des bords du Rhin.

Ils ont déjà remporté deux escarmouches préliminaires. La Cour internationale de La Haye a déclaré que c'était le tribunal de Rotterdam et non un tribunal français qui était compétent. Les magistrats hollandais ont décidé, quant à eux, que seules les Mines de potasse seraient impliquées et non l'ensemble des entreprises polluantes comme le *réclamaient les Français. Les premières* expertises sont sur le bureau des juges et les parties comparaîtront le 10 décembre prochain.

« *Nous voulons que les rejets des Mines de potasse soient déclarés illégaux*, explique M. Derk Lasonder, secrétaire général de Reinwater. *Si c'est le cas, les trois horticulteurs demanderont alors des indemnités. S'ils les obtiennent, des milliers d'agriculteurs, puis les services des eaux et sans doute nombre d'industriels, en feront autant. Nous poursuivrons aussi et systématiquement les autres pollueurs. Et ce jusqu'à ce que chacun garde ou épure ses déchets.* »

Reinwater n'a eu aucune peine à trouver les 100 000 florins (200 000 francs) qu'ont coûté les premières procédures. Chaque Néerlandais semble prêt à y aller de son écot, et cela aussi longtemps qu'il le faudra.

Car *chacun ici fait ses comptes* comme Jan Strik les a faits. « *J'ai constaté*, dit-il, *qu'un excès de sel dans l'eau d'arrosage diminuait de 20 % ma production d'orchidées soit un manque à gagner de 100 000 florins.* » Observations confirmées par le Centre de recherche des cultures sous serre. Cet organisme public a établi un classement des fleurs et des légumes selon leur résistance au sel. Les orchidées, justement, commencent à souffrir dès que la concentration en ions-chlore dépasse 50 milligrammes par litre. D'autres végétaux ne supportent pas plus de 100 milligrammes. Tous pâtissent au-delà de 150 milligrammes. Les laitues, par exemple, sont brûlées et les tomates se marbrent de vilaines taches noires.

Pour échapper à la malédiction du sel Jan Strik a été contraint de faire bâtir un vaste bassin recueillant l'eau de pluie. Investissement : 150 000 F. Certains de *ses voisins ont préféré faire venir* des Etats-Unis des appareils de désalinisation. Prix : 200 000 F. Le mètre cube d'eau filtrée leur revient à 6 F. « *Le principe du pollueur payeur est complètement inversé*, grognent-ils. *Ici ce sont les victimes qui payent. Ça ne peut plus durer.* »

Les robinets d'Amsterdam

Même raisonnement chez les *ingénieurs des services* des eaux. Ainsi Rotterdam qui puisait dans le Rhin a été obligé de transférer son pompage sur la Meuse. Amsterdam ne peut en faire autant. Alors elle « allonge » l'eau du Rhin avec de l'eau douce extraite d'une poche-miracle située sous les dunes. « *Malgré cela nous livrons à un million trois cent mille habitants un liquide dont la teneur en ions-chlore dépasse 150 milligrammes par litre*, avoue M. Van der Veen, directeur du service. *Or l'Organisation mondiale de la santé recommande de ne pas dépasser 100 milligrammes.* »

Les habitants d'Amsterdam pourraient se convertir à l'eau minérale mais leurs canalisations continueront à souffrir. La corrosion les ronge et les dépôts s'y accumulent. Ils se libèrent de temps en temps et l'eau du robinet devient brune. Le service des eaux enregistre deux cents plaintes par an. Solution très coûteuse : rechapper intérieurement les conduites avec du béton. Certains industriels comme les brasseurs de bière et les fabricants de cuivre ont préféré se doter de stations de déminéralisation.

Une fondation privée, le laboratoire d'hydrologie de Delft, a tenté d'établir la facture totale des surcoûts ou des manques à gagner dus au sel et à quelques autres polluants. 20 millions de florins pour les services des eaux, 30 millions pour les industries, de 20 à 50 *millions de florins pour* l'agriculture. Ce qui ferait près de *100 millions de florins* au tarif de 1975. Actualisée et traduite en francs la note se monte à 300 millions. Quand les Néerlandais, qui ont déjà payé 45 millions de francs pour les travaux d'injection en Alsace, entendent ce chiffre, ils perdent leur sang-froid.

Leurs représentants au Parlement de La Haye ont multiplié les rencontres à Paris et à Strasbourg avec les députés français pour les convaincre de ratifier la convention. En vain jusqu'ici. Alors les propos s'aigrissent. Le groupe néerlandais au Parlement européen menace de voter pour Luxembourg plutôt que pour Strasbourg lorsqu'il s'agira de choisir le siège de cette Assemblée.

Le sel que nous jetons au Rhin ne brûle pas seulement les salades bataves. Il corrode un peu plus chaque jour l'idée même de la solidarité européenne.

MARC AMBROISE-RENDU.

LE COMITÉ DE LA CHARTE DE LA NATURE DEMANDE UN NOUVEAU STATUT DES ASSOCIATIONS

Le Comité de la charte de la nature, qui groupe plus de vingt organisations nationales ou régionales de défense de la qualité de la vie, vient de proposer, pour l'anniversaire de ses sept ans d'existence, une « *charte des associations* ». « *Notre but est de mettre en place*, a déclaré M. Philippe Saint-Marc, délégué du comité, « *par une stratégie réformiste, un pouvoir écologiste qui conduira à une société humaniste en améliorant l'environnement physique et social.* » La charte des associations définit leurs raisons d'être, les règles de leur représentativité, les droits qu'elles devraient avoir et les ressources dont elles devraient disposer.

« *Dans une démocratie réelle*, déclare la charte, *le citoyen doit être responsable. Le moyen de lui reconnaître cette responsabilité est de l'associer en permanence à la vie publique et non de lui demander seulement une délégation périodique de pouvoirs aux élus.* »

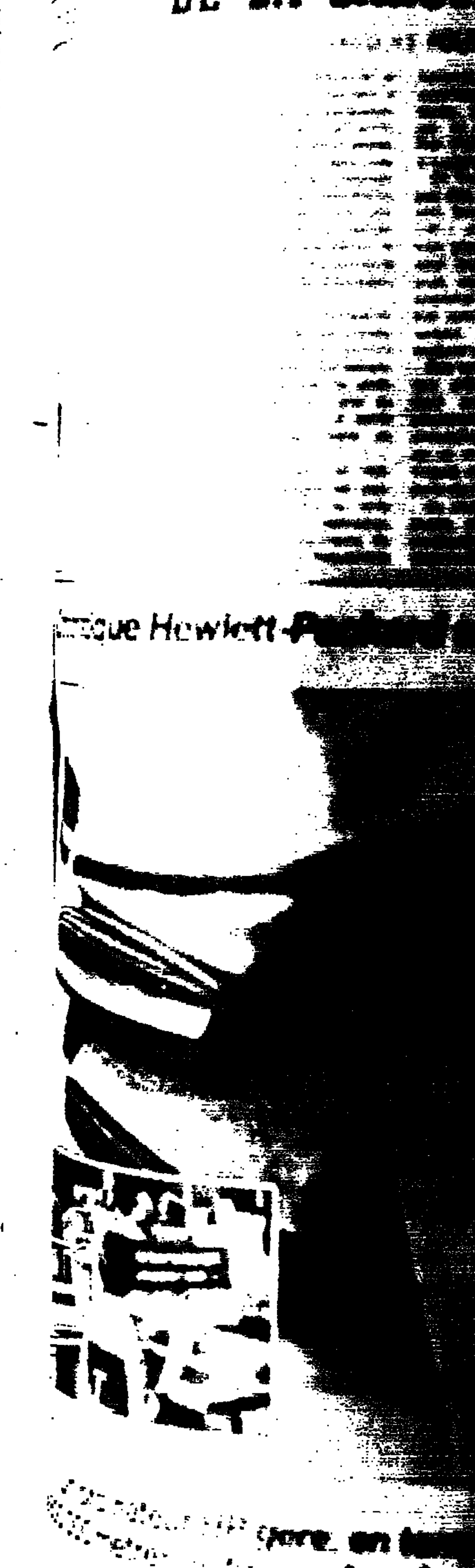
Les critères de représentativité doivent être, selon la charte, le nombre des adhérents pondéré par leur qualité (une association à effectifs modestes « *peut jouer un rôle important par la haute qualification de ses adhérents* »), son activité et son passé.

Les droits des associations devraient, selon la charte, être accrus, notamment par un accès à tous les dossiers administratifs avant que les décisions soient prises et la participation des associations à toutes les commissions, dont le nombre devrait être augmenté, notamment dans les villes et les quartiers.

Au chapitre des ressources, plutôt que de réclamer des subventions publiques qui risqueraient de les lier, les associations souhaitent que les exonérations d'impôts (sur le chiffre d'affaires ou sur le revenu) soient augmentées pour inciter les sociétés ou les particuliers à cotiser plus amplement ; elles souhaitent aussi des tarifs postaux privilégiés pour les journaux des associations, l'octroi de « *crédits d'heures* » aux salariés qui exercent des responsabilités dans les associations et l'accroissement de l'aide en nature par la réalisation de maisons des associations ou de salles de réunions.

Enfin, le régime juridique devrait être diversifié, pour tenir compte des différences qui existent entre les associations. On distinguerait les associations ordinaires, les agréés, qui bénéficieraient d'avantages plus importants et les associations reconnues d'utilité publique.

En présentant cette charte, M. Saint-Marc a précisé qu'il reprenait certaines mesures contenues dans la charte de la qualité de la vie adoptée par le président de la République en 1978, notamment sur le point des encouragements fiscaux.



TRANSPORTS

Le durcissement de la grève des contrôleurs aériens

• Les compagnies régionales se pourvoient contre les syndicats

En l'absence de toute négociation, les contrôleurs aériens continuent, cette semaine, leur mouvement d'arrêt des décollages. Air France, Air Inter et UTA indiquent, à cet égard, que certains de leurs vols sont soit retardés, soit annulés, les lundi 12 et mardi 13 novembre.

La compagnie intérieure précise que, à compter du lundi 12 novembre, au moins une fois par jour dans chaque sens, elle assurera la desserte de toutes ses lignes. Elle note que, pour la période allant du début de la « grève » jusqu'au 8 novembre, ses pertes s'élèvent à environ 10 millions de francs et que, depuis lors, le manque à gagner quotidien est de l'ordre de 3 millions.

M. Jacques Fournier, porte-parole du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) dénonce, dans le point de vue qu'on lira ci-dessous, « l'intransigeance des pouvoirs publics » et demande une médiation pour sortir de l'impasse.

Les compagnies régionales, « entreprises privées, devant la gravité du préjudice subi et sa répétition probable en l'absence de solution au problème de la circulation aérienne, ont décidé de se pourvoir contre les syndicats des personnels responsables de la désorganisation du service public et de demander à l'Etat réparation des dommages qu'elles supportent ».

★ Air France : 320-15-55 (pour Paris, 735-61-61) ; Air Inter : 687-12-12 ; U.T.A. : 775-75-75.

POINT DE VUE

DE LA SANCTION A LA MÉDIATION

par JACQUES FOURNIER

CE n'est plus un secret pour personne : l'intransigeance habituelle, et même exacerbée, du ministre des transports, la détermination exemplaire dont font preuve aujourd'hui les « aiguilleurs du ciel » tant des centres que des tours de contrôle, se heurtent ; sans grand espoir qu'une solution honorable soit trouvée à ce déjà trop vieux conflit.

Les sanctions qui s'abattent sur les contrôleurs dès qu'ils passent à l'action revendicative, dans le passé, comme actuellement (retenues de 3 000 francs environ par contrôleur depuis le 25 octobre), n'ont jamais assommé définitivement les « aiguilleurs du ciel ». On ne peut espérer résoudre les conflits de la sorte. On ne peut pas plus espérer maintenir excessivement longtemps la situation actuelle comme il ne saurait être question de rester éternellement au *statu quo* de ces dernières années.

D'ailleurs plus le temps passe, plus la situation des services du contrôle de la circulation aérienne se dégrade. Le futur centre de contrôle de Reims ne saurait résoudre les revendications déjà anciennes des contrôleurs qu'un nombre grandissant de parlementaires, majorité et opposition confondues, reprennent à leur compte, tant elles paraissent de plus en plus justifiées. Car, enfin, il serait trop simple de faire passer les « aiguilleurs du ciel » pour des professionnels de la grève. Comment penser, en effet, que les contrôleurs accumulent régulièrement, par pur plaisir, sanctions, mauvaise réputation, campagnes de discréditation et parfois même vindicte des pouvoirs publics, des médias et de passagers manipulés ?

La combativité dans la navigation aérienne ne peut trouver ses fondements que dans un malaise profond qu'il serait sot de nier maintenant. Alors ? L'escalade verbale, la polémique, la dérision, ne sont plus de mise aujourd'hui. Alors ? La seule voie possible se trouve dans un arbitrage honnête.

Comment ne pas évoquer ici l'élégance dont très récemment les pouvoirs publics italiens ont su faire preuve, confrontés à la démission collective de leurs « aiguilleurs du ciel ». Le président de la République italienne, en personne, a reçu les contrôleurs, qui sont tous des militaires. Et les assurances données par le plus haut magistrat de cet Etat n'ont pas été des promesses de circonstance !

En France, cette voie-là ne paraît pas être ouverte aujourd'hui. Et pourtant, depuis 1973, les « aiguilleurs du ciel » réclament arbitrage ou médiation, pour s'en sortir une bonne fois pour toutes. Une proposition de loi avait été déposée en ce sens par quarante-cinq députés. Six d'entre eux sont passés depuis au gouvernement ou sont encore ministres aujourd'hui.

Des solutions existent. Des conseillers d'Etat, des magistrats de la Cour des comptes, par exemple, pourraient ausculter le contrôle de la circulation aérienne en France, déceler le vrai du faux dans les polémiques savamment entretenues ou les demi-vérités qui sont exprimées.

Du côté de notre organisation syndicale, les dossiers sont prêts, revendication par revendication. Les responsables syndicaux sont décidés à les commenter dans le calme, la rigueur et la sérénité dans le but d'un arbitrage honnête. Lorsque les grandes confédérations ouvrières mènent une action revendicative, celle-ci est qualifiée de politique ; lorsqu'un syndicat, autonome et professionnel, est majoritaire, comme cela est notre cas, ses mobiles sont rabaissés au rang d'un corporatisme étroit et abusif. Lorsque l'action se développe, on ne négocie pas sous la contrainte : lorsqu'il n'y a pas de vagues, les problèmes sont enterrés.

L'Organisation internationale du travail, qui dépend de l'ONU, lors d'une conférence d'experts à laquelle était représenté le gouvernement français, qui ne s'y est pas opposé, a recommandé ceci : « *Le règlement des conflits relatifs aux conditions d'emploi devrait être recherché par voie de négociation entre les parties ou par une procédure donnant des garanties d'indépendance et d'impartialité telles que la médiation, la conciliation ou l'arbitrage...* »

La France peut-elle tenir un langage différent à l'ONU et au Palais-Bourbon ?

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A l'occasion d'un débat au conseil municipal de Besançon

Le parti socialiste apparaît profondément divisé sur l'utilité de réaliser le canal Rhin-Rhône

De notre correspondant

Besançon. — La question du canal à grand gabarit Rhin-Rhône divise le parti socialiste. En Franche-Comté, les divergences de vues entre la commission exécutive fédérale du Doubs (1) et une partie des élus socialistes au conseil municipal de Besançon (dont le maire est M. Robert Schwint, sénateur P.S. du Doubs) se sont encore manifestées, le 9 novembre, à l'occasion du long débat du conseil municipal sur ce sujet.

Quatre socialistes se réclamant du CERES, qui (avec le P.C. et le P.S.U.) avaient condamné sans ambages le projet de mise au gabarit européen de la liaison fluviale sur 230 kilomètres entre le Rhin et la Saône, se sont opposés à la majorité du conseil, laquelle n'a pu imposer son point de vue qu'avec l'apui des radicaux (2).

Au terme du vote, M. Joseph Pinard, P.S., adjoint au maire de Besançon, a indiqué que la commission fédérale des conflits serait saisie de ce cas d'indiscipline de vote, auquel d'ailleurs un conseiller du courant majoritaire s'est associé. A quelques jours du débat parlementaire qui doit examiner le projet de loi concédant la maîtrise de l'ouvrage à la Compagnie nationale du Rhône, les instances du P.S. ne se sont pas encore prononcées sur l'opportunité de réaliser la liaison fluviale. Elles devraient le faire au niveau du comité directeur ou du bureau exécutif après la réunion, à Paris, le 24 novembre, d'une conférence nationale du parti.

Le docteur Jean-Pierre Santa Cruz, maire de Dole (Jura), a été désigné par M. François Mitterrand pour convoquer cette instance chargée de constituer le dossier et qui regroupe des représentants des fédérations départementales, des militants et des élus, et des représentants des groupes socialistes parlementaires et du comité directeur. Mais certains craignent que le débat parlementaire n'intervienne avant qu'aient pu être levées les ambiguïtés qui font de la question du canal un sujet brûlant au P.S.

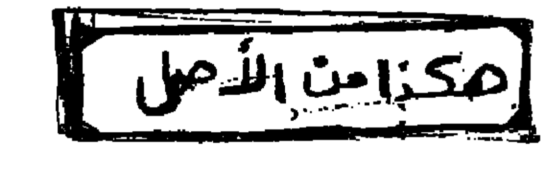
On en a eu la démonstration à la séance du conseil municipal de Besançon (d'ailleurs suivie le lendemain, 10 novembre, d'une rencontre du comité de liaison interfédéral de Franche-Comté où cette question a été abordée) lorsque M. Pinard, après avoir dit, avec plusieurs de ses collègues, qu'il était contre le canal, s'est refusé à adjoindre au texte de la motion qu'il présentait la conclusion suggérée par un élu du parti communiste. Il s'est contenté de réaffirmer les réserves émises par la précédente municipalité de Besançon (socialistes, radicaux et centristes), sans accepter que sa motion soit assortie de cette phrase : « *En conséquence de quoi la ville de Besançon se prononce contre le projet de canal* ».

De même, par 24 voix (17 socialistes, 7 radicaux) contre 15, le conseil a repoussé une proposition du P.S.U. tendant à associer la ville de Besançon au recours introduit devant le Conseil d'Etat en vue de faire annuler la déclaration d'utilité publique parue au *Journal officiel* du 30 juin 1978.

CLAUDE FABERT.

(1) Si les courants CERES et Rocard sont représentés dans les instances fédérales du Doubs, le courant Mitterrand y est majoritaire.

(2) Le conseil municipal est composé de 23 socialistes (dont 5 CERES), 9 P.C., 7 radicaux et 2 P.S.U.



Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

CITOYENS ET USAGERS

Un premier bilan des commissions d'arrondissement

M. Jean Chérioux, adjoint au maire de Paris, chargé de la vie locale, vient de faire le point sur les commissions d'arrondissement installées dans les mairies annexes et qui ont été une innovation du nouveau statut de la capitale. Il nous a donné son sentiment.

LES commissions d'arrondissement sont composées des élus locaux, des officiers municipaux nommés par le maire et de membres élus par le Conseil de Paris, représentant diverses associations de l'arrondissement. Elles ont pour mission d'animer la vie locale, de donner leur avis sur les projets soumis au Conseil de Paris et que leur transmet le maire. Ces assemblées locales n'ont aucun pouvoir de décision et aucun moyen financier. Cependant leur rôle est loin d'être négligeable puisqu'elles sont consultées par exemple sur tous les programmes d'aménagement. C'est ainsi que la commission d'arrondissement du seizième s'est réunie à plusieurs reprises pour étudier la possibilité de rendre la rue de Passy aux piétons. Et ce n'est qu'après l'avis de cette commission que le maire a pris sa décision définitive. La commission du 12e arrondissement a de même été et sera consultée sur le dossier de Bercy. M. Pierre-Yves Ligen, directeur de l'aménagement urbain, se rend aussi fréquemment dans les mairies annexes. En 1978, 131 réunions ont eu lieu dans les vingt arrondissements de la capitale. 368 vœux ont été émis, auxquels l'administration a fourni 213 réponses. Pour 1979, c'est déjà au cours du premier semestre, 201 vœux qui ont été formulés.

Si, aujourd'hui, selon M. Chérioux, « *les commissions travaillent bien* », l'apprentissage a cependant été difficile. Structure nouvelle dans la vie communale, l'administration de la capitale a été hésitante pour inclure, dans le processus normal des décisions, ces commissions. Pour faciliter les choses, la municipalité organise des cycles de formation pour les officiers municipaux et les représentants des associations afin que ceux-ci se familiarisent avec la vie municipale. Enfin la décision a été prise de nommer dans chaque commission un rapporteur chargé des questions d'urbanisme, de voirie ou de la culture. A ce rapporteur « *tous les dossiers* », selon M. Chérioux, sont ouverts.

Des maisons communales ?

Cela dit, il existe des ombres au tableau. Beaucoup de remarques faites par ces commissions concernent, par exemple, la R.A.T.P. ou la S.N.C.F. Or la régie ou la société nationale échappent complètement aux compétences du maire. Ce qui explique que certains vœux restent sans réponse. Enfin, il apparaît que ces commissions, « *relais entre le maire et les habitants de la capitale* », sont peu connues de la population. A l'heure actuelle, seul un procès-verbal affiché à la porte des mairies annexes indique leur existence et précise leurs travaux. « *Il faut que les mairies annexes soient autre chose qu'une simple antenne administrative. Le rôle des commissions est aussi d'animer ces maisons communales* », précise-t-on à l'Hôtel de Ville. Pour cela, on veut donc donner plus de relief à la vie de ces commissions en incitant, par exemple, les journaux locaux à ouvrir leurs colonnes à leurs prises de position. Naturellement, ces commissions seront toujours le reflet du dynamisme de ses membres. Mais il faut bien constater aussi que la vie de quartier n'est plus, aujourd'hui, ce qu'elle était il y a vingt ans, et que les commissions ont du mal à relayer convenablement les préocupations des habitants.

JEAN PERRIN.

Pas d'argent pour E.D.F. ?

Les mouvements et associations qui préconisent « la grève *du zèle des factures E.D.F.* », pour protester contre la politique énergétique française, se sont retrouvés, pour la première fois, à la fin du mois dernier aux Ulis, dans l'Essonne. Venus en majorité de la région parisienne, mais aussi de Lyon, de l'Ouest, etc., les participants à cette assemblée générale, plus ou moins improvisée, ont dressé le premier bilan d'un mouvement qui introduit de nouvelles méthodes dans la contestation du nucléaire.

Tout a commencé il y a plus de deux ans, lorsque le conseil municipal des Ulis (union de la gauche) a « *appelé la population à faire une grève symbolique vis-à-vis de la direction de l'E.D.F.* », afin d'obtenir que l'enquête publique préalable à l'installation de la centrale de Nogent-sur-Seine soit ouverte dans toutes les communes de l'Ile-de-France. Cette délibération, *adoptée conjointement* par les élus socialistes — majoritaires — et communistes, fut reprise par deux autres communes de l'Essonne : Villebon-sur-Yvette et Villiers-sur-Orge.

C'est alors qu'un conseiller municipal P.S.U. des Ulis, M. Dominique Lalanne, décidait de donner à cette initiative locale un impact national. Une à une, des sections locales de la C.F.D.T., du P.S., de l'U.F.C., du P.S.U., des Amis de la Terre, etc., s'y sont ralliées.

Le boycottage peut s'établir de trois manières : par le refus du prélèvement automatique, le versement d'avances sur la consommation et, surtout, par le paiement fractionné en plusieurs chèques. Dans tous les cas, l'objectif est le même : enrayer la machine administrative. « *Cela oblige à une gestion manuelle des clients, alors qu'en principe tout est fait par ordinateur* », affirme M. Dominique Lalanne.

Et, de fait, ces tracasseries, bien qu'encore extrêmement minoritaires — 1 % des abonnés en région parisienne selon les *organisateurs*, qui ne doivent pas pécher par pessimisme, — semblent troubler la sérénité de l'E. D. F. Ses responsables se refusent à toute déclaration sur le sujet. Les dossiers des usagers en colère sont traités avec *prudence*. *Certes, on leur rappelle* parfois l'article 1244 du code civil, selon lequel « *le débiteur ne peut pas forcer le créancier à recevoir en partie le paiement d'une dette même divisible* ». Mais l'embarras est manifeste.

Les participants de l'assemblée générale ont entendu le maire des Ulis, M. Paul Loridant (P.S.), plaider pour « *la politique du grain de sable* ».

« *On est tellement proche de la désobéissance civile que les gens peuvent en avoir peur, alors que nous sommes dans une voie parfaitement légale* », ont-ils maintes fois répété. « *C'est aussi*, a continué un militant du P.S.U., *la possibilité pour tous les citoyens de s'engager personnellement contre la main-mise d'un pouvoir central de plus en plus écrasant* ».

A l'évidence, la propagation *encore modeste de la « grève* du zèle » ne saurait inquiéter les pouvoirs publics, et encore moins les contraindre à remettre en cause leurs choix énergétiques. Néanmoins, l'hétérogénéité des contestataires dont la plupart avouent ne plus rien attendre des manifestations de masse, et l'originalité du procédé propre à séduire le citoyen le moins téméraire, peuvent suffire à alimenter le mouvement « *3 à 4 % d'usagers grévistes suffiront pour poser de sérieux problèmes techniques à E.D.F.*, diagnostique M. Dominique Lalanne. *En-dessous de ce taux, l'effet est plus psychologique. Il tend à altérer l'image de marque de l'E.D.F., ce qui peut aussi être très gênant pour cet établissement public* ».

STÉPHANE BUGAT.

POINT DE VUE

Revoir l'exercice du pouvoir

Plusieurs représentants d'associations nous ont adressé leur point de vue sur la démocratie locale. Il s'agit de MM. Yves Allard, membre de la commission extra-municipale de concertation « environnement » de l'Hôtel de Ville ; Joël Broquet, membre de la commission du onzième arrondissement, secrétaire général du comité de liaison pour l'action locale et régionale ; Philippe Destombes, directeur de la rédaction du courrier « Sauver Paris », membre de la commission extra-municipale de concertation « environnement » de l'Hôtel de Ville ; José Guillemain, membre de la commission du dix-septième arrondissement, secrétaire général de S.O.S.-Environnement.

PARVENUS au premier tiers du mandat municipal, il apparaît utile d'étudier si les rapports entre le pouvoir municipal et le « contre-pouvoir » assumé par les associations du cadre de vie et les groupements écologistes ont évolué. Ce bilan est intéressant au moment où la région Ile-de-France remet en chantier un schéma directeur d'aménagement qui est largement responsable de graves déséquilibres par la centralisation des communications sur Paris (l'exemple caricatural est celui de la station Châtelet-Les Halles) et l'échec relatif du desserrement des emplois tertiaires (60 % des surfaces de bureaux créés dans la RIF l'ont été à Paris et à La Défense).

Paris est devenu de plus en plus une ville de bureaux dont les occupants s'éloignent chaque jour davantage. Désormais plus d'un emploi sur deux à Paris est occupé par un non-Parisien, et, depuis 1968, les migrations alternantes entre Paris et sa banlieue ont augmenté de 17 %.

On ne semble guère à Paris remettre en cause deux idées reçues, qui ont largement contribué à cette situation et dont les conséquences humaines et économiques sont catastrophiques.

1) La priorité à la circulation automobile individuelle par un plan de circulation (parcs de stationnement en centre-ville, voies prioritaires à grand débit) lui aussi destiné à favoriser les liaisons centre-banlieue au détriment des transports en commun *intra muros* et de la vie des quartiers.

2) L'affirmation de la prédominance de l'activité tertiaire sous prétexte de la *fonction* « dirigeante » de Paris — capitale hypertrophiée des administrations publiques et privées — même si quelques mesures concrètes ont été prises au profit de l'industrie et de l'artisanat.

On ne peut qu'approuver l'engagement par la ville d'une *politique* de réhabilitation des logements, mais on ne doit ni se leurrer sur l'ampleur des besoins, ni en sous-estimer les risques sociaux, ni surtout croire qu'il s'agit d'une panacée car la reconquête de Paris par ses habitants ne peut se faire que par la reconquête de la plupart des quartiers actuellement vidés de leurs habitants traditionnels.

Certes, une situation différente dépend d'une large redistribution des tâches et des pouvoirs au niveau national, mais aussi de l'abandon d'une tentation dominatrice — il faut tout « entasser » à Paris — aux dépens des habitants de l'Ile-de-France, des autres régions et même des Parisiens.

L'explication principale réside sans doute dans le fait que la réflexion sur l'exercice du pouvoir à Paris n'a guère progressé. Avançons quelques idées.

Si la loi du 31 décembre 1975 portant réforme du statut de Paris a *rendu à la municipalité la maîtrise* de sa politique, elle n'a pas modifié l'exercice du pouvoir : la centralisation s'exerce au *profit* du maire.

Les commissions d'arrondissement, « chargées d'assister le maire et le Conseil de Paris pour animer la vie locale », sont réduites à un rôle totalement fallot : consultées pour la forme sur les projets lorsqu'ils sont définitifs.

L'instauration des commissions d'arrondissement ne doit pas faire oublier la revendication portant sur une représentation organique des quartiers, formule devant déboucher à terme sur l'existence de véritables municipalités de quartiers.

Nous demandons à M. Chirac, à l'occasion de la discussion sur la réforme des collectivités locales, de proposer une modification de la loi du 31 décembre 1975 pour donner des pouvoirs de *décision* aux commissions d'arrondissement.

Le Parisien ne peut accéder à l'*information. Il est quasi impossible* d'obtenir le moindre rapport ou la moindre archive : il faut des ruses de Sioux pour accéder à des fonds documentaires pourtant constitués avec les impôts des Parisiens.

Loin des discours officiels, la *loi du 17 juillet 1978* sur la communication des documents administratifs — qui s'applique aux collectivités locales — est délibérément ignorée par la quasi-unanimité des responsables des administrations municipales. Nous demandons à M. Chirac, dont le groupe parlementaire a voté la loi du 17 juillet, de la faire appliquer sans restriction par l'administration municipale.

Dans le *domaine* de l'urbanisme et de l'environnement la municipalité a créé une structure de concertation dont on ne peut nier qu'elle soit informée sur la quasi-totalité des opérations notables. Sans doute même des amendements significatifs ont-ils été obtenus. Mais ce n'est en aucun cas au stade de l'élaboration et de la participation à la décision que sont consultées les *associations. Nous revendiquons pour* les Parisiens le droit d'appel pour refuser ou d'initiative pour susciter une décision municipale.

Nous demandons à M. Chirac d'instaurer à Paris le *référendum* local à l'initiative de la population sur les questions relatives à l'aménagement du cadre de vie des Parisiens comme l'avait promis Raymond Barre dans le programme de la « majorité » à Blois.

Ce sont *les* conditions minimales — la règle du jeu élémentaire — qui devraient être instaurées entre les élus — de tous les partis — la municipalité et les associations parisiennes.

AFFAIRES

Lafarge-Emballages est à vendre

Ballet franco-suédois autour d'une cartonnerie

Lafarge-Emballages est à vendre. L'affaire semblait conclue depuis le 19 septembre avec les Cartonneries Ménigault, filiale depuis 1969 du groupe suédois Billerud. Il ne restait plus à obtenir que l'aval des pouvoirs publics quand la Cellulose du Pin, filiale de Saint-Gobain, a annoncé qu'elle se mettait sur les rangs. Le comité des investissements étrangers en France devrait prendre une décision le mercredi 14 novembre.

Lafarge-Emballages réalise un chiffre d'affaires de 491,6 millions de francs, emploie dans neuf usines mille six cents salariés (contre deux mille il y a quatre ans) et détient 8 % du marché du carton ondulé et 20 % de celui des sacs papier à grande contenance. Le groupe des Ciments Lafarge, révisant sa stratégie industrielle, du fait des difficultés rencontrées dans le marché du carton, a décidé de vendre son secteur papier. Les candidats ne manquent pas. Le cartonnier américain Union Camp qui détient le tiers du capital de Lafarge-Emballages a lancé une nouvelle ligne de fabrication de kraft liner. Pour assurer ses débouchés, il est acquéreur de cartonneries.

Mais, depuis cinq ans, la société Ménigault lorgne Lafarge-Emballages. Implantée surtout dans le Nord et l'Ouest, elle a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 185 millions. Elle emploie près de huit cents salariés dans cinq usines, et représente 5 % du marché du carton ondulé. L'entreprise, assure son directeur général M. Jean-Yves Bacques, est complémentaire de Lafarge, parce qu'elle n'est pas située dans les mêmes régions. Si la Cellulose du Pin réussissait l'opération, ajoute-t-il, il y aurait dans le Sud-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est une trop forte concentration de l'offre. M. Bacques en conclut que la reprise de Lafarge-Emballages par la Cellulose du Pin se traduirait par des licenciements de six cents à mille personnes environ.

En septembre, un accord est conclu entre Ménigault et Lafarge après que le premier eut *« convaincu »* l'américain Union Camp qu'il n'y a pas de place pour lui sur le marché français. Le montant de l'opération s'élève à 170 millions de francs, correspondant à 80 % du capital de Lafarge-Emballages, qui Ménigault s'apprête à financer par une augmentation de capital de 60 millions, souscrite par le groupe Billerud, et par un prêt de 110 millions consenti par Billerud également. Dans le même temps, Ménigault propose à la Cellulose du Pin une entente : pour parfaire l'équilibre de la répartition des usines, Ménigault lui vendrait son usine à Vernon (Eure) et lui en rachèterait une autre dans le Sud-Ouest. Elle s'engagerait, par un accord à long terme, à s'approvisionner pour un volume de matières premières auprès de la Cellulose du Pin, tandis que les deux sociétés s'associeraient pour la recherche.

C'est pour ne pas voir passer la filiale *« emballages »* du cimentier dans le giron d'un groupe suédois que la Cellulose du Pin aurait fait une contre-proposition à Lafarge pour 172 millions de francs, balayant l'argument des licenciements en affirmant que les gestions des deux ensembles cartonniers resteront indépendantes. La Cellulose du Pin dément en outre que cette solution entraînerait une cartellisation du marché du sac papier notamment.

Des exercices déficitaires

L'ennui est que la Cellulose du Pin, du fait de ses exercices déficitaires, n'a pas les moyens de ses ambitions. Ce serait le Crédit agricole qui financerait. Ce qui fait écrire à son concurrent dépité : *« L'agriculture devrait non seulement financer une opération de 170 millions mais aussi surveiller ses emballages. »*

Le ministère de l'industrie pencherait pour la solution française. Pourtant, Ménigault fait valoir des certificats de bonne conduite nationale : reprise d'entreprises défaillantes, implantation d'usines dans des régions défavorisées (dans la Manche en 1974, la Vienne en 1975, le Finistère en 1976), mise en route des machines à papier utilisant exclusivement du papier de récupération, dynamisme ayant permis de tripler en cinq ans le nombre des emplois et de prendre la direction d'entreprises similaires en Allemagne et en Autriche, développement enfin des exportations agro-alimentaires françaises (poulet congelé, camembert, viande découpée) par la conception d'emballages nouveaux et plus « vendeurs ». La société Ménigault s'engage par ailleurs à augmenter la part des producteurs nationaux dans les approvisionnements totaux de Lafarge-Emballages qui, à l'heure actuelle, importe environ la moitié de ses besoins.

Les papetiers suédois, longtemps privilégiés par la géographie, connaissent des conditions de production qui les rapprochent de leurs concurrents européens. Reste à savoir si le ministère de l'industrie sera convaincu de la bonne volonté du groupe Billerud qui affirme que les intérêts français et scandinaves relèvent de la même stratégie contre la menace des très faibles prix de revient de la concurrence américaine.

JACQUES GRALL.

La British Steel Corporation va supprimer 14 500 emplois

La British Steel Corporation (B.S.C.), établissement nationalisé qui produit 90 % de l'acier britannique, a annoncé qu'elle allait supprimer 14 500 emplois sur 188 000 en fermant quatre installations : l'aciérie de Corby, dans le Northampton Shire (centre de l'Angleterre, 5 500 personnes), celle de Shotton (dans le nord du Pays de Galles, 6 420 personnes), l'aciérie électrique de Teesside (1 200 personnes) et les laminoirs de Dalzell et Clydesdale en Ecosse.

Pour les dirigeants de la B.S.C., et notamment Sir Charles Villiers, son président, il n'est plus possible d'éviter des opérations chirurgicales pour rétablir la situation de l'entreprise, toujours catastrophique. Après l'*« affreuse année 1977-1978 »*, qui s'était traduite par un déficit de 443 millions de livres (4 milliards de francs), et le nouveau déficit de l'exercice 1978-1979 (309 millions de livres (2,8 millards de francs), et compte tenu des très médiocres perspectives de productio npour 1979-1980, le retour à l'équilibre, estiment-ils, passent obligatoirement par des licenciements massifs. Le gruope a déjà supprimé 40 000 emplois en quatre ans, et l'amélioration indispensable de la productivité devrait entraîner la suppression de 20 000 à 30 000 emplois supplémentaires.

Sir Charles Villiers espère équilibrer les résultats mensuels à partir de mai 1980 : *« Il sera extrêmement difficile, mais pas impossible, de rétablir la rentabilité de l'entreprise »*. En privé, l'état-major de la B.S.C. ne cache pas que l'on est arrivé *« à l'heure de la vérité »* et que l'on ne peut que différer les *« décisions pénibles »*, comme celles qui ont été prises en France et en Belgique. Le gouvernement de Mme Thatcher appuie, naturellement, ces décisions, que les syndicats contestent violemment, appelant à toutes sortes de manifestations, sans exclure une grève nationale.

NUMÉRO UN FRANÇAIS DU MATÉRIEL DE CISAILLAGE

La société Sirugue-Troseille dépose son bilan

De notre correspondant

Angers. — La société Sirugue-Troseille (trente salariés au siège de Saint-Ouen, cent quarante-quatre à l'usine d'Angers), numéro un français dans les domaines du matériel de cisaillage et des perceuses multibroches, a déposé son bilan (1) devant le tribunal de commerce de Paris.

Sirugue-Troseille, après un premier dépôt de bilan intervenu en 1972, avait bénéficié en 1974 d'un concordat de dix ans. Au cours de l'année 1978, particulièrement difficile, elle avait fait l'objet d'une prise de participation minoritaire (49,25 % des actions) du groupe italien FICEP, dont les produits recouvrent une gamme complémentaire, mais aussi en partie concurrente des siens. Grâce à un important effort à l'exportation, soutenu par la Caisse nationale des marchés de l'Etat, Sirugue-Troseille pouvait cependant annoncer pour l'exercice 1979 un chiffre d'affaires en progression de 20 % et un compte d'exploitation bénéficiaire de 2 millions de francs.

Les difficultés de trésorerie demeuraient, en revanche, sérieuses. Selon M. Spencer Wallis, P.-D.G. de la société, le coup de grâce a été porté à l'entreprise par les banques qui, après des semaines d'hésitation, ont refusé toute avance sur plus de 2 millions de ventes réalisées en septembre à la foire d'Alger, et ce en dépit de la garantie apportée par le groupe FICEP.

M. Wallis, pour qui *« les Italiens ont loyalement joué le jeu »*, n'a pas démenti l'hypothèse émise par le syndicat C.F.D.T. de l'entreprise, qui estime que les banquiers ont dû être *« effrayés »* par des saisies-arrêts opérées en juillet sur les comptes de la société, à la demande de l'URSSAF. Il a précisé qu'en raison des éléments positifs qui apparaissaient dans la situation de l'entreprise, il n'avait pas perdu espoir d'obtenir du tribunal de commerce de Paris une décision de mise en règlement judiciaire et un deuxième concordat *« que Sirugue-Troseille serait en mesure de respecter »*.

CLAUDE-HENRI GAY.

(1) Sirugue-Troseille est, en fait, composée de la Sirugue S.A., dont le siège se trouve à Saint-Ouen, et de la société angevine Troseille, contrôlée à 94 % par la précédente.

MONNAIES

LA BAISSE DU YEN S'ACCÉLÈRE

Amorcée il y a quelques semaines, la baisse du yen japonais sur les marché des changes s'est accéléré au début de la semaine. Lundi 12 novembre, en fin de matinée, il fallait donner 247 yens pour 1 dollar (contre 242 yens à la veille du week-end) : à Paris, la monnaie nipponne a également fléchi, revenant de 1,73 centime à 1,70 centime (et 1,80 centime il y a quinze jours).

Ce repli continu est dû, pour une large part, aux menaces qui pèsent sur l'approvisionnement du Japon en pétrole, dont l'Iran fournit 13 %, et au relèvement du prix du brut.

Le cours de l'once d'or (31,1 grammes) a légèrement augmenté : 393 dollars contre 389.

MARCHÉ COMMUN

Défendre l'Europe confédérale

(Suite de la première page.)

Si le Conseil écarte les amendements, l'Assemblée peut les imposer en seconde lecture, par un vote à la majorité des membres qui la composent et des trois cinquièmes des suffrages exprimés. A la suite de leur modèle anglais, tous les parlements nationaux ont utilisé leurs pouvoirs financiers pour développer leur influence politique. Il était naturel que les députés de Strasbourg suivent cet exemple.

Il était moins prévisible qu'ils engagent la bataille avec une si grande habileté. Il est rare qu'une nouvelle assemblée ne se livre pas à la démagogie, qui menace aussi les anciennes. Il serait injuste de ne pas souligner le courage et l'intelligence des amendements proposés par M. Dankert. On peut discuter leur détail. On doit reconnaître la valeur de leur orientation d'ensemble. Ils soulignent les aberrations de la politique laitière des Neuf, ils lui ouvrent la voie d'une sage réforme. Dans cette affaire, la démagogie consiste à continuer de soutenir une production déjà excédentaire, en maintenant des prix garantis par les finances communautaires qui font gonfler des fleuves de lait et grossir des montagnes de beurre.

L'unanimité de nos représentants exhale un certain fumet d'élections présidentielles. Elle traduit aussi la contradiction où les amendements du 7 novembre enferment notre pays. Dans leur domaine particulier, il pourrait s'accommoder des solutions qu'ils proposent. Comme toujours, le système des prix garantis favorise plus les gros producteurs que les petits. Il permet aux seconds de survivre provisoirement. Il les condamne plus sûrement à disparaître ensuite, en accroissant les bénéfices des premiers, qui en profitent pour se développer encore. Le mérite du système Dankert est de transformer en impôt progressif la taxe de « co-responsabilité » que tous les producteurs de lait subissent actuellement au même taux de 0,05 %. Elle devrait désormais frapper beaucoup plus lourdement les grandes entreprises, qui sont principalement responsables de la croissance des excédents laitiers. Or les « usines » à lait et à beurre sont surtout situées dans l'Europe du Nord.

Malheureusement, la réduction des crédits communautaires affectés au marché laitier et la transformation de la taxe de co-responsabilité font l'objet d'amendements séparés. On risque ainsi de voir le Conseil entériner la première et repousser la seconde. Il semble bien que telle soit la manœuvre anglaise, qui permettrait de détruire une grande partie de la politique agricole commune. Au lieu de s'opposer en bloc aux projets Dankert, nos compatriotes auraient peut-être mieux fait de souligner cet aspect du problème et d'obtenir une autre rédaction des textes. Sur ce plan, les choses sont probablement rattrapables, car notre ministre de l'agriculture peut trouver des appuis chez l'un ou l'autre de ses collègues.

Mais les amendements du 7 novembre mettent directement en cause la conception française de la Communauté. Là se trouve l'habileté suprême des représentants qui les ont adoptés, et la justification fondamentale du vote des nôtres. On a plusieurs fois montré l'ambiguïté de l'Europe confédérale (1), telle que la défend M. Giscard d'Estaing, exprimant ici la position de tous les partis lors des élections de juin. Au niveau du Conseil, organe législatif des Neuf, le président de la République maintient que l'unanimité est nécessaire toutes les fois qu'il s'agit d'*« intérêts très importants »*, suivant la formule que le général de Gaulle avait fait admettre en 1966. Mais nos partenaires n'ont jamais accepté de gaieté de cœur cette entorse aux règles inscrites dans le traité de Rome.

Déjà, la précédente Assemblée avait tenté de faire sauter notre veto par le même mécanisme de la procédure budgétaire. Nous nous sommes finalement résignés à un compromis assez éloigné de nos vues. Le grignotage est commencé. Si nous cédons une seconde fois, l'« Europe confédérale » rejoindra peu à peu les belles formules du musée de l'histoire, du genre *« Nous ne laisserons pas Strasbourg sous le feu des canons allemands »*. Autant la négociation sur le fond de la question laitière exige de notre part la plus grande souplesse, autant notre position de principe doit être défendue avec une intransigeance absolue.

Tous les traités, toutes les constitutions, toutes les lois doivent être appliqués avec le doigté nécessaire pour maintenir les sociétés qu'ils réglementent. L'adage *« summum jus, summa injuria »* vaut en droit communautaire aussi. Qui pourrait accepter qu'une décision du Conseil prise à la majorité simple le soit par la conjonction d'une seule des grandes nations et de toutes les petites, comme le permet la lettre des textes : ce qui représenterait entre 32 et 36 % de la population des Neuf ? Comment admettre que les votes à la majorité « qualifiée » puissent enchaîner à la volonté de ses partenaires l'un des pays de plus de cinquante millions d'habitants, alors que les quatre plus exigus pourraient tout bloquer, avec une population totale bien moindre ? Comment accepter que cinquante-trois millions de Français soient obligés de s'incliner devant les oukases de la Communauté, alors que dix-huit millions et demi de Belges-Luxembourgeois-Danois-Irlandais se voient reconnaître un droit de veto ?

La sagesse politique impose qu'aucune décision du Conseil ne soit prise sans l'accord de l'Allemagne fédérale, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Ce principe fondamental pourrait être d'autant mieux compris de nos partenaires britanniques qu'ils en ont besoin pour voir diminuer leur participation aux dépenses communes. Ils peuvent aussi bien comprendre que les deux plus vieilles nations d'Europe ont le même intérêt au respect de cette règle. Si les Anglais manœuvrent avec les supranationaux pour réduire les Français à merci, ceux-ci risquent de leur rendre la pareille un jour, au grand dam des uns et des autres. Mais si tout compromis échouait finalement, le moment serait alors venu pour la France de reprendre le « non » gaullien, avec la même rigueur et la même constance. A s'y refuser, on prouverait clairement que le thème de l'Europe confédérale n'était qu'un camouflage électoral.

MAURICE DUVERGER.

(1) Cf. notamment « L'Europe à deux vitesses », *le Monde* daté 13-14 mai 1979 et « Confédérale et supranationale », *le Monde* du 26 décembre 1978.

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire, dans l'article consacré à l'emprunt belge de 1 milliard de dollars à l'étranger : *« Dans les prochains jours, le Trésor entamera aussi des négociations pour l'émission sur le marché intérieur belge d'un autre emprunt de 3 milliards de francs (1 million de dollars). »* Nous aurions dû écrire *« 100 millions de dollars »* ; de même que ceci : *« Les emprunts belges à l'étranger avaient jusqu'ici été exceptionnellement rares ; mais la situation a changé en septembre 1977 »*, et non en septembre 1978.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,8050	4,8065	— 120	— 75	— 285	— 150	— 365	— 285
$ can. ...	3,5390	3,5435	— 70	— 20	— 110	— 50	— 125	— 40
Yen (100).	1,7060	1,7035	+ 45	+ 80	+ 125	+ 165	+ 440	+ 495
DM	2,3415	2,3455	+ 60	+ 100	+ 130	+ 175	+ 500	+ 565
Florin	2,1090	2,1115	+ 35	+ 65	+ 80	+ 105	+ 295	+ 355
F.B. (100).	14,4790	14,4980	— 195	— 30	— 390	— 130	— 340	— 70
F.S.	2,5440	2,5490	+ 210	+ 240	+ 375	+ 420	+1160	+1235
L. (1 000).	5,0626	5,0680	— 160	— 90	— 320	— 225	— 910	— 750
£	8,8300	8,84	— 195	— 95	— 410	— 285	— 860	— 680

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/4	8 1/4	8 1/8	8 1/2	8 3/4	9 1/8	8 11/16	9 1/16
$ E.-U. ..	13 3/8	13 1/2	15 1/8	15 3/8	15 1/4	15 3/8	14 7/8	15 1/2
Florin	9 1/8	10 1/4	9 1/2	10 1/8	10	10 3/4	10 1/16	10 11/16
F.B. (100).	11 1/4	12 3/4	13 1/4	14	13 3/4	14 1/2	13 1/2	14 1/4
F.S.	7/8	1 3/8	2 1/4	2 5/8	3 9/16	3 15/16	4 1/16	4 7/16
L. (1 000).	12 1/4	13 3/4	15 5/16	16 3/8	15 9/16	16 1/2	16 5/16	17 3/16
£	11 3/4	13 1/4	14 1/4	15 1/8	15	15 3/4	14 7/8	16 1/8
Fr. franç..	11 3/4	12	13 1/4	13 1/2	14 1/8	14 3/8	14 3/16	14 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

LA NOUVELLE ÉCONOMIE BRITANNIQUE

(Suite de la première page.)

« *De même,* ajoute-t-il, *convient-il de réviser les programmes d'aide à l'étranger, car nous avons pris des engagements que nous ne sommes pas en mesure de tenir.* » Si on fait remarquer que cette échelle des urgences risque d'être qualifiée de « *réactionnaire* » par l'intelligentsia et les moyens d'information des deux côtés de l'Atlantique, la réponse ne se fait pas attendre : « *C'est un fait que ce gouvernement n'appartient pas au courant socialisant qui continue à dominer les sociétés occidentales. Nous sommes des* libertarians. »

On pourrait penser qu'entre ce langage politique, qui rappelle, par certains aspects, celui d'Enoch Powell, aujourd'hui brouillé avec les conservateurs, et ce qu'attend l'opinion habituée à entendre le contraire pendant tant d'années de la part de ses dirigeants existe plus qu'un déphasage. La vérité est probablement autre.

Ce n'est pas tellement à cause de son programme qu'une large majorité de Britanniques paraissent toujours disposés « *à laisser sa chance à Mme Thatcher* ». Ils lui sont reconnaissants d'être leur interprète sur au moins un point fondamental. Elle exprime, à sa manière, en glorifiant à nouveau les valeurs oubliées dans les discours des politiciens (par exemple, le droit à la réussite personnelle par son mérite, celui aussi d'hériter de l'effort de ses parents), la désillusion que beaucoup d'entre eux éprouvent à l'égard du discours socialiste traditionnel. On ne croit plus que la politique puisse « *changer la vie* ».

Dans cette prétention, on serait même tenté de voir une imposture. Là se trouve le tournant de l'élection du 3 mai. Tout indique qu'il est pris pour de longues années, au-delà du succès ou de l'échec que rencontrera le cabinet tory. Cela est surtout vrai pour les régions les plus vivantes du pays. *Au fur et à* mesure *que* l'on remonte vers le nord, où se trouvent les zones de déclin industriel, on continue à n'attendre le salut — ou la survie — que des subsides de l'Etat (et à voter pour le Labour).

Le dynamisme législatif

Le dynamisme législatif dont avait fait preuve le cabinet dès son arrivée au pouvoir ne s'est pas perdu une fois parcourue la première étape. Le projet de budget présenté aux Communes le 12 juin avait été l'occasion d'annoncer, entre autres choses, une très importante modification du système fiscal : substantiel allègement des impôts directs (dont le barème se rapproche désormais de la « norme » européenne) et, au contraire, forte élévation du taux de la T.V.A., sans toucher toutefois aux exemptions dont jouissent traditionnellement outre-Manche les produits de grande consommation ou d'intérêt culturel, comme les livres.

D'ici à la fin de l'année vont continuer d'être présentés au Parlement un grand nombre de textes, dont plusieurs de grande portée. Il n'est pas un seul ministère qui n'en ait au moins un en préparation. Ils touchent presque à tous les domaines de la vie économique et sociale.

Dans certains cas, il s'agit de légaliser des décisions qui sont déjà entrées dans les faits depuis le début de l'été, comme l'abolition de tout contrôle des prix à laquelle on a procédé avec une sorte de jubilation : « *La « Price » Commission* », nous dit un de nos interlocuteurs, *occupait cinq cents personnes et avait un budget de 6 millions de livres pour accomplir une tâche totalement inutile, dont la seule raison d'être était de satisfaire l'idéologie socialiste des trade-unions.* » La « Price Commission » était le dernier avatar d'un contrôle des prix dont l'histoire est aussi longue en Grande-Bretagne qu'en France (et les résultats aussi douteux). Les industriels devaient lui notifier par avance tous les relèvements de prix décidés.

A travers le démantèlement de l'appareil d'investigation mis en place au cours des années antérieures, se révèle un nouvel état d'esprit que les tories voudraient imprimer à la société, et qui est l'exact contrepied du précédent. Ils ont supprimé la « Royal commission on the distribution of income and wealth » (commission royale sur la répartition des revenus et de la richesse), dans laquelle on pouvait voir (comme dans le CERC en France) soit un instrument utile pour servir la justice (en montrant où se trouvent les fameuses « inégalités ») si on est à gauche, soit un moyen d'exciter l'envie entre les différentes catégories sociales au nom d'une impossible et destructrice égalité si on est conservateur.

Contrairement à ce que laissait attendre ou espérer à certains la modération dont Sir Keith Joseph a fait preuve à la tête de son ministère (désengager l'Etat, oui, mais en ménageant les transitions), l'Industry Bill sera conforme à la doctrine proclamée. La NEB (National Enterprise Board) — l'IDI britannique — perdra son autonomie. Il n'est pas question de lui laisser croire qu'elle continuera à faire, sans qu'on le dise, de la politique industrielle. Pour la bonne raison que la politique industrielle est, pour le cabinet, une expression à peu près vide de sens. Les choix porteront seulement sur *la* crédibilité à accorder ou non aux programmes de redressement que les entreprises ou secteurs subventionnés doivent présenter — ou ont déjà présenté — pour assurer « *d'ici deux ou trois ans* » leur rentabilité. C'est le ministre qui les exercera directement.

D'ici peu, British Leyland, qui du reste fait à nouveau quelques modestes bénéfices, présentera son dossier. D'entrée de jeu, avant même de discuter l'aide publique qu'elle pourrait recevoir, pour la période intérimaire, la firme automobile « offrira » un plan, approuvé massivement comme on le sait par le personnel (et par l'état-major de TUC), et qui comporte la suppression de 25 000 postes de travail. Le vote positif des employés et ouvriers de la grande firme automobile a été pour les dirigeants syndicalistes de la firme une amère défaite et, en sens inverse, un encouragement pour les tories convaincus du divorce entre les travailleurs et les délégués syndicaux.

Autre idée-clef : dénationaliser les entreprises, tel British Airways, qui sont soumises à la concurrence. On ne veut plus que l'Etat joue vis-à-vis d'elles le rôle du banquier, qui fait payer cher ses services mais qui n'est pas en mesure de refuser le crédit. Cependant, à l'usage, le retour au régime de la propriété privée se révèle une tâche difficile (étant données notamment les capacités limitées d'absorption du marché), et cela même pour les secteurs *qui ont le vent en poupe* ; 5 % seulement des actions de B.P. seront offertes au public, ce qui ramènera la participation de l'Etat de 51 % à 46 %. On avait d'abord prévu bien davantage. L'objectif à atteindre reste toutefois inchangé : pas de « colbertisme » à l'anglaise, dit-on à Whitehall.

Le Company Bill, destiné à aligner le droit sur la pratique, est une des satisfactions que M. John Nott, un autre jeune conservateur, promu au rang de secrétaire d'Etat au commerce, veut donner aux syndicats. Il s'agit de reconnaître en droit que la direction des sociétés n'est pas seulement responsable devant les actionnaires ; qu'elle l'est aussi d'une autre manière vis-à-vis de ses salariés.

Un autre projet de loi récemment déposé (Protection of Trading Interest Bill) vise à opposer une barrière aux empiètements de compétence des juridictions américaines dans des affaires qui se déroulent hors le territoire des Etats-Unis. Plus important devrait être le « bill » sur les monopoles. Il modifiera, au vu des dispositions du traité de Rome mais selon une procédure originale conférant des pouvoirs décisifs au directeur général du Fair Trading, l'actuelle réglementation antitrust.

Le dangereux engrenage

Quelle que soit l'ardeur réformatrice du cabinet, c'est sur un autre terrain que doit se jouer dans les mois à venir sa politique. Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement conservateur revient aux affaires, en vouant aux gémonies toute forme *de politique des revenus.* Tel avait déjà été le cas, en 1970, pour celui de M. Heath, qui revint ensuite aux méthodes qu'il avait d'abord rejetées avec mépris, non sans avoir entre-temps laissé se développer une des plus désastreuses vagues d'inflation que le Royaume-Uni ait encore connue. Tant et si bien que l'expérience *de M. Heath sert au moins* autant de repoussoir à Mme Thatcher que celle des travaillistes.

L'opinion n'a pas besoin d'être persuadée par le nouveau premier ministre. Deux événements ont contribué plus que tout autre à sa victoire électorale du 3 mai. Le premier est le détestable souvenir laissé par les grèves des services publics de l'hiver dernier. Le deuxième est précisément la fin lamentable qu'a connue l'effort, d'abord couronné de succès — et bruyamment vanté par toute la presse américaine d'inspiration « démocrate » — de M. Callaghan pour contenir la progression des salaires dans certaines « normes ».

A la politique des revenus, qui consiste à rechercher un accord autour d'une table (en vertu de l'idéologie du « consensus »), les tories opposent la « logique du marché » *(« Que les contrats de salaires soient négociés à l'intérieur de chaque entreprise »)* et une certaine analyse de l'inflation, selon laquelle celle-ci n'est pas causée par les hausses de salaires, mais par une expansion trop rapide de la masse monétaire. Le strict « monétarisme », issu de l'école de Chicago dont se réclament les nouveaux conservateurs, n'apporte-t-il pas le chaînon manquant permettant de concilier liberté et discipline des salaires ?

Selon cette conception, il suffit que le gouvernement fixe des normes rigoureuses de progression de la masse monétaire d'où résultera l'avantage supplémentaire d'une livre sterling forte. Valorisation de la monnaie qui accentue la concurrence étrangère, stricte limitation du crédit qui limite les concours bancaires, voilà deux facteurs propres à convaincre les chefs d'entreprise *qu'ils ne pourront pas impunément* accorder des hausses de salaires excessives et les syndicats que, en poussant trop loin les revendications, ils condamnent leurs adhérents au chômage. Telle était la conviction de départ.

Mais le « monétarisme » ne tend-il pas au gouvernement britannique, comme à d'autres avant lui, le piège qui risque de le faire... retomber dans l'engrenage, ô combien dangereux, de la politique des revenus ? Ce que le gouvernement veut à juste titre éviter à tout prix, c'est que les partenaires sociaux interprètent comme une « norme », sur laquelle tout le monde commencera par s'aligner (en attendant d'aller plus loin), tel ou tel pourcentage tiré des prévisions officielles.

Mais, précisément, l'objectif de croissance monétaire — fixé dans une fourchette de 7 % à 11 % — que les autorités ont présenté comme une des pièces maîtresses de leur dispositif anti-inflation, ne risque-t-il pas d'être considéré comme une norme implicite ? Une publication du Trésor *(Economic progress report)* va jusqu'à préconiser expressément cette méthode dans son numéro d'octobre, sans s'aviser qu'elle est contraire à la doctrine officielle (à moins que le Trésor, resté très keynésien, ne cherche à embarrasser le cabinet...).

Selon ce document, publié avant la nomination du professeur Terry Burns, un des chefs de file des monétaristes, au poste de conseiller économique du ministère du Trésor, les augmentations des coûts horaires de salaires devraient demeurer « compatibles » avec les objectifs monétaires.

Pour l'instant, le gouvernement essaye de détourner un danger plus pressant. Le ministre de l'industrie a récemment adressé une lettre, non rendue publique, aux présidents des entreprises nationalisées. Les recommandations du ministre ont d'abord été interprétées par plusieurs commentateurs réputés, comme signifiant que les majorations de salaires ne devraient pas dépasser... le taux attendu de hausse du coût de la vie. Ce taux est, pour les derniers douze mois, de 17,5 %. De quoi mettre à nouveau le feu aux poudres, encore que de nombreux contrats prévoient des augmentations de cet ordre. Tout en étant d'accord avec l'idée de négocier entreprise par entreprise, l'état-major du TUC estimait, au début de l'été — sans le dire publiquement, — que les hausses de salaires devraient, en moyenne, être de l'ordre de 15 % pour maintenir la « paix sociale ». Ce pourcentage pourrait bien être dépassé.

L'affaire est rendue plus scabreuse encore par le fait que, pour tenir en lisières le montant global des emprunts du secteur public, le cabinet conservateur continue à recourir à un procédé de contrôle hérité des travaillistes, la fixation des *cash limits* (les dépenses correspondantes sont limitées à un montant égal à l'estimation en valeur faite au début de l'année et qu'on majore d'un certain pourcentage calculé à partir du « taux d'inflation » prévu par les services officiels). Voilà encore une prévision qui risque de passer pour une norme implicite.

Poussé par ses propres réformes, le gouvernement sera-t-il amené à changer profondément, en dépit des réticences de la Banque d'Angleterre, les instruments de sa politique monétaire ? Dans le dessein de permettre à la livre de jouer pleinement son rôle de pétro-monnaie *(pétrocurrency)*, pour reprendre l'expression dont a usé Mme Thatcher, le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, vient d'abolir tous les contrôles des changes. L'idée est de favoriser les investissements à l'extérieur. Une des conséquences heureuses de cette initiative est de faire sauter aux yeux la totale inutilité du « corset » imposé aux banques dans les moments difficiles, sorte d'encadrement indirect du crédit. On a commencé à discuter de son remplacement. L'enjeu dépasse la technique du contrôle du marché monétaire, rendu particulièrement délicat en Grande-Bretagne à cause de l'énormité de la dette publique (dont le montant équivaut à environ 42 % du P.N.B.). Quand s'apercevra-t-on qu'aborder la politique monétaire par le biais quantitatif est un procédé primitif et « interventionniste » dans son essence, voué à l'échec ? Ce qu'il faut au contraire, en Grande-Bretagne comme en France (et aux Etats-Unis, où un premier pas a été fait dans ce sens), c'est limiter le pouvoir discrétionnaire de la Banque centrale de *créer* de la monnaie.

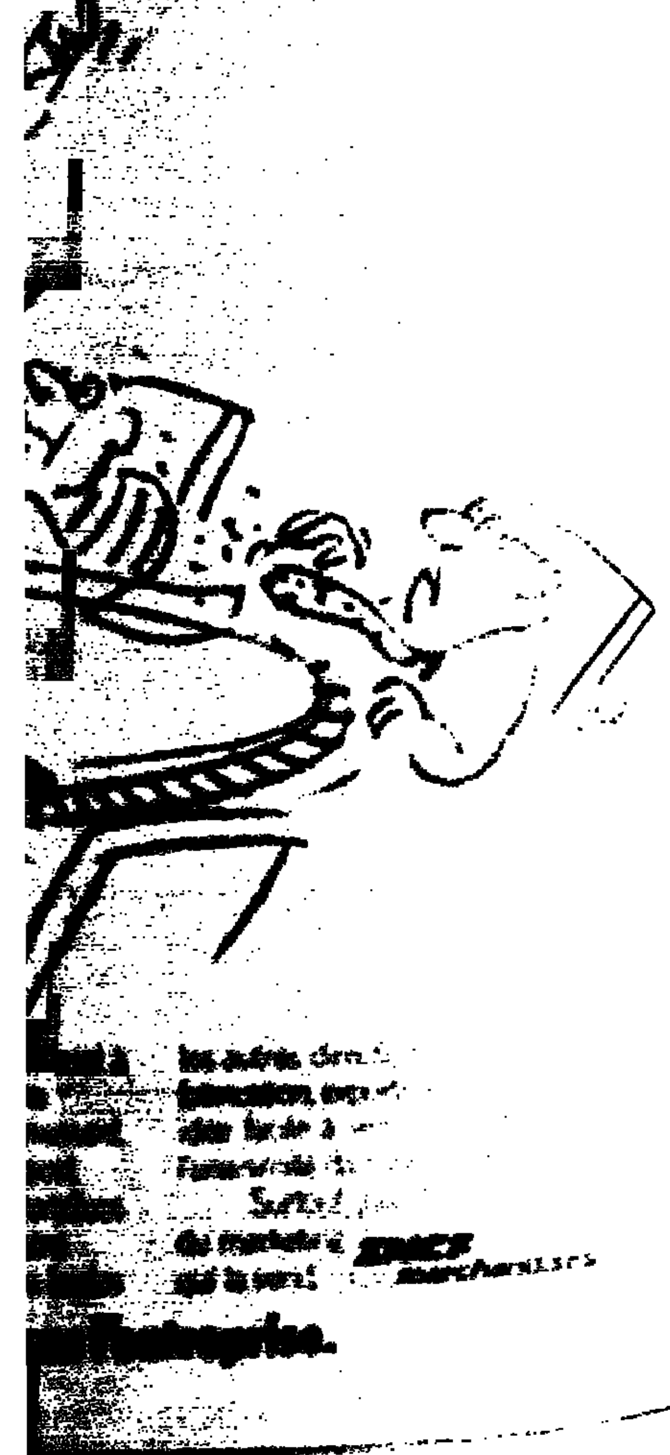
Si, comme M. Barre il y a trois ans, le cabinet britannique compte sur une action graduelle pour lutter contre l'inflation, il connaîtra les mêmes déboires.

Ce qu'il faut dans ce domaine, c'est une guerre de mouvement qui ne laisse pas le temps aux anticipations inflationnistes de prendre corps.

PAUL FABRA.

Prochain article :

L'INDUSTRIE AU TOURNANT



L'arbitrage du nouveau ministre du travail est demandé dans les conflits qui secouent Alsthom-Atlantique et Dassault

Alors même qu'il vient de prendre ses fonctions, M. Jean Matteoli, nouveau ministre du travail et de la participation, est confronté, dès ce début de semaine, à sa volonté affirmée de *« poursuivre le dialogue social »* engagé par ses prédécesseurs, et singulièrement par Robert Boulin. Son arbitrage direct est en effet sollicité dans les deux plus durs conflits qui ont actuellement lieu : Alsthom-Atlantique et Dassault.

Après l'échec définitif de la commission départementale de conciliation, dûment constaté samedi 10 novembre à Belfort tandis qu'une manifestation houleuse se déroulait aux abords de la préfecture, une réunion est prévue, ce lundi après-midi 12 novembre, à Paris, entre les directions générale et locale d'Alsthom-Atlantique et l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.-C.G.C. de l'usine belfortaine. Les patrons ont d'ores et déjà prévenu qu'il s'agissait d'un simple *« échange de vues »*. Mais surtout, une délégation exceptionnelle, composée d'élus du Territoire P.S., P.C., R.P.R. et U.D.F., de personnalités religieuses et de représentants d'organismes socio-professionnels du département, a demandé à être reçue, mardi 13 novembre, par M. Jean Matteoli, ainsi qu'à l'Elysée et à Matignon.

De son côté, l'Intersyndicale de Dassault demande une réunion de la commission ministérielle de conciliation *(voir en dernière page)*. Au total, plus de douze mille travailleurs sont directement concernés par ces deux conflits qui présentent de grandes similitudes, ne serait-ce qu'en raison de l'intransigeance des directions respectives, face à des revendications qui ne paraissent pas mettre en danger la bonne santé économique des entreprises en cause. Cette rigidité patronale, qui n'est pas totalement approuvée par le C.N.P.F. lui-même, tranche en tout cas avec l'attitude très modérée des tribunaux et des autorités publiques, qui, dans ces deux affaires, ont retardé au maximum le recours aux forces de l'ordre.

Loin de donner immédiatement satisfaction aux directions réclamant l'évacuation rapide des locaux, le tribunal des référés de Belfort et la cour d'appel de Besançon, d'une part, le tribunal des référés de Pontoise et la cour d'appel de Versailles, d'autre part, s'efforcent ou se sont efforcés de jouer la carte de la conciliation. Il s'agit là d'un comportement relativement nouveau, qui ne paraît pas être seulement dicté par la crainte d'explosions sociales.

UNE CENTAINE DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ KELTON

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le comité d'entreprise de l'usine Kelton Timex de Besançon a été saisi par la direction, lors de sa réunion du 9 novembre, d'un projet de licenciement collectif concernant cent huit salariés de l'entreprise. Dans un communiqué, la direction explique cette décision par « un fléchissement de la demande aussi bien sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers, plus marqué qu'à aucune autre période antérieure, qui résulte, entre autres facteurs, d'un recul de la consommation mondiale, de l'existence de stocks importants, de la concurrence étrangère sur les marchés des produits fabriqués, notamment de la part des pays à bas coût de main-d'œuvre (Asie du Sud-Est, certains Etats socialistes), de la progression rapide de la montre à quartz.

» Cette situation (...) a entraîné un recul très sensible du volume des ordres de commandes enregistrés ».

Aucune amélioration prochaine ne « semblant possible », la direction propose, afin de supprimer cent huit emplois, la cessation anticipée d'activité du personnel âgé de cinquante-six ans et deux mois ou atteignant cet âge avant le 1er juillet 1980.

C. F.

LA GRÈVE SE POURSUIT CHEZ RHONE-POULENC APRÈS L'ÉCHEC DE LA MISSION DE CONCILIATION

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La direction de Rhône-Poulenc-Pétrochimie à Pont-de-Claix (Isère) et l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et F.O., qui s'étaient mises d'accord pour ouvrir des négociations après vingt et un jours de conflit, se sont séparées samedi 10 novembre sur un constat d'échec, à l'issue d'une tentative de conciliation menée, à la demande du préfet de l'Isère, par la direction départementale du travail. Les représentants du personnel continuaient de réclamer une augmentation uniforme des salaires de 300 francs par mois, tandis que la direction proposait de répartir entre les seuls ouvriers et employés une augmentation uniforme de 2 % de la masse salariale, et, en outre, d'accorder 50 francs pour tous.

Lundi matin, les piquets de grève, levés vendredi, ont été rétablis aux portes de l'usine (deux mille cinq cents salariés) où l'on attendait une réponse de la direction après de nouvelles négociations qui avaient eu lieu au cours de la nuit.

LES AUTRES CONFLITS

● *Les grévistes de l'usine Ducellier* de Vergongheon (Haute-Loire), paralysée par la grève depuis sept semaines, devaient venir en délégation dans la région parisienne, lundi 12 novembre, au siège de leur entreprise à Créteil (Val-de-Marne). Une partie des salariés avait repris le travail vendredi, mais la grève est poursuivie par une majorité d'entre eux. Ce conflit peut entraîner de graves conséquences, pour l'entreprise, qui emploie 1 800 personnes.

● *Une quarantaine d'ouvrières d'une entreprise de confection,* la Safroca, ont occupé dans la soirée du vendredi 9 novembre la mairie d'Auxerre (Yonne) afin d'attirer l'attention sur les risques qui pèsent sur leur entreprise et ses cent quarante-six emplois. Elles ont rencontré le maire, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. — *(Corresp.)*.

● *Les yndicats de Renault - Véhicules Industriels,* et notamment la C.G.T. dénoncent une *« nouvelle escalade »* de la direction en ce qui concerne le cas des quatre délégués syndicaux licenciés à Vénissieux (Rhône), et assignés devant le tribuanl des référés le mardi 13 novembre. Ils risquent, note la C.G.T., de se faire expulser de l'entreprise par les forces de police et de devoir payer 1 000 francs d'astreinte pour chaque jour passé dans l'entreprise. Les quatre délégués continuent d'assumer leur mandat syndical dans l'entreprise *« sous la protection du personnel de R.V.I. »*

● *A travail égal, salaire égal.* — Des ouvrières des filatures de Florival (Haut-Rhin) ont porté plainte contre leur entreprise, en raison des discriminations salariales pratiquées dans un atelier entre les hommes et les femmes qui, pourtant, effectuent le même travail. Ces ouvrières sont, en effet, 23 centimes de moins que leurs camarades hommes.

Le procureur de la République a demandé à l'audience que l'employeur soit sanctionné.

● *La fédération F.O. des personnels de santé* organise le 29 novembre une « journée d'action » qui sera marquée notamment par un rassemblement devant le ministère de la santé et de la sécurité sociale, pour protester *« contre la politique du gouvernement en matière d'hospitalisation »*.

M. Séguy à Europe 1 : la C.F.D.T. saisit toutes les occasions pour faire de l'anticommunisme

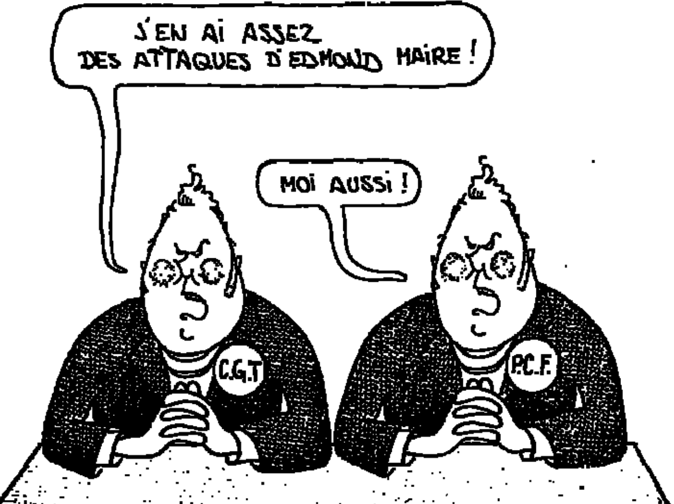
« Je trouve que le secrétaire général de la C.F.D.T. a la fâcheuse propension de saisir toutes les occasions pour faire de l'anticommunisme », a déclaré M. Séguy, qui était, dimanche soir 11 novembre, l'invité du *« Club de la presse »* d'Europe 1. Le secrétaire général de la C.G.T. répondait ainsi aux propos que M. Edmond Maire venait de tenir au micro de R.T.L. *« La C.G.T.,* avait notamment dit le leader cédétiste, *a deux attitudes : une attitude politique, qui la conduit à vouloir la victoire du parti communiste, et une attitude syndicale qui est unitaire, mais qui est aussi utilitaire et qui vise à lui redonner un certain tonus. »*

Pour M. Séguy, le secrétaire général de la C.F.D.T. se livre ainsi *« à une politisation de son organisation syndicale, qui va à l'encontre de l'unité d'action indépendante, autonome, telle que nous l'avons toujours conçue »*. *« Pour ma part,* a poursuivi le secrétaire général de la C.G.T., *je ne reproche pas à M. Edmond Maire son appartenance au parti socialiste, ses relations politiques avec des dirigeants très importants de ce parti. Je ne reproche à aucun syndicaliste d'avoir, en dehors de leur organisation syndicale, la liberté d'activités politiques de leur choix. »*

Répondant ensuite à plusieurs questions d'actualité, M. Séguy a évoqué « l'affaire Boulin » : *« Il ne faut pas,* a-t-il assuré, *confondre la liberté de la presse avec certaines pratiques dégradantes des mœurs politiques qui ont recours aux ragots, aux insultes personnelles et aux calomnies au lieu de l'information objective. (...) J'ai beaucoup de respect pour la profession de journaliste. Chacun de ceux qui l'exercent assume une importante responsabilité. Je considère que tout homme public, qu'il remplisse des fonctions électives, syndicales ou journalistiques, doit avoir un haut sens de la responsabilité et de l'honneur dans les fonctions qu'il doit exercer, et il est naturel que chacun exige de lui-même et des autres que la vie publique puisse être transparente, puisse subir n'importe quelle épreuve de radioscopie. »* En guise de démonstration, le secrétaire général de la C.G.T. a montré sa dernière fiche de paie : 5 435,34 F pour le mois d'octobre.

A propos du nouveau ministre du travail, M. Séguy a réaffirmé que *« comme ses prédécesseurs, M. Matteoli sera conduit à appliquer la politique Giscard-Barre qui a l'appui du C.N.P.F. »*.

Enfin, interrogé sur les radios libres, le leader cégétiste a souligné que cette initiative avait été prise en *« légitime défense »* par la C.G.T. face au refus opposé par les pouvoirs publics de lui donner accès à la télévision et à la radio pour les élections prud'homales. *« Mais si les pouvoirs publics,* a conclu M. Séguy, *nous reconnaissent le droit de nous exprimer à la radio et à la télévision, nos émissions cesseront immédiatement. »*



(Dessin de PLANTU.)

ÉNERGIE

La gestion des déchets radioactifs sera assurée par une agence nationale

Les déchets radioactifs produits par l'industrie nucléaire seront désormais gérés par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). Cet organisme, dont la création vient d'être notifiée par arrêté paru au Journal officiel *du 10 novembre, succède à l'Office de gestion des déchets du Commissariat à l'énergie atomique, dont la direction était assurée par M. Jean Lavie* (le Monde *daté 11-12 juin 1978).*

L'Agence, dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires, sera notamment chargée :

● D'assurer la gestion des centres de stockage de déchets à long terme, soit directement soit par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte ;

● De concevoir, d'implanter et de réaliser les nouveaux centres de stockage à long terme, et d'effectuer toutes études nécessaires à cette fin, notamment en ce qui concerne les prévisions de production de déchets ;

● De promouvoir, en concertation avec les producteurs de déchets, des spécifications de conditionnement et de stockage des déchets avant leur évacuation vers les centres de stockages à long terme ;

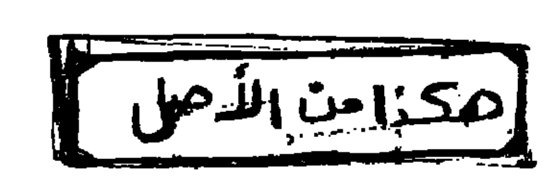
● Enfin, de contribuer aux recherches, études et travaux concernant les procédés de gestion à long terme des déchets radioactifs, ainsi que leur devenir.

Pour assurer sa mission, l'ANDRA sera dotée d'un conseil scientifique et technique et d'un conseil de d'un conseil de gestion qui permettra d'associer les producteurs de déchets à sa tâche. Les missions de protection, de sûreté et de surveillance resteront cependant confiées aux administrations compétentes et, pour ce qui concerne la sécurité au Service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) et au Service central de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.).

Pour mener à bien l'ensemble des responsabilités qui lui sont confiées, l'ANDRA devrait disposer d' « un budget propre, équilibré, couvrant l'ensemble de ses dépenses et de ses recettes ». Celui-ci devrait être assuré par la rémunération des services rendus et les apports des producteurs de déchets. Les crédits affectés pourront être cependant complétés, « en tant que de besoin » par des subventions budgétaires. Il devrait atteindre une centaine de millions de francs en 1980.

● *Selon le journal koweïtien* Al-Rai Al-Aam, *les producteurs arabes de pétrole* ne sont pas disposés à augmenter leur production afin de combler le déficit américain, au cas où l'Iran cesserait ses exportations vers les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*





COMMERCE

LES BOULANGERS D'AVIGNON CONCURRENCÉS PAR UN HYPERMARCHÉ

La baguette à 1 franc, ça n'existe pas !

De notre correspondant

Avignon. — *L'hypermarché Auchan, situé en rase campagne provençale, à proximité du péage autoroutier d'Avignon, annonce « dix jours de folie ». Jusqu'alors ce dynosaure de la distribution se contentait de « casser » les prix, selon le slogan adopté par la chaîne dont il fait partie. L'immense parking de deux mille places, qui jouxte l'hypermarché, ne désemplit pas. Le commerce indépendant de la région et les deux autres « géants » de la distribution, Cap-Sud et Mistral 7, font grise mine. La ruée quotidienne de la clientèle en direction d'Auchan est impressionnante.*

Mais, samedi 10 novembre vers 11 heures, une longue file de voitures était immobilisée. M. Paul Gilles, le président du syndicat des boulangers du Vaucluse et son homologue du syndicat des pâtissiers, ainsi que quatre-vingts adhérents des deux syndicats bloquaient les accès au moyen de véhicules placés à la queue leu leu. La colère des artisans boulangers est motivée par le fait que l'hypermarché d'Auchan vend la baguette de 250 grammes au prix de 1 F, alors que le tarif syndical est de 1,35 F. L'hypermarché a fait de cette vente promotionnelle son cheval de bataille publicitaire, le client étant alléché, en outre, par le fait que la baguette est cuite au feu de bois.

M. Gilles, qui est aussi président de la chambre des métiers du Vaucluse, est intervenu la veille auprès du préfet. Sans succès ! « Et cependant, *indique-t-il,* cette publicité est mensongère. Le pain est cuit au four électrique »

Les boulangers indépendants voient d'un très mauvais œil ce gros empêcheur de tourner en rond, ce « casseur » des prix qui risque de les discréditer aux yeux de la clientèle.

Mais l'épreuve de force engagée par les boulangers locaux ne sera pas seulement un baroud d'honneur. Le directeur d'Auchan, M. Tout-le-monde, connaît les usages. Il a — avec ses collaborateurs — accepté de rencontrer les porte-parole des boulangers. « Nous avons installé des boulangeries traditionnelles dans chacun de nos vingt-cinq hypermarchés. C'est une décision de notre direction générale. Sous quarante-huit heures, notre four à bois sera opérationnel », *indique-t-il. Reste à savoir si la vente de la baguette à 1 F ne serait pas un de ces « îlots de perte dans un océan de profits », selon la formule du célèbre Trujillo, le « pape » américain du commerce moderne.*

M. Tout-le-monde soutient que, compte tenu des installations modernes des boulangeries de la chaîne et du recours à des ouvriers qualifiés, le prix de revient de la baguette est inférieur à 1 F. Invoquer le dumping équivaut à nous faire un mauvais procès d'intention, dit-il. Cependant, dans un souci de conciliation, le directeur de l'hypermarché accepte de différer jusqu'au 1er décembre la publicité portant sur la baguette au feu de bois à 1 F. Les boulangers vauclusiens ne sont pas pour autant disposés à renoncer à la lutte.

JEAN FAURE.

FISCALITÉ

TAXE D'HABITATION

« Délais de paiement possibles » et ultérieurement mensualisation

indique M. Papon

« *Des instructions ont été adressées aux comptables du Trésor, leur prescrivant d'examiner avec soin les demandes de délais supplémentaires de paiement formulées par les débiteurs de bonne foi, momentanément gênés, qui justifient ne pas pouvoir s'acquitter de leurs obligations fiscales dans les délais légaux* », répond M. Papon, ministre du budget, à la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), qui avait demandé le report au 15 décembre du paiement de la taxe d'habitation, avancé cette année d'un mois.

« *L'octroi de ces facilités,* ajoute le ministre, *ne peut avoir pour effet d'exonérer les redevables de la majoration de 10 % exigible* » en cas de retard. « *Mais les intéressés peuvent présenter une demande en remise gracieuse de la majoration ; ces demandes sont instruites favorablement si les délais impartis ont été respectés.* »

Pour l'avenir, M. Papon, répondant à une autre suggestion de la C.S.C.V., indique que le « *paiement fractionné* » de la taxe d'habitation « *a retenu l'attention du gouvernement* ». Il s'agirait « *d'un système analogue à celui applicable au paiement de l'impôt sur le revenu et* (qui) *se traduirait, pour ceux qui souhaiteraient adhérer à cette formule, par un prélèvement mensuel automatique, domicilié sur un compte bancaire ou postal, du montant de la taxe d'habitation.* » Cela « *ne pourrait entrer en application que progressivement, au fur et à mesure de l'achèvement de la mécanisation de l'assiette et du recouvrement de cette imposition.* »

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *T.F.R., filiale du groupe allemand A.E.G.-Telefunken,* spécialisée dans les téléviseurs, a annoncé la fermeture, d'ici juin 1980, de l'une de ses cinq usines. Un millier d'ouvriers sont concernés par cette mesure, qui fait partie d'un plan global de restructuration. Selon un communiqué de T.F.R., les licenciements seront évités « *dans la mesure du possible* », le plan prévoyant une réduction progressive des effectifs, par le jeu des départs à la retraite. — *(A.F.P.)*

Immigrés

● *Un jugement favorable aux expulsés de la Sonacotra* a été rendu vendredi 9 novembre par M. Jean Bidalou, président du tribunal d'Hayange (Moselle), qui a ordonné la réintégration, jusqu'au 16 novembre, des cinquante-neuf immigrés jetés à la rue en exécution d'ordonnances du tribunal de grande instance de Thionville. Dès le 6 novembre, le juge d'Hayange avait estimé que l'inexistence d'une solution de relogement en cette saison constituait une « difficulté d'exécution » et avait ordonné la réintégration des résidents ; mais la cour d'appel de Metz (Moselle) avait annulé la décision du juge d'instance, et, le 8 novembre, les immigrés avaient été expulsés une seconde fois. Depuis, ils étaient logés par la municipalité, qui a demandé audience ce lundi au préfet de région.

● *L'expulsion d'une trentaine de résidents du foyer Sonacotra de Champigny-sur-Marne* (Val-de-Marne), vendredi 9 novembre par les forces de police est dénoncée par les responsables, les élus et les militants de la Fédération socialiste du Val-de-Marne, qui, ainsi que le maire (communiste) de Champigny, ont tenté en vain de s'opposer à ces expulsions. Les socialistes « *s'insurgent une fois de plus contre la politique du pouvoir giscardien, plus empressé à porter atteinte aux libertés qu'à répondre aux questions essentielles que lui posent les Français.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

4.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

LES ÉCHANGES ONT AUGMENTÉ DE 14,7 % POUR LES DIX PREMIERS MOIS DE 1979

Agéfi. — D'après les statistiques mensuelles de la chambre syndicale des agents de change, les transactions globales à la Bourse de Paris ont porté, en octobre, sur 10 357 millions de francs. Il s'agit de la deuxième performance mensuelle de l'année après mai (10.638,6 millions). Par rapport à septembre (9 646,7 millions), les échanges sont en augmentation de 7,4 %. Il s'est traité 4 553,4 millions à terme (+ 6,6 %) et 5 803,6 millions au comptant (+ 8 %). Les transactions en valeurs à revenu variable ont augmenté de 6,2 % (6 053,7 millions) et celles en valeurs à revenu fixe de 9 % (4 303,3 millions).

Pour les dix premiers mois de l'année, les échanges globaux atteignent 77 892,2 millions au lieu de 67 856 millions pour la période correspondante de 1978, soit une progression de 14,7 %. Au cours de cette période, les transactions à terme ont totalisé 28 235,4 millions (+ 3,8 %) et celles au comptant 49 656,8 millions (+ 22,2 %).

Si les échanges en valeurs à revenu variable ont peu varié (39 171,8 contre 38 260,8 millions), ceux à revenu fixe se sont accrus de 30,8 %, ressortant à 38 720,4 millions au lieu de 29 595,2 millions.

La capitalisation boursière des valeurs françaises à revenu variable, qui atteignait 233 761 millions à fin septembre, est revenue à 217 661 millions à fin octobre en raison de la baisse des cours. Cependant, la diminution a été à peine marquée sur certains compartiments et notamment celui des pétroles (32 725 contre 33 718 millions) qui est resté le plus important.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	7 nov.	9 nov.
Valeurs françaises	112	114,1
Valeurs étrangères	126,9	127

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	97,5	98,6

LONDRES

REPLI

Les valeurs cèdent du terrain sur la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt. Repli des pétroles, notamment British Petroleum.

Or (ouverture) (dollars) 393... contre 389

VALEURS	CLOTURE 9/11	COURS 12/11
Beecham	127 ..	123 ..
British Petroleum (1)	364 ...	358 ...
Courtaulds	81	79 ...
De Beers	7 82	7 54
Imperial Chemical	327 ..	326 .
Rio Tinto Zinc Cor.	273 ..	272 ..
Shell	330 ..	324 ...
Vickers	117 ..	118 .
War Loan 3 1/2 %	27 3/4	27 1/2
*West Driefontein	56 ..	56 3/8
*Western Holdings	39 1/8	38 5/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS. — Le bénéfice net de l'exercice sera en progression et « il est possible d'envisager la distribution d'un dividende au moins égal à 33 F par action contre 30,50 F ».

BIC. — La société Bic prendra une participation majoritaire de 53,27 % dans le capital des deux sociétés Baignol et Farjon et Blanzy Conté Gilbert, en cours de fusion et dotées d'un administrateur « ad hoc » par le tribunal de commerce de Paris le 15 janvier 1979. Bic apportera 20 millions de francs par augmentation de capital au prix de 35 F l'action Baignol et Farjon.

LOCATEL. — Le chiffre d'affaires de l'exercice 1978-1979 a atteint 240,6 millions de francs (+ 10,2 %) et le bénéfice net 14,1 millions de francs contre 11,6 millions de francs (+ 21,8 %). Le dividende global est porté de 14,25 F à 15,75 F.

COSUMA. — Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 septembre s'élève à 1,79 millions de francs contre 4,66 millions. Le dividende global est fixé à 9 F.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Bénéfice du premier semestre après impôts et amortissements : 26,05 millions de francs contre 19,88 millions de francs. 6 F pour 1973).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	2 nov.	9 nov.
Indice général	126,8	123,2
Assurances	226,1	222,8
Banq. et sociétés financ.	97,1	95,3
Sociétés foncières	131,6	131,6
Sociétés investiss. portef.	134	132,7
Agriculture	139	128,7
Aliment., brasseries, distill.	118,6	115,9
Autom., cycles et l. équip.	86,8	83,5
Bâtim., matér. constr., t.P.	145,9	141,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	65,5	63,3
Carrières salines, charbon	113,1	111,4
Constr. mécan. et navales	120,3	115,2
Hôtels, casinos, thermes	163,4	159,2
Imprimeries, pap., cartons	83,9	81,3
Magas., compt. d'exportat.	108,8	103,1
Matériel électrique	138,2	131,8
Métall., com. des pr. métal.	47,8	46,7
Mines métalliques	103,4	99,7
Pétroles et carburants	179	185,5
Prod. chimiq. et pa.-chim.	109,1	105,4
Services publics et transp.	104,2	104,3
Textiles	120,1	118,1
Divers	142,3	137,7
Valeurs étrangères	130,4	129,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	160,8	163,8
Rentes perpétuelles	47,7	47,1
Rentes amort., fonds gar.	296,7	307,9
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,9	94,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	498,2	514,7
Secteur libre	105,5	106

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	281,7	287
Val. franç. à rev. variable	875,6	853,8
Valeurs étrangères	953,8	955,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	101,7	98,6
Produits de base	93,1	90
Construction	133,4	129,2
Biens d'équipement	100,8	95,9
Biens de consom. durables	89,8	86
Biens de cons. non durabl.	82,1	79,5
Biens de consom. aliment.	102	100,2
Services	144,8	141
Sociétés financières	110,2	108,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	190	188,8
Valeurs industrielles	93,9	90,5

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	121,5	130,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/11	12/11
1 dollar (en yens)	242 ..	247 ..

BOURSE DE PARIS - 9 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

9/11	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

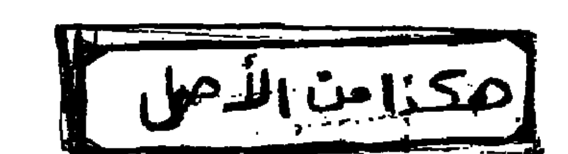
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES — AUX GUICHETS COURS des BILLETS

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/11	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 286	4 286	4 209	4 211
Allemagne (100 DM)	234 730	234 370	234 080	234 730
Belgique (100 F)	14 506	14 489	14 471	14 508
Pays-Bas (100 fl.)	211 170	211 ...	210 730	211 270
Danemark (100 krd)	79 380	79 420	79 320	79 520
Norvège (100 k)	83 450	83 420	83 310	83 530
Grande-Bretagne (£ 1)	8 817	8 795	8 774	9 180
Italie (1.000 lires)	5 071	5 066	5 059	5 072
Suisse (100 fr.)	256 030	255	254 680	257
Suède (100 krs)	98 100	98 880	98 750	102
Autriche (100 sch.)	32 670	32 620	32 580	33 200
Espagne (100 pes.)	6 316	6 319	6 311	6 500
Portugal (100 esc.)	8 325	8 350	8 338	8 382
Canada ($ can. 1)	3 545	3 547	3 542	3 551
Japon (100 yens)	1 748	1 733	1 730	1 736

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/11
Or fin (kilo en barre)	54300	54000
Or fin (en lingot)	54810	54495
Pièce française (20 fr.)	446 50	446
Pièce française (10 fr.)	320 50	320
Pièce suisse (20 fr.)	410 50	409 90
Union latine (20 fr.)	380 50	379 30
Souverain	473 80	466 40
Pièce de 20 dollars	2188	2132
Pièce de 10 dollars	1160	1105
Pièce de 5 dollars	725 50	725 50
Pièce de 50 pesos	2180	2150
Pièce de 10 florins	384 90	383



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11-12 novembre 1979 a été tiré à 557 176 exemplaires.

A B C D ' F G H

Les salariés de Dassault demandent une réunion de la commission nationale de conciliation

Dix-neuvième jour de grève à Argenteuil

L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. de la société des avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, dont trois usines sont occupées, a réclamé, pour mardi 13 novembre, la réunion de la commission nationale de conciliation du ministère du travail et de la participation, afin de trouver une issue au conflit qui dure depuis dix-neuf jours et concerne quatre mille cinq cents salariés (sur vingt-cinq mille pour la totalité du groupe).

Campement insolite devant l'immense usine Dassault, berceau du Mirage-F1, à Argenteuil (Val-d'Oise) : deux longues tentes basses, rayées vert et blanc, entourée de barrières métalliques et gardées par des vigiles et des chiens policiers. C'es le Q.G. improvisé de la *direction, depuis l'occupation*, le 25 octobre, de cet établissement, qui emploie mille sept cents salariés. Planté dans le sol, un écriteau indique que *« les personnes désireuses de travailler »* peuvent se faire inscrire ici. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui mènent l'action, les évaluent à trois cents.

Tout a commencé, sinon éclaté, à la rentrée de septembre : les fortes hausses des prix enregistrées en juillet-août et la sensible augmentation des cotisations de Sécurité sociale, incitaient les organisations syndicales à déposer, dès le retour des congés, un cahier de revendications valables pour l'ensemble des treize usines de la société des avions Marcel Dassault - Bréguet Aviation (A.M.D.-B.A.) : augmentation de salaire de 5 %, plus 300 F mensuels uniformes, réduction de la durée du travail à 38 heures par semaine, création de mille cinq cents emplois nouveaux, dont *trois cents à Argenteuil*.

Des revendications raisonnables, estimaient les syndicats, qui considèrent que le salaire ouvrier mensuel moyen, treizième mois mois (1) compris, n'est pas, même s'il paraît plus élevé qu'ailleurs, à la hauteur des *« superbénéfices »* réalisés par ce groupe sans concurrence nationale, et, notamment, des 86 milliards de centimes de ressources dégagées en 1978. De même, le développement de la productivité, qui a permis à la Société A.M.D.-B.A. de fabriquer presque deux fois plus d'avions, à effectif constant depuis 1974 (environ quinze mille deux cents salariés), plaidait, toujours selon les syndicats, en faveur de la réduction de la durée du travail, et d'une forte embauche. *Rendez-vous était donc* pris avec la direction générale pour le 4 octobre.

Mais, contrairement à l'habitude, la C.G.T. et la C.F.D.T. n'attendaient pas cette réunion pour engager des actions, *principalement sous forme* de débrayages, accompagnés de manifestations devant le siège de la direction générale à Vaucresson (Hauts-de-Seine). Deux faits motivaient cette attitude : d'une part, la réaction des travailleurs de la base d'essai de Cazaux (Gironde) et de son annexe de Sanguinet (Landes) qui, rentrés de vacances une semaine plus tôt, déclenchaient le 31 août un mouvement de grève avec occupation — qui devait se terminer, dans l'amertume, avec l'intervention des forces de l'ordre le 12 septembre, — pour protester contre le recours massif au personnel intérimaire et contre les excès de la sous-traitance.

D'autre part, l'octroi, fin septembre, d'une prime de 500 F à *2 000 F à 10 % des 3 500 salariés* de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), ayant travaillé sur les prototypes des Mirage-2000 et 4000 présentés au Salon de l'aviation.

A prendre ou à laisser

Le 4 octobre, la direction faisait connaître ses dispositions : réajustement des salaires par rapport à l'indice INSEE (soit + 2,5 % au 1er octobre et + 1,5 % au 1er novembre), prime de 200 francs à 250 francs en guise de rattrapage, embauche de cent vingt-cinq personnes (pour l'ensemble du groupe), avec un contrat à durée déterminée pour quinze mois, et quelques autres avantages mineurs. C'était à *prendre ou à laisser, et* la direction signifiait que le prochain rendez-vous était fixé à février 1980.

Le personnel « prenait », mais continuait à revendiquer pour l'ouverture de véritables négociations. Il considérait, en particulier, que l'augmentation salariale de 11,5 % depuis le début de l'année équivalait en réalité à moins de 9 %, compte tenu des diverses ponctions opérées.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. organisaient, le 25 octobre, à l'usine d'Argenteuil (2), un vote à bulletins secrets, d'où se dégageait une majorité en faveur de la grève avec occupation des locaux. Mais, jugeant le nombre des participants insuffisant, la C.G.T. et la C.F.D.T. consultaient de nouveau, le lendemain, l'ensemble du personnel : sur un millier de votants, 70 % d'entre eux confirmaient le premier vote. Dassault-Argenteuil s'installait dans un conflit qui en est, ce lundi, à son dix-neuvième jour, bientôt suivi par le personnel des ateliers de Saint-Cloud (un millier de salariés) et par les mille huit cents travailleurs de l'usine de Biarritz. Depuis, des débrayages ont périodiquement lieu dans les autres établissements du groupe et des *actions* ponctuelles, notamment devant l'immeuble de l'hebdomadaire *Jours de France*, qui appartient à M. Marcel Dassault, se multiplient.

La direction d'Argenteuil a réagi, dans un premier temps, en demandant à la police de faire évacuer les locaux de l'usine du Val-d'Oise. Celle-ci s'y est refusée, en l'absence de décision judiciaire. Une procédure en référé a alors été engagée auprès du tribunal de Pontoise, à la fin du mois d'octobre. Ce dernier ne donnait pas satisfaction à la direction et nommait un médiateur, en l'occurence le directeur départemental du travail et de l'emploi du Val-d'Oise.

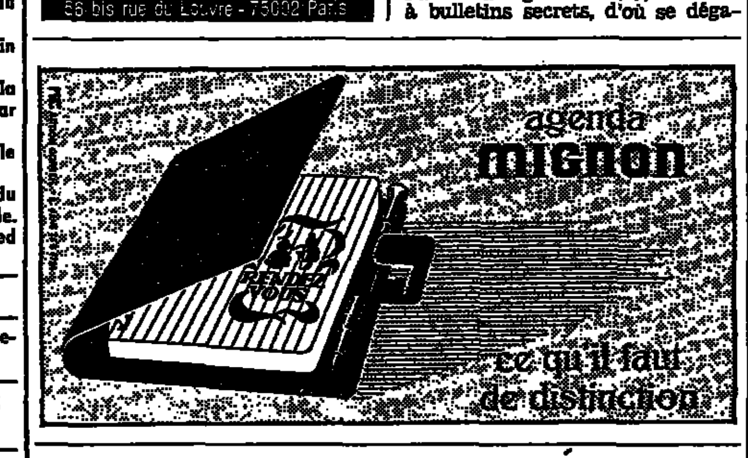
Les tentatives de conciliation ont échoué à ce jour, y compris une réunion entre la direction, le médiateur et le ministère du travail et de la participation ; le tribunal de Pontoise s'est donné jusqu'au 15 novembre pour prendre une nouvelle décision. Saisie à son tour par la direction, la cour d'appel de Versailles doit se prononcer mardi 13 novembre.

Ces offensives juridiques tous azimuts, accompagnées par ailleurs d'une pluie de sanctions (avertissements et mises à pied) contre des délégués syndicaux, n'ont abouti, jusqu'à présent, qu'à renforcer la détermination des grévistes d'Argenteuil, qui viennent de reconduire leur mouvement à 81 %.

(1) Selon le bilan social publié dans le dernier bulletin du comité central d'entreprise, ce salaire est de 5 088 francs pour les hommes et de 3 970 francs pour les femmes, les syndicats dénonçant aussi cette disparité.

(2) La représentativité syndicale est la suivante, les deux collèges confondus : C.G.T., 70 % ; C.F.D.T., 12 % ; F.O., 9 % ; C.G.C., 9 %.









Le pape devant la vingtième session de la FAO

« La lutte contre la faim ne saurait se satisfaire de bouffées d'indignation sporadiques et inefficaces », *déclare Jean-Paul II*

De notre correspondant

Rome. — Jean-Paul II s'est rendu lundi matin 12 novembre, au siège de la F.A.O. (Oorganisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), à l'occasion de la vingtième session de la conférence générale, qui réunit les délégués des cent quarante-six pays membres en présence du président Kaunda de Zambie.

Le FAO a toujours eu des rapports privilégiés avec le Saint-Siège : implantée à Rome depuis trente ans, elle accueillit, dès 1948, la première délégation permanente du Vatican auprès d'une organisation intergouvernementale.

Accueilli par le directeur général de la FAO, M. Saouma (Liban), Jean-Paul II a prononcé un discours en français. Il s'est attaché à situer la lutte contre la faim dans un contexte plus vaste : l'épanouissement total de l'homme qui *« ne vit pas seulement de pain »*.

Après avoir adressé de vifs éloges à la F.A.O., le pape a dit notamment : *« Des millions de personnes sont menacées dans leur existence même ; beaucoup, la faim dans le monde ne provient pas toujours uniquement de circonstances géographiques, climatiques ou agricoles défavorables, celles que vous vous efforcez de pallier peu à peu, elle provient aussi de l'homme lui-même, chaque jour, meurent parce qu'elles n'ont pas le minimum de nourriture nécessaire. Et force est bien de reconnaître, hélas, comme l'expérience actuelle le montre encore cruellement, que des déficiences de l'organisation sociale qui empêchent l'initiative personnelle, voire de la terreur et de l'oppression de systèmes idéologiques et pratiques inhumains. »*

La lutte contre la faim, a dit encore le pape, *« présente, chaque jour davantage, un visage bien précis et exige des réalisations concrètes de la part des Etats membres et de l'organisation dans son ensemble. Cette lutte ne saurait davantage, d'ailleurs, se satisfaire d'appels aux sentiments, de bouffées sporadiques et inefficaces d'indignation. (...) Il est fini le temps des illusions où l'on croyait résoudre automatiquement les problèmes du sous-développement et des différences de croissance entre les divers pays en exportant les modèles industriels et les idéologies des pays développés. Il est fini le temps où l'on cherchait à garantir le droit de tous à l'alimentation par des programmes d'aide réalisés grâce au don d'excédents ou à des programmes de secours d'urgence dans des cas exceptionnels. »*

Jean-Paul II a insité sur la nécessité d'une aide multilatérale visant à satisfaire *« les besoins fondamentaux »* de chaque pays. *« Ce sont ces besoins »*, a-t-il dit, *« qui doivent dynamiser et orienter l'économie, et non les besoins artificiels (...). — R. S.*

M. DEMIREL PRÉSENTE LA LISTE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT TURC

Ankara *(A.F.P.)*. — Le président de la République turque, *M. Fahri —orutuk, a approuvé la* liste des membres du nouveau gouvernement que lui a soumise lundi 12 novembre M. Suleyman Demirel, président du parti de la justice (conservateur). Le nouveau cabinet comprend vingt-neuf ministres, dont six ministres d'Etat.

Le portefeuille des affaires étrangères est confié à M. Hayrettin Erkmen, ancien ministre sous le régime Menderes.

MORT D'AL CAPP DESSINATEUR DE « L'IL ABNER »

Al Capp, dessinateur américain de bandes dessinées, vient de mourir aux Etats-Unis, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix ans.

Géant de la bande dessinée américaine des années 30, Al Capp est le père d'un jeune héros, L'il Abner, qui a vu le jour en 1934 et fut publié dans plusieurs centaines de journaux. La vie de L'il Abner et sa famille Yorkum, à Dogpatch, symbolise l'Amérique des années de dépression dans les campagnes des *Raisins de la colère* selon une version optimiste.

Dessinés avec une maîtrise stylistique consommée, ses héros ont défendu les idées libérales d'une Amérique manichéenne, partagée entre le bien et le mal.

[Né à Newhaven en 1909, Alfred Gerald Caplin perdit une jambe à l' ge de douze ans des suites d'un accident de la circulation. C'est durant sa maladie qu'il développa ses dons innés pour le dessin humoristique, et c'est en travaillant dans un atelier de bandes dessinées qu'il trouva l'idée de son héros, quitta son maître et vola de ses propres ailes. Depuis 1934, l'Il Abner n'avait pas changé, toujours avec sa salopette déchirée et son cran sur le côté. *Mais l'Amérique, elle,* n'était plus la même. On le voyait moins, puis plus du tout depuis 1977, date à laquelle l'humoriste avait cessé de dessiner pour se consacrer à la rédaction de ses Mémoires.]



